

**CAHIERS  
DES AMÉRIQUES  
LATINES 50**

**2005 / 3**



# SOMMAIRE



<b>CHRONIQUE</b>	<b>5</b>
• Interview de Ollanta et Nadine Humala par Renée Fregosi	<b>7</b>
<b>DOSSIER</b>	
<b>LES DYNAMIQUES DE L'INTÉGRATION DANS LES ANDES</b>	<b>19</b>
• L'intégration andine et ses présupposés : la région andine existe-t-elle ? par Anne-Laure Amilhat Szary	<b>21</b>
• L'intégration andine à l'époque du Tawantinsuyu par Martti Pärssinen	<b>41</b>
• La communauté symbolique des nations de l'arc-en-ciel, ou les traces d'un rêve par Georges Lomné	<b>53</b>
• Actualidad del relato bolivariano en la integración continental : <i>Mi delirio sobre el Chimborazo</i> o la sugestión prometeica par Ana Cecilia Ojeda A., Serafín Martínez G. et Idania Ortiz M.	<b>77</b>
• La Communauté andine des Nations : entre tentatives de relance et crises récurrentes par Carlos Quenan	<b>89</b>
<b>ÉTUDES</b>	<b>105</b>
• Les magistrats péruviens au XIX <sup>e</sup> siècle. Des hommes de pouvoir au cœur de la transition politique (1808-1825) par Lissel Quiroz-Pérez	<b>107</b>
• Les enjeux locaux de la « reconstitution des peuples indiens » au Mexique. Reconfiguration des rapports entre minorités et pouvoirs publics : le cas totonaque par Nicolas Ellison	<b>127</b>
<b>INFORMATION SCIENTIFIQUE</b>	<b>147</b>
Lectures	<b>149</b>
<b>LES AUTEURS</b>	<b>169</b>



# **CHRONIQUE**



Renée Fregosi\*

## Interview de Nadine et Ollanta Humala

Cette interview a été réalisée au Pérou quelques jours avant le premier tour des élections générales du 9 avril 2006. À ce moment-là, les sondages donnaient le plus souvent Ollanta Humala gagnant, devant Lourdes Flores, candidate de la droite, et Alan García – qui fut président de 1985 à 1990 – du *Partido Aprista Peruano*. Humala est le type même de l'outsider : entré en politique deux ans auparavant seulement, ce lieutenant-colonel (*comandante*) à la retraite a déjà parcouru un chemin étonnant, de l'extrême-droite nationaliste flirtant avec un certain racisme anti-Blancs à un populisme de gauche anti-impérialiste soutenu par Hugo Chávez et Evo Morales.

Ce qui était initialement prévu comme une interview d'Ollanta Humala s'est transformé, du fait de la présence de son épouse Nadine, en un entretien à trois voix. L'entrée en politique et la candidature présidentielle d'Ollanta Humala doivent en effet beaucoup à Nadine, qui fait partie intégrante de ce que l'on pourrait appeler « le phénomène Ollanta ». Il nous a alors semblé intéressant de restituer les compléments que celle-ci apporte aux propos d'Ollanta, car ils éclairent mieux, tant dans leur contenu que dans leur expression, le personnage qui demeure une énigme aux yeux de nombreux Péruviens et observateurs étrangers.

À l'issue du premier tour, Humala arrive bien en tête avec 30,6 %, non pas devant la candidate de droite, mais devant Alan García qui arrive second en obtenant 24,3 % des suffrages. Lors du second tour du 4 juin, c'est finalement Alan García, candidat de la gauche modérée dont le parti est membre de l'Internationale Socialiste, qui l'emporte avec près de 53 % des voix. S'il rate la présidence, Humala obtient quand même près de 47 % et peut compter sur 45 dépu-

\* Université Paris III Sorbonne Nouvelle / Institut des Hautes Études de l'Amérique latine.

tés sur 120 à l'Assemblée nationale. Plus que jamais, Humala demeure donc dans la course politique malgré une procédure judiciaire à son encontre : lors de la répression féroce menée par le président autoritaire Fujimori au cours de ses deux mandats, il est en effet soupçonné d'avoir commis, à l'époque, de graves atteintes aux droits de l'homme.

Cet entretien a été réalisé dans les locaux de campagne du parti *Unión por el Perú*, avec lequel le *Partido Nacionalista Peruano* d'Humala venait de s'unir pour une candidature commune.

\* \* \*

*Renée Fregosi : Il y a un an, je vous rencontrais tous les deux ici même, à Lima. Vous venez de rentrer au Pérou et vous lancez dans l'aventure de la création d'un nouveau parti et d'une candidature en vue de l'élection présidentielle. Vous m'aviez apporté les premiers sondages pré-électoraux, où déjà le nom d'Ollanta Humala apparaissait crédité de 5 à 6 % alors que vous n'étiez pas encore inscrits comme parti. Je dois avouer que j'étais sceptique et vous m'aviez étonnée par votre assurance et votre détermination. Tout particulièrement Nadine, très radicale dans son engagement et qui apparaissait déjà comme un élément clé du dispositif...*

**Nadine Humala :** Je ne fais pas partie d'une stratégie publicitaire, mais d'une équipe de travail destinée à faire aboutir un projet que je partage avec mon mari. Je suis l'une des fondatrices du Parti Nationaliste. Avec Ollanta, nous nous complétons très bien, notamment en terme idéologique et pour apprécier la situation dans un dialogue permanent. Par ailleurs, je suis très respectueuse de la presse, je ne tente en aucune façon de faire pression sur qui que ce soit.

*RF : La présence active de Nadine aux côtés d'Ollanta n'en suscite pas moins des critiques ?*

**NH :** Ici, il y a beaucoup de machisme et on ne voit pas toujours d'un bon œil que les femmes participent activement en politique. Cela dit, cette alliance familiale et cet accord au sein d'un couple plaisent aux gens, car je suis engagée depuis le début et je participe à tous les voyages et aux meetings où je prends la parole.

*RF : Un peu comme Evita Perón ?*

**NH :** Si seulement ! Sérieusement, je ne fais pas de comparaison. Je ne veux pas être la première dame, mais plutôt la première au service de notre projet commun. Je suis sur le terrain à l'écoute des gens. Surtout, comme j'appartiens à une génération qui a vécu toutes ses années universitaires sous la dictature de Fujimori et qui a été durement touchée par le néo-libéralisme, je suis particulièrement sensible aux demandes des gens. Pendant les meetings, c'est moi qui recueille leurs questions (par écrit ou oralement) et qui leur tends le micro pour leur donner la parole en direct.





*RF : Revenons donc sur votre parcours depuis un an...*

**Ollanta Humala :** Notre engagement n'est pas une simple candidature présidentielle. Nous ne nous sommes pas lancés dans la bataille il y a deux ou trois mois comme certains. En effet, cela fait plus d'un an que nous avons commencé à construire notre parti, le Parti Nationaliste Péruvien. Avec très peu de moyens, nous avons parcouru le pays, organisé des meetings, rencontré et écouté beaucoup de gens. L'inscription officielle d'un parti au Pérou est très difficile et demande beaucoup d'argent ; nous, nous n'avions que nos propres forces. C'est pourquoi, bien que nous ne cessions de progresser dans les sondages et que de plus en plus de monde nous aient appuyé, nous n'avons finalement pas pu inscrire notre parti pour la course électorale. Nous avons donc dû passer un accord avec un parti déjà existant, l'Union pour le Pérou, qui bénéficiait de l'inscription officielle, mais n'avait pas de candidat pour la présidentielle.

**NH :** Nous avons toutefois conservé notre parti, le Parti Nationaliste, et allons continuer à travailler afin qu'il soit reconnu comme tel et puisse se structurer solidement. La force que nous représentons est très importante et solide dans le pays. C'est en ce sens que nous avons dit qu'Ollanta restera dans la vie politique nationale pendant au moins cinquante ans. Non pas qu'il restera à la présidence de la République pendant tout ce temps, mais la force nationaliste restera dans le paysage politique et fera partie durablement de la recomposition du système politique de ce pays. Le Parti Nationaliste va se renforcer et participer à la recomposition d'une nouvelle démocratie, une démocratie participative à laquelle tout le peuple pourra vraiment prendre part. Nous voulons construire un vrai parti politique : le Parti Nationaliste n'est pas une agence de travail et les gens viennent par conviction. Pas de clientélisme, ni pour la base ni du point de vue du gouvernement. Notre gouvernement ne sera pas un gouvernement partisan, mais au contraire ouvert à toutes les compétences de gens honnêtes. En outre, être parlementaire ne sera plus un poste enviable d'un point de vue financier.

*RF : Vous affirmez une volonté de vous inscrire dans la durée. On peut pourtant penser que votre parcours politique a des chances d'être éphémère. Surgi de nulle part comme Fujimori et Toledo, l'outsider Humala pourrait disparaître de la scène politique aussi vite qu'il y est entré ?*

**NH :** Nous ne sommes pas d'accord avec cette comparaison, même s'il est vrai que les personnages que vous citez ont surgi sur la scène politique en période de crise. Ollanta n'est pas comparable à Fujimori ni à Toledo, car les deux autres ne remettaient pas en cause le modèle néo-libéral. Ollanta lui le fait. Le modèle néo-libéral a été renforcé sous Fujimori et s'est poursuivi sous Toledo. Si Ollanta est appuyé par le peuple, c'est parce qu'il défend vraiment ses intérêts et non parce qu'il est promu par les médias. Notre programme est social, pour les gens du peuple.

*RF : C'est pourquoi on évoque souvent la figure de Velasco Alvarado depuis quelques mois. Peut-on comparer Ollanta à Velasco ? Ils viennent tous les deux des forces armées, c'est dans l'exercice de leurs fonctions répressives qu'ils découvrent la réalité profonde de leur pays, c'est sur un projet de rupture qu'ils se lancent à l'assaut du pouvoir. Acceptez-vous cette référence ?*

**OH :** Le gouvernement de Velasco Alvarado, à la différence des autres gouvernements militaires en Amérique latine, était à gauche et d'orientation socialiste. À la différence de Pinochet par exemple, il n'a pas torturé ni tué ses opposants politiques. La seule mesure draconienne qu'il a pu prendre contre des dirigeants de la gauche fut de les exiler en Europe (en France notamment), ce qui leur a permis de connaître le Vieux Continent finalement. Velasco est une icône dans le monde militaire parce qu'il présente ce que devrait être le profil d'un bon militaire. D'un autre côté, il présente un caractère social. Il y a ainsi dans le pays une certaine affection à l'égard de Velasco, bien qu'elle soit cachée car toute une vieille oligarchie traditionnelle a stigmatisé le nom de Velasco. Tout le monde peut donner son avis sur n'importe quel gouvernement, n'importe quel politique peut dire que le gouvernement de Belaunde, de Rodríguez ou d'Alan García était bien ou mal, mais personne ne peut parler du gouvernement de Velasco – même pour le critiquer. Velasco est un nom proscrit, sa tombe est la seule sépulture d'un ancien président qui ait été dynamitée. C'est pourquoi nous autres avons remis à l'ordre du jour un concept que Velasco avait promu : celui de dignité, qui implique l'acceptation de l'autre avec ses qualités et ses défauts et le devoir de le respecter. Velasco a renforcé la dignité du peuple, la dignité de la classe laborieuse qui vivait dans un quasi-esclavage à l'époque des grands *latifundia*, de ces grandes *haciendas* qu'il y avait à l'intérieur du pays, dans la sierra et sur la côte du Pérou et où les grands propriétaires terriens avaient tous les pouvoirs : ils nommaient les autorités et tenaient la justice, ils prenaient la terre aux communautés et jusqu'à l'honneur des femmes. Dans le Pérou du xx<sup>e</sup> siècle, il y a un avant et un après Velasco.

*RF : De la même façon, vous souhaitez qu'il y ait un avant et un après Ollanta Humala ?*

**OH :** Humblement, je voudrais seulement faire un bon gouvernement. Réaffirmer la démocratie. C'est pourquoi nous parlons de refonder une Seconde République et de renforcer la citoyenneté. Aujourd'hui, nos concitoyens sont électeurs, mais pas citoyens. Ils sont simplement appelés tous les cinq ans à donner un chèque en blanc à la classe politique. Nous voulons une nouvelle répartition des pouvoirs, c'est-à-dire une nouvelle Constitution. Celle-ci doit permettre de rompre le système néo-colonial dans lequel vit le Pérou aujourd'hui. Pour ce faire, il faut renforcer l'activité productive du pays, les industries nationales, les secteurs productifs tels que l'agriculture, l'agro-alimentaire ou la pêche. Pour soutenir le développement économique national, nous devons rénover le modèle exportateur des matières premières sans valeur ajoutée.



**NH :** Nous ne sommes pas d'accord avec Velasco en ce qui concerne les expropriations et le contrôle des moyens de communication. Ce que nous voulons, c'est que le peuple puisse bénéficier des richesses du pays. Pas d'investissements « hironnelles ». Industrialiser le pays avec des investisseurs extérieurs certes, mais qui payent leurs impôts. Pas d'investissements léonins, mais pas non plus de passe-droits pour les entreprises locales. Dans l'esprit de Velasco, nous voulons simplement donner aux gens ce qu'ils n'ont jamais eu et qui leur revient de droit. Notre priorité, c'est le peuple, les travailleurs qui n'ont pas aujourd'hui la possibilité de se développer et que l'État doit aider.

*RF : Ce ne sont pas seulement les entreprises étrangères qui ne payent pas d'impôts, mais aussi bon nombre d'entreprises péruviennes, non ?*

**OH :** Le tissu industriel national a été détruit et les quelques entreprises qui se sont enrichies l'ont fait en s'accrochant aux firmes multinationales. Ce n'est pas ce type d'entrepreneurs que nous voulons aider. Nous n'allons pas soutenir des entrepreneurs nationaux du seul fait qu'ils sont nationaux, alors qu'ils profitent de l'État pour exploiter le peuple.

*RF : Votre nationalisme a aujourd'hui des accents de gauche. Comment vous définissez-vous en la matière ?*

**OH :** Au Pérou, on veut toujours étiqueter les gens et on me demande donc toujours : « êtes-vous de droite ou de gauche ? » À cela je réponds : « moi, je suis d'en bas ». L'épine dorsale de notre position, c'est la lutte contre le modèle néo-libéral. Tous ceux qui veulent se joindre à cette lutte contre le système qui fait que certains globalisent et d'autres sont globalisés peuvent le faire. En Amérique latine, la globalisation capitaliste imposée par la guerre froide est la phase supérieure de l'impérialisme vainqueur de la guerre froide. Cet impérialisme vainqueur en Amérique latine a deux faces : le système démocratique et le modèle économique libéral. Ce modèle a produit de la croissance, mais pas de développement au point de paralyser le système politique. Les systèmes politiques ont été rejetés par les masses qui ont chassé trois présidents équatoriens, deux boliviens, un argentin et un péruvien, Fujimori. Les coups d'État des masses ne proposent cependant pas de nouveaux présidents : le système se réadapte et, dans chaque pays, les pouvoirs de fait reprennent le contrôle traditionnel qu'ils ont eu. Face à cela, il y a des tentatives de recomposition de nouveaux systèmes politiques à travers des leaders comme Chávez, Morales, Kirchner, Tabaré Vázquez ou Bachelet. On parle ici de courants indigénistes, là de courants de gauche ou de socialisme, etc. Au Pérou, nous sommes nationalistes.

*RF : Certains de ces présidents sont de gauche...*

**OH :** Nous avons, à vrai dire, des points communs avec la gauche. Nous parlons d'une nouvelle répartition du pouvoir, d'une renforcement des organisations sociales, d'une nouvelle répartition de la rente et de la richesse ; nous nous confrontons aux pouvoirs économiques de ce pays. Il est impossible que le Pérou avance quand un cinquième de sa population vit avec moins d'un euro par jour, quand les systèmes d'éducation et de santé sont complètement sinistrés et quand les Péruviens sont de moins en moins propriétaires de leur pays, de ses richesses, de ses ressources et de sa souveraineté. À nos côtés, nous avons effectivement des forces de gauche, mais aussi des chefs d'entreprises qui se disaient de droite auparavant, mais qui se sont rapprochés de nos positions. Cette question de la pauvreté et des inégalités sociales, je crois que la gauche ne s'en préoccupe pas : elle n'a pas abordé le sujet, occupée qu'elle était par la lutte des classes et par la cause prolétarienne, alors même que le néo-libéralisme était en train de ruiner le pays. En fait, il y a deux sortes de gauche. D'un côté, il y a une gauche « caviar », raffinée, issue de la classe moyenne : elle profite du système dans la mesure où elle constitue une opposition contrôlée et ne le remet pas vraiment en cause ; ce sont des révolutionnaires de brasserie. De l'autre, il existe une autre gauche, la gauche « hareng saur » – un poisson populaire : c'est une force qui refuse que notre jeunesse quitte le pays pour aller chercher ailleurs du travail, qui refuse ce système qui produit du chômage et de la pauvreté.

*RF : Vous êtes très durs avec la gauche péruvienne. Pourtant, on retrouve dans votre programme un certain nombre de thèmes empruntés au petit parti socialiste de Diez Canseco par exemple.*

**OH :** À mon avis, la gauche est nécessaire en tant que contrepoids dans la vie politique nationale. Hélas, au Pérou et contrairement à ce qui se passe dans de nombreux pays latino-américains, la gauche ne dépasse pas 1 % des voix. Ils parlent beaucoup d'autocritique et affirment qu'ils se seraient trompés en chemin, mais on ne voit pas où ils vont maintenant. Il y a beaucoup de choses qui viennent de la gauche dans mon programme et nous sommes ouverts à tout ce que la gauche a proposé de bien sans le mettre en œuvre. Nous, les Nationalistes, allons le mener à bien dans la pratique. Ici, la confrontation n'est pas entre droite et gauche, mais entre les effets néfastes de la globalisation et ceux qui défendent la nation, notre identité nationale, notre patrimoine, nos droits à être libres et souverains. La gauche ne prend pas au Pérou parce que ses leaders ne sont pas à la hauteur de la conjoncture et des circonstances historiques que vit le pays. Dans certains pays, la gauche se renforce ; ici, non. Le problème, c'est qu'on a assimilé la confrontation droite/gauche avec la guerre froide et que la guerre froide est finie aujourd'hui. La confrontation de deux empires, c'est du passé. La nouvelle confrontation aujourd'hui, en tout cas au Pérou, ce sont les effets pernicieux de la globalisation contre le nationalisme. Le



nationalisme, c'est à la fois la défense de la nation, la récupération de la souveraineté et la défense du destin commun de tous les Péruviens. C'est cela que les leaders de gauche, ici, n'ont pas compris. Personnellement, j'ai laissé la porte ouverte pour qu'ils se joignent à notre projet, un projet que soutiennent entre autres des entrepreneurs nationaux qui ont été ruinés par les entreprises transnationales. Les leaders de gauche sont malheureusement idéologisés et ne comprennent pas bien ce projet.

*RF : Toutefois, il vous faut constituer des alliances pour bâtir une majorité de gouvernement. Comment voyez-vous les choses de ce point de vue ?*

**OH :** Il y a deux étapes. L'une est la campagne au cours de laquelle on mène une guerre sale, où il n'y a pas de débats d'idées et où l'on porte des coups aux candidats adverses. Ainsi, j'ai reçu de faux bulletins de vote où, au lieu de mon visage, il y a celui d'Abimael Guzmán, l'ancien chef du Sentier Lumineux et, à la place d'Alan García, le visage du chef d'un autre mouvement terroriste, tandis que la photo de Lourdes Flores est plus grande que les autres. Pendant la campagne, on a signalé tous les jours ce genre de procédé déloyal. On m'a attaqué de façon absolument répugnante.

**NH :** Toutes ces attaques sont démesurées. C'est comme dans les médias : la presse était massivement contre Ollanta et ne cessait de nous attaquer en inventant souvent des histoires invraisemblables sur notre compte. C'est toutefois revenu comme en boomerang : les gens ne pouvaient pas croire tant de médisances et le soutien à Ollanta a encore augmenté.

**OH :** Après le premier tour du 9 avril, une nouvelle étape va s'ouvrir : sur la base des votes pour le Parlement, nous allons discuter et négocier avec tous. Toutefois, la stabilité politique du pays ne dépendra pas de la composition du Parlement, mais de la relation entre le gouvernement et les organisations sociales. Ceux qui bloquent les routes dans le sud du pays, ce sont les producteurs de coton qui revendiquent un meilleur prix pour leurs récoltes, ce sont les organisations et pas les parlementaires. Ceux qui affrontent les transnationales, ce sont les communautés. Ce sont les gens de la base qui s'opposent au libéralisme, pas les parlementaires.

*RF : Mais ce sont les parlementaires qui votent les lois qui peuvent éventuellement changer les choses aussi...*

**OH :** Certes. C'est pourquoi je dis que la politique, par définition, est l'art du possible. Pour cela, la population doit s'exprimer et demander des comptes aux élus. Nous voulons établir des mécanismes pour que tout élu au suffrage universel ou tout fonctionnaire puisse être immédiatement révoqué lorsque le peuple le décide. Nous allons donner au peuple la possibilité institutionnelle de chasser les autorités qui se comportent mal et empêcher ainsi ceux qui veulent mal se comporter de le faire.

**NH :** Nous sommes dégoûtés par la façon traditionnelle de faire de la politique. La politique ne doit pas être un commerce. Le financement des campagnes électorales est scandaleux et les indemnités des parlementaires beaucoup trop élevées. Notre population est très pauvre et l'on ne peut accepter que les élus soient tant payés.

*RF : Ce n'est pas jouer le peuple contre le Parlement ?*

**OH :** Attendez... Ma relation directe avec le peuple constitue ma force. Le Parlement national n'a plus de légitimité et ne recueille pas plus de 4 % d'approbation nationale. Beaucoup de gens disent : « qu'on ferme le Parlement, nous n'en avons pas besoin ». Tout cela parce que les gens ne voient pas de décence ou d'exemplarité morale émaner du Parlement. On ne légitimera pas de nouveau le Parlement du jour au lendemain dans la mesure où il est convalescent.

*RF : Vous souhaitez donc rendre au Parlement sa crédibilité ?*

**OH :** Oui, comme je souhaite avoir une force parlementaire nationaliste importante. Je ne suis pas contre le Parlement. Je pense que la meilleure façon de renforcer la démocratie, c'est de renforcer les institutions : il n'y a pas de système démocratique qui fonctionne sans institutions et le Parlement est une institution importante. Aujourd'hui, il faudra cependant attendre un certain temps avant que les gens recommencent à croire en leur Parlement et en leurs parlementaires. En attendant, qui va rendre la stabilité politique au pays ? Le gouvernement et la société organisée.

**NH :** Nous voulons une vraie démocratie. Ici, nous vivons une démocratie qui est en fait une dictature des puissants. Face à cela, nous voulons une démocratie participative où le peuple ait vraiment la parole. Et une démocratie de débat. C'est pourquoi nous souhaiterions que plusieurs nouveaux partis puissent se consolider pour qu'il y ait une véritable confrontation d'idées. Qu'il existe des partis qui puissent nous contredire et à la fois nous permettre de mieux développer nos propres propositions. Il doit toujours y avoir toujours des voix dissonantes pour que puisse s'élaborer le meilleur projet pour le pays.

*RF : Cette démocratie participative, comme d'autres éléments de votre projet, font écho au Venezuela de Chávez ou à la Bolivie de Morales ?*

**OH :** Nous ne voulons copier ou suivre aucun modèle et refusons les étiquettes de chavistes, moraliens ou lulistes. Un des problèmes qu'a eu la gauche au Pérou, c'est de vouloir importer des modèles de l'extérieur. Si j'emprunte des habits à un ami, ils ne vont pas bien m'aller et je suis finalement mieux dans les miens. On peut profiter d'autres expériences, mais pas acheter tout le paquet et essayer de l'installer ici.



Il faut améliorer la situation avec ce que nous avons chez nous. Il y a de bonnes choses chez Chávez, notamment l'éradication de l'analphabétisme qui est fondamentale : seule une éducation de qualité peut donner la liberté à un peuple et c'est l'un des objectifs de notre gouvernement. Autre thème important en rapport avec le Venezuela : celui de l'énergie. Le Venezuela est un gros exportateur de pétrole et possède aussi du gaz ; nous autres en avons également, comme la Bolivie en a et comme le Brésil a *Petrobras*. Il faut donc mettre en œuvre un agenda de travail régional. C'est un thème très important avec Chávez dans la mesure où le Pérou doit industrialiser son gaz et créer un pôle pétrochimique : cela peut être un point de départ pour l'industrialisation nationale. En cela, je crois que nous rejoignons Chávez : nous devons construire un modèle alternatif au néo-libéralisme qui est en train de détruire l'économie de la famille, noyau de la société.

*RF : Chávez prône en effet une intégration latino-américaine contre l'impérialisme nord-américain. Comment conciliez-vous, pour votre part, votre engagement nationaliste et cette question de l'intégration régionale ? En particulier, comment articulez-vous votre discours très défensif – voire offensif – à l'égard du Chili et l'exigence d'intégration régionale ?*

**OH :** J'ai beaucoup d'espoirs et d'attentes vis-à-vis du gouvernement de Michelle Bachelet. Bien que Lourdes Flores dise que sa victoire au Chili est le triomphe de la femme, je crois que la politique n'est pas une question de genre. Bien au-delà, Bachelet représente le triomphe des forces progressistes face à la vieille droite traditionnelle. D'après ce que j'ai entendu de ses discours, le gouvernement chilien va donner plus d'importance à l'agenda régional. Jusqu'à présent et comme le disent souvent les Chiliens eux-mêmes, le Chili faisait comme ceux qui vivent dans un quartier populaire, mais fréquentent des gens de quartiers résidentiels – comme s'ils habitaient dans le XI<sup>ème</sup> arrondissement de Paris et n'avaient d'amis que dans le XVI<sup>ème</sup>. Aujourd'hui, le Chili, ce gosse de quartier populaire, a décidé de devenir ami avec ceux de son quartier : ceci est intéressant. Il n'en demeure pas moins que le Pérou a des problèmes non résolus avec le Chili.

**NH :** Par exemple, les ports et aéroports sont des espaces stratégiques et ne peuvent être vendus à l'étranger : Lima pour le ciel et Callao pour la mer sont des tremplins fantastiques pour le Pérou. Dans cette perspective d'échange avec le monde, que nous donne le Chili ? Les concepts clés de notre relation mutuelle doivent être la réciprocité et la souveraineté.

**OH :** Par ailleurs, il y a la question de la délimitation maritime, celle de la discrimination de la communauté péruvienne au Chili et le problème de la transparence des dépenses militaires chiliennes. En effet, le Chili fait des dépenses que je qualifierais de compulsives en matière d'armement : pour quoi faire ? Je considère que

le seuil des dépenses destinées à renouveler du matériel obsolète a été dépassé et que l'on rompt aujourd'hui l'équilibre stratégique dans la région. Pour quoi faire ? La demande est légitime, puisque nous sommes voisins et que, dans le passé, nous avons connu des épisodes belliqueux avec le Chili.

*RF : Cet armement chilien peut aussi empêcher la présence de troupes nord-américaines sur le sol latino-américain, non ?*

**OH :** Je ne sais pas, c'est ce que les Chiliens disent ! Je suis très clair sur ce point : un gouvernement nationaliste ne va pas autoriser la présence de forces étrangères dans son pays. Les seules forces militaires qu'il doit y avoir au Pérou sont les forces armées péruviennes. Cela dit, nous avons aussi d'autres problèmes avec le Chili : par exemple les ventes d'armes à l'Équateur entre 1995 et 1998.

*RF : Cette question est toutefois clarifiée aujourd'hui...*

**OH :** Non, ce n'est toujours pas clair selon moi. En particulier, la question de savoir si les deux garants de l'embargo, le Brésil et les États-Unis, étaient vraiment ignorants de la chose. Il est possible que le Chili – et l'Argentine aussi d'ailleurs – aient fourni des armes sans que les garants le sachent.

*RF : Avec le gouvernement Bachelet, ne vous semble-t-il pas qu'on pourrait en finir avec cette vision belliciste des choses, somme toute assez archaïque ?*

**OH :** Certes. Personnellement, je veux également regarder vers l'avenir et je crois que, si la France et l'Allemagne ont pu réunir des militaires dans une même force européenne, le Pérou et le Chili peuvent également le faire. Si l'on ne peut concevoir un avenir sans passé, cela ne signifie pas que nous allons travailler sur la base d'hier. Nous devons travailler avec le Chili à une politique réelle d'intégration : c'est ma volonté, c'est le message que je voudrais passer à M<sup>me</sup> Bachelet. Nous ne souhaitons pas polariser la relation bilatérale, mais au contraire la consolider et la renforcer.

**NH :** Nous avons félicité Michèle Bachelet et nous espérons que le Chili se tournera davantage vers l'Amérique latine et moins vers les États-Unis sous sa présidence. Nous croyons que l'union avec le Chili est importante et que le peuple chilien la souhaite : aucun pays ne peut survivre seul en Amérique latine. D'où la nécessité de consolider une « latino-américanité » au lieu de désunir l'Amérique latine avec le TLC par exemple<sup>1</sup>. C'est pourquoi, dans l'agenda international de notre campagne, nous avons donné la priorité à la Bolivie, au Venezuela, au Brésil et à l'Argentine et non aux États-Unis. Nous voulons constituer un bloc latino-américain anti-libéral.

<sup>1</sup> *Tratado de Libre Comercio* (Traité de Libre-Échange) entre les États-Unis et les pays latino-américains.





*RF : L'anti-libéralisme économique et la démocratie sont aujourd'hui des thèmes récurrents de vos discours. Lorsque je vous ai connus à Paris, vos analyses avaient cependant une tonalité beaucoup plus autoritaire – nationaliste de droite pourrait-on dire –, même si vous récusez cette distinction droite/gauche. Bien que vous affirmiez n'être ni de droite ni de gauche, finalement, les termes sont assez similaires à ceux employés par la gauche.*

**NH :** Nous ne sommes pas dans cette polarisation droite/gauche, qui appartient au passé. Nous sommes d'en bas. Nous sommes entrés en politique sous la dictature de Fujimori. Personnellement, j'ai participé aux luttes étudiantes et aux manifestations contre le pouvoir corrompu ; Ollanta a mené un combat contre sa hiérarchie à l'intérieur des forces armées.

**OH :** À l'intérieur des forces armées, il y a clairement deux catégories : l'oligarchie qui monopolise les grades élevés et les gens d'origine populaire qui ne peuvent dépasser le grade de colonel. Les hauts gradés défendaient et soutenaient le régime de Fujimori. C'est pourquoi nous avons contribué en 2000, en soutenant le peuple péruvien, à chasser Fujimori du pouvoir. Par la suite, le haut commandement a réussi à m'éloigner du pays puis à m'écarter des forces armées. J'ai cependant tiré parti de mes séjours en France et en Corée comme attaché militaire, puis de ma mise à la retraite anticipée, en entrant résolument en politique.

*RF : Vous avez commencé par vous positionner sur une ligne nationaliste radicale, militariste. Les interventions de membres de votre famille confirment et renforcent aujourd'hui cet aspect de votre engagement. Quand bien même vous tentez aujourd'hui de vous dissocier des propos excessifs tenus par des membres de la famille Humala, vous êtes marqués par eux. Peut-être cela vous permet aussi de jouer sur plusieurs registres ?*

**OH :** Mes parents et mes frères Antauro et Ulysse ont un autre projet, un projet que je ne partage pas. Je suis notamment en désaccord avec la dimension raciste de leur projet : je ne pense pas que l'on puisse bâtir un projet sur la couleur de la peau ; ce qui importe au Pérou, c'est bien plutôt le facteur culturel. Par ailleurs, je ne suis pas d'accord avec le caractère insurrectionnel que mon frère a donné à son combat politique : au XXI<sup>e</sup> siècle, il est impossible de mener de telles actions politiques violentes et de rompre brutalement avec le système. Nous devons au contraire entrer dans le système démocratique pour le fortifier et mettre en œuvre tous les changements structurels dont le pays a besoin. En outre, le terme de nationalisme est délicat, surtout vu d'Europe où l'on y est très sensible puisque l'on a vécu les exacerbations nationalistes dans le passé. À titre personnel, je m'identifie au nationalisme de Charles de Gaulle quand il décida de défendre la France libre face au gouvernement de Vichy : c'est cette cause nationaliste que je revendique, cette bannière qui défend l'intégrité et la souveraineté d'une nation. Au Pérou, nous vivons une guerre économique menée par le modèle néo-libéral qui nous convertit en pays néo-colonial : je m'insurge contre cela pour défendre la liberté et la souveraineté de mon pays. Le nationalisme existe

en France et aux États-Unis : ce n'est pas une folie que de défendre ses intérêts nationaux. Le peuple français aussi est nationaliste et défend ses entreprises ; en Corée, c'est même encore bien plus fort.

**NH :** Au début, ceux qui ont rejoint le mouvement nationalisme étaient des gens durs – voire violents – et il y avait une confusion entre Ollanta et son frère. Au fur et à mesure, les gens se sont toutefois rendus compte que nous avons opté pour la démocratie et que nous en suivons les règles. Finalement, les partisans de la violence constituent une toute petite minorité qui suit Ulysse.

*RF :* Toutefois, on dit qu'Isaac Humala et sa femme ont élevé Ollanta et ses frères pour prendre le pouvoir. On peut même se demander si l'attribution de vos prénoms ne vous a pas un peu prédisposés puisque le second prénom d'Ollanta est Moïse. Doit-on voir là une mission messianique que vous vous seriez assignée ?

**OH :** Je n'ai jamais pensé à cela. Mon autre prénom est plus signifiant : Ollanta est un rebelle, général et commandant en chef des armées de l'Inca Pachacuti qui remet en question l'organisation de la société en castes. Il était tombé amoureux de la fille de l'Inca, qui ne pouvait la lui donner parce qu'ils appartenaient à des castes différentes. Ollanta s'est rebellé donc contre cet état des choses. Pour répondre également à propos de Moïse qui ouvre les eaux et conduit son peuple à la terre promise, je ne prétends évidemment pas lui arriver à la cheville.

*RF :* Pour terminer, est-ce que votre passage en France tend à ajouter quelque chose à cet héritage personnel et à votre formation initiale ?

**OH :** Je suis reconnaissant de la possibilité qui m'a été donnée d'aller vivre à l'étranger et de connaître réellement un autre pays, une autre société. Le modèle français en général et le socialisme français en particulier ont beaucoup influencé les hommes politiques péruviens, comme Velasco Alvarado qui fut également attaché militaire à Paris. C'est peut-être la raison pour laquelle il a choisi de prendre le pouvoir et de mener un gouvernement de gauche à contre-courant de ce que connaissait de l'Amérique latine de l'époque, qui mettait en œuvre le Plan Condor auquel Velasco n'a bien sûr pas pris part. Oui, je suis persuadé que notre passage en France a conforté notre engagement social, démocratique et surtout nationaliste en faveur de notre pays.

# **DOSSIER**

**Les dynamiques  
de l'intégration  
dans les Andes**



## L'intégration andine et ses présupposés : la région andine existe-t-elle ?

**L**a Cordillère des Andes<sup>1</sup> est une montagne, proposition qui a tout l'air d'une évidence, et pourtant ! L'affirmation de sa forme longitudinale (les géographes disent « méridienne ») évite le plus souvent de poser la question de son unité ou de celle du massif montagneux qui lui est associé. De la Caraïbe à la Terre de Feu, 8 000 km de long pour une largeur moyenne réduite (souvent inférieure à 300 km, 500 km au maximum à la latitude de l'*altiplano* bolivien), une altitude moyenne élevée, de nombreux sommets dépassant 6 000 mètres et un point culminant, l'Aconcagua, à près de 7 000 mètres d'altitude... La mention de telles proportions suffit le plus souvent à évacuer le débat sur leurs significations et sur ce qu'elles représentent : cette montagne ou ces montagnes sont-elles reconnues comme telles par les populations qui y vivent ? Cette unité d'ensemble est-elle perçue ? Quelles sont les échelles de référence du cadre de vie des populations et de l'aménagement du territoire ? Pour autant, les paysages andins ne sont pas homogènes et quelques nuances sont généralement apportées au tableau, opposant deux sous-ensembles. D'une part, les Andes sèches ou rousses, caractérisées par leur orientation méridienne et par une trilogie topographique côte/montagne et plateaux/rebord amazonien et forêt : c'est le centre de la Cordillère (on oublie généralement dans ces tableaux rapides son extrémité australe, les 2 000 km les plus méridionaux,

\* Université Joseph Fourier – Grenoble I / Institut de Géographie Alpine.

1. Un mot qui serait issu du quechua *andi*, signifiant « haute crête ».

humides et froids). D'autre part, les Andes humides ou vertes, chaînons montagneux à l'intrication complexe qui apparaissent dès lors que l'orientation de la chaîne s'infléchit vers l'est, au nord du Pérou.

La littérature scientifique, pourtant, oublie volontiers cette différenciation grâce à l'usage presque tautologique d'un qualificatif substantivé : *lo andino*, « ce qui est andin ». L'univers des cordillères se caractérise par le plateau central (altiplano) qui se trouve en leur cœur et sur lequel se sont développées certaines des civilisations les plus brillantes de cette partie du monde. Toutefois, un paysan pasteur de la *puna* sèche transporté dans les *paramos* des Andes colombiennes s'émerveillera de la richesse présumée de son homologue, liée à l'abondance de la ressource hydrique qui rend son quotidien à lui si complexe, et aura du mal à accepter que tous deux puissent être considérés comme andins de la même façon. Certains pays revendiquent leur andinité alors que d'autres l'oublient volontiers, comme l'a si bien montré O. Dollfus à propos de la Colombie et du Pérou [1989]. Certains sont traditionnellement perçus comme andins alors que d'autres, comme le Chili, voient cette caractérisation constamment discutée. L'Argentine est le plus souvent exclue de l'andinité alors que le point culminant de la chaîne se trouve sur son territoire et que le pays s'adosse à la montagne sur plusieurs milliers de kilomètres. En fait, les représentations externes de cet espace sont le plus souvent construites sur l'acceptation d'une unité de relief et de son potentiel structurant, évacuant la discussion autour du référent andin – qu'il s'applique à un mouvement d'intégration régionale contemporain ou à l'existence de civilisations anciennes.

Appliquée au champ politique, cette problématique fait apparaître une réalité tout aussi ambivalente. Les Andes ont été le berceau de civilisations précolombiennes donnant naissance à des structures politiques étatiques et impériales qui ont pu épouser certains contours de la chaîne. Pour autant, aucune fédération ne s'est étendue de la Caraïbe à la Terre de Feu ; ni la colonisation espagnole ni les États indépendants n'ont intégré la caractérisation andine comme fondement de la partition de l'espace continental.

Dans le dernier quart du <sup>xx</sup> siècle qui a consacré les processus d'intégration régionale, une partie de l'Amérique latine a construit une stratégie de regroupement affichant cette appartenance andine. Les difficultés actuelles de la Communauté andine des Nations (CAN) et les pronostics sur sa dissolution prochaine invitent à s'interroger sur l'efficacité du référent andin dans cette construction territoriale. Si les avatars récents de la CAN laissent douter de la portée géopolitique d'une construction territoriale fondée sur la « région » andine, la multiplication de processus de regroupement alternatifs, mobilisant d'autres échelles d'action et des formes d'intervention réticulaires, montre que le référent andin s'est modifié, mais n'a rien perdu de son pouvoir sémantique. À l'heure du renouveau indigéniste, l'émergence d'une conscience identitaire andine partagée oblige à reformuler le rapport des États à leurs périphéries montagnardes.

## DOSSIER

L'INTÉGRATION ANDINE ET SES PRÉSUPPOSÉS :  
LA RÉGION ANDINE EXISTE-T-ELLE ?



CARTE N° 1 : LA VISION ANDINE  
DE LA DERNIÈRE GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE



Sources : Bataillon, Deler, Théry [1991, p. 232]

Chili et Argentine sont exclus ; Guyana et Surinam bizarrement surajoutés. La taille des unités administratives croissantes à mesure que l'on s'éloigne du littoral pacifique et la vision en points donnent l'impression d'une montagne vide, alors que cette zone de faible densité correspondrait plutôt au piémont amazonien.

## Des constructions historiques régionales

Le continent latino-américain est le moins densément peuplé de tous et l'occupation de l'espace s'y caractérise aujourd'hui par une forte littoralisation des hommes. Les Andes en constituent néanmoins le cœur démographique historique : elles représentaient la partie pleine du monde précolombien, soient 12 à 15 millions d'habitants au début XVI<sup>e</sup> siècle. Si l'existence de grands groupes ethno-culturels macro-régionaux est à la base d'une représentation *a posteriori* de l'unité culturelle de l'ensemble topographique, une analyse anthro-historique révèle une réalité tout autre. Il semble en effet que la figure de l'archipel – donc celle d'îles reliées, qui ne fonctionnent pas nécessairement en isolats – soit la mieux à même de rendre compte de la réalité territoriale de cette partie du monde. Suite aux premiers travaux de K. Troll [1931], c'est J. Murra [1975, 1985 et 1992] qui a formalisé l'existence de complémentarités entre les étages écologiques andins pour les communautés montagnardes andines qui développèrent très tôt des modes d'habiter leur permettant de diversifier leur accès aux ressources [Dollfus, 1981, 1991]. Cette forme d'archipel vertical est attestée à deux échelles au moins, micro et méso : plus connue au niveau régional (le centre d'une communauté est établi par cette dernière aux étages agricoles élevés, mais proches des crêtes, de façon à permettre tant l'accès aux terres pastorales ou minières supérieures et la traversée de la chaîne qu'à celles du piémont en contrebas, chaque groupe étant ainsi capable de s'approvisionner en produits de la forêt, de la montagne et de la côte), elle existe aussi au niveau local (ce système d'utilisation des ressources de la pente est mis en oeuvre pour une diversification des cultures). Cette figure d'occupation de l'espace peut avec intérêt être lue de façon horizontale, complétant le caractère structurel de l'archipel andin : des échanges méridiens traditionnels sont attestés, car les circulations Nord/Sud sont aisées dans les Andes centrales du fait de la présence des hauts plateaux altiplaniques, comme en témoignent les traces visibles aujourd'hui encore des « chemins de l'inca » – système de routes de poste étendu sur près de 1 000 km de longitude.

Il n'en demeure pas moins que, lorsque Cortès se présenta aux abords du Cuzco, l'empereur Atahualpa n'avait pas entendu parler de la chute des Aztèques à Mexico. Les cinq « grands » groupes ethno-culturels identifiés tout au long de la Cordillère n'ont jamais constitué un univers territorialement intégré, malgré l'existence de nombreux circuits d'échanges attestée dans l'histoire ancienne de l'occupation de ces montagnes et celle de systèmes politiques conquérants [Deler, 1981]. Jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle n'ont existé que des fédérations régionales. Différents mouvements de structuration impériale pan-andine ont vu le jour ensuite, se traduisant par l'émergence de structures politiques étatiques de type centralisé. Les plus célèbres se sont développées autour du lac Titicaca et de l'*altiplano* : les pré-curseurs Tiwanaku (VIII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) et Huari (IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles), ainsi que leur rival malheureux l'empire Chimu (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles), suivis par l'empire Inca (fondé à la





fin du XII<sup>e</sup> siècle, puis connaissant une phase d'expansion de 1438 à 1532) qui représenta certainement l'ensemble le plus intégré. Ce dernier fut sans doute celui qui s'appropriait le mieux l'espace andin, asseyant son autorité du sud de la Colombie actuelle au centre du Chili contemporain (soit un territoire long de 4 000 km et couvrant une superficie de plus de 3 millions de km<sup>2</sup>), procédant à la vassalisation des populations de la Cordillère par la guerre comme par la négociation : « l'Empire, la chefferie et l'ayllu entraient dans un rapport d'homologie ; ils se reproduisaient en s'englobant. » [Favre, 1972] Il rencontra cependant une forte résistance dans les Andes d'Équateur, que certains ont attribuée à l'existence locale d'alliances confédératives de type défensif. À l'autre extrémité de la chaîne, dans l'actuelle Colombie, un appareil étatique en formation était également attesté dans l'aire culturelle Chibcha.

## Frontières et conflictualité contemporaine

L'imposition de frontières dans les Andes procède donc d'une imposition du modèle occidental d'occupation de l'espace : appropriation fondée sur la sédentarisation des populations, accompagnée par la représentation d'une limite entre son territoire et celui d'autrui, appelée frontière à l'échelle nationale. Le maillage de l'espace andin par les puissances coloniales constitua cependant un processus assez long. Pour les Espagnols, la Cordillère constitua l'axe de pénétration occidentale du Nouveau Monde (disponibilité de ressources en eau alors que la côte était désertique), prenant en étau une vaste zone d'espaces non découverts de ses pieds au littoral atlantique. L'organisation de l'espace colonial en rend compte : au XVI<sup>e</sup> siècle, l'empire fut divisé en deux vice-royautés qui s'articulaient autour de l'actuelle Colombie. De façon surprenante en effet, l'isthme ne fut pas considéré comme une frontière et la zone qui forme l'actuel Venezuela dépendait de la vice-royauté du Mexique. La zone andine amputée de ses indentations septentrionales – extrémité orientale des actuelles cordillères de Colombie et du Venezuela – fut constituée en vice-royauté du Pérou, elle-même divisée en audiences (Bogotá, Quito, Lima, Cuzco, Charcas, Chile et Buenos Aires). L'armature de cet espace fut assurée, comme dans le reste de l'empire espagnol, par un semis urbain régulier. Celui-ci permit le développement de quelques centres urbains intra-cordillérains, comme Potosi qui comptait 160 000 habitants en 1650 et constituait l'une des villes les plus importantes – sinon la plus grande – du monde moderne malgré ses 4 000 mètres d'altitude). Peu d'entre eux, cependant, jouèrent le rôle de capitales<sup>2</sup> : Lima, centre de la vice-royauté, fut fondée sur le littoral pour remplir un rôle d'interface avec la métropole. Pour le colonisateur, les montagnes andines furent d'autant moins considérées comme une barrière qu'elles avaient constitué le cœur de l'espace précolombien : les Andes ne séparèrent

2. À l'exception de Quito. Même Sucre, l'ancienne capitale bolivienne, n'est pas située dans les hautes Andes.

qu'à partir de 1776, date de la création d'une nouvelle vice-royauté, celle de la Plata, qui couronna le basculement atlantique du continent.

Lors des indépendances au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le découpage étatique prit appui sur la chaîne en tant qu'espace vide<sup>3</sup>, consacrant ainsi le statut de périphérie de la zone andine<sup>4</sup>. Si les frontières andines restent aujourd'hui encore relativement peu conflictuelles, il semble que cela soit dû à cette marginalisation de la montagne et aux faibles densités de l'époque – le XVIII<sup>e</sup> siècle représentant le creux démographique maximum suite aux pertes liées à la conquête. À l'échelle du continent latino-américain, plus de 85 % des frontières ont été tracées dans des zones de très faible densité (un ou deux habitants au kilomètre carré : 20 millions d'habitants sur 22 millions de km<sup>2</sup>), les trois quarts prenant appui sur des supports naturels – fleuves surtout et lignes de crête [Foucher, 1991]. Les rivières ont cependant constitué les grands axes de pénétration du continent (Uruguay, Rio Grande). Cette prédisposition à vouloir asseoir l'ordre politique sur l'ordre naturel était loin de garantir des processus de démarcation simple : de nombreux problèmes de talwegs émergèrent, on peina à situer les lignes de crête (par exemple entre les bassins fluviaux de l'Amazonie/Orénoque), mais paradoxalement dans les Andes, seuls les conflits entre Argentine et Chili dans l'extrémité australe de la chaîne témoignent encore de cette préoccupation stratégique. De fait, les États dits andins se sont peu fait la guerre entre eux. Le cas échéant, les conflits survinrent pour des motifs extra-cordillérans (ainsi entre le Pérou et l'Équateur pour la frontière amazonienne de ces deux pays)<sup>5</sup>, à l'exception peut-être de celui qui opposa le Chili et l'Argentine autour de la Patagonie. Si la guerre du Pacifique (1879-1883/4) semble faire exception, on peut toutefois la lire comme un conflit pour l'accès au littoral qui eut des répercussions andines. À sa suite, la Bolivie, privée d'accès au Pacifique, trouva son andinité accrue. Lors des tensions militaires ayant accompagné le centenaire du conflit, le gouvernement de Pinochet mina la frontière entre Chili et Bolivie, étanchéifiant radicalement cette zone traditionnellement très perméable aux mobilités de toutes sortes.

Les Andes sont en effet restées un espace de mobilité circulaire après la fixation de leurs frontières [Amilhat Szary, 2007]. Les échanges ayant accompagné l'expansion des mines de nitrates dans l'Atacama sont parmi les plus étudiés

3. Sur l'effacement des Andes en Argentine, cf. Benedetti et Argañaraz [2003].

4. Une carte des divisions administratives de l'Amérique latine montre bien l'élargissement des mailles au niveau de la Cordillère, témoin d'une densité moindre mais aussi d'un relâchement du contrôle administratif dans les circonscriptions de montagne [Perrier Bruslé, 2005].

5. Après la guerre de 1941-1942, un traité (Protocole de Río) avait été signé pour les départager autour d'une ligne de crête. Des foyers de colonisation le long de ce tracé avaient été multipliés par les deux parties, avec enrôlement forcé de jeunes hommes indigènes de la zone, mais la démarcation restait inachevée sur 78 km. La découverte de la source de la rivière Cenepa dans cette zone de la cordillère du Condor a relancé les débats sur le tracé « naturel » de la ligne et conduit à la réouverture des hostilités en 1995-1996. Un accord définitif a été signé à Brasilia en 1998 et le bornage effectué en 1999.



[Conti et Lagos, 2002 ; Langer et Conti, 1991 ; Gonzalez Miranda, 2003 et 2006 ; González Pizarro, 2000], travailleurs migrants boliviens et bétail argentin ayant largement contribué à l'essor des mines chiliennes exploitées par des capitaux britanniques. De nombreux documents attestent de l'attitude pragmatique des gouvernements de la région au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, laissant faire ces mouvements d'hommes et de capitaux pour le développement régional. Cette porosité des frontières andines explique généralement leur faible conflictualité, à une exception remarquable près : la frontière sur laquelle la situation est aujourd'hui la plus tendue est celle qui sépare Colombie et Venezuela. Il s'agit d'une zone pauvre, où les habitants ont peu d'alternatives économiques aux activités illégales et qui fonctionne comme un lieu de transformation de la coca, mais aussi comme un espace de transit de la cocaïne, de l'héroïne, d'armes, de munitions, etc. Pour ces raisons, les États-Unis y voient un lieu essentiel pour asseoir leur influence en Amérique latine, leur permettant de lier lutte anti-drogue (volonté de voir les pays frontaliers de la Colombie s'engager dans le Plan Colombie) et combat anti-Chávez (le président vénézuélien tentant d'orchestrer l'opposition à l'intégration continentale libérale promue par les États-Unis). On trouve ainsi une base militaire états-unienne installée sur les terres de la compagnie Occidental Petroleum à Saravena (département colombien d'Arauca, frontalier du département vénézuélien d'Apure), où sont stationnés 400 soldats des forces spéciales et des mercenaires employés par des compagnies privées. Les populations locales se trouvent prises en otages entre les forces de la guérilla, accusées de traverser la frontière pour trouver appui côté vénézuélien, et celles des paramilitaires qui ont installé leur capitale dans la ville de Cúcuta. La riposte vénézuélienne a consisté à faire de la frontière une zone prioritaire de développement : démonstration idéologique ! Des perspectives de développement pacifique existent toutefois dans cette zone : le projet d'un oléoduc reliant le Venezuela à la côte Pacifique et celui de la liaison routière de la Colombie et du Venezuela dans le cadre Plan Pueblo-Panama.

À l'heure actuelle, du fait de leur entrée dans la transition démographique, les Andes sont plus peuplées qu'elles ne l'ont jamais été dans toute leur histoire. Elles restent marginalisées par les États qui les administrent, même quand ceux-ci revendiquent leur andinité. Celle-ci est plus généralement mobilisée en politique extérieure que pour le développement territorial interne, comme en témoigne l'évolution du Pacte andin, pénultième version du partage andin comme le révèle son actualité récente.

### **Le Pacte andin : échec économique et fugace succès géopolitique ?**

Le Pacte andin peut être lu *a posteriori* comme un projet très daté : marqué par le paradigme du développement de rattrapage certes, mais aussi par une définition

très traditionnelle du découpage régional. Face aux lenteurs de la mise en place de la structure continentale que représentait l'*Asociación latinoamericana de Libre Comercio* (ALALC), devenue *Asociación latinoamericana de integración* (ALADI) en 1980, les pays latino-américains se regroupèrent en grands sous-ensembles selon une lecture classique de l'espace considéré : plaines atlantiques d'une part, hauteurs andines en contrepoint, isthme centre-américain et aire caraïbe opposés dans une logique comparable. Si l'on se penche sur le périmètre initial du groupe andin qui signe ce pacte économique de 1969<sup>6</sup>, on y voit poindre une définition très simple – longiligne – des Andes : font alors partie du projet andin les pays qui s'égrènent du nord au sud de la Cordillère, de la Colombie au Chili, le Venezuela n'intégrant l'ensemble qu'en 1973.

L'une des principales difficultés de fonctionnement du groupe réside dans la nature sectorielle du projet d'origine : lié au modèle dominant de l'époque, le Pacte andin est conçu pour favoriser la mise en place d'une industrialisation de substitution. Le regroupement doit permettre d'élargir les marchés de destination des productions régionales, ce qui implique une spécialisation productive en rupture avec l'histoire économique des pays concernés. Paradoxalement, les poids lourds de ce lancement, le Chili et la Colombie, pays les plus anciennement industrialisés du groupe, sont situés aux deux extrémités de la chaîne, ce qui rend difficile toute dynamique de diffusion – tant en termes commerciaux que d'innovation [Labbé, 1980]. Dès 1976, le départ du Chili pour des motifs politiques (désaccord de la dictature vis-à-vis du projet démocratique du groupe régional) grève lourdement les perspectives initiales de développement.

L'importance de ce projet industriel<sup>7</sup> a occulté les problèmes agricoles au sein du Pacte andin, ce qui revint en partie à nier la dimension montagnarde des économies des pays concernés. Cela permit également d'évacuer l'un des principaux problèmes communs à l'ensemble des pays concernés : le boom de l'économie de la drogue à partir des années 1980 (production, trafic, commercialisation). Le fait que le siège de l'organisation soit situé à Lima doit être interprété dans ce sens : il s'agissait bien d'un regroupement fondé sur une stratégie de développement peu territorialisé. Les deux premières décennies ont certainement pâti de cette incapacité à intégrer l'« andinité » dans le projet commun.

À l'aube des années 1990 et au moment de l'émergence du Mercosur, le Pacte fut révisé (1971) puis transformé en Communauté andine des Nations (1996). Le projet en était à la fois plus ambitieux (se doter d'une cour de justice, d'un Parlement, etc.) et plus pragmatique (favoriser les échanges commerciaux de toute nature). Une zone de libre-échange avait ainsi instaurée dès 1993 entre Bolivie,

6. Après une déclaration d'intention des pays andins de 1966, ces derniers signèrent en 1968 la Déclaration de Bogotá, projet de regroupement économique qui déboucha sur l'entrée en vigueur du Pacte Andin en 1969 (Déclaration de Carthagène).

7. Il ne fut pas sans donner de résultat : les produits industrialisés représentent en 2000 86 % des échanges commerciaux au sein de la zone, contre en 48 % en 1970.



Colombie, Équateur et Venezuela<sup>8</sup>, au prix d'un quasi nouveau départ. L'année précédente, le Pérou avait été suspendu de ses obligations vis-à-vis du programme de libéralisation du groupe ; ce dernier a toutefois pu être réintégré à la zone de libre-échange en 1998.

Au-delà de la formation d'un marché régional élargi, la CAN devait fournir à ses membres regroupés les moyens d'une insertion plus favorable dans l'échiquier mondial que s'ils avaient dû affronter seuls le nouvel ordre global. En avril 1998, un accord-cadre pour la création d'une zone de libre-échange entre la Communauté andine et le Mercosur put ainsi être signé, entrant en vigueur en 2000. La discussion en cours avec l'Union européenne (UE) s'inscrit dans cette dynamique, l'UE tentant de privilégier les négociations bloc à bloc. À l'échelle des Amériques, les pays andins ont pu participer d'un bloc aux négociations pour la Zone de Libre Échange des Amériques (ZLEA), par l'intermédiaire d'un porte-parole commun et, à ce titre, obtinrent en 1998 la présidence de neuf groupes de négociations. L'union leur a également permis d'être un partenaire essentiel de l'alternative latine à la ZLEA, la Communauté sud-américaine des Nations (CSA) créée en décembre 2004 à Cuzco et composée de 12 pays – les quatre membres de la CAN, les cinq membres pleins du Mercosur, et les trois pays qui n'appartenaient en propre ni à l'un ni à l'autre : Chili, Guyana et Surinam.

Cette dynamique de groupe a été fragilisée par l'individualisation de pratiques de « régionalisme ouvert » dans la région [Bergsten, 1997 ; Wei et Frankel, 1998 ; Kuwaynama, 1999 ; Philips, 2003 ; Gudynas, 2005]. Il s'agit d'une forme d'intégration qui tente de ne pas fermer la région au commerce extérieur, l'association ne devant pas aboutir à l'isolement vis-à-vis du reste du monde dans un souci d'accélération de la libéralisation du commerce. Défini comme une stratégie multidimensionnelle (fondée tant sur les contacts commerciaux régionaux, continentaux que globaux), promu par l'*Asia-Pacific Economic Cooperation* (APEC) dans son texte fondateur puis soutenu par le Fonds Monétaire International (FMI) et les autres grandes institutions financières globales, il fut mis en application par le Chili dans les années 1990 au travers d'une politique extérieure particulièrement pragmatique<sup>9</sup>. Par le biais des accords signés pour des raisons *a priori* commerciales par l'ensemble de ses membres avec les pays environnants comme avec des partenaires puissants et plus lointains (création du Groupe des Trois avec le Mexique), la politique extérieure des pays de la CAN dépasse très largement, paradoxalement, le cadre de l'union qu'elle représente. Ainsi, malgré les avancées de l'intégration du marché qu'elle représente, la CAN traverse de grandes difficultés. Celles-ci sem-

8. En 1994, la décision d'instaurer un droit de douane commun – 13,6 % en moyenne – fut adoptée et entra en application en 1995

9. Membre de l'APEC, membre associé du Mercosur, ayant signé des accords de libre-échange bilatéraux avec le Canada, le Mexique, l'Amérique Centrale, la République de Corée, la CAN, l'UE, les Etats-Unis ainsi que de nombreux accords moins contraignants (*Acuerdos de Complementación Económica*) avec la Bolivie, la Colombie, Cuba, l'Équateur, le Mercosur, le Pérou et le Venezuela.

blent moins liées à la lenteur de l'approfondissement du processus d'intégration (le Mercosur de son côté peine de la même façon à s'institutionnaliser) qu'aux alliances régionales rivales qui tiraillent l'équilibre andin. L'ensemble des partenariats contractés par ses membres n'apparaît pas comme un péril en soi, si ce n'est par ce qu'il révèle du poids croissant des États-Unis dans la zone. Ainsi les échecs récents semblent-ils de toute autre nature que ceux qui les ont précédés.

### **Les accords bilatéraux avec les États-Unis : le diktat d'une *realpolitik* commerciale**

La permanence d'un lien commercial très fort avec les États-Unis différencie la CAN de ses voisins latino-américains, qui ont su moduler cette dépendance depuis une dizaine d'années (cf. tableaux n° 1 et n° 2). Ni l'augmentation des échanges commerciaux au sein de la zone andine ni l'existence d'un accord signé avec la Communauté économique européenne (CEE) en 1983 ou la négociation en cours d'un accord-cadre avec l'UE<sup>10</sup> ne remettent en question<sup>11</sup> la suprématie commerciale nord-américaine. Les États-Unis demeurent le principal partenaire de la zone, alors que les pays de la CAN semblent pourtant, dans l'ensemble, beaucoup moins dépendants des débouchés états-uniens pour leurs exportations que certains poids lourds continentaux comme le Mexique ou le Chili. Ce qui est au cœur de la négociation n'est donc pas seulement de nature commerciale.

La présence nord-américaine dans la zone andine est une donnée géopolitique relativement ancienne, moins liée aux enjeux de la guerre froide qu'au développement des cultures de la drogue dans les années 1980, qui a justifié une présence militaire croissante – qu'il s'agisse de militaires états-uniens ou de mercenaires payés par les États-Unis – et un armement continu de la région. Elle s'est encore accrue dans les années 1990 quand Washington a développé une politique commerciale en termes géostratégiques : « *trade not aid* », slogan de G. Bush marquant l'entrée grandiloquente des États-Unis dans les politiques économiques continentales dont ils avaient été jusqu'alors remarquablement absents [Amilhat Szary, 2005].

Il revient à Bush père d'avoir identifié le sous-ensemble régional dans sa stratégie sud-américaine en lançant une « initiative andine » au début des années 1990 en vue de l'éradication de la coca. Parallèlement à l'effort militaire, il s'agissait alors

10. Les échanges commerciaux de la CAN avec l'UE sont faibles (12 milliards d'euros) et déséquilibrés. Si l'UE est le deuxième client et fournisseur des pays andins après les États-Unis, ces échanges ne représentent que 0,8 % du commerce extérieur de l'UE. Les exportations andines sont composées de produits primaires à 90 %, les exportations communautaires de produits manufacturés à 85 %. Les pays andins bénéficient auprès de l'UE d'avantages commerciaux favorables, dans un état d'esprit comparable aux négociations avec les États-Unis : un système de préférences généralisées (SPG) a été mis en place depuis décembre 1990 (1995 pour le Venezuela), accordant le libre accès à l'ensemble des produits industriels et de la pêche (à l'exception de la crevette), ainsi qu'à un certain nombre de produits agricoles.

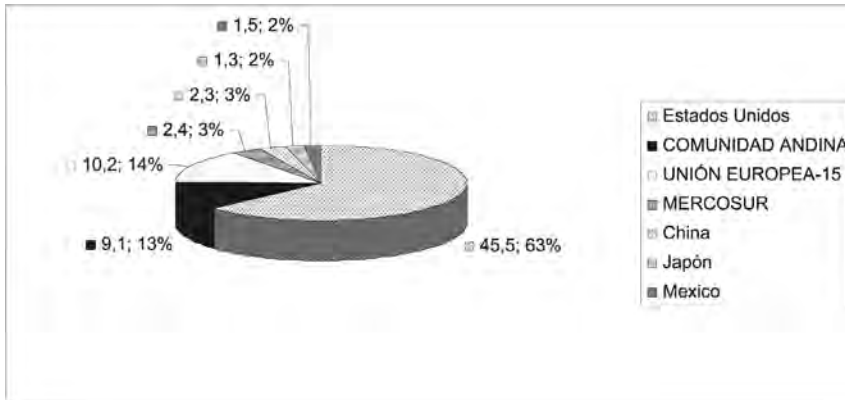
11. Les exportations intracommunautaires des cinq pays de la CAN s'élevaient à 8,9 milliards de dollars en 2005 (soit une augmentation de 21 % par rapport à 2004).

## DOSSIER

L'INTÉGRATION ANDINE ET SES PRÉSUPPOSÉS :  
LA RÉGION ANDINE EXISTE-T-ELLE ?

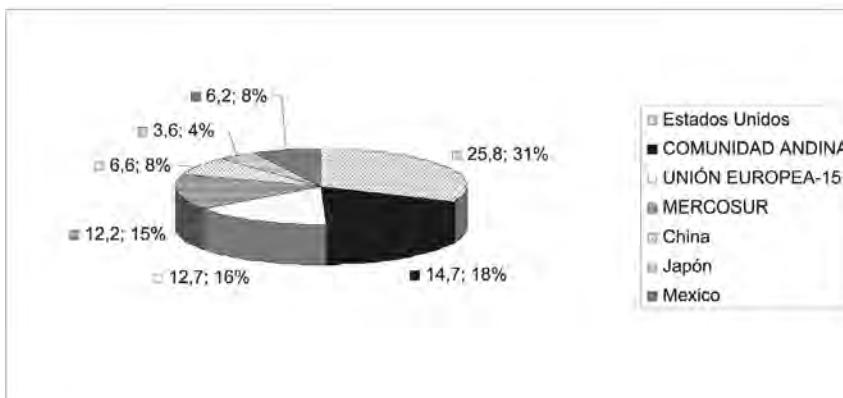


TABLEAU N° 1 : EXPORTATIONS DE LA CAN EN 2005



Sources : statistiques de la CAN en ligne.

TABLEAU N° 2 : IMPORTATIONS DE LA CAN EN 2005



Sources : statistiques de la CAN en ligne.

d'un accord unilatéral de préférence commerciale et non de libre-échange, l'*Andean Trade Preferential Act* (ATPA), signé en 1990 et devant durer 10 ans (jusqu'en décembre 2001). Il fut renouvelé pour quatre ans (2002-2006) sous une nouvelle dénomination, plus explicite : *Andean Trade Preferential Drug Eradication Act* (ATPDEA). Il rapprochait des États-Unis la Bolivie, la Colombie, le Pérou et l'Équateur selon un périmètre andin décidé par la puissance américaine. Les États-Unis accordaient aux pays signataires des tarifs douaniers préférentiels pour l'entrée de leurs produits sur le marché états-unien en échange d'une coopération dans la lutte contre la drogue, aspect qui passa *de facto* au second plan. Les pays bénéficiaires étaient cependant évalués annuellement sur la base du respect de critères économiques et politiques, qui pouvait donner lieu à une remise en cause unilatérale du

programme. Dans ce cadre, les exportations vers les États-Unis des pays signataires ont connu une forte hausse après 1995, du fait de l'introduction de préférences commerciales pour les produits miniers et pétroliers, mais aussi textiles (Pérou, Colombie), et agro-industriels (Pérou, Colombie, Équateur).

La perspective de la fin prochaine de ce cadre commercial a suscité une grande activité diplomatique-commerciale dans la région<sup>12</sup> et l'apparition d'un nouvel enjeu, celui de la signature d'un accord de libre commerce régional, l'*Andean Free Trade Agreement* (AFTA), qui ne lierait plus cette fois aux États-Unis que la Colombie, le Pérou et l'Équateur – la Bolivie ayant été écartée du fait de l'élection d'Evo Morales, qui a signé de son côté un accord de libre-échange avec le Brésil et le Venezuela chaviste –, selon une vision de plus en plus restreinte des Andes. Les difficultés de sa mise en œuvre<sup>13</sup> ont débouché sur la négociation d'accords bilatéraux avec les États-Unis de la part de certains membres de la CAN.

Ce qui faisait problème à la conclusion de l'AFTA était loin d'être périphérique à l'union andine : il s'agissait de problèmes agricoles et de propriété intellectuelle, tournant notamment autour du problème de la marchandisation de la biodiversité et des savoirs indigènes sur les plantes, enjeux sur lesquels les membres de la CAN ont fini par céder aux pressions du Congrès états-unien. En avril 2006, les ministres des Affaires extérieures de Colombie, d'Équateur et du Pérou se sont mis d'accord pour modifier l'article 266 de la charte de la CAN (suppression de l'obligation d'en référer aux agences nationales de santé pour la certification de médicaments – notamment l'introduction de génériques – et pour l'utilisation d'engrais chimiques dans l'agriculture) de façon à permettre la signature des traités bilatéraux avec les États-Unis – connus comme *Tratados de Libre Comercio* (TLC). En réaction, Chávez a annoncé quelques jours plus tard le retrait du Venezuela de la CAN, officialisé avant la fin du même mois. La majorité des membres de la CAN affichait pourtant une posture ouverte, considérant que les signatures de TLC viendraient compléter le processus d'intégration régionale – la CAN, en tant qu'organisation, avait autorisé le Pérou, l'Équateur et la Colombie à négocier les TLC avec les États-Unis – tandis que le Venezuela et la Bolivie estimaient qu'elles le fragilisaient.

Ce désaccord interne s'affiche de plus en plus dans des dynamiques centrifuges : la Bolivie, le Venezuela et Cuba s'apprêtent à signer le Traité commercial des peuples (TCP), qui supprime entre eux les tarifs douaniers pour les produits de leurs pays respectifs et renforcent ainsi un axe géopolitique Caracas – La Havane auquel prétend se joindre la Bolivie. Les présidents Evo Morales, de

12. D'autres initiatives nord-américaines telles que la ZLEA inquiètent les signataires de l'ATPDEA, car elles pourraient faire disparaître les préférences que les États-Unis leur avaient accordées dans ce cadre.

13. Les États-Unis ont annoncé la fin des négociations sur l'AFTA en 2006, en réaction contre la décision équatorienne d'annuler un contrat avec la compagnie pétrolière Occidental en conflit avec des populations indigènes pour le contrôle de la ressource.





TABLEAU N° 3 : LE PÉRIMÈTRE VARIABLE DE L'INTÉGRATION ANDINE

	Pacte andin / CAN	Mercosur	Accords bilatéraux / États-Unis <sup>14</sup>	Autres	CSA	ZLEA
<b>Bolivie</b>	1969-	Membre associé depuis 1996	ATPA : oui  AFTA : non  TLC : non	TCP avec le Venezuela et Cuba, 2006	oui	oui
<b>Chili</b>	1969-1976 Réintégration en septembre 2006  (depuis 1999, accord de libre- échange avec la CAN)	Membre associé depuis 1996	TLC : oui	Canada, 1998  UE, 2002  APEC  Candidat à l'ALENA	oui	oui
<b>Colombie</b>	1969 -	Membre associé depuis 2004	ATPA : oui  AFTA : négociation  TLC : oui	Groupe des Trois avec le Mexique et le Venezuela, 1991	oui	oui
<b>Equateur</b>	1969 -	Membre associé depuis 2004	ATPA : oui  AFTA : négociation  TLC en suspens		oui	oui
<b>Pérou</b>	1969-	Membre associé depuis 2003	ATPA : oui  AFTA : négociation  TLC : oui (2006)	Accord avec le Mexique en négociation	oui	oui
<b>Venezuela</b>	1973-2006	Membre associé depuis 2004, plénier depuis 2006	Non	Groupe des Trois avec le Mexique et la Colombie, 1991  TCP avec la Bolivie et Cuba, 2006	oui	non

14. TLC : Tratado de Libre Comercio ; ATPA : *Andean Trade Preferential Act*, signé en 1990 ;  
AFTA : *Andean Free Trade Agreement*

Bolivie, Alfredo Palacio, d'Équateur, Hugo Chávez, du Venezuela, aux côtés du vice-président colombien Francisco Santos et du ministre des Affaires extérieures péruvien José Antonio García Belaúnde, étaient ainsi présents au dernier sommet des Non-alignés qui s'est tenu en septembre 2006 à La Havane.

## **La mobilisation du référent andin dans des mouvements d'intégration territoriale originaux**

Dans les processus d'intégration que nous venons de détailler, l'andinité apparaît donc comme un référent implicite. Son sens continue de fonctionner comme un signifiant symbolique, sans que la réalité montagnarde qui le sous-tend n'intervienne dans les stratégies territoriales – que celles-ci soient de nature économique ou politique. Dans le cadre de l'Année internationale de la montagne (2002), un chercheur contactant la CAN pour obtenir le point de vue de cette institution sur une manifestation pourtant patronnée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) se vit réserver un accueil assez froid et obtint pour toute réponse une fin de non-recevoir :

« Les montagnes andines ? Vous devriez plutôt aller voir du côté du Club Andin [l'équivalent local du Club Alpin, structure encadrant les pratiques de loisirs liées à l'alpinisme] ».

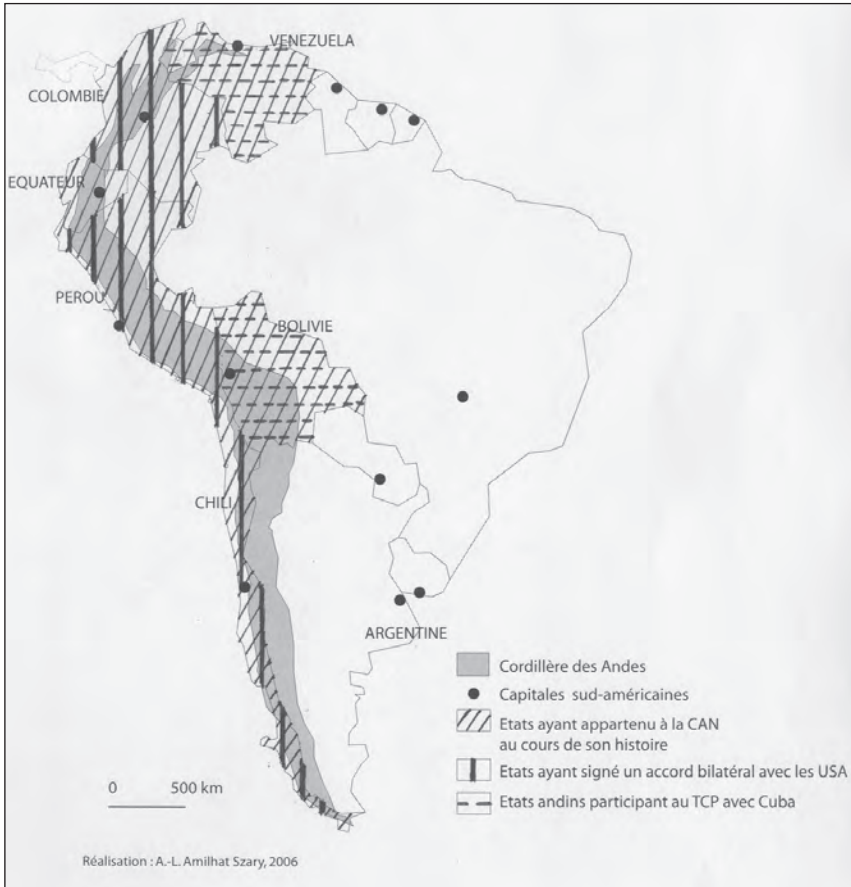
De tous les organismes officiels encadrant le développement dans cette partie du monde, il semble que ce soit la Banque Interaméricaine de Développement (BID) qui intègre le plus la donnée proprement andine, au travers d'un soutien de long terme aux infrastructures de transport permettant les traversées de la chaîne, afin de réduire le « handicap » pour la croissance que signifie la présence de hautes montagnes aux yeux d'une telle institution)<sup>15</sup>. Pourtant, la conscience du lien que peut représenter le partage d'un tel territoire n'est pas absente des stratégies de développement. À l'échelle infra-continentale se sont développés deux projets qui, de façon distincte, renouvellent le référent andin : il s'agit d'un mouvement d'intégration de régions périphériques des Andes centrales d'une part, d'un réseau des peuples andins structuré au sein de l'Association des Populations des Montagnes du Monde (APMM) d'autre part.

Dans le premier cas, il s'agit de régions (dans le sens de sous-ensembles infra-étatiques) qui partagent le fait d'être excentrées par rapport à leurs capitales respectives, mais néanmoins proches du barycentre du sous-continent. Elles sont à cheval sur l'*altiplano*, partie des Andes où la Cordillère est la plus large, mais aussi celle où les montagnes sont assez faciles à traverser. Qu'il s'agisse du nord-ouest de l'Argentine, du nord du Chili, du sud du Pérou ou du sud-est de la Bolivie, ces espaces marginalisés par leurs États respectifs se trouvent de fait peu concernés par les grandes initiatives d'intégration continentale. Il est particulièrement remar-

15. Cf. l'initiative pour l'intégration sud-américaine ([www.iirsa.org](http://www.iirsa.org)).



CARTE N° 2 : LES ANDES POLITIQUES.  
DE L'INTÉGRATION AU TIRAILLEMENT DES ALLIANCES EXTERNES



quable d'y observer une dynamique de regroupement, en cours d'institutionnalisation, motivée par la prise de conscience du partage d'un handicap face aux centres traditionnels. Ce sursaut est né de la confrontation d'une analyse classique de l'espace continental aux perspectives offertes par les reconfigurations géo-politico-économiques contemporaines. Ces régions se proclament elles-mêmes « union des périphéries du centre-sud du cône sud ». Leur situation géographique est à la fois floue dans son positionnement (entre le « centre-sud » du cône sud et le « centre ouest » du continent) et très affirmée dans sa revendication. La façon dont la géographie est mobilisée dans l'argumentaire de ce projet de territoire se veut offensive :

« La géographie fait partie de certains avantages comparatifs d'un pays et nos 4 000 kilomètres de côtes sur le Pacifique nous obligent à penser à une

modalité en fonction de laquelle nous puissions tirer parti de cette localisation géographique dans le but de convertir le Chili en une sorte de pont entre le sud-est asiatique et le reste des pays d'Amérique latine »,

proclamait en 1995 celui qui allait devenir président du Chili quatre ans plus tard, Ricardo Lagos. Les périphéries du cône sud se sont appropriées cette rhétorique au point d'en faire l'assise de leurs perspectives de développement.

Dans un souci d'image, elles se sont aussi dotées d'un sigle, celui de Zicosur (Zone d'Intégration du Centre Ouest d'Amérique latine)<sup>16</sup>, qui a le mérite de positionner cette construction régionale par rapport au grand Mercosur dont il imite la consonance. Il ne s'agit pourtant ni d'un grand marché ni d'une nouvelle institution, mais d'une appellation autoproclamée que se sont donnée les représentants des différentes régions qui la composent. Celle-ci doit porter un projet d'institutionnalisation, qui n'est pour l'heure qu'en cours de négociation.

Le deuxième exemple procède de la conjonction d'une prise de conscience externe (celle de la fragilité écologique et humaine des milieux de montagnes ayant conduit l'ONU à proclamer une année « Montagnes ») avec la maturation politique des revendications ethniques indigénistes. Cette double orientation est à l'origine de la création d'un réseau mondial, celui de l'Association des Populations des Montagnes du Monde (APMM), animé par des élus, des membres d'associations indigènes et des chercheurs ou experts des zones concernées<sup>17</sup>. L'APMM fonctionne sur la complémentarité de quatre sous-ensembles (Afrique, Andes, Asie et Europe) correspondant aux grandes zones de montagnes du monde. Après un premier Forum international de la Montagne en juin 2000, qui fut l'occasion de la première rencontre des populations des montagnes du monde à Paris et Chambéry, eut lieu une série de rencontres régionales – celle de la zone andine étant organisée à Achocalla (Bolivie) en août 2002. Deux grands sommets permirent également aux représentants des quatre entités régionales de se retrouver : l'assemblée générale constitutive de l'APMM, à Quito en septembre 2002, et le Sommet mondial de la Montagne organisé par l'ONU pour clore l'Année internationale de la Montagne, à Bichkek (Kirghizstan) en novembre 2002. Depuis, les branches régionales de l'APMM ont poursuivi leur agenda de travail, dans la perspective d'une rencontre mondiale fin 2006.

La branche latino-américaine de cette organisation témoigne dans ses textes d'une définition complexe des Andes : la conscience d'une spécificité montagnarde d'une part – « pour nous, la montagne est un tissu de territoires en interrelations

16. Cf. <http://www.zicosur.net>

17. « L'APMM est née du premier Forum mondial de la montagne qui s'est tenu à l'UNESCO (Paris) et à Chambéry (Savoie) en juin 2000 à l'initiative de l'Association nationale des élus de la montagne (ANEM) et de la ville d'accueil. À l'issue du Forum qui a réuni 70 pays et 900 participants, il a été décidé de créer une association mondiale des populations de montagne *pour faire entendre la voix des montagnards et l'expression de leur volonté* » (c'est nous qui soulignons). Cf. <http://www.mountainpeople.org/fr/histoire/questions.php>



et traversés par des échanges matériels et immatériels (...) »<sup>18</sup> –, celle du rôle fondamental des peuples premiers dans le devenir de ce type d'espace d'autre part – « l'APMM est ainsi une 'caisse de résonance' qui s'appuie sur les organisations sociales et indigènes de chaque pays »<sup>19</sup>. Les déclarations sur l'eau ou la coca, ainsi que les propositions renouvelées lors de la dernière rencontre de septembre 2006 telles que :

« Nous proposons que ces territoires soient reconnus comme fondement de l'organisation sociale, culturelle, politique des sociétés humaines concernées et de la relation spirituelle et matérielle de l'homme à la richesse naturelle (éléments vitaux), et par conséquent fondement de l'organisation de ses activités économiques et productives »,

construisent une vision intégrée de l'avenir des territoires andins, dans un sens bien différent de celui qu'induisent les intégrations régionales analysées précédemment. Ce hiatus est d'ailleurs revendiqué : dès 2002 fut promulguée une « déclaration de Achocalla contre l'ALCA », tandis que les minutes de l'atelier de septembre 2006 à Cuzco réaffirmaient :

« Nous continuons à rejeter les politiques et propositions d'intégration économique qui ne reconnaissent pas nos cultures, nos spécificités, nos modes de production et économies propres. Au niveau continental et en matière d'intégration économique et politique, nous voulons approfondir de nouvelles propositions, du type ALBA et TCP (Traité de Commerce des Peuples), qui cherchent une plus grande équité et une plus grande justice. Par sa structure originale, qui regroupe des organisations sociales, des autorités élues, des ONG et des individus, experts ou habitants de montagne, l'APMM est un espace différent de ceux qui existent déjà au niveau andin, ce qui permet de s'adresser à des secteurs et acteurs plus diversifiés au niveau andin comme au niveau mondial »

La force d'un tel mouvement réside certainement sa dimension réticulaire, qui lui ouvre des perspectives d'action multiscalaire malgré des moyens financiers très limités.

L'analyse des avatars récents de l'intégration andine révèle que le processus d'intégration politique d'un espace couvrant celui de la Cordillère est loin d'aller de soi. Ni dans l'héritage culturel des pays construits sur cette chaîne de montagne ni dans la reformulation récente des projets de territoire, le référent andin ne semble faire consensus. Pour autant, la façon dont s'en saisissent des projets territoriaux innovant par leur nature transnationale pose question, tant par le succès de leurs formules et slogans que par le pouvoir mobilisateur d'un qualificatif dévalorisé dans les processus d'intégration continentale. Il semble bel et bien que si les Andes ont été refoulées dans l'imaginaire territorial des États-nations, elles resurgissent sin-

18. Rencontre régionale andine, Cuzco, 7-10 septembre 2006.

19. <http://www.mountainpeople.org>

gulièrement à l'époque de la fragilisation des constructions politiques basées sur les frontières que représentaient ces derniers. L'échelle des cordillères, épousant celle du continent, apparaît comme suffisamment vaste pour autoriser une multiplicité de sens, caractéristique essentielle pour permettre l'appropriation et la diffusion d'un référent territorial renouvelé.

## BIBLIOGRAPHIE

- AMIHAT SZARY Anne-Laure, "Are Borders More Easily Crossed Today? The Paradox of Contemporary Trans-border Mobility in the Andes", *Geopolitics*, vol. 12/1, 2007.
- AMILHAT SZARY Anne-Laure, « Géopolitique et frontières en Amérique latine », dans HARDY Sébastien et MÉDINA Lucile (dir.), *L'Amérique latine*, Nantes, Éditions du Temps, 2005, p. 11-33.
- AMILHAT SZARY Anne-Laure, « L'intégration continentale aux marges du MERCOSUR : les échelles d'un processus transfrontalier et transandin », *Revue de Géographie Alpine*, 2003/3, « Traverser et utiliser la frontière, Andes-Alpes », p. 47-56.
- BATAILLON Claude, DELER Jean-Paul, THÉRY Hervé, *Amérique latine*, Paris, Belin/Reclus, Géographie Universelle (BRUNET Roger, dir.), 1991.
- BENEDETTI Alejandro, ARGANARAZ Cristina, « Transformations sociales et territoriales à la frontière atacaménienne au cours du xx<sup>e</sup> siècle. Susques : lorsqu'un village "dépeuplé" devient la "Porte des Andes" », *Revue de Géographie Alpine*, 2003/3, « Traverser et utiliser la frontière, Andes-Alpes », p. 29-46.
- BERGSTEN C. Fred, « Open Regionalism », *The World Economy*, n° 20, 1997, p. 545-565.
- CONTI Viviana, LAGOS Marcelo (ed.), *Una tierra y tres naciones : el litoral salitrero entre 1830-1930*, Jujuy, Universidad Nacional de Jujuy, 2002.
- CUISINIER-RAYNAL Arnaud, « La frontière au Pérou entre fronts et synapses », *L'espace géographique*, 2001/3, p. 213-219.
- DABÈNE Olivier, *La Région Amérique latine. Interdépendance et changement politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997.
- DELER Jean-Paul, *Genèse de l'espace équatorien. Essai sur le territoire et la formation de l'État national*, Paris, ADPF, 1981.
- DOLLFUS Olivier, *El reto del espacio andino*, Lima, Instituto de Estudios Peruanos, 1981.
- DOLLFUS Olivier, « Réalités et perceptions comparées des Andes au Pérou et en Colombie », *Revue de Géographie Alpine*, 1989/1-2-3, p. 171-186
- DOLLFUS Olivier, *Territorios andinos : reto y memoria*, Lima, IFEA / IEP, 1991.
- FAVRE Henri, *L'Amérique latine*, Paris, PUF, 1972.
- FOUCHER Michel, *Fronts et frontières*, Paris, Fayard, 1991.
- GONZÁLEZ MIRANDA Sergio, « L'origine du Norte Grande du Chili: Frontières ouvertes, mentalités fermées », *Revue de Géographie Alpine*, 2003/3, « Traverser et utiliser la frontière, Andes-Alpes », p. 11-27.
- GONZALEZ MIRANDA Sergio, *Arica y la triple frontera. Integración y conflicto entre Bolivia, Perú y Chile*, Ed. Aribalo, 2006.
- GONZÁLEZ PIZARRO José Antonio, « Esquema de periodificación histórica de las relaciones entre el Noroeste argentino y el Norte de Chile », *Revista de Estudios Trasandinos*, 2000/4, p. 97-115.



## DOSSIER

L'INTÉGRATION ANDINE ET SES PRÉSUPPOSÉS :  
LA RÉGION ANDINE EXISTE-T-ELLE ?

- GUDYNAS Eduardo, *El 'regionalismo abierto' de la CEPAL : insuficiente y confuso*, Silver City, International Relations Center/Programa de las Américas, 2005.
- KUWAYAMA Mikio, *Open Regionalism in Asia Pacific and Latin America: A Survey of Literature*, Santiago, CEPAL/International Trade and Development Finance Division, 1999.
- LABBÉ Dominique, « Dix ans de Pacte andin », *Relations internationales*, vol. 23, automne 1980, p. 251-266.
- LANGER Erick D., CONTI Viviana, « Circuitos comerciales tradicionales y cambio económico en los Andes centromeridionales (1830-1930) », *Desarrollo Económico*, 1991, 31/121, p. 91-111.
- MURRA John V., *Formaciones económicas y políticas del mundo andino*, Lima, IEP, 1975.
- MURRA John V., « *El Archipiélago Vertical* » *Revisited. Andean Ecology and Civilization. An interdisciplinary Perspective on Andean Ecological Complementarity*, Tokyo, University of Tokyo Press, 1985.
- MURRA John V., « Le contrôle vertical d'un nombre maximum d'étages écologiques et le modèle en archipel » et « Quinze ans après, un bilan de la notion d'archipel », dans MORLON Pierre (coord.), *Comprendre l'agriculture paysanne dans les Andes Centrales. Pérou-Bolivie*, Paris, INRA, 1992, p. 124-140.
- PERRIER BRUSLÉ Laetitia, *La dernière frontière, loin des Andes, trop près du Brésil : la frontière orientale et la construction du territoire en Bolivie*, Paris, thèse de doctorat, Université de Paris I, 2005.
- PHILLIPS Nicola, "The Rise and Fall of Open Regionalism? Comparative Reflections on Regional Governance in the Southern Cone of Latin America", *Third World Quarterly - Journal of Emerging Areas*, 2003, 24/2, p. 217-34
- TROLL Carl, « Die geographische Grundlagen der Andinen Kulturen und des Inkareiches », *Ibero-Amerikanisches Archiv*, 1931/5, p. 258-294
- WEI Shang-Jin, FRANKEL Jeffrey A., "Open Regionalism in a World of Continental Trade Blocs", *International Monetary Fund Staff Papers*, 1998, 45/3, p. 440-53.

## RÉSUMÉ/RESUMEN/ABSTRACT

En croisant des grilles d'analyse diverses (historiques, spatiales et territoriales, économiques, géopolitiques), cet article analyse l'hypothèse de l'existence d'une région andine et d'un sentiment d'appartenance commun dans le monde andin. Les avatars récents de l'intégration andine révèlent que le processus d'intégration politique d'un espace couvrant celui de la Cordillère ne va pas de soi. Ni dans l'héritage culturel des pays construits sur cette chaîne de montagne ni dans la reformulation récente des projets de territoire, le référent andin ne semble faire consensus. Pour autant, la façon dont s'en saisissent des projets territoriaux innovant par leur nature transnationale montre que les Andes, refoulées dans l'imaginaire territorial des États-nations, resurgissent singulièrement à l'époque de la fragilisation des constructions politiques basées sur les frontières que représentaient ces derniers.

Este artículo ofrece una visión sintética de la constitución del imperio inca en los Andes a lo largo del siglo xv, y de los métodos de dominación aplicados en las regiones sometidas a Cuzco. Si éstos tomaron varias formas (promoción de una

lengua en común, colonias de repoblación, etc.), son sin embargo las alianzas personales entre el Inka et los jefes locales las que resultan ser la piedra angular de esta fase de integración andina y también su principal debilidad, tal y como lo demuestra el rápido derrumbe del imperio al llegar los Españoles.

Combining different analytical grids (historical, spatial and territorial, economical, and geopolitical) this article puts into question the existence of an Andean region and the presence of common sense of belonging in the Andean world. The recent vicissitudes of Andean integration reveals that the process of political integration of a territory coterminous with that of the Cordillera ought not to be taken for granted. Neither in the cultural heritage of the countries built on this chain of mountains, nor in the latest reformulations of territorial projects, does the Andean referent seem consensual. However, the ways in which innovative transnational territorial projects draw upon it show how the Andes oddly resurface when the political constructions based on the borders of Nation-States – whose imaginings had repressed it – are being undermined.

### MOTS CLÉS

- Andes
- Intégration régionale
- Communauté andine des Nations
- Frontières
- États-Unis

### PALABRAS CLAVES

- Andes
- Integración regional
- Comunidad andina de las naciones
- Fronteras
- Estados Unidos

### KEYWORDS

- Andes
- Regional integration
- Andean Community of Nations
- Borders
- United States



Martti Pärssinen\*

## L'intégration andine à l'époque du Tawantinsuyu

**A**u cours de la période préhispanique, la région andine a connu trois phases successives d'intégration culturelle. La première période (de -900 à -200) – dite « Horizon ancien » – a été marquée par l'extension de l'influence religieuse de la culture Chavín. Le culte comprenait des rituels chamaniques et religieux : durant cette période, plusieurs centres cérémoniels ont été construits au Pérou ; l'art textile, la céramique et l'or se sont développés de manière significative. Le centre de cette première phase d'intégration culturelle se trouvait à Chavín de Huántar, dans la sierra centrale du Pérou.

Au IV<sup>e</sup> siècle, dans la zone du lac Titicaca, la culture Tiwanaku a commencé à se développer depuis la base idéologique religieuse de Chavín et de diverses cultures régionales, telles les communautés Pukará et Chiripa. Lorsque la culture Tiwanaku est entrée au contact de la culture Wari aux alentours de l'an 600, cette dernière a adapté certains aspects religieux et iconographiques de Tiwanaku. Ce processus ouvre la seconde phase d'intégration andine, appelée « Horizon moyen » (de 600 à 1000). En réalité, cette seconde intégration pan-andine a montré l'expansion de deux États différents, qui avaient en commun divers aspects idéologiques tout en s'affrontant militairement à l'occasion. Le territoire dominé par la civilisation Wari s'étendait depuis Ayacucho jusqu'à Vilcanota et, au nord, jusqu'au désert de Sechura de Piura. Tiwanaku s'étendait depuis la ville de Tiwanaku jusqu'à la frontière avec Wari et, au sud, jusqu'à l'Atacama, influençant également le développement régional au nord-ouest de l'Argentine. Au IX<sup>e</sup> siècle,

\* Université d'Helsinki / Ibero-American Center.

Wari s'est désintégré pour des raisons inconnues, alors que la culture Tiwanaku a survécu approximativement jusqu'à l'an 1000. Un des facteurs probables de son effondrement est la détérioration du climat (sécheresses chroniques) observée dans les Andes à cette époque [Kolata, 1993].

La dernière phase d'intégration préhispanique est connue sous le nom d'« Horizon tardif ». Elle a correspondu avec l'expansion de l'Empire inca au XV<sup>e</sup> siècle et constitue l'objet principal de cet article.

## L'expansion incaïque

Les Incas ont créé une petite confédération régionale dans la vallée de Cuzco au XIV<sup>e</sup> siècle, mais l'on ne sait pratiquement rien sur les caractéristiques de leur développement à cette époque. Au début du XV<sup>e</sup> siècle, durant le règne de l'Inka Viracocha, ils ont commencé à soumettre les peuples aux alentours de leur petite seigneurie [Sarmiento de Gamboa, 1943, p. 159-160 ; La Lone et La Lone, 1987, p. 56], en établissant également une alliance avec la seigneurie de Lupaca, située sur les rives du lac Titicaca [Cieza de León, 1986, p. 121-128]. À partir de cette époque, nos connaissances sur les Incas commencent à s'améliorer : leurs excursions hors de la vallée de Cuzco nous permettent de recouper leurs traditions orales avec les traditions des autres peuples et ethnies.

Cependant, les Incas ont connu une grave crise quand le royaume des Chankas a tenté de conquérir Cuzco. Si Cuzco a été conservée après d'intenses combats, Viracocha dut abdiquer à la suite de cette croise, laissant en 1430 le trône inca (*mas-capacha*) à l'Inka Pachakuti. Celui-ci a lancé l'expansion incaïque après la déroute des Chankas [Sarmiento de Gamboa, 1943, p. 165-173] et a également assuré la reconstruction de Cuzco, la capitale du nouvel empire en formation appelé Tawantinsuyu [Betanzos, 1987].

Pachakuti Inka a personnellement participé aux attaques contre les Chankas, les Soras, les Lucanas, les Cotabambas et les Vilcas, entre autres [Rowe, 1945, p. 270]. Nous savons également qu'il a visité les ruines de l'antique Tiwanaku et que, selon le père Cobo [Cobo, 1964, livre XII, p. 82], il a ordonné « aux siens qu'ils observent et notent bien de quelle manière construire, parce qu'il voulait que les travaux qui devraient être réalisés à Cuzco soient ce genre de travail ». Pachakuti s'est principalement concentré sur les travaux administratifs et sur la reconstruction de la capitale, laissant à ses héritiers, parents et chefs militaires le soin de mener les nouvelles campagnes de conquête. Au nord, l'expansion territoriale a atteint le sud de l'Équateur actuel et, sur la côte, la hauteur de Manta. L'État de Chimor a également été conquis et intégré au Tawantinsuyu. Au sud, le territoire dominé a atteint l'actuelle frontière entre l'Argentine et la Bolivie et, selon une source locale, s'est étendu jusqu'à la zone des *Diaquitas* [Pärssinen, 1992, p. 85-140].

Pendant le règne de Pachakuti, son fils Topa Inka, qui s'était distingué lors des campagnes dans le nord, a été choisi pour lui succéder. Sous son règne, la superfi-



cie du Tawantinsuyu a doublé : les territoires incas ont atteint la rivière Maule située au sud de Santiago du Chili, tandis que Quito fut conquise au nord. De plus, Topa Inka a étendu l'Empire vers l'est en annexant Chachapoyas, Huallaga, Samaipata, Chunchos et d'autres zones amazoniennes au Tawantinsuyu [Pärssinen, 1992, p. 85-140 ; Pärssinen et Siiriäinen, 2001 ; Siiriäinen, 2001].

Les dernières conquêtes incas d'importance ont été réalisées au début du XVI<sup>e</sup> siècle, sous Huayna Cápac. Si certains doutes ont été émis à propos de la conquête de la région de Pasto, située au sud de la Colombie [Hyslop, 1998, p. 37], nous savons toutefois que certains habitants de cette région (*Pastoensis*) ont également servi dans les troupes d'Atahualpa durant les événements tragiques de Cajamarca entre 1532 et 1533<sup>1</sup> ; et qu'une communauté de la région de Pasto vivant dans le sanctuaire de Copacabana, sur les rives du lac Titicaca, servait le culte étatique des Incas [Ramós Gavilán, 1976, p. 43]. Autant d'éléments témoignant que les habitants de cette région étaient effectivement intégrés au Tawantinsuyu.

Comme le montre ce résumé, l'expansion inca et l'intégration andine se sont succédé dans un laps de temps très court – moins d'un siècle. Sous le règne de trois rois (Pachakuti, Topa Inka et Huayna Cápac), les Inkas sont parvenus à étendre leur domination – sans connaître le cheval – sur un territoire où la distance du nord au sud atteignait, en passant par Cuzco, près de 5 000 kilomètres ; et où vivaient entre 9 et 10 millions d'habitants<sup>2</sup>. Une question fondamentale se pose alors : comment a-t-il été possible d'avancer aussi rapidement ? Une explication probable peut être la situation politique du XV<sup>e</sup> siècle : la zone andine avait déjà connu des expériences d'intégration religieuse et politique, mais après l'effondrement de Wari et Tiwanaku, la région était devenue une mosaïque de royaumes régionaux. Du fait de l'héritage des cultures antérieures, les ethnies partageaient des idées pan-andines ; de plus, en règle générale, les habitants des royaumes respectaient la hiérarchie sociale et leurs chefs locaux. Ainsi les Inkas n'avaient-ils pas besoin de conquérir les royaumes et les États peuple par peuple. Il leur suffisait de marcher jusqu'à chaque capitale et de soumettre leurs chefs et leurs rois. De plus, au fur et à mesure que le pouvoir de Cuzco s'étendait, la menace d'une guerre suffisait souvent aux Inkas pour négocier une soumission pacifique, moyennant quelques cadeaux prestigieux comme des textiles. Si le roi ou le chef de la seigneurie se rendait sans combattre, il devait jurer fidélité (*dar su juramento de lealtad*) à l'Inka et au Soleil (Inti) et céder

1. Probanza de don Francisco y don Diego, hijos de Atahualpa, años 1554-1556, carton 21, cote 1 87, *Archivo General de Indias* à Séville (AGI).

2. Selon le document intitulé « Perpetuidad en el Perú » (carton 1, Indiferente General 1624, AGI), Francisco Pizarro a réparti 1 550 000 familles indigènes entre Quito et Lipes (Bolivie) aux conquérants. Si nous calculons, de manière traditionnelle, que chaque famille comprenait en moyenne cinq personnes, nous pouvons estimer qu'environ 7 750 000 habitants vivaient dans la zone répartie. Cependant, comme la superficie totale du Tawantinsuyu était plus grande que le premier *reparto* de Francisco Pizarro, l'estimation totale atteint 9 ou 10 millions [Pärssinen, 1992, p. 141-151 ; voir également Cook, 1981, p. 41-54 ; et Wachtel, 1992, p. 140].

une partie de ses sujets comme main-d'œuvre à l'Inka et à son armée. En échange, le chef pouvait maintenir son pouvoir régional sur la seigneurie, sans changements notables dans son organisation d'origine. De plus, il maintenait son droit à divers privilèges, comme le droit à la polygamie et celui de posséder des serfs (*yanas*) [Murra, 1975 et 1978 ; Bouysse-Cassagne, 1987 ; Pärssinen, 1992].

D'autre part, les Inkas ont établi des alliances de parenté avec les chefs les plus puissants. Dans la pratique, la quasi-totalité des alliances importantes était confirmée par un mariage : le seigneur régional se mariait avec une sœur ou une fille de l'Inka ou, à l'inverse, l'Inka se mariait avec une sœur ou une fille du seigneur local [Rostworowski de Diez Canseco, 1961, p. 54 ; Espinoza Soriano, 1967, p. 276 et 1976, p. 247-298 ; Murra, 1978 ; Hidalgo, 1984, p. 99 ; Pärssinen, 1992, p. 156]. De plus, dans la succession du pouvoir régional, les descendants issus de ces mariages étaient privilégiés. Notons que ce système n'était pas si éloigné de celui des Espagnols, puisque l'unification de la péninsule ibérique a notamment été obtenue grâce à la politique matrimoniale.

Enfin, si les chefs locaux refusaient de se soumettre, l'Inka envoyait ses troupes (en partie composées d'hommes des ethnies dominées et alliées) et attaquait jusqu'à la capitulation de ses ennemis. Souvent, les chefs régionaux et leurs proches étaient décapités et leur peau utilisée pour les tambours de guerre, en guise d'avertissement pour les autres. Ensuite, l'Inka nommait un nouveau chef local pour diriger le royaume et formait une alliance avec lui [Pärssinen, 2001, p. 335]. De plus, l'Inka obligeait le seigneur vaincu à fournir de nouveaux hommes pour l'armée. De cette manière, l'armée de l'Inka pouvait avancer rapidement, en augmentant ses effectifs, vers de nouvelles conquêtes. Citons à titre d'exemple le récit des descendants de Colque, dernier seigneur indépendant de Killaka (Bolivie) :

« L'Inka Yupanqui [Pachakuti], après avoir conquis cette province [de Killaka], s'en fut conquérir les provinces des Chichas et [Di] Aquitas, et mit Colque à la tête de cette province, et pour son courage il lui octroya le titre de Inga Colque, et ainsi il put emmener cinquante Indiens »<sup>3</sup>.

Dans ce système, l'objectif militaire essentiel était la soumission des chefs et des rois locaux et la création d'alliances inégales, non la soumission des territoires. Au contraire, une fois l'objectif atteint, l'armée ne servait pas à contrôler directement tout le territoire conquis, mais était orientée vers de nouvelles conquêtes et destinée à punir d'éventuelles rébellions. La stratégie inca était donc davantage fondée sur le contrôle indirect et hégémonique que sur la tactique clausewitzienne ou le contrôle du territoire<sup>4</sup>. Bien que les Inkas aient beaucoup utilisé la force militaire

3. « Inga Yupangui Inga [Pachacuti] luego como conquistó la dichas provincia [de Killaka] fue a conquistar a las provincias de los Chichas y [Di]Aqutas, y lleuó al dicho Colque por capitán general de la gente de su prouincia, y por su valor le dio licencia que se pudiese llamar Inga Colque, y que asimismo pudiese traer cincuenta indios en andas » [Colque Guarache, 1981, p. 237].

4. Voir Luttwak, 1976.



pour la formation de l'État impérial, l'essentiel de cette stratégie résidait dans l'utilisation du pouvoir psychologique pour contrôler indirectement l'aire soumise.

De manière générale, ce système a relativement bien fonctionné dans les Andes centrales, mais les problèmes se sont multipliés dans les zones frontalières occupées par des tribus peu organisées comme les Guaranis (Bolivie), les Mapuche (Chili) ou divers groupes ethniques au nord de l'Équateur. Ceux-ci ne respectaient pas les promesses que leurs chefs capturés avaient faites aux Inkas ; ainsi les Inkas devaient-ils user de plus d'*autorité territoriale* dans ces zones que dans les autres régions. Notamment dans les territoires actuels de la Bolivie et de l'Équateur, les Inkas ont été obligés de construire plusieurs bases fortifiées pour conserver le contrôle des terres conquises [Pärssinen et Siiriäinen, 1998, p. 135-164 ; Pärssinen et Siiriäinen, 2001 ; Hyslop, 1990].

### L'organisation politique

Selon les théories de Tom Zuidema [1995] et Pierre Duviols [1980], la base de l'administration cuzquénienne aurait pu être dyarchique : aussi bien Hanan Cusco (le Haut-Cuzco) que Hurin Cusco (le Bas-Cuzco) auraient chacun eu leur propre dynastie gouvernant simultanément. Bien que l'organisation interne de Cuzco ait pu être fort complexe, il existe cependant de nombreuses preuves montrant qu'il n'y avait, au niveau de l'État, qu'un seul souverain inca, *Sapa Inka*, doté d'un pouvoir quasi absolu confirmé par le *sumo sacerdote del Sol* [Pärssinen, 1992]<sup>5</sup>. Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, l'État inca a également pu être qualifié de socialiste [Baudin, 1928], de féodal [Espinoza Soriano, 1976] ou d'esclavagiste [Valdivia Carrasco, 1988], alors qu'il était très hiérarchisé, qu'il n'existait pas de classe ouvrière et qu'il n'a pas connu la propriété féodale de la terre ni l'esclavagisme au sens européen.

Dans la pratique, l'organisation politique était une mosaïque de systèmes régionaux, lesquels ont été intégrés rapidement en un seul État : Tawantinsuyu – ce qui peut être traduit par « l'État des quatre secteurs » – était divisé en quatre parties dénommées Chinchasuyu, Antisuyu, Collasuyu, Cuntisuyu. Il est probable que l'administrateur principal de chaque *suyu* résidait à Cuzco, mais l'organisation de l'institution du Conseil supérieur de l'Inka décrite par les Espagnols paraît trop proche de celle du Conseil des Indes en Espagne pour être crédible. Cependant, les sources locales confirment régulièrement qu'à la tête de chaque province se trouvait un représentant de l'Inka connu comme le *tocticoc* – gouverneur –, qui résidait normalement à Cuzco et faisait des visites et des inspections annuelles dans sa province [Pärssinen, 1992, p. 257-287]. La taille des provinces variait entre 5 000 et 50 000 familles [Pärssinen, 1992, p. 293-303] et le *tocticoc* était chargé des recensements et de l'organisation de la *mit'a*, la corvée étatique. Le *tocticoc* avait d'importantes attri-

5. Voir également l'opinion actuelle de Duviols [1997].

butions juridiques ; c'est souvent lui qui, au nom de l'Inka, confirmait le statut des *curacas*, chefs locaux. De plus, il était de sa responsabilité d'organiser et d'avaliser chaque année les nouveaux mariages lors d'une cérémonie publique, afin d'éviter que les jeunes n'échappent aux responsabilités civiles et militaires qu'imposait l'Inka aux hommes mariés [Ortiz de Zúñiga, 1967, p. 45-46 et 1972, p. 26].

Outre les *tocticocs* existaient également d'autres envoyés de l'Inka, qui visitaient parfois les provinces avec des instructions spéciales. Certains devaient compter le bétail, d'autres inspecter le système de routes, etc. [Zuidema, 1978]. Cependant, il est important de souligner que l'administration ordinaire était presque toujours entre les mains de chefs régionaux qui gouvernaient leurs subordonnés en respectant les coutumes traditionnelles de chaque région [Murra, 1984]. Dans certains cas, notamment sous le règne de Huayna Cápac, les Incas autorisaient certains seigneurs régionaux à exercer leur autorité dans les zones inter-provinciales. Comme en a témoigné, par exemple, Antonio Cuniguacra dans le village de Concepción de Huanca en 1561 :

« Selon la loi et la coutume, je suis le fils de l'Inka d'Acliguacra et le petit-fils d'Aponina Graca [Apo Nina Guacra], dont le grand-père était marié à la fille de l'Inka, qui fut seigneur de ces royaumes, et comme son beau-fils avait gouverné jusqu'aux provinces de Quito, et avait été seigneur des terres de Hanangua, Luringuanca et Jauja »<sup>6</sup>.

On a également beaucoup parlé de l'organisation décimale : selon une théorie répandue, les Incas avaient regroupé tous les habitants de leur empire en groupes de 10-100-1 000-10 000 familles ; des groupes intermédiaires de 5-50-500 et 5 000 familles, avec leurs chefs respectifs, auraient également existé [Baudin, 1928 ; Zuidema, 1990]. En utilisant les sources locales, on démontre toutefois aisément que les tailles des peuples et groupes administratifs ne correspondaient pas exactement à cela. Uniquement dans la zone de l'ancien Empire de Wari, dans la région de Chinchasuyu, il existait des groupes de 100 (*pachaca*) et de 1 000 (*guaranga*) familles ; ailleurs, il était très rare qu'un *guaranga-curaca* compte exactement 10 *pachacas* ou 1 000 familles sous son autorité. Le système était en réalité très flexible. En revanche, il est certain que les Incas ont utilisé le vocabulaire décimal pour donner une approximation du rang des *curacas*, sans que cela n'ait modifié les systèmes d'administration. C'est sur cette base que fonctionnaient les systèmes de calcul destinés à organiser les obligations de *mit'a* [Murra, 1984, p. 82-86 ; Pärssinen, 1992, p. 372-404]. Ce que confirme Bartolomé de Segovia :

« Le système d'imposition inca était pointilleux. Dans chaque village de ces provinces, ils avaient des responsables chargés de veiller aux comptes, qui cal-

6. « Soy hijo legítimo según la ley y costumbre del ynga de Acliguacra y nieto de Aponina Graca [Apo Nina Guacra] e que el dho su abuelo fue casado con huja del ynga, señor que fue destes Reynos, y como su hierno havia gobernado hasta las provincias de Quito, y havia sido señor de las parcialidades de hananguanca, y luringuanca y Jauja »[Pleito de don Geronimo de Limaylla, año 1663].



culaient les contributions et le travail effectué par chaque Indien, afin que le travail fût bien réparti et que les uns ne travaillent pas plus que les autres »<sup>7</sup>. Afin d'améliorer le fonctionnement de l'État, les Inkas ont été à l'origine de nombreuses réformes. Notamment, ils ont introduit le quechua comme langue générale : il était permis d'utiliser l'aymara et le pukina comme autres langues régionales uniquement sur l'Altiplano autour des lacs Titicaca et Poopó [Bouysson-Cassagne, 1975 et 1987]. Pour faciliter l'apprentissage, les *curacas* soumis devaient envoyer certains de leurs descendants à Cuzco<sup>8</sup>. Bien que certains chroniqueurs tardifs mentionnent qu'il existait à Cuzco une école spéciale pour ces jeunes [Morúa, 1946, livre 3, chap. 4, p. 169-170 ; Garcilaso de la Vega, 1976, livre IV, chap. 19, p. 203-204], les informations locales laissent entendre que l'enseignement fonctionnait, en vérité, selon un système de tutorat [Pärssinen, 1992, p. 161-162], qui permettait à certaines femmes de l'élite inca de recevoir un enseignement particulier comme en témoignent les écrits de Joan Sierra et doña Beatriz Yupanque :

« Huayna Cápac Yupanqui était roi et *señor* des royaumes du Pérou sur les *Llanos* et la *Sierra*, du Chili à Pasto, et avait parmi sa descendance une fille [nommée] Beatriz Yupanqui, la mère dudit Joan Sierra ; et lorsqu'elle naquit à Sura[m]palti dans le domaine de Tomapanpa, il [Huayna Cápac] confia son éducation et son entretien au *cacique* et *señor principal* de Lupaca (Rupaca) qui était nommé Cariapassa »<sup>9</sup>.

L'utilisation du système de *mitimaes* – les colonies incas de peuplement – a également représenté un facteur-clé dans le contrôle indirect des provinces. Une partie de la population autochtone de chaque province conquise était déplacée vers les provinces sûres et bien intégrées ; à l'inverse, une partie de la population alliée était transférée, avec certains privilèges, vers ces nouvelles provinces récemment annexées. Les Incas ont massivement utilisé ce système à des fins militaires et politiques, mais également à des fins économiques et religieuses [Wachtel, 1982 ; Pärssinen, 1992, p. 163-170]. Selon l'estimation de John H. Rowe [1982], la quantité de *mitimaes* transférés par ce système variait selon les provinces entre 10 et 80 % de la population totale. Aussi n'est-il pas surprenant qu'aujourd'hui encore surviennent des conflits ethniques surviennent entre les descendants de ces déplacés incas et les descendants des habitants d'origine – comme cela s'est également

7. « En los tributos Inca [tenían] tan gran cuenta que había en cada pueblo de estas provincias contadores que tenían cuenta con los tributos y con lo que cada indio tributaba y servía, de manera que se repartiase el trabajo y no sirviese uno más que otro » [Segovia, 1943, p. 21].

8. En réalité, ils étaient faits prisonniers avec les idoles religieuses de chaque région, voir Bouysson-Cassagne, 1987, p. 313-320.

9. « El dicho guayna cava yupanque fue Rey y señor destos Reynos del piru, llanos y sierra desde chile hasta pasto y tuvo entre otros hijos por su hija a doña beatriz yupanque, madre del d[i]cho Joan Sierra, y ansi al tiempo que nascio en ssurapalti asiento de Tomapanpa, le dio por su ayo y servicio al cacique y señor principal de rupaca que se dezia cariapassa » [Información de servicios de Joan Sierra y doña Beatriz Yupanque, su madre, años 1559-1561].

passé dans les États Baltes ou dans des pays récemment décolonisés du régime soviétique, où les empires historiques avaient utilisé des méthodes semblables.

Pour améliorer la gestion de l'immense territoire du Tawantinsuyu, les Inkas ont également mobilisé tous les hommes adultes pour travailler au service de l'État et du culte. Les Inkas ne connaissaient pas l'impôt, mais presque tous étaient obligés de prendre part à la *mit'a* rotative. Grâce à cette main d'œuvre, les Inkas ont rénové ou construit plus de 25 000 kilomètres de chemins, des centaines de ponts et de *tampus* (*alojamientos estatales*), des forteresses et des centres administratifs, des temples dédiés au Soleil et à la Lune, etc. [Hyslop, 1984 et 1990]. Le service militaire et l'entretien de terres appartenant à l'État ou au culte étaient également obligatoires.

Pour réaliser ces mobilisations massives, les Inkas ont souvent fait appel aux principes de réciprocité et de redistribution [Murra, 1980]. En effet, chaque Inka devait renouveler régulièrement les alliances établies avec les chefs régionaux et les anciens rois en leur offrant des femmes secondaires, des textiles et autres cadeaux prestigieux [Murra, 1975, p. 145-170 ; Bouysse-Cassagne, 1987, p. 302-313 ; Pärssinen, 1992, p. 152-57]. Réciproquement, les chefs locaux offraient à l'Inka d'autres présents et, surtout, de la main-d'œuvre issue de leur royaume, en espérant que l'Inka prendrait en charge toute la nourriture, la boisson et les autres choses dont ces *mitayos* avaient besoin. Pour ces raisons, les Inkas ont construit de grands centres pour organiser des fêtes presque chaque année, où les dons étaient redistribués. Comme l'explique un chroniqueur anonyme :

« Afin de soumettre leurs vassaux, les Inkas avaient pour coutume d'organiser parfois de grandes fêtes, auxquelles les gens accouraient et observaient l'abondance dans laquelle vivaient ces barbares ; et là l'Inka offrait aux caciques des *mates* et des verres de *chicha*, ce qui représentait un grand honneur, et il leur offrait des vêtements semblables aux siens afin qu'ils se vêtissent, ainsi que des coupes en argent et bien d'autres choses [...] ; dans ces fêtes il offrait de la viande de mouton et d'agneau [...], et tous estimaient grandement ces présents »<sup>10</sup>.

De manière générale, grâce au système de *mit'a*, l'Inka a pu accumuler des richesses matérielles qu'il redistribuait ensuite dans les provinces. De plus, ce qui se produisait dans le Sud se distribuait dans le Nord et inversement [Castro et Ortega Morejón, 1974, p. 103], donnant cependant toujours l'impression que les dons venaient de Cuzco. De cette manière, l'Inka convertissait la richesse matérielle en richesse symbolique<sup>11</sup> ; grâce à ce pouvoir symbolique, il pouvait à pu maintenir ses réseaux d'alliances personnelles.

10. « Tenían costumbre los yngas para ganar las voluntades a sus vasallos hazer fiestas algunas vezes a las quales acudian muchas gentes donde biuian que es la felicidad de todos estos barbaros y alli con su mano el ynca a los caciques les daua mates o vasos de chicha que beuiessen que hera gran fauor y dauales asimesmo ropa de la propia suya para vestir y vasos de plata y algunas otras cosas porque heran tan subditos que no podian comer carne si no fue de vn cuy y en aquellas fiestas les dava carne de ouejas y carneros [alpacas y llamas] qu es muy buena carne y esto tenian por gran fauor e rregalo » [Anonimo, 1925, p. 292].

11 En utilisant la terminologie de Pierre Bourdieu [1972].





Ce système d'alliances et de parenté fut la clé du pouvoir incaïque et de sa rapide expansion. Cependant, le fait que les chefs régionaux ne s'engageaient jamais au service de l'État lui-même, mais auprès du chef de l'État, a également constitué une des causes principales de l'effondrement rapide de l'Empire inca [Pärssinen, 2001]. La capture d'Atahualpa en 1532 par les Espagnols a entraîné la destruction des liens psychologiques et moraux entre l'Inka et les chefs régionaux et nombre d'entre eux se sont tournés vers Francisco Pizarro. Cet État qui avait connu une expansion fulgurante s'est effondré au même rythme et toute la région andine a été intégrée à l'Empire espagnol au XVI<sup>e</sup> siècle.

## BIBLIOGRAPHIE

- ANÓNIMO, « Relación anónima sobre el modo de gobernar de los Incas » [1583], en LEVILLIER D. Roberto (ed.), *Gobernantes del Perú. Cartas y Papeles, siglo XVI*, t. IX, Madrid, Colección de publicaciones históricas de la Biblioteca del Congreso argentino, 1925.
- BAUDIN Louis, *L'empire socialiste des Inka*, Paris, Institut d'Ethnologie, 1928.
- BETANZOS Juan de (MARTÍN RUBIO María del Carmen ed.), *Suma y narración de los Incas* [1557], Madrid, Ediciones Atlas, 1987.
- BOURDIEU Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédé de trois études d'ethnologie kabyle*, Genève-Paris, Droz, 1972.
- BOUYASSE-CASSAGNE Thérèse, « Pertenencia Etnica, status económico y lenguas en Charcas a fines del siglo XVI », en COOK Noble David (ed.), *Tasa de la visita general de Francisco Toledo*, Lima, Universidad Nacional Mayor de San Marcos, 1975.
- BOUYASSE-CASSAGNE Thérèse, *La identidad Aymara. Aproximación histórica [siglo XV, siglo XVI]*, La Paz, HISBOL-IFEA, 1987.
- CASTRO Cristóbal, ORTEGA MOREJÓN Diego de, « Relación y declaración del modo que este valle de Chíncha y su comarcas se gobernaban antes que oviese yngas y despues que los vuo hasta que los cristianos entraron en esta tierra » [1558], en CRESPO Juan Carlos (ed.), *Historia y Cultura* (Lima), nº 8, 1974, p. 93-104
- CIEZA DE LEÓN Pedro de, *Crónica del Perú. Segunda Parte* [1553], 2ª ed., Lima, Pontificia Universidad Católica del Perú, 1986.
- COBO Bernabé, *Historia del Nuevo Mundo* [1653], Biblioteca de Autores Españoles, t. XVII, Madrid, 1964.
- COLQUE GUARACHE Juan, « Primera información hecha por don Juan Colque Guarache, cerca de sus predecesores y subcesión en el cacicazgo mayor de los Quillacas, Asanaques, Sivaroyos, Uruquillas y Haracapis... » [1575], en ESPINOZA SORIANO Waldemar (ed.), *Revista del Museo Nacional* (Lima), tome XLV, 1981, p. 237-251
- COOK Noble David, *Demographic Collapse, Indian Peru 1520-1620*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981.
- DUVIOLS Pierre, « Algunas reflexiones acerca de la tesis de la estructura dual del poder incaico », *Histórica* (Lima), vol. 4, nº 2, 1980, p. 183-196.
- DUVIOLS Pierre, « Del discurso escrito colonial al discurso prehispánico : hacia el sistema sociocosmológico inca de oposición y complementaridad », *Bulletin de l'Institut français d'Études andines* (Lima), t. 26 (3), 1997, p. 279-305.
- ESPINOZA SORIANO Waldemar, « Los señoríos étnicos de Chachapoyas y la alianza hispano-chacha, siglos XV-XVI », *Revista Histórica* (Lima), tome XXX, 1967, p. 224-332.
- ESPINOZA SORIANO Waldemar, « Las mujeres secundarias de Huayna Capac : dos casos de señorialismo feudal en el Imperio Inca », *Revista del Museo Nacional* (Lima), tome XLII, 1976.
- GARCILASO DE LA VEGA (EL INCA), *Comentarios reales de los Incas* [1609], en MIRÓ QUESADA Aurelio (ed.), t. I-II, Caracas, Biblioteca Ayacucho, 1976.
- HIDALGO Jorge, "The Indians of southern South America in the middle of the sixteenth century", in BETHELL Leslie (ed.), *The Cambridge history of Latin America*, vol. I, Cambridge, Cambridge University Press, 1984.
- HYSLOP John, *The Inka Road System*, Orlando, Academic Press, 1984.
- HYSLOP John, *Inka Settlement Planning*, Austin, University of Texas Press, 1990.
- HYSLOP John, « Las fronteras estatales extremas del Tawantinsuyu », in DILLEHAY Tom D. et NETHERLY Patricia (ed.), *La Frontera del Estado Inca*, Quito, Editorial Abya-Yala, 1998.



- « Información de servicios de Joan Sierra y doña Beatriz Yupanque, su madre, años 1559-1561 », Audiencia de Lima 205, Archivo General de Indias, Séville.
- KOLATA Alan L., *The Tiwanaku, Portrait of an Andean Civilization*, Cambridge-Oxford, Blackwell, 1993.
- LA LONE Mary B., LA LONE Darrell E., "The Inka State in the Southern Highlands: State Administrative and Production Enclaves", *Ethnohistory*, n° 34 (1), 1987, p. 47-62.
- LUTTWAK Edward N., *The Grand Strategy of the Roman Empire from the first century A.D. to the third*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1976.
- MORÚA Juan de, *Historia del origen y genealogía real de los reyes Incas del Perú [1609]* (Mss. Loyola), en BAYLE Constantino (ed.), Biblioteca « Missionalia Hispanica », vol. II, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1946.
- MURRA John V., *Formaciones económicas y políticas del mundo andino*, Lima, Instituto de Estudios Peruanos, 1975.
- MURRA John V., *La organización económica del estado Inca*, Mexico, Siglo Veintiuno, 1978.
- MURRA John V., *The Economic Organization of the Inca State, Research in Economic Anthropology, A research annual*, Greenwich, Jai Press, 1980.
- MURRA John V., "Andean Societies before 1532", in BETHELL Leslie (ed.), *The Cambridge History of Latin America*, vol. I, Cambridge, Cambridge University Press, 1984.
- ORTIZ DE ZÚÑIGA Iñigo, *Visita de la provincia de León de Huanuco en 1562*, en MURRA John V. (ed.), Huanuco, Universidad Nacional Hermilio Valdizán, t. I-II, 1967 et 1972.
- PÄRSSINEN Martti H., *Tawantinsuyu, The Inca State and Its Political Organization*, Helsinki, Studia Historica 43, Societas Historica Finlandiae, 1992.
- PÄRSSINEN Martti H., "The Incas", in ILMONEN Anneli, TALVITIE Jyrki K. (ed.), *Gold Crown and Feather Mantle, Three Millennia of Pre-Columbian Peru*, Tampere, Tampere Art Museum, 2001.
- PÄRSSINEN Martti H., SIIRIÄINEN Ari, "Cuzcotoro and the Inka Fortification System in Chuquisaca, Bolivia", *Baessler-Archiv* (Berlin), t. XLIV, 1998, p. 135-164.
- PÄRSSINEN Martti H., SIIRIÄINEN Ari, "Inca Fortifications", in ILMONEN Anneli, TALVITIE Jyrki K. (ed.), *Gold Crown and Feather Mantle, Three Millennia of Pre-Columbian Peru*, Tampere, Tampere Art Museum, 2001.
- « Perpetuedad en el Perú », carton 1, Indiferente General 1624, Archivo General de Indias, Séville.
- « Pleito de don Geronimo de Limaylla, año 1663 », Escribanía de Cámara 514 C, Archivo General de Indias, Séville.
- « Probanza de don Francisco y don Diego, hijos de Atahualpa, años 1554-1556 », carton 21, cote 187, Archivo General de Indias, Séville.
- RAMÓS GAVILÁN Alonso, *Historia de Nuestra Señora de Copacabana [1621]*, 2<sup>e</sup> ed., La Paz, Academia Boliviana de la Historia, 1976.
- ROSTWOROWSKI DE DIEZ CANSECO María, *Curacas y sucesiones. Costa Norte*, Lima, Minerva, 1961.
- ROWE John H., "Absolute Chronology in the Andean Area", *American Antiquity*, vol. 10 (3), 1945, p. 265-284.
- ROWE John H., "Inka Politics and Institutions relating to the Cultural Unification of the Empire", in COLLIER George A. and others (ed.), *The Inca and Aztec States, 1400-1800: anthropology and history*, New York, Academic Press, 1982, p. 93-118.
- SARMIENTO DE GAMBOA Pedro, *Historia de los Incas [1572]*, en ROSENBLAT Angel (ed.), Buenos Aires, Emecé Editores, 1943.
- SEGOVIA Bartolomé de, *Destrucción del Perú, (Atribuida a Cristóbal de Molina, el Almagrista), Los Pequeños Grandes Libros de Historia Americana [1552]*, série I, t. IV, Lima, 1943.

- SIIRIÄINEN Ari, "The Expeditions of the Incas to the Amazon", in ILMONEN Anneli, TALVITIE Jyrki K. (ed.), *Gold Crown and Feather Mantle, Three Millennia of Pre-Columbian Peru*, Tampere, Tampere Art Museum, 2001.
- VALDIVIA CARRASCO Julio C., *El imperio esclavista de los Inkas*, Lima, Desa, 1988.
- WACHTEL Nathan, "The mitimas of the Cochabamba Valley: The Colonization Policy of Huayna Capac", in COLLIER George A. and others (ed.), *The Inca and Aztec States, 1400-1800: anthropology and history*, New York, Academic Press, 1982.
- WACHTEL Nathan, *La vision des vaincus. Les Indiens du Pérou devant la Conquête espagnole 1530-1570*, Paris, Gallimard, Folio Histoire, 1992.
- ZUIDEMA R. Tom, « Jerarquía y espacio en la organización social incaica », *Estudios Andinos* (Lima), VIII, n° 14, 1978, p. 5-27.
- ZUIDEMA R. Tom, *Inca Civilization in Cuzco*, Austin, University of Texas Press, 1990.
- ZUIDEMA R. Tom, *El sistema de ceques del Cuzco. La organización social de la capital de los incas*, Lima, Pontificia Universidad Católica del Perú, 1995.

## RÉSUMÉ/RESUMEN/ABSTRACT

Cet article propose une vision synthétique de la formation de l'empire inca dans les Andes tout au long du xv<sup>e</sup> siècle et des méthodes de domination mises en œuvre dans les régions soumises à Cuzco. Si celles-ci prirent des formes variées (promotion d'une langue commune, colonies de peuplement, etc.), les alliances personnelles négociées entre l'Inka et les chefs locaux apparaissent comme la clé de voûte de cette phase d'intégration andine, mais aussi comme sa principale faiblesse comme en témoigne l'effondrement rapide de l'empire à l'arrivée des Espagnols.

Este artículo ofrece una visión sintética de la constitución del imperio inca en los Andes a lo largo del siglo xv, y de los métodos de dominación aplicados en las regiones sometidas a Cuzco. Si éstos tomaron varias formas (promoción de una lengua en común, colonias de

re población, etc.), son sin embargo las alianzas personales entre el Inka et los jefes locales las que resultan ser la piedra angular de esta fase de integración andina y también su principal debilidad, tal y como lo demuestra el rápido derrumbe del imperio al llegar los Españoles.

This article gives a synthetic vision of the formation of the Inca Empire in the Andes during the 15<sup>th</sup> century and the methods of domination used in the regions, which were submitted to Cuzco. Those methods were varied (promoting a common language, peopling colonies), but the real key to the understanding of that stage of Andes' integration is to be found in the personal alliances negotiated between the Inka and local leaders, even though that also was its main weakness, as demonstrated by the quick downfall of the Empire when the Spanish arrived.

### MOTS CLÉS

- Empire inca
- Cuzco
- Tawantinsuyu
- Intégration
- Andes

### PALABRAS CLAVES

- Imperio inca
- Cuzco
- Tawantinsuyu
- Integración
- Andes

### KEYWORDS

- Inca Empire
- Cuzco
- Tawantinsuyu
- Integration
- Andes

Georges Lomné\*

## La communauté symbolique des nations de l'arc-en-ciel, ou la trace d'un rêve

« Cette écharpe d'Iris qui m'a servi d'étendard  
a parcouru entre mes mains des régions infernales,  
a sillonné les fleuves et les mers, a gravi les épaules de géant des Andes ;  
la terre s'est aplanie aux pieds de la Colombie  
et le temps n'a pu arrêter la marche de la Liberté.  
Bellone a été humiliée par l'éclat d'Iris. »

Simón Bolívar, *Mon Délire sur le Chimborazo*, 13 octobre 1822  
« Padre de la Patria Simón Bolívar, cúbreme con tu manto de Iris y ayúdame. »  
Incantation personnelle d'un instituteur vénézuélien, 1985<sup>1</sup>

**L**e « rêve bolivarien », que nombre de Latino-Américains avancent aujourd'hui comme preuve ontologique de leur fraternité de civilisation, diffère, par nature, de « l'association des cinq grands États de l'Amérique » qu'envisageait le *Libertador* en 1822 :

« L'imagination ne peut concevoir sans s'émouvoir la grandeur d'un colosse qui, semblable au Jupiter d'Homère, fera trembler la terre d'un regard. Qui résistera à l'Amérique unie par le cœur, soumise à une loi et guidée par le flambeau de la liberté ? » [Bolívar, 1989, p. 33-37]

Cette « nation de républiques », faisant contrepoids à la Sainte Alliance afin d'assurer « l'équilibre de l'univers », renvoyait à l'utopie élaborée dans les salons de

\* Université de Marne-la-Vallée.

1. Sur l'herméneutique religieuse du *Delirio* pratiquée par les petites gens au Venezuela, voir Salas de Lecuna [1987, p. 110-112].

Philadelphie d'un « Hémisphère occidental » exempt du principe monarchique. Ce projet, rassemblant la Colombie, le Chili, le Pérou, l'Argentine et les États-Unis, ne saurait être confondu avec l'aporie, pourtant dénoncée dans la *Lettre de Jamaïque*, de la réunion des populations de l'Amérique espagnole en « une seule nation ». Aussi, les bardes contemporains, qui se réclament de Bolívar pour célébrer « Notre Amérique » au mépris de la culture anglo-saxonne, sont-ils oublieux du fait que le *Libertador* avait en grande estime la première république du continent, malgré le « caractère hétérogène au nôtre » de ses habitants<sup>2</sup>, et qu'il plaçait ses aspirations d'intégration continentale sous les auspices de l'Angleterre et de son modèle de civilisation. À ceci, il convient d'ajouter que les ombres portées de la tentative de Ligue panaméricaine – associée au Congrès de Panama – et celle de la Fédération des Andes ne doivent pas non plus éclipser la survivance d'un rêve primordial : celui de la République de Colombie constituée par le Congrès d'Angostura, le 17 décembre 1819. Trois ans plus tard, le *Libertador* consacra une prosopopée à cette « Grande Nation » qui unissait désormais l'ensemble de la Nouvelle-Grenade au Venezuela : *Mon Délire sur le Chimborazo*. Comme Ossian parlait à Napoléon, le « Temps » s'adressait à Bolívar, possédé par le « Dieu de la Colombie », et lui indiquait le symbole de la régénération de cette partie du monde : l'écharpe d'Iris<sup>3</sup>. Nous souhaitons démontrer que l'attachement à ce symbole a, depuis lors, amplement justifié le propos de Georges Duby : « la trace d'un rêve n'est pas moins réelle que celle d'un pas. »

Le 9 septembre 2000, l'Équateur a officiellement abandonné le sucre au profit du dollar. La résignation des uns, groupés en longues files d'attente devant les agences de la Banque centrale, et la rage des autres exprimée au cri de « le sucre ne meurt pas, *carajo* ! » accentuaient l'impression que l'on vivait en ce jour les funérailles de la Nation. Place Santo Domingo, à Quito, une main anonyme laissa une couronne de fleurs blanches au pied de la statue du maréchal éponyme de la monnaie nationale. Une autre glissa sur son sabre le drapeau tricolore de l'arc-en-ciel, « l'écharpe d'Iris » de la Colombie bolivarienne pour laquelle il avait enlevé la ville aux monarchistes, le 24 mai 1822. Ce 9 septembre, en début d'après-midi, une foule bigarrée d'artistes et de petites gens des quartiers du centre colonial entreprit de « laver le pays » en un acte symbolique : ils se mirent à savonner le drapeau tricolore devant une statue de la Vierge avant de l'emmener en procession jusqu'au cimetière de San Diego où fut ensevelie une effigie en carton du signe monétaire<sup>4</sup>. Cette parodie nous semble éloquent du regain d'intérêt que l'on porte aujourd'hui dans les Andes du Nord à la symbolique politique attachée à Simón Bolívar. Que l'on songe, entre autres, à la volonté du président vénézuélien Hugo Chávez d'incarner la figure du *Libertador* et de redéfinir la nation en une « République bolivarienne » ou à la faveur récente accordée à cet héritage par les guérilleros des Forces

2. Lettre de Bolívar à Santander, Arequipa, 30 mai 1825.

3. Sur la symbolique de l'arc-en-ciel, on pourra consulter *Figures*, n° 20, *L'Arc-en-ciel*, Éditions universitaires de Dijon, 2000.

4. *El Comercio* (Quito), 10 sept. 2000.



armées révolutionnaires de Colombie (FARC). N'est-il pas encore plus singulier que tous disent leur attachement au drapeau tricolore de ses armées qu'un aîné, Francisco de Miranda, avait imaginé dès 1788 en s'inspirant de l'écusson de Colomb où apparaissaient en bandes horizontales les couleurs primaires de l'arc-en-ciel : le jaune, le bleu et le rouge ? [Piñeros Corpas, 1967] La Colombie, l'Équateur et le Venezuela se partagent aujourd'hui cet illustre drapeau, que les Français ne connaissent d'ordinaire que par l'intermédiaire de leurs paquets de café et que les guérilleros qui combattent les armées de ces mêmes États portent souvent en brassard. Dans le même temps, la Confédération des Nationalités indigènes de l'Équateur (CONAIE), qui a contribué en janvier 2000 au renversement du président Jamil Mahuad, n'hésite plus à dédaigner ce drapeau au profit d'inquiétantes bannières de couleur noire, présentées comme les étendards de l'Inca Atahualpa et de son fidèle général Rumiñahui. La figure même de Bolívar semble à présent étrangère au dessein politique des Indigènes.

Cet ensemble de phénomènes contradictoires d'appropriation et de rejet constitue à nos yeux le symptôme de la crise identitaire la plus sévère qu'ait connue cette région d'Amérique depuis son émancipation de la monarchie espagnole. Si, comme Lucien Sfez l'a très justement exprimé, « la symbolique n'est jamais qu'un remède, on pourrait même dire un placebo à la crise de la représentation politique » [Sfez, 1988, p. 6], qu'adviendra-t-il de ces nations si « l'administration du symbole » elle-même est amenée à être dévoyée ou à se dérober ? Esquisser une réponse à cette question ne pourra être fait sans considérer la longue durée. N'en déplaise à Hegel, « l'esprit de rationalité et de liberté » [Hegel, 1978, p. 237] a été érigé très précocement en principe de gouvernement dans la région que nous considérons. En conséquence, la question de la symbolique national-républicaine s'y est posée plus tôt que dans nombre de pays d'Europe et avec une acuité qui tenait à la nécessité de justifier la multiplicité des identités là où l'argument culturel faisait largement défaut.

### **Le « miroir brisé » de la Colombie bolivarienne (1820-1849)**

La « Grande-Colombie » est morte dès 1826 de ne pas avoir su se constituer, selon le mot d'Ernest Renan, en « communauté d'oubli » [Renan, 1992, p. 42]. Au lendemain de la bataille d'Ayacucho qui marqua la victoire définitive de la cause indépendantiste, les intérêts régionaux l'emportèrent sur l'ambition d'un État centralisé qui pût épouser les contours de la vice-royauté de Nouvelle-Grenade augmentée de la capitainerie générale du Venezuela. Pourtant, par un singulier paradoxe, au démembrement territorial de 1830-1831 ne correspondit nullement une dispersion symbolique. Les trois nouvelles Républiques – l'« Équateur en Colombie », l'« État du Venezuela » et la « Colombie-État de Nouvelle-Grenade » – restèrent fidèlement attachées aux Armes et au drapeau tricolore de la Colombie bolivarienne. Si, à la suite d'une méprise navale avec la France, la Nouvelle-Grenade et le Venezuela décidèrent de se doter d'une héraldique propre en 1834 et 1836, il fallut attendre

1845 pour que le renversement du général Flores – assimilé au « parti de l'étranger » – permît de « rétablir la nationalité équatorienne » [Barrera, 1954, p. 143] et de songer à l'écusson qui lui conviendrait.

Dans les trois pays, les symboles de la Liberté des Modernes prenaient désormais le pas sur ceux de la Liberté des Anciens. Ainsi dans le projet néo-grenadin de 1834, remplaça-t-on le génie de la Liberté par celui de la Paix et le casque orné de plumes tricolores par une couronne d'épis de blé. Le président Santander s'opposa néanmoins à la disparition du « bonnet phrygien rouge sur une lance comme symbole de la Liberté » au profit du « cheval argenté » choisi par le Sénat [Ortega Ricaurte, 1954, p. 94]. Un mois auparavant, les Vénézuéliens n'avaient-ils pas eux-mêmes choisi de placer un cheval blanc sur leur écusson afin de signifier le caractère « indompté » de leur nation ? À Caracas, on renonça à l'arc et aux flèches indigènes au profit de « l'épée et de la lance qui rendent plus terribles nos guerriers et sont la marque du triomphe des peuples cultivés et civilisés » et l'on troqua l'idée d'un soleil dardant ses rayons pour celle d'une gerbe de blé [Vargas, 1981a]. Les métaphores de l'Indienne et de l'Astre solaire, si chères à Bolívar, étaient donc battues en brèche par l'idéal du Progrès et de l'Abondance. Les Équatoriens, sous l'influence de Vicente Rocafuerte, le manifesteraient à leur façon en plaçant un navire à vapeur sur leur écusson.

Un autre registre eut pour fonction de fixer les emblèmes géographiques de la nation. Ainsi les Néo-Grenadins placèrent-ils l'isthme de Panama sur leur écusson dans l'espoir qu'il serait un jour « l'*emporium* commercial des deux Mondes ». Les Équatoriens firent le choix du volcan Chimborazo attaché au souvenir du *Délire* poétique de Bolívar et les Vénézuéliens considérèrent que le cheval était suffisamment évocateur de la plaine, le *Llano*, où ils situaient l'origine mythique de leur Indépendance. Enfin, il est surprenant de voir à quel point l'aigle aura su résister au condor, censé pourtant exprimer sur le plan symbolique la quintessence de l'américanité andine. En 1821, le *Correo del Orinoco* n'osait se prononcer sur l'identité de l'oiseau, « un aigle ou un condor, pourvu d'une épée et d'une grenade » qui ornait le frontispice de la toute fraîche gazette du nouveau « Gouvernement libre et indépendant de Cundinamarca »<sup>5</sup>. Dans ce cas précis, la confusion des repères n'était due qu'à la prégnance d'une héraldique héritée de la *Patria Boba* qui alliait l'aigle de Castille au bonnet phrygien. En Équateur, par contre, c'est la force des modèles américain et napoléonien qui explique que l'aigle disputa sa défaite au condor.

Le récit de la Nation vint très tôt au secours du registre abstrait et figé des écussons. À l'époque de Bolívar, deux miroirs renvoyaient l'image de l'identité. Le premier créait l'illusion de Créoles indépendantistes ressuscitant des Indiens

5. *Correo del Orinoco*, n° 41, Andrés Roderick, Impresor del Supremo Gobierno, Angostura, samedi 23 oct. 1819, p. 2. Sur la symbolique de l'aigle chez les Anciens comme chez les Modernes, cf. Chazot [1809].





archéologiques. Les tragédies à contenu indigéniste de José Fernández Madrid ou de Luis Vargas Tejada<sup>6</sup>, ainsi que la propension du *Libertador* pour *Les Incas* de Marmontel, peuvent en témoigner. Cependant, si le *Canto a Junín* de Joaquín de Olmedo a porté cette logique à son paroxysme, Bolívar ne fut jamais dupe de l'artifice romantique de ces transpositions d'*Atala* : sa « source de vertu » en appelait plus directement à l'Antiquité classique<sup>7</sup>. Dans ce second miroir, les contours héroïques de la geste indépendantiste prenaient leur éclat. L'ouvrage de José Manuel Restrepo qui parut à Paris en 1827, *Historia de la Revolución de la República de Colombia*, en a défini les normes. Bien que guidé par l'ambition d'une restitution positive des événements, l'ouvrage resta tributaire des conventions narratives de l'épopée patriotique et la complicité qu'avait entretenue cet ancien ministre du *Libertador* avec les acteurs de son histoire conféra en outre à ce récit fondateur le caractère d'une « prison historiographique » [Colmenares, 1986, p. 7-23].

Minées par leurs dépenses militaires et leur incapacité à lever l'impôt, les Républiques qui naquirent du démembrement de la Colombie bolivarienne eurent moins à cœur de défendre les acquis du nouveau pacte social républicain que de dresser l'inventaire de leurs ressources. En outre, étant donné que le tracé des frontières entre nouveaux États relevait de la stricte application du principe de l'*Uti Possidetis Juris*, il se révélait crucial de disposer d'une parfaite connaissance des limites administratives de l'époque coloniale. L'entreprise des missions chorographiques dans laquelle s'engagèrent le Venezuela puis la Nouvelle-Grenade, entre 1834 et 1850, concilia ces deux objectifs. C'est à cette occasion que le Vénézuélien Rafael María Baralt reçut les félicitations de Berthelot pour avoir su décrire une « identité nationale » [Baralt, 1960, I, p. 514]. En Nouvelle-Grenade, les historiens Joaquín de Acosta et José Antonio de Plaza s'en acquittèrent à leur tour tandis qu'en Équateur, la publication posthume de l'*Historia del Reino de Quito* du père Juan Manuel de Velasco devait jouer ce rôle. En 1850, l'héritage colonial était donc intégré au processus d'invention nationale des trois États. Peu importait encore qu'il le fût, dans les deux premiers cas, sous les couleurs de l'anticléricalisme et dans le dessein de faire l'histoire de l'Indépendance.

L'impact de ces ouvrages ne peut néanmoins être comparé à celui des hymnes qu'un peuple illettré pouvait entonner en place publique [Espinosa Polit, 1948 ; Vargas, 1981b, p. 135-143]. Une série d'images fondamentales fut ainsi diffusée. La métaphore de l'irruption du jour, en premier lieu, afin de signifier que l'Indépendance était une « palingénésie du Monde »<sup>8</sup>, une aurore qui effaçait trois siècles de ténèbres espagnoles. La Régénération politique trouva ainsi son peuple

6. Voir José Fernández Madrid, *Guatimoc ó Guatimocín. Tragedia en cinco actos*, Paris, Impr. de J. Pinard, 1827 ; Luis Vargas Tejada, *Sugamxi* (1826) et *Doraminta* (1828).

7. « Discours d'Angostura », 15 fév. 1819 [Bolívar, 1966, p. 35-55].

8. Voir Marienstras [1988, chap. XVIII] afin d'établir le parallèle qui convient avec les États-Unis.

de référence dans les « Fils du Soleil ». En second lieu, le *leitmotiv* de l'unité à préserver : celle de la Cause américaine dans les années 1810-1820, puis celle de la Nation dans les années qui suivirent. L'image, enfin, du « Père de la Patrie » [Tovar Zambrano, 1997] seul apte à y pourvoir : Bolívar au début, puis Flores en Équateur ou Páez au Venezuela. Comme dans le domaine de l'héraldique, il faut souligner qu'à partir des années 1830 le registre de la Paix et des Lois s'est substitué largement à celui de l'épopée des Guerres d'Indépendance. Le règne des droits civils (*civilismo*) progressait tandis que s'élaborait la légende noire d'un Bolívar tyrannique. Le message exprimé en 1814 par Benjamin Constant dans *De l'esprit de conquête et de l'usurpation* avait été reçu dans cette région du monde mieux qu'ailleurs [Lomné, 1998].

On peut douter, en l'absence d'un dispositif propre à les administrer, de l'efficacité de ces « figures de guérison » – l'expression est de Lucien Sfez – que constituent les emblèmes et les mythes nationaux. À l'époque de la « Grande-Colombie », le théâtre et les fêtes avaient constitué le moyen le plus efficace en la matière. Ils permettaient de mettre en scène les images vives propres à incliner les âmes au patriotisme le plus pur. Ainsi représentait-on indéfiniment le sacrifice d'Antonio Ricaurte mettant le feu aux poudres de San Mateo afin d'ensevelir l'ennemi monarchiste ou celui de la jeune Policarpa Salavarrieta fusillée en place publique pour avoir osé dire son patriotisme. Durant les fêtes civiques, des pantomimes avaient la même fonction : à Barichara, ce sont de jeunes nymphes qui figuraient les jeunes Républiques américaines qui jetèrent du haut de la scène « une vieille décrépète qui symbolisait l'Espagne »<sup>9</sup> ! En contrepoint, le culte de Bolívar se développait. Si sa figure pouvait incarner la Régénération politique aux yeux des patriotes elle catalysait surtout, selon la formule de Sucre, « le lien qui les unissait à la Colombie ».

Au « *Caudillo* de la Nation colombienne » succédèrent les *caudillos* de patries aux dimensions plus réduites. Tous, à l'exception de Santander, marquèrent un goût prononcé pour le faste byzantin, « *el lujo asiático* », tant reproché aux triomphes bolivariens. L'appareil baroque de la Gloire resta longtemps intact sous le couvert des idéaux républicains formant ces « amalgames » que Maurice Agulhon a pu étudier dans la France post-révolutionnaire [Agulhon, 1988, p. 299]. Juan José Flores en Équateur, Antonio Páez au Venezuela et Tomás Cipriano de Mosquera en Nouvelle-Grenade en fournissent la parfaite illustration. Au-delà du culte de leurs césars, les jeunes Républiques s'employèrent néanmoins à célébrer leur propre épiphanie en inventant la Fête nationale. La disparition du *Libertador*, ainsi que celle du calendrier civique qui lui était associé, a ouvert la voie à la quête d'autres dates-fondatrices : celles des proclama-

9. Archivo General de la Nación, Colombia, Bogotá, Sección República, *Fondo historia civil*, t. VI, f°854-857.



tions de Juntas de gouvernement des années 1809-1810 et celles des déclarations d'Indépendance absolue à l'égard de la monarchie. Ainsi le Venezuela fixa-t-il, dès 1834, ses « grands jours nationaux » au 19 avril et au 5 juillet. En Équateur et en Nouvelle-Grenade, l'autorité du calendrier religieux et la concurrence des célébrations provinciales retardèrent longtemps ce processus. En Équateur, la fête du 10 août n'est véritablement signalée à Quito qu'à partir de 1837. En Nouvelle-Grenade, il faut attendre 1842 pour qu'au lendemain de la « Guerre des Suprêmes », les vainqueurs décident de donner une dimension nationale à la « fête provinciale » du 20 juillet. Les hasards du calendrier voulurent que sa première célébration véritable, en 1849, fût l'occasion de célébrer simultanément à Bogotá la République de Nouvelle-Grenade et celle de Lamartine<sup>10</sup> !

Pourtant, l'assertion d'Ernest Renan se vérifie ici aussi : « en fait de souvenirs nationaux, les deuils valent mieux que les triomphes : car ils imposent des devoirs ; ils commandent l'effort en commun ». Un clerc le signalait dès 1822 à Quito :

« Qu'importe l'obstination des Espagnols, puisque la Patrie est comparable au Christianisme de la première heure, quand du sang fécond de chaque martyr, jaillissait de terre une multitude de combattants » [Bravo, 1956, p. 133].

Au fil des années, le panthéon de la Patrie – assimilée à l'Amérique – s'était enrichi de nombreux héros civils et militaires. À partir de 1830, ces héros firent l'objet d'une naturalisation forcée qui conduisit quelquefois à des polémiques concernant le retour de leurs cendres dans des patries inédites. L'Équateur et le Pérou se disputèrent les cendres du maréchal La Mar bien avant que la Colombie ne rechignât à rendre celles de Carlos Montúfar à l'Équateur ou que l'Équateur fût obstacle à la restitution de celles du maréchal Sucre au Venezuela. L'atmosphère consensuelle qui entoura, en 1842, le retour des cendres de Simón Bolívar à Caracas fait donc figure d'exception. Outre la volonté d'imiter le « dernier vol de l'aigle » orchestré par Louis-Philippe deux ans auparavant, il faut bien reconnaître que l'on chercha à satisfaire un murmure mémoriel qui levait de toutes parts en faveur du *Libertador*.

### **Le national-républicanisme en partage (1850-1920)**

Il eut été paradoxal que les jeunes Républiques issues du démembrement de la Colombie bolivarienne aient continué d'entretenir volontairement les mythes et symboles qui nourrissaient cette « Grande Nation ». Le *Libertador* fut le premier à être répudié durant la décennie des années 1830, tant au Venezuela qu'en Nouvelle-Grenade. La *damnatio memoriae* frappa ensuite le symbole qui était attaché à sa gloire et à ses triomphes militaires : l'« Iris de Colombie ». La Nouvelle-Grenade l'abandonna en 1834 au profit d'un autre drapeau tricolore qui, bien qu'il conservât les couleurs primaires de l'arc-en-ciel « n'était auréolé d'aucun triomphe »

10. Biblioteca Nacional de Colombia, Bogotá, *fondo Pineda*, 371 (4), 20 de Julio. *Fiestas nacionales*.

[Restrepo, 1954, II, p. 340]<sup>11</sup>. L'Équateur fit de même en 1845 au profit du drapeau bicolore – blanc et bleu – des patriotes guayaquiléniens qui venaient de renverser le général Flores au nom des droits civils et du Progrès<sup>12</sup>. Au milieu du siècle, le développement des conflits idéologiques ajouta à la confusion comme le signale un imprimé satirique de Bogotá qui décrit un « magasin aux étendards » [Pinzon, 1851] situé à l'angle de l'avenue du XIX<sup>e</sup> siècle et de la rue 51 [1851]. Un jeune homme y apostrophait le client de la sorte : « Vous le voulez à *la dernière* ? » (en français dans le texte). Et en un clin d'œil, il présentait sa marchandise : l'étendard du Socialisme, « superbe ! » mais « taillé exclusivement pour la France », celui de la Démocratie « un peu usé, mais toujours à la mode », celui de la Religion, de la Liberté, de l'Égalité et des Principes, ces trois derniers « si usés, que je suis convaincu qu'ils ne seront pas à votre goût ». Enfin, le vendeur « semblant hésiter » montrait au client un autre étendard « plus ancien, mais toujours très à la mode » : le « tricolore colombien » !

Outre la dispersion symbolique qu'elle signale, cette anecdote illustre à merveille l'importance que va désormais occuper la référence à la France jusqu'au lendemain de la Première Guerre mondiale. En 1848, nos trois Républiques avaient cessé d'être orphelines de leur modèle central maintenant que la « France idéale » coïncidait de nouveau avec la France réelle. Cela explique largement la vague d'emprunts symboliques qui débute à cette époque. La figure de Marianne, qui fait son entrée sur un type monétaire équatorien en 1858, donne lieu à des adaptations graphiques au Venezuela comme en Colombie. L'aventure tourna court pour des raisons que l'on ne peut que suggérer : la figure de Bolívar, qui occupait l'espace symbolique de la Liberté, et la figure mariale, que l'on avait associée dès le début aux victoires de l'Indépendance, ne laissèrent pas de place à une allégorie abstraite aux relents sulfureux. D'ailleurs, à partir de 1859, c'est à la « fille aînée de l'Église » et non plus à la « fille aînée des Droits de l'Homme » qu'un pays comme l'Équateur fit appel. Après avoir échoué en 1862 dans sa tentative auprès de Napoléon III de faire passer son pays sous protectorat français [Robertson, 1945], le président Gabriel García Moreno se lança dans une entreprise de consolidation du pays sous l'égide d'une autocratie catholique puisant à la Colombie bolivarienne et au Second Empire. C'est dans cette optique que fut rétabli en 1860 « l'ancien drapeau colombien » – c'est-à-dire « l'ancien drapeau équatorien » – dans la mesure où « étaient associés au drapeau tricolore les souvenirs grandioses de triomphes éclatants, des vertus héroïques et des gestes quasiment fabuleuses »<sup>13</sup>. En 1865, indigné par l'expédition espagnole sur les côtes du Chili et du Pérou, le secrétaire du Sénat, le conservateur

11. Les trois bandes du drapeau étaient désormais verticales et de largeur identique, le rouge jouxtant le mât.

12. « El Tricolor Nacional Ecuatoriano. Historia-Significación-Origen », *Museo Histórico* (Quito), n° 39-40, 1961, p. 37-58.

13. Décret de Gabriel García Moreno du 26 septembre 1860. Archivo Histórico del Banco Central del Ecuador, Quito, *fondo Fijón y Caamaño*, 46/216, f°276.



Juan León Mera, se consacra à la rédaction d'un nouvel hymne national fustigeant les paroles du précédent dont il n'imaginait pas qu'il fut d'Olmedo puisqu'il l'attribuait au musicien Juan José Allende<sup>14</sup>. La nouvelle version, d'un style nettement plus héroïque, célébrait le « Bel Iris ». Ajoutons que pour mieux signaler ses sympathies à l'égard de l'Empire catholique, García Moreno acheta et fit installer sur la façade du palais présidentiel de Quito les balcons en fer forgé du palais des Tuileries qui avaient survécu à son incendie durant la Commune ! À partir de 1878, les dirigeants colombiens s'attelèrent également à une entreprise de « Régénération » puisant à la double source du catholicisme et du bolivarisme. À l'image de García Moreno, le président Rafael Nuñez dota son pays d'une Constitution centraliste. En juillet 1887, le pays recouvra son appellation bolivarienne de « République de Colombie » au détriment de celle d'« États-Unis de Colombie ». La même année, Nuñez dota le pays d'un véritable hymne national et rétablit dans sa forme d'origine le drapeau tricolore de l'arc-en-ciel, abandonnant les neuf étoiles qui l'avaient orné durant la période fédérale. C'est ainsi qu'à la fin du siècle les trois pays se drapaient à nouveau dans l'écharpe de l'« Iris de Colombie » ! La convergence de leurs hymnes vers une glorification exclusive de l'héroïsme de la Guerre d'Indépendance devait appuyer ce sentiment d'une communion à nouveau instaurée autour de la figure du *Libertador*.

On peut même aller jusqu'à affirmer que, dans la seconde moitié du siècle, les conflits symboliques devinrent caducs entre les trois pays au profit d'un nouvel enjeu : la transposition au sein de chacun d'eux de la « Guerre des deux France ». Les attermoissements de l'Équateur à l'égard de sa participation à l'Exposition universelle de 1889 l'illustrent bien. Le Sénat équatorien, se fondant sur l'argumentation de l'archevêque de Quito et de plusieurs auteurs français<sup>15</sup>, refusa d'entériner la participation du pays à un « banquet de Lucifer » où triompheraient le fer et le jacobinisme. Le président Antonio Flores Jijón défendit les principes de 1789, arguant du fait qu'ils étaient exempts d'athéisme, et apostropha le clergé équatorien en faisant valoir les instructions du pape Léon XIII et celles de l'évêque d'Angers, monseigneur Freppel<sup>16</sup> ! Il organisa ensuite une souscription populaire grâce aux milieux d'affaires de Guayaquil. À ces Équatoriens, plus français que nature, la III<sup>e</sup> République offrit *in extremis* un simulacre de temple inca au pied de la Tour Eiffel<sup>17</sup> ! De même, la fraternité que scellèrent à l'occasion les « Républiques sœurs » de France et d'Amérique contre le boulangisme a très certainement contribué à encourager la fureur estudiantine qui, le 26 octobre 1889, renversa à Caracas les deux statues que Guzmán Blanco – « l'illustre Américain »

14. Juan León Mera, « Réplica a Don Manuel Llorente Vásquez », Ambato, Imp. de Salvador R. Porras, 1888 [Espinosa Polít, 1948].

15. À la fin des années 1870, des journaux comme *La Civilización católica*, *La Libertad cristiana* ou *El amigo de las familias* se référaient fréquemment aux auteurs suivants : l'abbé Gaume, monseigneur de Ségur, les révérends pères Henry Ramière et Auguste Onclair.

16. *Diario oficial* (Quito), 19 fév. 1889 et 1<sup>er</sup> avril 1889. Le clerc souhaitait l'adhésion au Centenaire du Parti monarchiste dont il était un très fameux représentant.

17. Voir les nombreux articles d'*El Telegrama* (Quito) durant les mois de juill. et août 1889.

– avaient dressées à son image<sup>18</sup>. Le 28 octobre, celle du *Libertador* faillit subir le même sort pour la simple raison qu’il était indiqué sur une plaque que c’était Guzmán Blanco qui l’avait élevée ! Sous la protection des baïonnettes, on modifia l’inscription afin d’indiquer que c’était la nation qui l’avait érigée en 1874 [Schael Martínez, 1974, p. 69-70]. En d’autres endroits, la « statuomanie » de cette fin de siècle copiait les canons de la III<sup>e</sup> République afin de cristalliser un sentiment identitaire exempt d’autocratie. En 1892, Guayaquil consacra ainsi une très belle statue au héros le moins guerrier de son émancipation : Joaquín de Olmedo [Noboa Icaza, 1979]. Jean Alexandre Falguière sculpta le poète dans l’attitude d’un homme prêt à se lever, une plume à la main et l’Acte d’Indépendance de Guayaquil dans l’autre. Son attitude byronienne et la symbolique du piédestal indiquent clairement que l’on a voulu célébrer les droits civils et l’américanité. La même année, la municipalité de Quito commença de songer à celle qu’il conviendrait d’ériger pour le centenaire du « premier cri de l’Indépendance ». Le « Comité central ‘10 de agosto’ » porta finalement son choix sur une figure féminine de la Liberté brandissant un flambeau qui pût indiquer que l’antériorité de ce cri désignait la ville comme étant « la lumière de l’Amérique » [Garcès, 1968, p. XVI-XVIII]. C’est vraisemblablement pour cette même raison que le monument, construit par les Italiens Adriático Frioli et Lorenzo Durini, fut inauguré à l’avance, dès 1906 !

Frédéric Martinez a montré comment la célébration du centenaire de l’Indépendance avait pu constituer pour la Colombie, après un demi-siècle de participations malheureuses aux Expositions universelles, « la première entreprise officielle de diffusion massive d’une identité visuelle de la Nation ». Cette tentative reposait sur la synthèse éclectique de « nationalisme, catholicisme, modernisme industriel, hispanisme et exaltation de l’Indépendance » [Martinez, 2000] propre aux gouvernements de l’hégémonie conservatrice. Le publiciste Miguel Triana pouvait saluer ce programme avec l’enthousiasme qui convenait : « Promesses du centenaire : Alléluia ! » [Triana, 1910b]. Le contraste est donc net avec l’esprit qui animait l’Exposition nationale de Quito, un an auparavant. Le président Eloy Alfaro y avait mis le centenaire du 10 août 1809 – le « premier cri de l’Indépendance » – au service des chemins de fer et de l’industrie sous la bannière d’un républicanisme radical opposé aux « derniers vestiges du traditionalisme, qui fait tellement obstacle à l’aventure nationale »<sup>19</sup>. Au-delà de cette coïncidence des contraires, la génération du Centenaire a bien désiré dans chaque pays fixer les traits d’une Nation immuable comme on l’aurait fait d’un paysage sur une plaque photographique.

À chaque nation correspondait une personnalité géographique qu’il fallait révéler. Si l’inventaire minutieux des régions était à l’ordre du jour, rappelant l’entreprise de

18. Voir Esteva Grillet, 1986.

19. Eloy Alfaro, « Mensaje al Congreso » du 25 de septembre 1909 [Andrade, 1985, p. 416]. Voir également Vásquez Hahn [1989, p. 9-66].



Vidal de La Blache, la quête des éléments naturels aptes à traduire l'âme nationale semblait primer toute chose. Les Équatoriens célébrèrent très tôt « l'étendard sacré des volcans » qu'ils associaient à la victoire de Sucre sur les monarchistes, en 1822, sur le flanc du Pichincha<sup>20</sup>. Ils jetaient ainsi les bases d'un « andinisme » jamais démenti depuis<sup>21</sup>. Les Colombiens, quant à eux, faisaient de la chute d'eau du Tequendama leur talisman tellurique : si la génération de l'Indépendance s'émerveillait du perpétuel arc-en-ciel qui s'y formait en concordance avec le « manteau d'Iris » qui leur servait de drapeau national, la génération du Centenaire préféra disserter sur la force hydroélectrique d'où jaillirait la prospérité du pays [Triana, 1910a]. Mais l'exemple le plus pur de ces définitions spiritualistes de la nation reste à nos yeux l'événement que constitua en 1914 la création à Caracas de l'opérette (*zarzuela*) créole, *Alma llanera*. De cette pièce en un seul tableau, la postérité ne conserva qu'un air de *Joropo* dont on peut considérer qu'il constitue aujourd'hui l'« hymne populaire du Venezuela »<sup>22</sup>. L'âme du pays s'y voyait réduite à l'une de ses composantes, celle de la civilisation de cavaliers des plaines de l'intérieur, les *Llaneros*, à l'exclusion des Andes et de la côte caraïbe.

Dans son désir de régénérer le temps et de figurer définitivement dans le concert des nations civilisées, cette génération a également nourri l'illusion d'une histoire positive qui pût être érigée au rang de *magistra vitae*<sup>23</sup>. Afin d'y parvenir, des Académies nationales d'Histoire furent créées dans les trois pays : en 1888 au Venezuela, 1902 en Colombie et 1909 en Équateur. Un laborieux travail d'élaboration des corpus documentaires commença et des manuels scolaires virent le jour, dont certains serviraient de vulgate durant une bonne partie du siècle : à titre d'exemple, on peut comparer celui de Henao et Arrubla [Henao et Arrubla, 1911]<sup>24</sup>, en Colombie, au *Petit Lavis*. En 1910, Miguel Triana résumait ainsi l'imaginaire national de ses compatriotes :

« Qui parmi nous n'a cessé durant l'enfance de se forger une fantastique et éclatante légende nourrie des gloires de Bolívar, de l'abnégation de *La Pola* [Policarpa Salavarrieta], du sacrifice de Ricaurte, de l'immolation du Sage [Caldas] et de la bravoure du *Llanero* »<sup>25</sup>.

Peu ou prou, cette liste correspondait à celle des bustes de bronze dont on venait de parsemer Bogotá. Les fêtes du Centenaire, qui avaient transformé la ville en une « forêt de drapeaux », donnèrent lieu le 24 juillet à une apothéose peu commune : onze jeunes filles descendantes des nymphes, qui avaient accueilli Bolívar en triomphe en septembre 1819, couronnèrent sa statue de bronze de la couronne de lauriers en or que la ville de Cuzco lui avait offerte au lendemain de la victoire d'Ayacucho.

20. « Una faja de cielo, sangre y oro : el sagrado pendón de los volcanes » [Román, 1903, p. 302].

21. Cf. « El paisaje nacional y Luis A. Martínez », *La Ilustración ecuatoriana* (Quito), n° 16, 1<sup>er</sup> déc. 1909, p. 273-275.

22. C'est l'œuvre de Rafael Bolívar Coronado (1884-1924), natif de l'Aragua, et du compositeur originaire de La Guaira, Pedro Elías Gutiérrez [Misle, 1984].

23. Une histoire « école de la vie » selon le *topos* de Cicéron (*De Oratore*, livre II, para. 36).

24. La dernière édition par l'Academia colombiana de Historia date de 1985.

25. *Revista de Colombia* (Bogotá), n° 9, 15 sept. 1910, p. 257.

De son vivant, grâce à d'incessantes chevauchées et à une maîtrise de la parole politique hors du commun, le *Libertador* avait donné l'illusion d'un « effet de sujet » dont aucun monarque espagnol n'avait jamais bénéficié en Amérique. À présent, les statues de bronze de Bogotá et Caracas ne pouvaient susciter que « l'effet de présence » [Marin, 1981] d'un demi-dieu tutélaire. Comme l'a montré Germán Carrera Damas, au « culte d'un peuple » pour son héros, s'était substitué peu à peu « un culte pour le peuple » [Carrera Damas, 1987, p. 290]. La mutation était déjà accomplie en 1883, à l'occasion du centenaire de sa naissance. Chaque pays avait instrumentalisé l'événement au profit d'une consolidation nationale. En Colombie, les promoteurs de la « Régénération » attribuèrent les affres d'une perpétuelle anarchie au fédéralisme et à l'impiété, et célébrèrent conjointement le centralisme et le providentialisme du « Père et Rédempteur de la Patrie »<sup>26</sup>. En Équateur, les « restaurateurs » qui venaient de renverser le général Ignacio de Veintemilla trouvèrent matière à associer leur idéal centraliste, comme la figure du *Libertador*, à leur projet « progressiste » de « libéralisme catholique »<sup>27</sup>. Au Venezuela, Guzmán Blanco confondit l'apothéose de Bolívar avec celle de son quinquennat (1879-1884)<sup>28</sup>. Aussi, à la fin du siècle, nul ne doutait-il de l'accomplissement de la prophétie faite en 1825 par le curé de Pucará, le docteur Choquehuanca :

« Vous avez fondé trois Républiques qui, du fait de l'immense développement auquel elles sont appelées, donneront à votre statue une taille qu'aucune autre n'a jamais atteinte. Avec les siècles, votre gloire grandira comme l'ombre s'étire au coucher du soleil »<sup>29</sup>.

Dans la statue de bronze que l'on avait finalement érigée en 1846, sur la Grand' Place de Bogotá, Miguel Antonio Caro voyait une icône pouvant inciter chaque Colombien à pleurer et chanter le *Libertador* « dans la pâmoison religieuse d'un hymne muet »<sup>30</sup>. Le regard « rivé au sol » et « l'épée inclinée » donnaient à l'image la mélancolie des rêves brisés. Cette figure romantique de « martyr » de la Patrie fut bousculée dès 1911 par un jeune sociologue vénézuélien, à l'irrévérence proche de celle de son contemporain français Augustin Cochin [Cochin, 1921]. Aux yeux de Laureano Vallenilla Lanz, la nature de la Guerre d'Indépendance était celle d'une

26. *Homenaje de Colombia al Libertador Simón Bolívar en su primer Centenario, 1783-1883*, Bogotá, Imprenta de Medardo Rivas, 1884, éd. facsimilé Plaza&Janés, Senado de la República, Academia Colombiana de Historia, 1983.

27. En 1883, le Parti catholique républicain s'est constitué autour de l'idéal défini par Juan León Mera : il s'agissait de dépasser l'idéal de García Moreno en intégrant au conservatisme une série de valeurs démocratiques et libérales. Antonio Flores Jijón, José María Plácido Caamaño et Luis Cordero Crespo incarnaient en 1883 cette volonté d'un « troisième parti ». Les trois accédèrent successivement à la magistrature suprême entre 1883 et 1895 [Hurtado, 1993, p. 122-132].

28. Voir Castellanos [1983] et le catalogue de l'exposition du Conseil municipal du District fédéral, *Guzmán Blanco y el Centenario del Libertador, 1883*, Caracas, Editorial Arte, 1983.

29. À cette date, les trois Républiques étaient la Colombie, le Pérou et la *República Bolívar*, c'est-à-dire la Bolivie. Cf. *Homenaje de Colombia al Libertador*, *op. cit.*, p. 216.

30. Miguel Antonio Caro, « A la estatua del Libertador », 1883, *Homenaje de Colombia al Libertador*, *op. cit.*, section de poésie, p. IV.





« guerre civile » [Vallenilla Lanz, 1952] entre Créoles monarchistes et républicains et, en 1813, Bolívar avait déclenché avec pragmatisme la « guerre à mort » entre Espagnols et Américains pour sauver de l'abîme la cause républicaine. Exprimant son refus des « Constitutions de papier » copiées de l'étranger et désireux d'incarner la « Constitution organique » de sa patrie, le *Libertador* s'était ensuite imposé comme « gendarme nécessaire » pour stopper l'anarchie liée au développement d'un nouveau type de lien social, le « féodalisme des Caudillos ». Pourtant, dès 1826, sa propre gloire lui avait interdit d'être l'« homme représentatif d'aucune des nations » qui allaient naître du démembrement de la « Grande-Colombie ». C'est à Páez que l'on dirait au Venezuela en 1830 : « Général ! Vous êtes la Patrie. »

Ainsi formulé, le modèle du « césarisme démocratique » résonna d'un écho surprenant dans l'Italie de 1930. Le médiéviste Gioacchino Volpe, dans le discours qu'il prononça en présence du Duce à l'occasion du centenaire de la mort de Bolívar, n'hésita pas à établir un parallèle appuyé entre l'histoire de la Péninsule et celle de l'Amérique hispanique. Le *Risorgimento* comme la geste indépendantiste avaient tenté de mettre fin à la fragmentation territoriale et sociale. Au règne de « démagogues ambitieux et de chefs militaires déloyaux », Bolívar avait ensuite substitué une « organisation militaire véritable ». Le *Libertador*, « fruit de sa terre », avait donné à la Colombie « non plus des principes suprêmes, mais plutôt des lois, des institutions et des expériences de gouvernement ». L'analogie avec Mussolini était claire : elle expliquait aux yeux de Volpe que « sans doute nulle part ailleurs qu'en Italie on n'évoque sa mémoire et on ne l'évoque de façon aussi fortement sentie et unanime » [Filippi, 1986]. Le Venezuela de Juan Vicente Gómez s'accommoda de cette exaltation du « panlatinisme » sous l'égide de Bolívar et du Duce. En Équateur, en revanche, c'est en valorisant une image plus authentique du *Libertador* que le président Velasco Ibarra posait, dès novembre 1934, les premiers jalons d'un « civilisme populiste ». Le 24 juillet de l'année suivante, il lui revint l'honneur d'inaugurer à Quito le « monument au *Libertador* et père de la Patrie ». Une souscription nationale et un concours international y avaient contribué. Sa réalisation échut finalement à la France et Velasco Ibarra demanda aux Équatoriens de voir dans ce monument non pas le portrait du *Libertador* mais son « symbole » : celui de « l'horizon de la justice pour les hommes et de la démocratie pour les peuples »<sup>31</sup>.

## Des « communautés imaginées » aux nations affectives (1920 à nos jours)

Il est indéniable qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, on tenta d'institutionnaliser la figure du *Libertador* au profit d'une pédagogie des masses. Comment saisir autrement le mouvement de fondation des Sociétés boliviariennes ? Celle de l'Équateur, fondée

31. « Discurso del señor Presidente del Ecuador », *El Comercio* (Quito), 24 juill. 1935.

en 1926, fut dès l'origine l'une des plus actives parce que dans ce pays l'image du *Libertador* était, peut-être, moins polémique qu'ailleurs : Bolívar avait aimé Quito et ses habitants lui en rendaient grâce [Ayala Mora, 1991]. En 1935, l'historien colombien Eduardo Posada exprimait ainsi la nécessité de démultiplier les « lieux de mémoires » boliviariens :

« Par sa présence, l'effigie de Bolívar tait nos passions politiques et nous unit. Elle nous fait également sentir qu'elle est le symbole de l'amitié entre tous les peuples américains. [...] C'est pour cette raison que nous ne devons jamais quitter des yeux cette image. Elle doit présider à nos destins au milieu des places publiques en marbre ou en bronze. Peinte, elle doit veiller sur nos assemblées, nos académies, nos casernes, nos salles de classes, et jusqu'au sanctuaire de nos foyers. Des palais les plus prestigieux aux plus humbles cabanes » [Posada, 1935, p. 585].

Cette héroïsation ne faisait pas l'unanimité à l'époque. En 1937, le jeune essayiste Germán Arciniegas refusait l'idée qu'une geste héroïque permit à un groupe de pays de faire l'économie des longues maturations de la marche vers la démocratie. À se prendre lui-même au jeu, le *Libertador* avait vu « se briser dans ses mains, telle une boule de cristal, le petit monde que fut la Grande-Colombie » [Arciniegas, 1937, p. 273]. Le héros devait être rendu à son peuple et dépouillé du discours conservateur qui surévaluait le pessimisme du grand homme à l'égard du destin de l'Amérique afin de mieux justifier l'immobilisme social de celle-ci. Dans la foulée des essayistes du début du siècle – on songera entre autres au Vénézuélien Manuel Díaz Rodríguez (1871-1927) ou au Colombien Baldomero Sanín Cano (1861-1957)<sup>32</sup> –, la sensibilité d'Arciniegas s'accordait avec le spiritualisme d'Unamuno qui méprisait « l'écume miroitante au soleil », cette « surface qui se congèle et se cristallise dans les livres et les archives », au profit des profondeurs de l'océan, de la « vie intrahistorique » [Unamuno, 1967, p. 40]. C'est ainsi qu'il faut situer le projet énoncé par Arciniegas en 1940 d'écrire une « Histoire naturelle » du Nouveau Monde, une « Histoire vulgaire », au sens latin du mot, qui prenne enfin en compte tous les sans-grades : la piétaille andalouse de la Conquête, les *Comuneros* de 1780, les Indigènes et les femmes<sup>33</sup>.

L'essai semblait désormais éclipser l'histoire officielle dans sa capacité à délivrer un message : à une réflexion sur les identités nationales, se substituait une quête de l'identité hispano-américaine face aux prétentions du monde anglo-saxon. Dans sa tentative d'y parvenir, le Vénézuélien Rufino Blanco-Fombona (1874-1944) chercha à rendre leur dignité aux Créoles, tout en leur signalant la communauté de culture qu'ils entretenaient avec l'Espagne [Blanco-Fombona, 1911 et 1930]. Il dénonça au passage la « barbarocratie » [Blanco-Fombona, 1912 et 1923] de Juan

32. Le spiritualisme de Manuel Díaz Rodríguez, du fait de son caractère mélancolique et pro-hispanique, diverge par essence de celui d'Arciniegas. Ce dernier s'est par contre amplement nourri de la posture libérale de Sanín Cano qui optait pour une renaissance culturelle valorisant le legs indigène.

33. Germán Arciniegas, « Defensa de la historia vulgar », *Sur* (Buenos Aires), n° 75, déc. 1940.



Vicente Gómez qui lui avait soustrait deux de ses plus importants manuscrits, *Historia de Bolívar y de la Revolución de América* et une *Vida de Bolívar* [Blanco-Fombona, 1933]. De la même manière, son compatriote Mariano Picón-Salas (1901-1965) se posa la question des bases culturelles d'une « véritable pensée nationale qui aiderait à édifier la Démocratie » [Delprat, 1990, p. 244] avant d'en élargir le champ d'action à l'Amérique tout entière [Picón-Salas, 1944]. Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, on assistait donc à une discordance : la quête des profondeurs avait exhumé tout à la fois le legs indigène et la fierté hispanique que traduisait dès lors la vogue de la « Fête de la Race » du 12 octobre. La figure de l'« Indien Sancho »<sup>34</sup>, dont la Colombie orna son pavillon à l'Exposition ibéro-américaine de Séville en 1929, semble résumer ce paradoxe.

De fait, les figures de la nationalité qui circulaient dans les années 1940 renvoyaient à des stéréotypes littéraires : la bravoure vénézuélienne des *Lances rouges* (1931) d'Arturo Uslar Pietri ; le fatalisme équatorien tel qu'il était exprimé dans *Huasipungo* (1934) de Jorge Icaza et le donquichottisme colombien du *Chevalier d'El Dorado* (1938) de Germán Arciniegas. Des tentatives plus rigoureuses ont tenté par la suite de cerner les contours de la personnalité nationale. Qu'il soit permis de citer l'œuvre de José Gabriel Navarro pour l'Équateur, de Pedro Grases pour le Venezuela ou celle de Jaime Jaramillo Uribe pour la Colombie. Mais le succès en 1989 du roman de Gabriel García Márquez, *Le général dans son labyrinthe*, montre bien à quel point les hommes de lettres restent plus habilités à dire l'histoire que ceux qui en font profession. Cette situation est due à un double phénomène : le discrédit croissant à l'égard de l'histoire officielle que continuent d'élaborer les Académies nationales d'Histoire et la trop grande impatience des jeunes historiens formés à l'étranger d'appliquer à leur contexte une « révolution historiographique » radicale. La violence des arguments échangés en Colombie, au début des années 1980, illustre bien la difficulté qu'il y a à séparer le discours historique des enjeux politiques [Colmenares, 1989]. Ne parlons pas des remous qu'a pu susciter la tentative d'historicisation de la « Théologie bolivarienne » qu'avait entreprise Luis Castro Leiva au Venezuela [Castro Leiva, 1987]. La *Nouvelle Histoire de l'Équateur*, achevée en 1996, n'a pas suscité une telle violence même si l'ambition était là aussi d'en finir avec « rois et batailles » au profit d'un discours qui rendit compte de la « vie du peuple »<sup>35</sup>.

Dans ces trois pays, il est indéniable que deux types de mémoires longtemps refoulées font l'objet d'une cristallisation symbolique. En premier lieu, le sentiment d'appartenance à de petites patries (*patrias chicas*) qui, s'il ne s'était jamais éteint, se

34. L'artiste colombien Rómulo Rozo qui était chargé du pavillon et souhaitait le décorer de motifs précolombiens commanda ce buste en pierre à Ramón Barba (sculpteur espagnol installé à Bogotá depuis 1925). Le visage de Sancho qu'il exécuta avait « des traits indigènes prononcés ». Voir Medina, 1990, p. 221.

35. Carlos Landázuri, *El Comercio* (Quito), 5 fév. 1996.

traduit à présent par le foisonnement de drapeaux et de folklores locaux, d'invention souvent récente. Cela renvoie en général à des visées géopolitiques : Guayaquil s'est prononcée récemment pour une autonomie politique dont elle est frustrée depuis 1822 ; Maracaibo, pour des raisons très comparables, a donné ses suffrages à Francisco Arias Cárdenas lors des élections présidentielles vénézuéliennes ; Medellín et Barranquilla rêvent de s'émanciper d'une capitale andine lointaine et assiégée par la guérilla. En second lieu, il faut considérer l'exhumation des mémoires ethniques. À titre d'exemple, le sentiment indigéniste qui lève en Équateur a fait l'objet d'un réel effort de symbolisation. À Sangolquí, le 12 octobre 1994, on inaugura un monument à la « Résistance », sous la forme d'une statue du général inca Rumiñahui, qu'Oswaldo Guayasamín avait agrémentée d'un « soleil mobile » suspendu entre deux tours afin de représenter l'âme précolombienne et l'âpreté du combat contre les Conquistadores<sup>36</sup>. Ce fut ensuite, en mars 1995, l'inauguration à Quito d'une statue de l'empereur Atahualpa, la main gauche pointée vers le sol afin de signifier que « cette terre est nôtre », ainsi que l'a précisé son concepteur, Alexei Shmacov<sup>37</sup>.

Si ces deux œuvres semblent exprimer un message contestataire, la signification de l'« année jubilaire de la naissance d'Atahualpa, créateur de la nationalité équatorienne » reste ambiguë : elle fut l'occasion en 1997 d'un *Te Deum* dans la cathédrale de Quito en l'honneur du « premier baptisé parmi nos Aborigènes » et de l'exécution par l'Orchestre symphonique municipal de la suite de Luis Humberto Salgado, *Le déclin d'un empire*<sup>38</sup>. Doit-on considérer comme plus légitime le renouveau du rituel incaïque du solstice d'été, l'*Inti Raymi*, orchestré par les organisations indigènes ? En octobre 1994, le représentant de la CONAIE, Luis Macas, remettait au Congrès un projet de réforme constitutionnelle visant à faire de l'Équateur « un pays plurinational, pluriculturel et plurilingue, qui reconnaît, protège, respecte et développe son activité culturelle » en lieu et place d'un « État souverain, indépendant, démocratique et unitaire », comme cela apparaissait dans le premier article de la Constitution en vigueur<sup>39</sup>. La tentation était grande, en effet, de suivre l'exemple de la Colombie dont l'article 7 de la nouvelle Constitution nationale de 1991 prévoyait que « l'État reconnaît et protège la diversité ethnique et culturelle de la nation ». Entre autres choses, l'abandon de la Constitution de 1886 a signifié pour cette dernière le renoncement à une logique d'intégration, sous l'égide du catholicisme, au profit de l'acceptation tacite du multiculturalisme [Wills Obregón, 2000]. C'est dans un état d'esprit similaire qu'ont eu lieu les débats de l'Assemblée constituante équatorienne au printemps 1998.

36. *Hoy*, Quito, 28 mai 1994 ; *El Comercio* (Quito), 19 juin 1994.

37. *El Comercio* (Quito), 16 mars 1995.

38. Jorge Salvador Lara, « 500 años del natalicio de Atahualpa », *El Comercio* (Quito), 21 mars 1997.

39. *El Comercio* (Quito), 22 oct. 1994.



En conséquence, les années 1990 resteront synonymes en Colombie de l'éclosion de multiples revendications identitaires : celles des « Afro-Colombiens » des côtes caraïbe et pacifique, dont l'« invisibilité » n'est désormais plus de mise, et celles des Indiens à travers le processus des Entités territoriales indigènes (ETI). Fabio López de la Roche a récemment mis en garde contre cette patrimonialisation de la nation si elle ne donne pas lieu à un dialogue intercommunautaire et à une définition positive de la place de chacun au sein de la nation : « que la tradition ne se convertisse pas pour nous en camisole de force » [López de la Roche, 2000, p. 381] ! À Quito, la question se trouve posée avec acuité depuis la faillite, au milieu des années 1990, du projet de « Maison de la Culture équatorienne ». Cet organisme fondé en 1944, trois ans après l'humiliante défaite infligée par le Pérou, obéissait à la consigne de Benjamín Carrión « d'avoir à nouveau une patrie » [Carrión, 1988]<sup>40</sup>. L'« équatorianité », en tant qu'idéologie officielle de la nation métisse, est aujourd'hui à la dérive. Ajoutons, comme l'a fait Enrique Ayala Mora en 1997 dans ses articles du quotidien *El Comercio*, que l'on assiste en Équateur à une « privatisation de la culture »<sup>41</sup>. Le phénomène n'est pas étranger à la prise de conscience croissante de l'enjeu économique que représente la sauvegarde du patrimoine.

En ce domaine, le tremblement de terre de mars 1987 a paradoxalement servi d'*impetus* salvateur. Dix ans après, les Quiténiens ont pu mesurer l'ampleur du chemin parcouru : on ne comptait plus les édifices réhabilités et les fondations de musées. Pourtant, par une logique pernicieuse, c'est à partir de ce moment-là que nombre de monuments publics ont commencé à subir des dégradations volontaires : la statue du Conquistador Benalcázar a perdu son épée, les plaques de nombreuses statues ont été volées et le piédestal de celles des *Libertadores* Bolívar et Sucre a été badigeonné. En outre, personne ne semblait se soucier que la statue de Colomb restât décapitée depuis plusieurs années alors que l'on restaurait la moindre parcelle de la vieille ville. Les progrès de la conscience patrimoniale iraient-ils de pair avec une désacralisation croissante de l'imaginaire national-républicain ? Celle-ci, pourtant, devient intolérable si elle est encouragée de l'étranger : ainsi, en 1994, l'exposition à la Hayward Gallery de Londres d'un tableau du Chilien Juan Domingo Dávila, sous le patronage du ministère de l'Éducation nationale de son pays, a provoqué un scandale unanime. Non seulement le *Libertador* y apparaissait avec des attributs féminins mais il faisait ostensiblement un geste obscène de la main gauche. Si les trois ambassades des pays de l'arc-en-ciel élevèrent une protestation collective, celle du Venezuela se montra la plus virulente en dénonçant « une campagne orchestrée de dénigrement à l'égard de la valeur la plus sacrée de notre nationalité »<sup>42</sup>.

On atteint ici le problème crucial de l'intangibilité des symboles nationaux. En 1963, l'inauguration à Pereira de la statue du « Bolívar nu » de Rodrigo Arenas

40. Il reprenait ainsi le cri de la Génération espagnole de 1898, lancé par l'Aragonais Joaquín Costa.

41. *El Comercio* (Quito), 11, 24 et 31 janv. 1997.

42. *Id.*, 13 août 1994.

Bétancur avait défrayé la chronique dans les trois pays. *El Espectador*, puis *El Tiempo*, publièrent à l'époque une déclaration de l'artiste dans laquelle il confessait :

« Je ne peux concevoir un Bolívar vêtu d'un uniforme, lustré, engoncé dans un vêtement napoléonien afin d'être placé sur la place d'un quelconque village de ce continent qui souffre tant de liberté et d'un trop plein de dictateurs, de caporaux, d'embrocheurs d'opérette. Mon Bolívar agit, de la sorte, comme une atteinte aux dictatures »<sup>43</sup>.

De la même façon, Guayasamín assigna à la fresque murale « Équateur : frustration et espérance », qu'il peignit pour la salle des sessions du Congrès de Quito, le message explicite : « Tout, excepté la dictature ! » Au message de Dolores Cacuango écrit en grosses lettres, se joignait celui d'Eugenio Espejo – « la patrie renaîtra un jour » – et celui de Bolívar : « faire du Nouveau Monde une seule nation ». En outre, il n'hésita guère à faire figurer l'inscription « CIA » sur un casque nazi, tandis que le panthéon national se trouvait expurgé au profit d'une interprétation indigéniste et radicale de l'histoire du pays<sup>44</sup>. Le malaise créé fut immense, non seulement en raison de l'insulte faite aux États-Unis mais, surtout, du fait qu'en omettant d'inclure les icônes de la tradition conservatrice dans sa fresque la vocation pluraliste du Congrès se trouvait démentie sur le plan symbolique. À l'inverse, les Vénézuéliens semblent très soucieux du caractère sacré de leurs emblèmes nationaux. En 1997, une Commission parlementaire chargée de la réforme de la loi électorale en a formellement interdit l'utilisation à des fins de propagande politique<sup>45</sup>. Une telle mesure visait davantage le *Movimiento Bolivariano Revolucionario 200*, de Hugo Chávez, que le parti *Acción Democrática* qui utilisait les couleurs du drapeau national sur ses affiches. La même année, un débat public eut lieu également au Venezuela à propos de l'arrangement musical de l'hymne national chanté par Ian Chester. À la suite de la demande faite par la Société bolivarienne au président Rafael Caldera d'en interdire la diffusion, le journal *El Nacional* se fit l'interprète de nombreux messages reçus par Internet en faveur de cette adaptation. La plupart insistaient sur le fait que l'hymne appartenait à tous, que les jeunes le trouvaient plus joyeux que la version martiale qu'on leur assénait à l'école et n'enseignaient plus en conséquence leur poste de télévision quand on le jouait. Tandis qu'un journaliste surenchérisait sur le « dommage qu'on a fait aux symboles et à la Patrie avec ce concept répressif de l'amour obligatoire que nous devons ressentir pour les symboles nationaux », un lecteur ironisait :

43. *El Tiempo* (Bogotá), 29 août 1963 [Tisnés, 1963, p. 96-98].

44. Le mural est divisé en trois parties principales. Selon Guayasamín : « au centre de la partie symbolique on trouve un condor ainsi que les mains tendues avec angoisse vers la lumière. Il s'agit du soleil quiténien ». Ensuite, « la partie positive de l'histoire est représentée » par Vicente Rocafuerte, José Peralta, Juan Montalvo et Eloy Alfaro. Juan José Flores, García Moreno et Velasco Ibarra figurent, quant à eux, « la partie négative » de l'histoire. Leurs visages sont regroupés et peints de couleur noire. Cf. *Hoy* (Quito), 5 août 1988.

45. *El Nacional* (Caracas), 9 juin 1997.



« Les problèmes du pays ne se résoudreont ni en accrochant un joli portrait de Bolívar derrière notre bureau ni en décorant la porte d'entrée d'un petit drapeau. Dans les pays développés, caricaturer les héros fait partie de l'humour quotidien »<sup>46</sup>.

En ce domaine, la Colombie a pris les devants. Il suffit de considérer pour cela les *Nuevas lecciones de historia de Colombia* de l'auteur satirique Daniel Samper Pizano [Samper Pizano, 1993-1994] ou, plus simplement, la caricature de l'écusson national dessinée par Mico pour *Cambio 16* en septembre 1997<sup>47</sup>. Le condor symbole de la légitimité s'y trouve remplacé par un crapaud (*sapo*) symbole de lâcheté et de roublardise, tandis que la devise « Liberté et Ordre » se trouve remplacée par celle de « Liberté et moitié-moitié » ... Un mendiant remplace le symbole national de la grenade et fait la manche devant une corne d'abondance qui ne répand ni monnaies d'or ni fruits tropicaux... Au bonnet phrygien se substituent le couvre-chef d'un guérillero et celui d'un *maffioso*, ainsi que la cagoule d'un paramilitaire. Enfin, le canal de Panama est orné de la pancarte : « Dehors ». Par contre, les quatre étendards tricolores qui font un berceau à l'écusson ne sont nullement ridiculisés...

## Conclusions

Un paradoxe est perceptible aujourd'hui en Colombie, en Équateur et au Venezuela : la dérision qu'affiche communément l'homme de la rue à l'égard du dispositif narratif et iconique de l'histoire officielle<sup>48</sup> ne s'accompagne presque jamais d'un rejet du drapeau tricolore de l'arc-en-ciel que ces trois pays ont en commun héritage. Tout fonctionne comme si l'on désirait renier les signes d'une Tradition inventée au profit d'une relation affective avec une « Grande Nation » évanouie. Doit-on y voir l'expression d'une nostalgie pour la Patrie bolivarienne au détriment du modèle de l'État-nation qui lui succéda ? Si les FARC, comme le président Hugo Chávez, ont su mettre à profit ce « murmure mémoriel » qui valorise l'esthétique de la Liberté des Anciens, il faut leur signaler que nombreux sont ceux qui aspirent désormais à une sorte de *devotio moderna* à l'égard de Simón Bolívar. Les statuettes de glaise et de bois que les artistes populaires vénézuéliens façonnent à son image ne montrent-elles pas la voie d'une piété intime et souriante<sup>49</sup> ?

En Colombie comme en Équateur, l'acceptation croissante d'une pluralité de mémoires semble bien signaler le passage d'une « conscience nationale de type unitaire à une conscience de soi de type patrimonial » que Pierre Nora avait

46. *El Nacional* (Caracas), 15 mars 1997.

47. « El mono de Mico », *Cambio 16* (Bogotá), n° 224, 29 sept. 1997, p. 9.

48. Dans un ouvrage à succès, Jorge Enrique Adoum a tenté de cerner les contours de cette autodérision. La postface de la 6<sup>e</sup> réédition de l'ouvrage fait part du remords d'y avoir peut-être contribué à son tour. Une fois dénigrés les symboles de la nation équatorienne avec un cynisme de bon ton, il ne reste place que pour un *credo* : « je crois en un pays... » [Adoum, 2000].

49. Voir le catalogue, Venezuela. *De l'art populaire à l'art contemporain*, Boulogne-Billancourt, Sepia, 1995.

signalé pour la France il y a quelques années [Nora, 1993, p. 992]. En Colombie, l'urgence de la guerre a poussé le gouvernement à mettre sur pied une « Mission des musées nationaux pour les citoyens du futur » afin de tenter de résoudre au plus vite la difficile équation d'une nation pluriculturelle et unitaire. Ainsi, en novembre 1999, le Musée national de Colombie, désirait-il se présenter désormais comme un « musée-société » et non plus comme un « musée-galerie » exhibant les symboles d'une République associée aux valeurs d'une « nation blanche et masculine » [Cuervo de Jaramillo, 2000, p. 481-482]. En Équateur, le conflit armé de l'hiver 1995 avec le Pérou a fourni l'occasion de raviver la cohésion nationale autour de la figure du maréchal Sucre dont on fêtait le bicentenaire de la naissance. De surcroît, la victoire de Tiwintsa sur les Péruviens n'actualisait-elle pas celle du maréchal à Tarquí en février 1829 ? On comprend mieux, dès lors, par quel retour de flamme la décision du gouvernement de Jamil Mahuad d'abandonner le symbole monétaire associé à Sucre a fortement contribué à son propre renversement, le 21 janvier 2000 ! Pourtant, il est singulier de penser que les Indiens, qui s'emparèrent du palais présidentiel, érigèrent aux côtés de « l'Iris de Colombie » apporté par les jeunes officiers rebelles de l'Armée, le *huipala*, « le véritable drapeau de l'arc-en-ciel », dont les sept bandes horizontales souhaitent représenter la communauté des peuples indigènes. Quito, la « lumière de l'Amérique », brillerait-elle désormais d'un autre éclat ?





## BIBLIOGRAPHIE

- ADOUM Jorge Enrique, *Ecuador. Señas particulares. Ensayo*, Quito, Eskeletra, 6<sup>e</sup> ed., 2000.
- AGULHON Maurice, « Politiques, images, symboles dans la France post-révolutionnaire », dans AGULHON Maurice, *Histoire vagabonde*, Paris, Gallimard, 1988, p. 283-318.
- ANDRADE Roberto, *Vida y muerte de Eloy Alfaro. Memorias* [New York, 1916], Bogotá, El Conejo, 1985.
- ARCINIEGAS Germán, *América, Tierra Firme. Sociología*, Santiago du Chili, Ercilla, 1937.
- ARCINIEGAS Germán, « Defensa de la historia vulgar », *Sur* (Buenos Aires), n° 75, décembre 1940, dans ARCINIEGAS Germán, *Con América nace la nueva historia*, Bogotá, Tercer Mundo, 1990, p. 48-53.
- AYALA MORA Enrique, *El Bolivarianismo en el Ecuador*, Quito, Corporación Editora Nacional, 1991.
- BARALT Rafael María, *Obras completas*, Maracaibo, Universidad de Zulia, 1960.
- BARRERA Ricardo J., « Pabellones y Escudos de la República del Ecuador », *Museo Histórico* (Quito), n° 20, 1954, p. 136-147.
- BLANCO-FOMBONA Rufino, *La evolución política y social de Hispanoamérica*, Madrid, Bernardo Rodríguez, 1911.
- BLANCO-FOMBONA Rufino, *Judas Capitalino...*, Chartres, Edmond Garnier, 1912.
- BLANCO-FOMBONA Rufino, *La máscara heroica (escenas de una barbarocracia)*, Madrid, Mundo latino, 1923.
- BLANCO-FOMBONA Rufino, *Motivos y letras de España*, Madrid, Renacimiento, 1930.
- BLANCO-FOMBONA Rufino, *Camino de imperfección, Diario de mi vida, 1906-1913*, Madrid, Editorial América, 1933.
- BOLIVAR Simon, *Pages choisies (choix de lettres, discours et proclamations)*, Paris, Institut des Hautes Études de l'Amérique latine, 1966.
- BOLIVAR Simon, *Escritos del Libertador*, t. XXII, Caracas, Sociedad Bolivariana de Venezuela, 1989.
- BRAVO José, « Oración gratulatoria », Cathédrale de Quito, 27 mai 1822, *Museo Histórico* (Quito), n° 24, 1956, p. 129-137.
- CARRERA DAMAS Germán, *El culto a Bolívar*, Bogotá, Universidad Nacional de Colombia, 3<sup>e</sup> ed., 1987.
- CARRIÓN Benjamín, « Décima sexta » et « Décima séptima » (*El Día*, 1943), en CARRIÓN Benjamín, *Cartas al Ecuador*, Quito, Banco Central de Ecuador y Corporación Editoria Nacional, 1988, p. 154-168.
- CASTELLANOS Rafael Ramón, *Caracas en el Centenario del Libertador*, 2 vol., Caracas, Congreso de la República, 1983.
- CASTRO LEIVA Luis, *De la patria boba a la teología bolivariana. Ensayos de historia intelectual*, Caracas, Monte Ávila, 1987.
- CHAZOT Claude-François, *De la Gloire de l'aigle*, Paris, Clément frères, 1809.
- COCHIN Auguste, *Les Sociétés de pensée et la Démocratie moderne*, Paris, Plon, 1921.
- COLMENARES Germán, « La Historia de la Revolución por José Manuel Restrepo : una prisión historiográfica », en COLMENARES Germán *et alii*, *La Independencia. Ensayos de historia social*, Bogotá, Instituto colombiano de Cultura, 1986.
- COLMENARES Germán, « La batalla de los manuales in Colombia », *Lecturas dominicales, El Tiempo* (Bogotá), 9 avril 1989.
- CUERVO DE JARAMILLO Elvira, « Acta de clausura del Simposio International : Museo, memoria y nación », en SÁNCHEZ GÓMEZ Gonzalo, WILLS OBREGÓN María Emma (comp.), *Museo, memoria y nación*, Bogotá, Ministerio de Cultura, 2000, p. 481-483.

- DELPRAT François, « Lo nacional en la *Revista Nacional de Cultura*. Caracas, 1938-1939 », *América* (Paris), n° 4-5, 1990, p. 239-247.
- ESPINOSA PÓLIT Aurelio, *Reseña histórica del himno nacional ecuatoriano*, Quito, Talleres Gráficos Nacionales, 1948.
- ESTEVA GRILLET Roldán, *Guzmán Blanco y el arte venezolano*, Caracas, Academia Nacional de la Historia, 1986.
- FILIPPI Alberto, « Philosophie politique du césarisme et idéologie de l'histoire dans les interprétations européennes de Bolívar », *Cahiers de l'Herne* (Paris), n° 52, 1986, p. 379-391.
- GARCÉS Jorge A., « El monumento a los Próceres de la Independencia », *ARNAHIS. Órgano del Archivo Nacional de Historia* (Quito), n° 17, août 1968, p. XVI-XVIII.
- HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, *La Raison dans l'Histoire. Introduction à la Philosophie de l'Histoire* [1822], Paris, UGE-10/18, 1978.
- HENAO Jesús María, ARRUBLA Gerardo, *Historia de Colombia para la enseñanza secundaria*, Bogotá, Escuela tipografica Salesiana, 1911.
- HURTADO Osvaldo, *El poder político en el Ecuador*, Quito, Planeta y Letraviva, 9ª ed., 1993.
- LOMNÉ Georges, « À l'école de l'esprit du siècle : Vicente Rocafuerte (1820-1847) », dans LEMPÉRIÈRE Annick *et alii* (dir.), *L'Amérique Latine et les modèles européens*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 197-240.
- LOMNÉ Georges, « Les nations de l'arc-en-ciel. Pour une géopolitique du symbole », *Hérodote*, n° 99, 2000, p. 78-91.
- LÓPEZ DE LA ROCHE Fabio, « Multiculturalismo, viejas y nuevas memorias y constucciones de nacionalidades », en SÁNCHEZ GÓMEZ Gonzalo, WILLS OBREGÓN María Emma (comp.), *Museo, memoria y nación*, Bogotá, Ministerio de Cultura, 2000, p. 367-383.
- MARIENSTRAS Élise, *Nous, le peuple. Les origines du nationalisme américain*, Paris, Gallimard, 1988.
- MARIN Louis, *Le portrait du Roi*, Paris, Éditions de Minuit, 1981.
- MARTINEZ Frédéric, « ¿ Cómo representar a Colombia ? De las exposiciones universales a la Exposición del Centenario, 1851-1910 », en SÁNCHEZ GÓMEZ Gonzalo, WILLS OBREGÓN María Emma (comp.), *Museo, memoria y nación*, Bogotá, Ministerio de Cultura, 2000, p. 315-333.
- MEDINA Álvaro, « La revista Universidad y el arte moderno colombiano », *América* (Paris), n° 4-5, 1990, p. 217-227.
- MISLE Carlos Eduardo, *Alma llanera, himno popular de Venezuela. 70 años de su estreno y centenario de su autor Rafael Bolívar Coronado*, Caracas, CAREMIS, 1984.
- NOBOA ICAZA Luis, « El monumento a José Joaquín de Olmedo en Guayaquil », *Revista del Archivo Histórico del Guayas* (Guayaquil), n° 15, juin 1979, p. 5-31.
- NORA Pierre, « L'ère de la commémoration », dans NORA Pierre (éd.), *Les lieux de mémoire*, t. III, *Les France*, vol. 3, Paris, Gallimard, 1993, p. 977-1012.
- ORTEGA RICAURTE Enrique, *Heráldica Nacional. Estudio documental*, Bogotá, Imp. del Banco de la República, 1954.
- PICÓN-SALAS Mariano, *De la Conquista a la Independencia ; tres siglos de historia cultural hispanoamericana*, Mexico, Fondo de Cultura Económica, 1944.
- PIÑEROS CORPAS Joaquín, *Historia de la bandera colombiana*, Bogotá, Imprenta de las Fuerzas militares, 1967.
- PINZÓN Cerveleón, *Sueño de un Granadino* Bogotá, Imp. de « El día », 1851.
- POSADA Eduardo, « La obra de Bolívar », *Revista de la Sociedad bolivariana* (Bogotá), n° 6, août 1935, p. 582-585.
- RENAN Ernest, *Qu'est-ce qu'une Nation ?* [1882], Paris, Presses-Pocket, 1992.
- RESTREPO José Manuel, *Diario político y militar. Memorias sobre los sucesos importantes de la época para servir a la Historia de la Revolución*



- de Colombia y de la Nueva Granada desde 1819 para adelante*, t. II, 1829-1834, Bogotá, Imprenta Nacional, 1954.
- ROBERTSON William Spence, « El sueño de García Moreno sobre un Protectorado en el Ecuador », *Boletín de la Academia Nacional de Historia*, n° 65, janv.-juin 1945, p. 67-80.
  - ROMÁN Aurelio, « Una faja de cielo, sangre y oro : el sagrado pendón de los volcanes », *Revista de la Sociedad jurídico-literaria* (Quito), mai 1903, p. 302.
  - SALAS DE LECUNA Yolanda, *Bolívar y la historia en la conciencia popular*, Caracas, Universidad Simón Bolívar, 1987.
  - SAMPER PIZANO Daniel, *Nuevas lecciones de historia de Colombia*, Illustraciones de Mico, Bogotá, El Áncora, 2 vol., 1993-1994.
  - SCHAEEL MARTÍNEZ Graciela, *Historia de la estatua del Libertador en la Plaza Bolívar*, Madrid-Caracas, Villena, 1974.
  - SFEZ Lucien, *La symbolique politique*, Paris, PUF, 1988.
  - TISNÉS Roberto María, « El Bolívar de Arenas Betancur », *Revista bolivariana* (Bogotá), n° 72, mai-août 1963, p. 96-98.
  - TOVAR ZAMBRANO Bernardo, « Porque los muertos mandan. El imaginario patriótico de la historia colombiana », *Pensar el pasado*, Santafé de Bogotá, Universidad Nacional de Colombia, 1997, p. 125-169.
  - TRIANA Miguel, « Influencia de las cascadas », *Revista de Colombia* (Bogotá), n° 1, 30 avril 1910(a), p. 6-12.
  - TRIANA Miguel, « Promesas del Centenario : Aleluya ! », *Revista de Colombia* (Bogotá), n° 7-8, 15 août 1910 (b), p. 193-196.
  - UNAMUNO Miguel de, *L'essence de l'Espagne* [1916], Paris, Gallimard, 1967.
  - VALLENILLA LANZ Laureano, *Cesarismo democrático* [1919], Caracas, Tipografía Garrido, 3<sup>e</sup> ed., 1952.
  - VARGAS Francisco Alejandro, *El Escudo de Armas de la República. Su origen y modificaciones a través de 150 años*, Caracas, Centauro, 1981 (a).
  - VARGAS Francisco Alejandro, *Los símbolos sagrados de la nación venezolana*, Caracas, Centauro, 1981 (b).
  - VÁSQUEZ HAHN María Antonieta, *El Palacio de la Exposición 1909-1989*, Quito, Presidencia de la República, 1989.
  - WILLS OBREGÓN María Emma, « De la nación católica a la nación multicultural : rupturas y desafíos », en SÁNCHEZ GÓMEZ Gonzalo, WILLS OBREGÓN María Emma (comp.), *Museo, memoria y nación*, Bogotá, Ministerio de Cultura, 2000, p. 385-415.

## RÉSUMÉ/RESUMEN/ABSTRACT

Un paradoxe est perceptible en Colombie, en Équateur et au Venezuela : la dérision affichée par l'homme de la rue à propos du dispositif narratif et iconique de l'histoire officielle ne s'exerce presque jamais à l'égard du drapeau tricolore de l'arc-en-ciel que ces trois pays ont en héritage. Doit-on interpréter cette attitude comme l'expression du déni d'une tradition inventée, associée à l'État-nation, au profit de la nostalgie pour une Patrie bolivarienne ? En d'autres termes, il s'agit de vérifier l'assertion de Georges Duby, selon laquelle : « la trace d'un rêve n'est pas moins réelle que celle d'un pas ».

Sigue vigente una paradoja en Colombia, el Ecuador y Venezuela : si es bien cierto que a muchos de sus nacionales les ha dado por hacer irrisión del dispositivo narrativo e icónico de la historia oficial, se puede comprobar que esta misma gente no se atreve casi nunca a burlarse de la bandera tricolor del arco-iris que los tres países han heredado en común. ¿ Acaso,

pues, tengamos que interpretar esta actitud como la expresión de una nostalgia de la Patria bolivariana en menosprecio de la tradición inventada, vinculada con el Estado-Nación que le sucedió ? En otros términos, este artículo se propone averiguar el aserto de Georges Duby según el cuál « no es menos real la huella de un sueño que la de un paso ».

There is one perceptible paradox in Colombia, Ecuador and Venezuela: the derision shown by the common man about the narrative and iconic construction of official history almost never encompasses the three-colour rainbow flag that these countries share. Should we interpret that attitude as an expression of denial of the invented tradition associated to the Nation-State, and therefore as nostalgia of the Bolivarian Homeland? In other words the text will deal with Georges Duby's assertion according to which: "the trace of a dream is not less real than that of a step".

### MOTS CLÉS

- Mythe bolivarien
- État-nation
- Colombie
- Équateur
- Venezuela

### PALABRAS CLAVES

- Mito bolivariano
- Estado-nación
- Colombia
- Ecuador
- Venezuela

### KEYWORDS

- Bolivarian Myth
- Nation-State
- Colombia
- Venezuela
- Ecuador

Ana Cecilia Ojeda A., Serafín Martínez G. et Idania Ortiz M.\*

## Actualidad del relato bolivariano en la integración continental : *Mi delirio sobre el Chimborazo* o la sugestión prometeica

**E**n vísperas del segundo centenario de la Independencia de los países Iberoamericanos es indiscutible la relevancia y la vigencia que el relato bolivariano cobra y viene cobrando a lo largo de estos siglos. Surge entonces la necesidad de reflexión acerca de dicha vigencia y relevancia, en la medida en que podemos afirmar que el relato que se ha tejido alrededor de la figura de Simón Bolívar, más allá de configurar los relatos nacionales propios a algunos de estos países, es un relato que trasciende tiempos y espacios y se convierte en símbolo y bandera de una identidad e integración continental. Es preocupación entonces de esta reflexión, devolver la mirada hacia los primeros cimientos configuradores de dicho relato para tratar de dilucidar en ellos los elementos (materiales) que soportan su actual vigencia.

### Relato e identidad

Hablar de relatos nacionales en Iberoamérica, implica que ellos están ligados a la idea moderna de nación. Es decir, que es a partir de la emergencia de las nue-

\* Universidad Industrial de Santander (Bucaramanga) / Escuela de Idiomas.

vas realidades políticas, surgidas de los procesos de independencia, cuando empezarían a tejerse los relatos nacionales. En estos se da forma a los imaginarios, a las representaciones en las que se encarna el ideario que anima el proceso de construcción de la nación.

La aparición entonces de los relatos nacionales es correlativa con la necesidad que tiene un grupo social de procurarse una imagen de sí mismo, de « representarse », en el sentido teatral de la palabra, esto es, de exponerse en el juego de la escena [Ricoeur, 1986, p. 255]. Es en este contexto que el relato y la imaginación se encuentran y se ponen a prueba, pues a partir de ese encuentro se procede a la configuración mental de una identidad nacional. Identidad que como lo plantea François-Xavier Guerra, « remite siempre a lo que un grupo considera ser y a lo que, por lo tanto, lo vuelve diferente a los demás ». Dicha identidad, en palabras de este autor, puede ser considerada en dos registros : el político que define a una colectividad con su estatuto jurídico, territorial y de gobierno, entre otros aspectos, y el registro cultural en el que se comparten un conjunto de representaciones colectivas y redes simbólicas que tejen las relaciones del grupo con el cosmos, la tierra, la historia, la providencia, sus vecinos, etc. [Guerra, 1997, p. 102]

Ahora bien, comprendemos que el plural utilizado cuando hablamos de « relatos nacionales », implica que cada nación cuenta con historias propias que anclan en el avatar de sus experiencias colectivas de emancipación, y cuyo entramado narrativo acoge la pluralidad de las opciones culturales que le son más significativas. Tema éste que se relaciona con la reflexión planteada por Jérôme Bruner, cuando señala que una cultura no cabe nunca en un solo relato [Bruner, 2005, p. 72], razón por la cual se da una proliferación de narraciones en las que se soportan tanto los individuos como las sociedades en el transcurso de su historia. Historia que no sería otra cosa sino el cúmulo de relatos en los que se cuenta el devenir de una sociedad y en la cual se explicitan los diferentes puntos de vista, los momentos históricos, los intereses, las ideologías, para dar forma a las diferentes versiones en las cuales transita, como referencia central, el discurso legitimador.

Los relatos nacionales en Iberoamérica se sitúan, entonces, en la línea de construcción de las naciones y de los individuos modernos, cuyo eje de configuración gira en torno a la idea de contrato social, el cual cambia el eje de relación del hombre con el mundo y con la trascendencia, para situarlo en la centralidad en la que el individuo se compromete con la sociedad a partir de unos derechos y deberes que le dan su autonomía y le permiten reconocerse en la autonomía del « otro », de los « otros ». En este sentido, las proposiciones de mundo que emergen de nuestros relatos nacionales, de nuestras actas de Independencia, de nuestras constituciones, de nuestros códigos civiles, de nuestros poemas épicos, de la retórica del discurso político, de nuestras novelas nacionales, de nuestros tratados de historia patria y hasta de nuestro sermón religioso, etc., son y seguirán



siendo el resultado de las inquietudes, de los deseos, de las preocupaciones, de los encuentros y desencuentros entre el ideal y la realidad que acompañan nuestros procesos de construcción de la nación.

La construcción de una nación, como toda construcción de lo humano, inicia siempre, o casi siempre, con un acontecimiento fundacional, punto de referencia que se convierte y valida con el transcurso del tiempo en origen, al que siempre nos remitimos, para confirmar o para negar una filiación determinada. El acontecimiento una vez llevado a la dimensión del discurso, se convierte en relato, por eso en el origen de toda civilización existen relatos fundadores.

### ***Mi Delirio sobre el Chimborazo, un relato fundacional***

Éste es el horizonte de ideas en el que se inscribe la lectura que hoy proponemos del relato *Mi delirio sobre el Chimborazo*, un texto ficcional cuya escritura se originó en la llamada Campaña del Sur, emprendida por Simón Bolívar, como parte de su campaña libertadora<sup>1</sup>. Escrito en Riobamba en 1822, este texto fue publicado en 1833 [Crema, 1962, p. 61] y en él se elabora la construcción de una mirada que a propósito del ascenso al volcán Chimborazo, el discurso desliza hacia la proposición de una apuesta alegórica en la cual se hace ostensible el perfil panorámico del territorio y de los presupuestos legitimadores en los que se articularía la constitución de esta nueva realidad política de América<sup>2</sup>.

Es necesario aclarar aquí que la alegoría es una red infinita de significaciones y de correlaciones en la que cada cosa puede convertirse en la representación de cualquier otra, pero siempre permaneciendo dentro de los límites del lenguaje y de la expresión. Lo que es expresado por y a través del signo alegórico, dice Scholem [Scholem, 1983, p. 39], es en primer lugar algo que tiene su propio contexto de significación, pero al convertirse en alegórico, este algo pierde su propia significación, o, más bien, dobla su referencia, en palabras de Ricœur [Ricœur, 2001], y resulta ser el vehículo de otra cosa y mediador de otros sentidos.

La alegoría, en *Mi delirio sobre el Chimborazo*, al mismo tiempo que mantiene su propio contexto de significación, desdobra, o dobla, o amplía la referencia, para en rápidos trazos organizar la trama mediante el uso de un narrador que sitúa la historia en la perspectiva de un Yo que asume la narración filtrada por un fuerte proceso de subjetivización. Perspectiva ésta que abre espacios para la inserción de un proceso mental y subjetivizante en el cual se da cuenta del desplazamiento del Yo protagonista desde la desembocadura del Orinoco en el mar Atlántico de Venezuela, hasta las estribaciones del volcán Chimborazo en el Ecuador. Vertiginoso es este viaje, pues en rápidas secuencias, ese Yo – amparado por el manto de la diosa Iris – se ubica muy pronto en las estribaciones del Chimborazo, para iniciar un ascenso en

1. Otras lecturas, antecedentes, de este texto han sido planteadas por S. Martínez G., A. C. Ojeda A. et J. Nieto L. [2005], así como por I. Ortiz [2004].

2. Para consultar el texto : <http://www.analitica.com/bitbliblioteca/bolivar/chimborazo.asp>

el que se concentra, preferencialmente, esta narración. Cabe advertir que el trazo de este recorrido geográfico es concomitante con el movimiento que siguió la campaña libertadora que tuvo un punto estratégico en el Orinoco y, luego, se desplazó hacia el sur donde culminó en la batalla de Ayacucho en el Perú. El desplazamiento de este Yo personaje hacia el sur sigue la misma ruta y, metonímicamente, absorbe en su recorrido el sentido de este proceso de liberación.

Esto es lo que se alude en los primeros trazos discursivos que dan cuenta del viaje del Yo protagonista, pues luego el relato se detiene en la configuración del complejo proceso de ascensión al Chimborazo y, ahí, teje su dimensión alegórica. Ascenso que se constituye mediante el recurso de unas transformaciones narrativas que modifican radicalmente, tanto al personaje Yo como al propio espacio, hasta resituarlos en una dimensión mítica en la cual se despliega el relato en un esfuerzo de universalización de sus contenidos. Es así como el personaje Yo se transforma en un titánico héroe y el mismo espacio geográfico del Chimborazo es resemantizado en el sentido de reconfigurarlo como una montaña cósmica en cuya cúspide se abre un lugar para la presencia de los míticos dioses y es también así como en esta alegoría aparece la infinidad del sentido al que está vinculada toda representación. Infinidad concordante con las pretensiones titánicas del héroe, pero también con la infinidad del universo que desde esas alturas se sugiere. Se dijera entonces que, desde un primer momento, centrado en la indicación de un ascenso pragmático del personaje Yo que emprende su ascensión a las cimas del Chimborazo, se da paso a otra dimensión en la que a partir del recurso de un delirio provocado por las alturas, se teje la reconfiguración del personaje en una entidad de dimensiones extraordinarias. Se da forma así a un trastorno de la realidad en el que el propio motivo del delirio sufre una transformación para asumirlo como experiencia sagrada, una especie de trance sobrenatural en el que, de pronto, entra el personaje Yo, que, como él mismo lo expresa, se siente, « arrebatado por la violencia de un espíritu desconocido para mí, que me parecía divino », pues « un delirio febril embarga mi mente: me siento como encendido por un fuego extraño y superior. Era el Dios de Colombia que me poseía. »

Singular experiencia es ésta que, para su configuración, procede a la absorción en la escritura de los tópicos de la tradición religiosa y mítica, según la cual el personaje – que es tocado por los dioses – entra en un trastorno radical, en un éxtasis, o en una experiencia de extrañamiento, de posesión, de renacimiento, que provoca esa inquietud azarosa que Rudolf Otto definió como lo numinoso. Se configura así un trastorno de lo humano para recavar en una nueva compostura del personaje que ahora deja atrás su antigua investidura para dar paso a otra entidad que ya puede entenderse con los dioses. Despojo de la antigua condición que en el texto se explicita cuando afirma : « Llego como impulsado por el genio que me animaba, y desfallezco al tocar con mi cabeza la copa del firmamento » ; postulación narrativa de una muerte simbólica en ese desfallezco que abre el paso hacia el sentido de un renacimiento, de un morir para dar campo a una nueva entidad que, sólo así





puede actuar en otra dimensión, en otra esfera en donde la fragilidad humana se potencia para dar paso a la configuración de un héroe mítico que ya tiene la condición de encararse con los dioses.

### La sugestión prometeica

« Sólo un dios puede resistir a un dios », nos dice Blumenberg [Blumenberg, 2003, p. 500], y es en ese sentido que se produce la metamorfosis del Yo para transformarse en el héroe mítico o quizás en esa entidad genial, que según Goethe, representa aquella fuerza productiva por la que surgen esas acciones que pueden ser mostradas ante Dios y ante la naturaleza y que, precisamente por eso, tienen consecuencias duraderas. Es con esa investidura como el nuevo personaje que emerge de estas transformaciones narrativas se reanima con el poder de una voluntad moral y, sólo así, el héroe puede interpelar a los dioses. Específicamente, es al dios Tiempo al que acude el Yo titánico para recavar en la divinidad el Mensaje que debe llevar a los hombres para su integración en el nuevo orden de cosas que ha emergido de la guerra, metonímicamente sugerida como ya se dijo en el desplazamiento geográfico del Yo personaje.

Eso es lo que se delata en el corto contrapunteo con el dios del Tiempo, fricción discursiva en la que el Yo héroe se impone con la autoconciencia de ser esa entidad titánica, descomunal, hiperbólica, de tan espectaculares dimensiones, tal como se colige de la figura que se perfila cuando dice :

« He pasado a todos los hombres en fortuna, porque me he elevado sobre la cabeza de todos. Yo domino la tierra con mis plantas ; llego al Eterno con mis manos; siento las prisiones infernales bullir bajo mis pasos ; estoy mirando junto a mí rutilantes astros, los soles infinitos. »

Sugestión narrativa de la transformación del hombre en titán que, por la propia manera en que se configura en el relato, evoca la figura mítica de Prometeo.

Cabe recordar aquí que la memoria es del tiempo y es del pasado ; y la imaginación es, entonces, la mediación necesaria para que surjan nuevas posibilidades de semantización de ese pasado. La imaginación es prospectiva ; eso significa que el esfuerzo de rememoración lleva implícito una propuesta de posibilidad o de futuro, pues la imaginación, dice Ricoeur, es un « modo indispensable de investigación de lo posible ». Es en este sentido que los poetas se convierten en los participantes de la verdad antigua y es a esa indagación poética a la que se atiene el héroe de *Mi delirio...* cuando lee la Historia en el rostro del Tiempo y, así mismo, « los pensamientos del Destino ». Es en esa lectura – « en tu rostro leo la Historia » – que el Yo heroico se apropia del saber, del Mensaje que ha de transmitir a los hombres para conducir a ese « pequeño género humano » hacia la conquista de su propio lugar en el universo de la Historia.

Como se sabe, Bolívar, en la Carta de Jamaica dirigida al Duque de Manchester [Bolívar, 1969], expresó la más clara conciencia de la dimensión

continental de sus ambiciones políticas y, por eso, no vaciló en afirmar que « nosotros somos un pequeño género humano ». Es en beneficio de esa pequeña Humanidad que el héroe de *Mi delirio...* actúa frente a los dioses para hacer propio el camino hacia la construcción de la nueva realidad de cultura que la integre a la corriente de la Historia Universal. Éste es el mitologema prometeico que se actualiza en primera instancia, o sea, la sugestión educativa de decir la verdad en torno al « orden físico y moral » que le compete como opción de cultura para enaltecer a este « pequeño género humano. »

Por donde se lo tome, lo que está en el fundamento mismo del mito de Prometeo es una hipérbole sobre la fundación de la cultura. Así lo afirma Blumenberg en su *Trabajo sobre el mito* en el cual da cuenta exhaustiva de las sucesivas reapropiaciones que de este mito se han hecho en la cultura occidental. Allí nos afirma que el mito es una historia que presenta un alto grado de constancia en su núcleo narrativo y, así mismo, unos acusados márgenes de capacidad de variación [Blumenberg, 2003, p. 4]. Por eso, en la tradición de este mito, uno de los mitologemas que se destacan en su compleja estructura de sentidos es el correspondiente al papel de demiurgo que se le ha asignado al Titán, en la medida en que se inscribe como un mediador entre los altos cielos y la frágil condición del hombre en la tierra. Originario modelador del hombre, Prometeo sigue en vela por esta criatura indigente y no duda, en su altruismo humanitario, de prodigarle los recursos que sean necesarios – el fuego, las técnicas, la educación – para que se deslinde de los lazos que lo atan a la naturaleza y se abra paso hacia el orden de la cultura, a través del conocimiento y el arte.

Por el valor de su filantropía es encadenado entre las montañas del Cáucaso y, por este sacrificio, se inclina hacia la condición trágica y así ocurre en la versión trazada por el *Prometeo Encadenado* de Esquilo. Sin embargo, como el Hombre es una criatura que emerge en primera instancia de las manos artesanales del titán Prometeo, éste es consecuente con su creación y vela por su destino, con una preocupación casi paternal. Pero este dios alfarero representa algo más que la posesión del fuego, más que su energía material. El fuego es también símbolo de la razón, luz de la conciencia y forma de la vida que el hombre se da en la cultura para sobreponerse al estado de desnudez natural. El hombre está entonces marcado por su origen titánico y, por eso, no es al azar que en un discurso fundacional como es lo que representa *Mi delirio sobre el Chimborazo*, se evoque este mito de Prometeo, para incorporarlo también como el dios tutelar de los orígenes de ese « pequeño género humano » que Bolívar postuló en la Carta de Jamaica para referirse a la humanidad que emergía de esta América. Vinculado con los mitos solares, la imagen evocada de Prometeo se inscribe también dentro de la constelación de sentidos que el relato *Mi delirio...* ya venía postulando en la semántica de sus proposiciones. Así se desprende del uso metafórico de la « corona diamantina » que circunda al Chimborazo y así se alude con la presencia de los signos de la luz y de los fulgores que irradian las alturas.



Pero lo que se hace más evidente en la absorción de este mito en *Mi delirio sobre el Chimborazo* es la vía retomada en el Renacimiento, tal como lo analiza Ernst Cassirer [Cassirer, 1951], pues en el horizonte del tema elaborado en el capítulo III de esta obra (« Libertad y necesidad en la filosofía del Renacimiento ») Cassirer explora con lúcido escrutinio la manera como Charles de Bouelles (1509) aborda la figura mítica de Prometeo y lo :

« representa como un héroe humanizado, el héroe de la cultura, el portador de la ciencia, del orden moral y político que gracias a esos dones ha podido reformar a los hombres, es decir que les ha dado una nueva forma y les ha impreso una nueva esencia. »

Una tarea que se inscribe, por lo demás, en el marco de un individualismo heroico como un sentimiento titánico de la autoafirmación del Yo [Cassirer, 1951, p. 129]. Es así como el hombre alcanza plenamente el fin para el que está destinado y en esta perspectiva el pensamiento de Bouelles lo que hace es profundizar la idea afirmativa de Pico della Mirandola en su *Oración por la dignidad del hombre*, en la cual convoca al hombre a ser el libre escultor de sí mismo. Si a este secularizado propósito cultural se agrega la idea según la cual en el Renacimiento el acento también se desplaza hacia una menor consideración del *homo naturalis* en beneficio del *homo civilis*, se puede entender mejor el interés político de la reivindicación de un individuo que sea capaz de emplear sus propias energías, su propia iniciativa creadora, para abrirse paso por sí mismo hacia la creación del mundo social que le sea más propicio y afín a los intereses propiamente humanos.

Esta capacidad de potenciar sus propias energías hacia dimensiones excepcionales es la que se acoge en la estética moderna con la noción de genio, una expresión que se hace más significativa en la cultura romántica para abrir el espacio a la figura de un individualismo heroico de las más grandes proporciones. Es así como el genio artístico es sobrepuesto hacia una dimensión de excepción y es desde esa condición que puede crear « las posibilidades humanas introduciendo en la realidad disposiciones y estatutos, formas y límites » [Blumenberg, 2003, p. 408]. De este modo nuevo puede atreverse con la creación y así se aproxima a la figura de Prometeo ; se desliza hacia la apropiación de los mitologemas prometeicos y se abroga la potencialidad de ejecutar su voluntad cósmica como si aún no hubiera un mundo capaz de sujetar al artista a las condiciones de realidad [Blumenberg, 2003, p. 583]. Exaltación del individuo hacia un plano de excepción que en la modernidad también encuentra su figura emblemática en la arrogancia napoleónica de todo aquel que pretenda alzarse hacia lo absoluto para atreverse a la constitución de un propio mundo. Arrogancia napoleónica presente en el imaginario colectivo francés [Hazareesingh, 2005] e igualmente arrogancia bolivariana que acompaña desde hace doscientos años, colgado en los rincones menos esperados, una cotidianidad que clama al titán luces de protección y de esperanza.

Así lo percibió Goethe, no sólo en sus dos textos sobre Prometeo sino también en el *Regreso de Pandora*, en *Poesía y Verdad* y en el mismo espíritu del *Fausto*. Razón por la cual, es en el marco de esta afinidad con la conciencia de la época que se configura este Yo en *Mi delirio sobre el Chimborazo*, para recavar en la idea del exaltado individualismo que anima la configuración del Yo personaje que protagoniza este relato. Es así como se hace partícipe de una autoconciencia en la que se delata la fe en un mundo que ya cree en la fuerza, en la riqueza y sentido esperanzado del espíritu humano para asumir la perfección moral como el centro de una tarea que conduce a la mejor organización política de la sociedad. Por eso, la misión de adquirir un valor para hacer avanzar la humanidad hacia la cultura cívica es el motivo que conduce al héroe hacia las alturas del Chimborazo, para adquirir el don de la palabra y el saber que permitan la participación a este « pequeño género humano » para que entre en conjunción con el destino de la Historia Universal. Es por eso que, potenciado por el nuevo « dios de Colombia », accede al encuentro con los dioses clásicos – Cronos, Bellona, Iris – y, como es el Tiempo el que « enseña envejeciendo », según la bella expresión de Esquilo, es a ese dios del Tiempo al que acude para captar en él la verdad que ha de participar a los hombres.

La poesía es el camino propicio para esta revelación originaria y a ese sentido creativo apela el narrador para situar el Yo personaje en estas dimensiones trascendentales, investido de la potencia creativa del genio para recavar en el Tiempo el saber que esta humanidad del Nuevo Mundo requiere para encontrarse con su destino y encuentre su forma de pertenecer cívicamente a las nuevas realidades políticas que allí se insinúan.

Éste es el horizonte que hoy nos permite dilucidar mejor lo que Abel Naranjo Villegas intuyó como la visión fáustica de Bolívar [Naranjo Villegas, 1983, p. 14]. A la luz de esta nueva lectura se comprende el acierto de su intuición cuando afirmó :

« su avidez de gloria consideraba insuficiente la emancipación política y aspiraba a profundizar, más aún que en los moldes políticos del nuevo hombre americano, en los perfiles sociales que ensancharan la conciencia del hombre americano ».

Porque ésa era la dimensión que Bolívar prefiguraba para dar la forma política a estas realidades que emergían después de la guerra de independencia y que en forma alegórica postulaba en la visión poética que alentaba la escritura de *Mi delirio sobre el Chimborazo*.

Si se tiene en cuenta la relación de Fausto y Prometeo que se plasmó en la visión de Goethe y que ésta se gestó en el complejo escenario que circunda todo el complejo napoleónico [Blumenberg, 2003, p. 496], bien cabe la asociación de todos estos sentidos que, por razones de época, convergen hacia la configuración de este Yo bolivariano que así retoma para nuestra cultura americana la tradición



occidental como un derecho propio de estos pueblos para su legitimación. Legitimación que se integra a nuestros relatos nacionales en el seno de los cuales no podemos dejar de señalar dos de las dimensiones centrales que configuran nuestra imaginación y nuestro imaginario social la ideología y la utopía.

Si la imaginación puesta en nuestros relatos nacionales es tributaria de estas dos dimensiones es porque en la elaboración y producción de éstos se plasma la constitución simbólica de un lazo social en general y de una relación de autoridad en particular. Esto explica por qué determinados relatos se imponen y cobran mayor trascendencia frente a otros, en determinados momentos del devenir de nuestras naciones. La imaginación puesta en el relato vehicula la ideología, pero no reducida al nivel de distorsión o disimulación, sino en su función de integración, de legitimación, de repetición del lazo social y la utopía; no reducida al nivel de la imposibilidad, sino en función del proyecto imaginario de una sociedad diferente, de una realidad diferente que puede imaginarse porque puede llegar a ser.

El no lugar de la utopía, referida, a nuestra manera de ver, en el relato *Mi delirio sobre el Chimborazo*, la extraterritorialidad espacial, el salto al exterior, es lo que permite a la imaginación creadora la posibilidad de una nueva mirada sobre la realidad ; la opción de abrir el campo de lo posible hacia otras dimensiones de la existencia, de darle dimensión y contorno al deseo para luego devolverlo, traerlo, hacerlo realidad y concebir las expectativas con cierto grado de factibilidad en lo realizable del futuro. No por otra razón, lo que allende fue utópico se convierte en realidad y genera a su vez nuevas formas de la utopía, en la que nuevas esperanzas y deseos puedan ser soñados, e imaginados, condición fundamental de lo que nos define como humanos.

Y si la utopía es válida como dimensión configuradora de la imaginación humana, la ideología lo es en términos que solamente en apariencia pudieran ser considerados antagonicos. La ideología en sus funciones de integración, de legitimación y de disimulación [Ricoeur, 1986, p. 425] es la concreción en el relato, tanto individual como colectivo, de la cimentación, asimilación o negación de la norma, de la búsqueda de legitimidad, de la consolidación de visiones de mundo y de formas de actuar, cuyas manifestaciones más profundas anclan sus raíces en el universo de la creencia, allí donde parece registrarse y de donde parece emanar la estructura simbólica de la memoria social o colectiva.

Utopía e ideología son entonces dimensiones configuradoras de la imaginación, y que pueden lograr sus representaciones en discursos o relato, que dependiendo del énfasis puesto en una o en otra de estas dimensiones, juegan, en todos los casos, el papel de mediadores entre la realidad y lo que se quiere, piensa o desea de ésta, es decir, entre la realidad y el ideal que cada sociedad se plantea está « el relato », los relatos, como única mediación posible en la que el individuo y la sociedad se juegan la configuración de una identidad que no puede ser si no es relatada. La utopía sugerida en *Mi delirio sobre el Chimborazo* y convertida en ide-

ología en los múltiples relatos que en doscientos años se han tejido alrededor de la figura de Bolívar, se mantiene, porque aún no se ha vuelto realidad y es precisamente eso lo que, consideramos, hoy da vigencia a las pretensiones titánicas de este héroe tutelar que, al parecer, aún sigue velando sobre los designios de esta humanidad americana.

## BIBLIOGRAFÍA

- BLUMENBERG Hans, *Trabajo sobre el mito*, Barcelona, Paidós, 2003.
- BOLÍVAR Simón, *Escritos políticos*, Madrid, Alianza Editorial, Madrid, 1969.
- BRUNER Jérôme, *Pourquoi nous racontons-nous des histoires ?*, Paris, Pocket, 2005.
- CASSIRER Ernst, *Individuo y cosmos en la filosofía del Renacimiento*, Buenos Aires, Emecé, 1951.
- CREMA Eduardo, *Lo poético en Bolívar*, separata de la Sociedad Bolivariana de Venezuela, vol. XXI, n° 71, Imprenta Nacional, Caracas, 24 de julio de 1962.
- GUERRA François-Xavier, « La nación en América hispánica, el problema de los orígenes », en *Nación y modernidad*, Buenos Aires, Nueva Visión, 1997.
- HAZAREESINGH Sudhir, *La légende de Napoléon*, Paris, Tallandier, 2005.
- MARTÍNEZ G. Serafín, OJEDA A. Ana Cecilia, NIETO L. Judith, *Mi Delirio sobre el Chimborazo : el texto en la cultura*, Bucaramanga, UIS, 2005.
- NARANJO VILLEGAS Abel, *El Pensamiento fáustico de Bolívar*, Bogotá, Banco de la República – Biblioteca Luis Ángel Arango, 1983.
- ORTIZ M. Idania, *Mi delirio sobre el Chimborazo : reabsorción del mito prometeico*, tesis de Maestría en Semiótica, Bucaramanga, UIS, 2004.
- RICŒUR Paul, *Du texte à l'action*, Paris, Seuil, coll. « Essais », 1986.
- RICŒUR Paul, *La métaphore viva*, Madrid, TC Ediciones, 2001.
- SCHOLEM Gershom G., *Les grands courants de la mystique juive*, Paris, Payot, 1983.



## RÉSUMÉ/RESUMEN/ABSTRACT

À la veille du second centenaire de l'Indépendance des pays ibéro-américains, le récit bolivarien a eu et continue d'avoir une importance incontestable. Le récit tissé autour du personnage de Simón Bolívar, outre qu'il façonne les récits nationaux propres à certains de ces pays, transcende le temps et l'espace et devient le symbole d'une identité et d'une intégration continentale. Cet article montre comment ce récit trouve ses racines dans le texte *Mi Delirio sobre el Chimborazo*, écrit par Bolívar en 1822, texte fondateur qui établit la création d'un Nouveau Monde et s'articule autour de la transformation de l'homme en titan en évoquant la figure mythique de Prométhée.

En vísperas del segundo centenario de la Independencia de los países Iberoamericanos es indiscutible la relevancia que el relato bolivariano cobra y viene cobrando a lo largo de estos siglos. El relato que se ha tejido alrededor de la figura de Simón Bolívar, más allá de configurar los relatos nacionales propios a algunos de estos países, trasciende

tiempos y espacios y se convierte en símbolo de una identidad e integración continental. Este artículo muestra que dicho relato ancla sus raíces en el texto *Mi Delirio sobre el Chimborazo*, escrito por Bolívar en 1822, texto fundacional en el que se postula la creación de un Nuevo Mundo y cuyo eje articulador gira en torno a la transformación del hombre en titán con la evocación de la figura mítica de Prometeo.

On the eve of the second centenary of the Independence of Ibero-American countries, the Bolivarian narrative has retained its indisputable importance. The narrative woven around the character of Simón Bolívar does not only shape some individual national narratives. Indeed, it also transcends time and space and emerges as the symbol of continental identity and integration. This article traces this narrative back to *Mi Delirio sobre el Chimborazo*, written by Bolívar in 1822. This foundational text establishes the creation of a New World and hinges on the transformation of Man into a promethean titan.

### MOTS CLÉS

- Bolívar
- Récit fondateur
- Allégorie
- Identité

### PALABRAS CLAVES

- Bolívar
- Relato fundacional
- Alegoría
- Identidad

### KEYWORDS

- Bolívar
- Foundational narrative
- Allegory
- Identity





Carlos Quenan\*

## La Communauté andine des Nations : entre tentatives de relance et crises récurrentes

Constituée, jusqu'au départ récent du Venezuela<sup>1</sup>, de cinq pays andins – outre le Venezuela, la Bolivie, la Colombie, l'Équateur et le Pérou –, la Communauté andine des Nations (CAN, ex-Pacte andin) est l'une des plus anciennes instances d'intégration sous-régionale de l'Amérique latine<sup>2</sup>. Née à Carthagène (Colombie) le 26 mai 1969, la CAN est à l'heure actuelle une union douanière imparfaite.

La CAN est un ensemble régional ayant un poids considérable dans le sous-continent latino-américain : les pays qui la composent représentent un peu moins d'un quart (environ 23 %) de la superficie et de la population de la région. Toutefois, son poids relatif est moins important en termes économiques : le groupement andin contribue à hauteur d'environ 15 % au PIB de la région latino-américaine.

\* Université de Paris III – Sorbonne Nouvelle / Institut des Hautes Études de l'Amérique latine.

1. Ce pays a annoncé sa décision de se retirer de la CAN le 22 avril 2006. Presque parallèlement, la République bolivarienne du Venezuela a été admise au sein du Mercosur, comme nous le verrons plus loin.

2. Dans ce texte, le terme « régional » se rapporte généralement à l'Amérique latine (y compris, bien entendu, le Mexique) ; « hémisphérique » à l'Amérique du Nord, centrale et du Sud, ainsi qu'aux Caraïbes ; « sous-régional » à la CAN et aux autres accords d'intégration – notamment le Mercosur (créé en 1991 et constitué par l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay et le Paraguay), l'ALENA (Accord de Libre-Échange nord-américain, entré en vigueur en 1994 et composé du Canada, des États-Unis et du Mexique) et le MCCA (Marché commun de l'Amérique centrale, formé en 1962 par le Costa Rica, le Guatemala, le Honduras, le Salvador et le Nicaragua). Cf. tableau 2 en annexe.

Cette proportion est sensiblement similaire lorsque l'on se penche sur les indicateurs du commerce extérieur : pour l'année 2005, les exportations des pays andins représentent 17,2 % du total des exportations latino-américaines de biens et de services [CEPAL, 2006, chap. IV].

À l'origine, le Pacte andin a été l'un des projets d'intégration sous-régionale les plus ambitieux de l'Amérique latine. Pour autant, ce n'est pas le plus réussi : pendant presque quatre décennies d'existence, il a connu de nombreuses crises et difficultés au point d'être pratiquement mis entre parenthèses pendant sa période la plus noire, celle de la première moitié des années 1980. En effet, à la suite de la crise de la dette extérieure, les échanges intra-andins – tout comme ceux des autres instances sous-régionales – sont tombés à des niveaux très bas, alors que l'intégration régionale était presque absente du discours des responsables politiques.

Après les corrections introduites vers la fin des années 1980, l'intégration andine a connu une relance substantielle pendant les années 1990. Néanmoins, de nouvelles difficultés sont apparues, alors que d'autres blocs régionaux connaissaient un succès initial incontestable (ALENA et Mercosur notamment) dans les Amériques. Après cette longue histoire d'avancées, d'échecs et de tentatives de relance, où en est aujourd'hui l'intégration andine, tandis que le départ du Venezuela apparaît comme le révélateur d'une nouvelle crise de la CAN ?

## **Les débuts : projets ambitieux et maigres résultats**

Comparée à d'autres zones en développement, l'Amérique latine est une région où l'intérêt pour l'intégration régionale s'est manifesté très tôt [Goldstein et Quenan, 2002]. Dans les années 1950 et 1960, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) des Nations Unies considérait le régionalisme comme un outil permettant de surmonter deux grands obstacles au développement : d'une part, la difficulté d'exploiter les économies d'échelle, en raison de la petite taille des usines produisant pour les marchés nationaux et d'une diversification excessive des chaînes de fabrication en marchandises différentes ; d'autre part, l'insuffisance de la concurrence [Ocampo, 2000 ; Tavares et Gomes, 1998]. Ainsi le premier pas vers l'intégration régionale en Amérique latine – à savoir la signature du Traité de Montevideo en 1960, créant l'Association latino-américaine de Libre-Échange (*Asociación Latinoamericana de Libre Comercio*, ALALC) – n'est-il intervenu que peu de temps après la création de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (1951) et de la Communauté économique européenne (1957).

L'ALALC visait la création d'une zone de libre-échange grâce à des négociations périodiques et sélectives entre ses États-membres. Ce choix – négociation à la discrétion des États-membres plutôt que réduction automatique des droits de douane à l'importation – a permis un développement significatif du programme d'ouverture commerciale au cours des premières années. Entre 1961



et 1962, plus de 7 500 réductions de droits de douane ont ainsi été négociées. Mais ces progrès – qui, dans de nombreux cas, concernaient des biens ne faisant pas l’objet d’échanges entre les pays latino-américains – se sont ralentis à partir de 1965 pour aboutir à un arrêt presque complet des négociations pendant les années 1970. L’ALALC a été donc remplacée en 1980 par l’Association latino-américaine d’intégration (ALADI), association de onze pays d’Amérique latine (les dix pays d’Amérique du Sud et le Mexique) dotée d’un mandat souple pour établir de façon progressive un marché commun.

Après la création de l’ALALC, le premier projet d’intégration sous-régional qui a vu le jour fut le Marché commun de l’Amérique centrale (MCCA), créé en 1962 pour favoriser la coopération entre le Costa Rica, le Guatemala, le Honduras, le Salvador et le Nicaragua. Plus tardif et plus ambitieux, le Pacte andin a été créé en 1969 – tandis que le MCCA sombrait dans la crise, le Honduras et le Salvador s’engageant dans une guerre qui aboutit à la rupture de leurs relations commerciales et diplomatiques – par la Bolivie, le Chili, la Colombie, l’Équateur, le Pérou et le Venezuela<sup>3</sup>. Il avait pour objectif de mener un processus d’intégration « spécifique » à l’intérieur de l’ALALC, en respectant les intérêts et le rythme propres à des pays de taille moyenne ou petite.

L’un de ces buts principaux était de promouvoir le développement industriel en octroyant un traitement préférentiel aux pays les moins développés – la Bolivie et l’Équateur – et en mettant en place des programmes sectoriels de soutien à l’industrie. En outre, dans le cadre des idées en vogue à l’époque, le Pacte andin cherchait aussi à favoriser les producteurs nationaux en imposant des restrictions aux entreprises multinationales<sup>4</sup>. Parallèlement, il prévoyait la mise en place d’un Tarif extérieur commun<sup>5</sup> (TEC) et, à l’instar de l’expérience européenne, voulait construire un important dispositif institutionnel. Le Traité de Carthagène s’est également doté de deux institutions de développement : le Fonds andin de Réserves (*Fondo Andino de Reservas*)<sup>6</sup>, dont le but était d’octroyer des crédits aux pays-membres ayant des difficultés temporaires de balance des paiements ; et la Corporation andine de Développement (*Corporación Andina de Fomento*), ayant pour objectif de programmer et de financer des investissements communs – notamment sur le plan des infrastructures. De plus, les pays-membres ont signé de nombreux accords de coopération et décidé la création du Parlement andin et d’un Tribunal de Justice (*Tribunal Andino de Justicia*) destiné à contribuer au règlement des conflits commerciaux.

Toutefois, les progrès n’ont pas été à la hauteur des ambitions initiales. Le Pacte andin s’est limité à l’élargissement de marchés protégés et au maintien –

3. Le Venezuela ne faisait pas partie des membres fondateurs et s’est joint au Pacte en 1973.

4. À travers notamment la décision 24, qui a été progressivement assouplie par la suite [Bulmer-Thomas, 1994].

5. *Arancel Externo Común*.

6. Devenu plus tard le Fonds latino-américain de Réserves (*Fondo Latinoamericano de Reservas*, FLAR).

voire au renforcement – des obstacles vis-à-vis du reste du monde. La mise en place du TEC a été sans cesse reportée, alors que les projets conjoints tardaient à voir le jour. En même temps, dans le cadre du fonctionnement du modèle de substitution aux importations, les pays-membres étaient réticents à l'égard de l'ouverture de leurs marchés nationaux et les échanges intra-régionaux demeuraient faibles. Les résultats du Pacte andin furent donc très pauvres et le Chili – premier État de la région à libéraliser ses échanges extérieurs pour un grand nombre de produits – se retira de cet ensemble régional en 1976.

Au cours des années 1980, la faiblesse du commerce intra-régional s'est accentuée du fait des politiques d'austérité appliquées à la suite de la crise de la dette extérieure. Le désordre macroéconomique qui suivit – en particulier l'accroissement des tensions inflationnistes et l'éclosion de l'hyperinflation dans certains pays de la sous-région – n'a pas arrangé les choses. Prenant acte du recul du processus d'intégration, le Protocole de Quito, signé en 1987, chercha donc à donner une nouvelle impulsion au Pacte andin, modifiant le Traité de Carthagène afin d'introduire plus de souplesse dans la réalisation des objectifs de cet accord d'intégration. Ce n'est cependant que dans les années 1990 que l'on assista à une véritable relance de l'intégration andine.

## **Le renouveau de l'intégration latino-américaine pendant les années 1990**

Le développement et l'intensification des processus d'intégration régionale sont l'un des faits saillants des relations internationales au cours des dix dernières années. De façon succincte et schématique, on peut dire que la structure mondiale, autrefois basée sur l'interaction des nations au sein d'un système international, se caractérise aujourd'hui par l'existence de régions réagissant à l'intérieur d'un cadre mondial [Guerrieri et Falautano, 2000]. En effet, dans un contexte de globalisation – en particulier sur le plan financier – et de renforcement du multilatéralisme, avec notamment la création de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), les flux d'échanges et de production sont de plus en plus régionalisés autour des trois pôles géo-économiques clés de l'OCDE – Europe, Amérique du Nord et Nord-Est asiatique – et des institutions créées pour gérer ce processus, en particulier l'Union Européenne (UE) et l'ALENA<sup>7</sup>. Les pays en développement ont suivi le mouvement et presque tous ont conclu ou négocient actuellement un accord d'intégration régionale. En fait, le nombre de nouveaux

7. Même si la régionalisation de la production, des échanges et des flux de capitaux est un phénomène mondial, son degré d'institutionnalisation est variable. En Asie notamment, les accords d'intégration sont bien plus souples. Ainsi la Corée et le Japon sont-ils les seuls membres de l'OCDE n'ayant pas signé au moins un accord commercial préférentiel. Dans la zone de libre-échange de l'ASEAN, hormis l'harmonisation des procédures douanières et de la nomenclature tarifaire et une procédure accélérée pour l'adoption d'une méthode d'évaluation douanière commune, l'approfondissement de l'intégration est resté limité.



accords d'intégration notifiés chaque année au GATT et à l'OMC, qui se montait à 1 ou 2 en moyenne jusqu'au début des années 1990, est passé à 11 depuis 1992.

Trois facteurs principaux expliquent le développement récent du régionalisme. Le premier tient au consensus croissant autour de l'idée que le régionalisme doit être « profond » et aller au-delà de l'abaissement des tarifs douaniers et de la suppression des quotas et autres barrières non tarifaires. Le second est l'engagement de concevoir des accords d'intégration qui, au lieu d'être des instruments destinés à mettre en place à l'échelle régionale – à l'abri de barrières douanières extérieures élevées – une industrialisation de substitution aux importations, pourront stimuler le commerce international et contribuer à l'insertion des pays du Sud dans les marchés mondiaux – autrement dit un régionalisme « ouvert ». Le troisième réside dans l'avènement d'accords Nord-Sud, entre les pays industrialisés les plus riches et les pays en voie de développement, tels que l'ALENA ou les accords de libre-échange passés par l'UE avec le Mexique ou l'Afrique du Sud.

Même si la plupart des modèles théoriques du commerce international portent à la conclusion que la libéralisation unilatérale générale est la meilleure solution en termes de bien-être, les partisans de l'intégration régionale ont fait valoir au cours des années 1990 que, dans un « monde sous-optimal », les accords d'intégration sont des moyens pour stimuler la concurrence, réaliser des économies d'échelle, attirer les capitaux étrangers et promouvoir les transferts de technologie. De ce point de vue, on affirme également que les accords d'intégration permettent une certaine libéralisation aux pays ne souhaitant pas s'ouvrir sur une base non discriminatoire et qu'ils facilitent la libéralisation, notamment pour certaines questions trop complexes pour être négociées au sein de l'OMC avec quelque chance de succès<sup>8</sup>. Point tout aussi important, le régionalisme est souvent considéré comme une bonne politique dans la mesure où l'accroissement des échanges économiques diminue les risques de conflit entre les États-membres<sup>9</sup>.

Les nouveaux débats sur l'intégration régionale et la vague de régionalisme ouvert se sont traduits en Amérique latine par la création de nouveaux groupements et la relance des anciens blocs sous-régionaux [CEPAL, 1994]. L'essor de l'intégration régionale pendant les années 1990 est allé de pair avec la mise en place des programmes de réforme structurelle. Bien que la portée et le rythme d'application de ces programmes diffèrent, la libéralisation du commerce extérieur et des marchés, la

8. D'un point de vue théorique et sur un plan purement économique, rallier un bloc commercial régional présente des avantages et des inconvénients. En fait, les résultats d'un accord d'intégration régionale doivent être évalués à la lumière du bilan avantages/inconvénients découlant de ces trois principaux effets : création et détournement d'échanges commerciaux ; concurrence et effets d'échelle ; effet d'agglomération [Goldstein et Quenan, 2002].

9. Cet argument, qui est loin d'être négligeable, a surtout été employé en faveur de l'intégration européenne. Le regroupement d'industries stratégiques comme le charbon et l'acier fut considéré par les pères fondateurs de l'actuelle UE comme un moyen de réduire les risques de guerre européenne – tout particulièrement entre la France et l'Allemagne.

dérégulation financière et la privatisation furent intégrées dans pratiquement toutes les politiques économiques des pays de la région pendant la dernière décennie. Même si sur l'ensemble de cette décennie les résultats furent mitigés<sup>10</sup>, les accords d'allègement de la dette extérieure et le retour des capitaux étrangers ont suscité pendant la première moitié des années 1990 une sensible reprise de la croissance qui, dans un cadre de libéralisation commerciale et de reprise de l'intégration régionale, a donné lieu à un accroissement rapide des échanges intra-régionaux.

### **Relance et nouvelle crise de l'intégration andine<sup>11</sup>**

La région andine n'a pas été absente du processus de renouveau de l'intégration régionale en Amérique latine. Comme dans le cas d'autres instances sous-régionales, l'émergence du nouveau régionalisme ouvert dans les pays andins reflète un changement de paradigme par rapport aux théories et aux pratiques initiales de l'intégration. Après la stagnation – voire le recul – du processus d'intégration dans les années 1980, le Protocole de Quito et la Déclaration d'Ica (lors du sommet des Galápagos en 1989) marquent la résurgence du Pacte andin. Dès lors, la mise en place du programme visant l'établissement du libre-échange entre les États-membres a été reprise en 1991. Alors que la zone de libre-échange est entrée en vigueur pour quatre pays-membres (la Bolivie, la Colombie, l'Équateur et le Venezuela) début 1993, le TEC a été approuvé fin 1994 et a commencé à être appliqué (avec néanmoins un régime d'exceptions) le 1<sup>er</sup> février 1995.

Par ailleurs, presque simultanément à cette renaissance de l'intégration régionale, tous les membres du Pacte mirent en œuvre une libéralisation unilatérale profonde. Le premier à le faire, la Bolivie, débuta son programme au milieu des années 1980 : en 1992, son taux tarifaire moyen pondéré *ad valorem* était de 9 %, soit une réduction de plus de 50 % par rapport à 1986. La Colombie baissa son taux tarifaire moyen pondéré *ad valorem* de 45 % en 1988 à 21 % en 1990 et à 11 % en 1992 ; le Venezuela abaissa son taux tarifaire *ad valorem* de 26 % en 1988 à 12 % en 1992 ; les taux de l'Équateur passèrent de 29 à 10 % entre 1990 et 1992. De plus, la plupart des barrières non tarifaires furent éliminées dans la région au début des années 1990.

Ainsi a-t-on assisté pendant les années 1990 à une sensible augmentation du commerce intra-régional et à une transformation notable de la structure des échanges intra-andins. Alors que les échanges intra-régionaux n'avaient jamais représenté plus de 5 % du commerce total, cette proportion est montée pendant les années 1990 à 12 % en moyenne. Même s'il est resté en dessous de la moyenne latino-américaine, le ratio exportations intra-régionales sur exportations totales des pays andins a connu une progression spectaculaire : il a été multiplié par trois entre 1990 et 1998 (cf. tableau 1 en annexe). Dès lors, le marché andin est devenu

10. En résumé, une plus grande maîtrise de l'inflation, mais une croissance médiocre, une volatilité économique et des inégalités en hausse.

11. On reprend pour l'essentiel ici l'analyse présentée dans Quenan [2001].



très important pour la Colombie et la Bolivie, dans la mesure où les exportations vers la sous-région constituent pour ces pays environ un quart des ventes totales (cette proportion tombe à environ 10 % pour les autres pays andins).

En ce qui concerne la structure géographique et la structure par type des échanges, on constate durant les années 1990 une plus grande concentration du commerce entre les pays frontaliers et un fort accroissement de la proportion des échanges de produits manufacturés [CAN, 2000]. Au cours de la dernière décennie, les échanges de produits manufacturés à haute valeur ajoutée ont constitué entre 40 % et 70 % du commerce intra-régional pour tous les pays, sauf la Bolivie. Qui plus est, pour la Colombie, l'Équateur et le Venezuela, ces exportations de biens manufacturés constituent plus de la moitié des exportations totales de ce type de biens.

L'essor des échanges intra-andins a été accompagné pendant la première moitié des années 1990 par l'accroissement de l'investissement étranger direct entre pays andins, dans un cadre de forte croissance des investissements étrangers en raison notamment des privatisations massives. Ce phénomène nouveau ne semble pas avoir été durable : entre 1996 et 1998, le poids des investissements intra-andins a fortement chuté, ne représentant en moyenne que 1,7 % de l'investissement étranger total [CAN, 2000]. Toutefois, on constate pendant toute la décennie que les flux d'investissement sont d'autant plus importants que les flux commerciaux s'intensifient. Ainsi les investissements intra-andins proviennent-ils généralement du principal partenaire commercial du pays considéré : le Pérou est le principal investisseur andin en Bolivie ; pour la Colombie, les principaux investissements sont d'origine vénézuélienne, alors que, pour le Venezuela, les investissements andins proviennent, presque dans leur totalité, de la Colombie.

Dans ce cadre de progrès au niveau des échanges commerciaux, les pays andins ont confirmé leur engagement en faveur de l'intégration en transformant le Pacte en Communauté andine des Nations lors du sommet de Trujillo de 1996. Avec le Protocole de Trujillo et celui de Sucre (signé en juin 1997), la CAN a engagé un processus de réforme et de renforcement des institutions communautaires et d'élargissement, au-delà des activités commerciales, des domaines d'intégration. La nouvelle structure institutionnelle comporte la création du Système andin d'Intégration, composé de nouveaux organes tels que le Conseil présidentiel et le Conseil des ministres des Affaires étrangères, qui viennent s'ajouter à des instances déjà existantes comme la commission constituée des ministres du Commerce extérieur. Grâce à ces nouvelles instances qui renforcent un trait marquant de la CAN, à savoir qu'il s'agit du groupement d'intégration le plus développé sur le plan institutionnel dans les Amériques, l'intégration andine vise un accroissement substantiel du champ des politiques communes.

Au premier rang des objectifs affichés au cours de cette nouvelle étape se trouve celui d'avancer vers la mise en place d'une politique extérieure commune. Selon les termes de la décision 458 adoptée en 1999, la politique extérieure com-

mune cherche à renforcer l'identité et la cohésion de la CAN, à lui conférer une présence et une influence internationale plus importantes et à « la faire converger vers d'autres processus d'intégration de l'Amérique latine et des Caraïbes »<sup>12</sup>.

Parallèlement, d'autres initiatives ont vu le jour : la mise en œuvre d'un système de normes harmonisé en matière de télécommunications favorisant la libéralisation progressive de ce secteur, l'adoption d'une nouvelle politique commune pour l'industrie automobile, qui assouplit les exigences sur le plan du taux d'intégration régionale tout en maintenant le niveau de protection douanière pré-existant vis-à-vis des pays tiers, etc. La décision la plus importante adoptée à la fin des années 1990, synthétisant la volonté de relancer et de consolider le processus d'intégration andin, était celle de créer un marché commun à l'horizon 2005. En outre, dans la perspective de l'approfondissement de l'intégration régionale et du Marché commun, la CAN visait à avancer dans la coordination et la convergence en matière de politiques macroéconomiques.

Toutefois, à la fin des années 1990 et au début des années 2000, on a assisté à un nouvel affaiblissement de la dynamique d'intégration. La persistance de l'instabilité politique dans plusieurs pays andins (turbulences et fin anticipée de plusieurs gouvernements en Équateur et en Bolivie, crise associée à la fin du fujimorisme au Pérou, crise politique et tentative de coup d'État au Venezuela) et les crises monétaires et financières qui ont secoué plusieurs pays sud-américains (Brésil, Argentine, Uruguay, Équateur) ont freiné l'élan des processus d'intégration. La CAN, de même que les autres groupements d'intégration régionale, a connu un important recul du degré d'interdépendance commerciale entre 1998 et 2000. Qui plus est, la fin du cycle des crises économiques, la diminution des tensions politiques dans les pays les plus instables et, plus généralement, le retour de la croissance en Amérique latine à partir de 2003, ne se sont pas traduits par un véritable redémarrage de l'intégration commerciale (cf. tableau 1), même si des nouveaux projets de développement d'infrastructures régionales ou d'intégration énergétique sont avancés en Amérique du Sud [Quenan, 2001].

Dans ce cadre, la CAN a de plus en plus été tirillée par des logiques divergentes. Elle a certes adopté en mars 2005 un nouveau plan de travail pour relancer et approfondir l'intégration commerciale. Cependant, certains États-membres – Colombie, Équateur et Pérou – ont mis l'accent sur des négociations avec les États-Unis, en vue de l'établissement d'un accord de libre-échange, alors que d'autres ont les yeux tournés vers le Mercosur – Bolivie et Venezuela. C'est ainsi que ce dernier pays, en critiquant la décision unilatérale de la Colombie, de l'Équateur et du Pérou de mener des négociations avec les États-Unis, a décidé,

12. La perspective de la mise en place d'une politique extérieure commune a suscité un riche processus de réflexion sur les relations internationales de la CAN [Secretaría General de la Comunidad andina, 1999 ; Moncayo Jiménez, 1999].





de quitter la CAN en avril 2006, tout en demandant son intégration au Mercosur qui s'est concrétisée pendant cette même année 2006<sup>13</sup>.

### **Atouts et faiblesses de la CAN : quelles perspectives ?**

Malgré la relance des années 1990, l'intégration sous-régionale andine a continué à être entravée par les faiblesses qui l'ont handicapée durant près de quatre décennies. La première est structurelle : les marchés intérieurs des pays-membres sont de petite taille et aucun d'entre eux ne se dégage clairement en tant que moteur de l'intégration. La deuxième faiblesse – non la moindre – vient du fait que, souvent, les déclarations volontaristes des responsables politiques ne sont pas suivies d'effets en l'absence d'un consensus interne solide en faveur de l'intégration. Ainsi la mise en œuvre effective du Marché commun à l'horizon 2005 n'a-t-elle finalement pas eu lieu. La troisième, de nature extra-économique, a trait à l'instabilité politique caractéristique de pratiquement tous les pays-membres.

Certes, le processus d'intégration andine a su montrer qu'il était capable de faire face à certaines circonstances très défavorables. Pendant les années 1980, face au recul du processus d'intégration, les autorités andines ont su modifier le traité de Carthagène afin d'introduire plus de souplesse dans la réalisation des objectifs de l'accord d'intégration et contrecarrer une disparition du Pacte andin qui semblait alors inéluctable. Le groupement andin a dû également surmonter des situations de conflit – voire de guerre – entre des pays-membres. Il a même contribué, aux côtés d'autres instances régionales, à la réconciliation entre l'Équateur et le Pérou, qui a mis fin en 1998 au conflit frontalier opposant ces deux pays ; dès lors, la Corporation andine pour le Développement a mis en place un fonds spécial pour le développement de la zone de frontière, conjointement avec la Banque interaméricaine de Développement. Ces deux exemples illustrent bien l'un des atouts unanimement reconnus de l'intégration andine : face à des problèmes récurrents et aux énormes difficultés internes des pays-membres non seulement au niveau économique, mais aussi sur le plan social et politique, ce processus d'intégration a toujours trouvé des ressources pour rebondir. À cette capacité de survie, qui est peut-être la principale vertu de la CAN, s'ajoute la richesse du développement institutionnel de cette instance d'intégration, que la relance du processus d'intégration des années 1990 a renforcée.

Néanmoins, les défis auxquels la CAN devra faire face au cours des prochaines années sont autrement plus importants que ceux qu'elle a connus par le passé et

13. L'argument central du Venezuela est que l'accord des autres pays avec les États-Unis se traduirait par une invasion de ses marchés par les produits de l'industrie américaine. Dans le même temps, le président Hugo Chávez, qui déploie une intense « diplomatie pétrolière » grâce au pouvoir que lui donnent les prix élevés du brut, renforce ses liens avec la Bolivie d'Evo Morales et avec Cuba dans le cadre du projet appelé ALBA – Alternative bolivarienne pour les Amériques. L'ALBA se définit par opposition à ALCA – sigle en espagnol de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), lancée par les États-Unis. D'une portée somme toute limitée, ce projet, qui a pris progressivement de l'ampleur, comporte des accords énergétiques et d'autres accords de coopération entre ces trois pays.

sont, dans une large mesure, inédits. En effet, désormais l'avenir de la CAN dépend surtout de l'évolution des nouvelles dynamiques d'intégration en cours dans l'ensemble du continent américain [Quenan, 2006]. Le projet d'un Accord de libre-échange des Amériques (ALCA/ZLEA), lancé par les États-Unis en 1994 et prévu à l'horizon 2005, ne s'est pas concrétisé. Cette initiative ambitieuse, qui cherchait à mettre en œuvre un accord de libre-échange de deuxième génération entre les 34 pays du continent<sup>14</sup>, s'est heurtée à l'opposition d'un certain nombre de pays des Caraïbes et surtout du Mercosur. Ces derniers, notamment le Brésil, se sont montrés réticents à accepter une ouverture de leur marché au niveau industriel et des services qui ne s'accompagne pas, en échange, d'une sensible diminution du protectionnisme agricole des États-Unis. Dès lors, la ZLEA est pour l'instant réduite aux accords de libre-échange entre, d'une part, les États-Unis et les pays de l'Amérique centrale et, d'autre part, les États-Unis et la République Dominicaine. Parallèlement, les États-Unis et trois États-membres de la CAN – Colombie, Équateur et Pérou – se sont engagés dans la perspective d'un accord de libre-échange. Cela a mis en évidence l'absence d'une capacité de négociation conjointe des pays andins et a débouché sur la crise qui a entraîné le départ du Venezuela.

La décision du Venezuela – l'un des « grands » pays dans le processus d'intégration andine et l'un de ses piliers sur le plan énergétique – de se retirer de la CAN est un coup dur pour celle-ci, dans la mesure où les échanges entre ce pays et la Colombie constituent un aspect central de la dynamique commerciale intra-régionale. En outre, la décision du Venezuela, qui implique son retrait des institutions régionales, renforce l'image d'instabilité qui colle à la CAN depuis de nombreuses années et peut affecter sa réputation. Il faut toutefois souligner que, selon le Mémorandum signé en août 2006, le Venezuela et la CAN ont décidé de préserver leurs avantages commerciaux réciproques, en constituant un groupe de travail – qui a commencé ses activités le 16 octobre 2006 – chargé de proposer les normes qui vont réguler désormais le commerce entre les deux parties et un mécanisme de solution des controverses.

Par ailleurs, la CAN a également connu des évolutions positives en 2006. En début d'année, certains obstacles qui empêchaient la pleine mise en place d'une zone de libre-échange ont été surmontés ; tout particulièrement, les relations commerciales entre le Pérou et les autres membres ont été totalement libéralisées. D'autre part, l'adhésion du Chili à la CAN en tant que membre associé a été formellement confirmée le 20 septembre 2006. Enfin, dans la perspective de donner un signal clair sur la pertinence et la persistance du projet d'intégration andine, le Conseil andin des ministres des Affaires étrangères, en réunion élargie avec d'autres instances de la CAN, a adopté en septembre des décisions visant à renforcer la dynamique interne et la « projection externe » de celle-ci [SELA, 2006 ; Secretaría general de la Comunidad andina, 2006]. Notamment,

14. Le seul pays qui en est exclu est Cuba.



la préparation des négociations en vue de l'établissement d'un accord d'association entre la CAN et l'Union Européenne, décidé lors du sommet euro-latino-américain de Vienne réalisé en mai 2006, peut entretenir la flamme de l'intégration andine. En effet, le progrès de ces négociations a comme condition *sine qua non* la consolidation des efforts en faveur de l'intégration sous-régionale de la part de la CAN.

Préserver le processus d'intégration andine face aux forces centrifuges qui le menacent passe donc par le développement harmonieux des relations extérieures de la CAN, et plus particulièrement par l'établissement d'une politique claire en ce qui concerne son rapprochement avec le Mercosur et sa participation dans la construction de la Communauté sud-américaine des nations<sup>15</sup>.

15. Des négociations sont en cours dans la perspective d'un accord de libre-échange entre la CAN et le Mercosur. Quant à la Communauté sud-américaine de nations – dont le Brésil est le principal promoteur –, lancée lors d'un sommet à Cuzco en décembre 2004, il s'agit d'une nouvelle instance régionale qui se veut un contrepoids au projet de création de la ZLEA. Elle entend faire converger les pays du Mercosur et de la CAN, ainsi que le Chili, dans le développement d'infrastructures de transport et de communication au niveau sud-américain. La mise en place de ces projets d'infrastructure s'est traduite par la création de l'Initiative pour l'intégration des infrastructures régionales sud-américaine (IIRSA) qui dispose d'un comité de coordination technique constitué par la Banque interaméricaine de développement, la Corporation andine de développement et le Fonds du Bassin du Plata (Fonplata). Elle a élaboré un calendrier 2005-2010 comportant 31 projets stratégiques concernant tous les pays-membres.

**TABLEAU N° 1 : AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES :**  
**ÉVOLUTION DE L'INTERDÉPENDANCE COMMERCIALE,**  
**EN MILLIONS DE DOLLARS ET EN %.**

	<b>1990</b>	<b>1998</b>	<b>2000</b>	<b>2002</b>	<b>2005</b>
<b>ALADI</b>					
1. Exportations totales	112.694	251.345	328.274	319.807	506.557
2. Exportations intra-zone	13.589	43.118	42.887	36.164	70.153
3. Exportations intra-zone (2/1) (%)	12,1	17,2	13,1	11,3	13,8
<b>CAN</b>					
1. Exportations totales	31.751	38.896	60.709	52.177	94.751
2. Exportations intra-zone	1.312	5.504	5.167	5.227	9.056
3. Exportations intra-zone (2/1) (%)	4,1	14,2	8,5	10,0	9,6
<b>Mercosur</b>					
1. Exportations totales	46.403	80.227	85.692	89.5000	162.512
2. Exportations intra-zone	4.127	20.322	17.710	10.197	21.406
3. Exportations intra-zone (2/1) (%)	8,9	25,3	20,7	11,4	13,2
<b>MCCA</b>					
1. Exportations totales	4.480	14.987	16.624	17.006	21.849
2. Exportations intra-zone	624	2.754	2.616	2.871	3.911
3. Exportations intra-zone (2/1) (%)	13,9	18,4	15,7	16,9	18
<b>Caricom</b>					
1. Exportations totales	4.118	4.709	6.358	5.732	8.274
2. Exportations intra-zone	509	1.031	1.230	1.220	2.329
3. Exportations intra-zone (2/1) (%)	12,3	21,9	19,3	21,2	28,1
<b>Amérique latine</b>					
1. Exportations totales	130.214	280.065	359.396	347.610	548.975
2. Exportations intra-zone	18.727	56.644	62.552	53.424	100.016
3. Exportations intra-zone (2/1) (%)	14,3	20,2	17,4	15,4	18,2

Sources : CEPAL.



TABLEAU N° 2 : LES INSTITUTIONS DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE  
DANS LES AMÉRIQUES

	ALENA	MCCA	CARICOM	CAN	MERCOSUR
<b>Organe suprême</b>		Réunion des présidents	Conférence des chefs de gouvernement	Conseil présidentiel	Conseil du Marché commun
<b>Organe principal</b>	Comité du Libre-Échange	Conseil des ministres	Conseil des ministres de la Communauté	Conseil des ministres des Affaires étrangères	Groupe du Marché commun
<b>Secrétariat exécutif</b>	Secrétariat	Comité exécutif Secrétariat général	Secrétariat de la Communauté caraïbe	Secrétariat général	Secrétariat administratif
<b>Organe judiciaire</b>		Cour de Justice		Cour de Justice	Comité des échanges
<b>Assemblée</b>		Parlement		Parlement	Comité parlementaire conjoint
<b>Institution financière</b>		Banque d'Intégration centraméricaine	Banque de Développement des Caraïbes	Corporation pour le développement; Fonds latino-américain de Réserves	
<b>Institution consultative</b>		Commission consultative		Conseil consultatif pour les entreprises ; Conseil consultatif syndical	Forum consultatif économique et social
<b>Institution éducative</b>				Université Simón Bolívar	

Sources : Dabène, [1998].

## BIBLIOGRAPHIE

- BULMER-THOMAS Victor, *The Economic History of Latin America Since Independence*, New York-Cambridge, UK, Cambridge University Press, 1994).
- CAN - COMUNIDAD ANDINA DE NACIONES, *Evolución del proceso de integración comercial 1969-1999*, Documentos Informativos SG/di 219/Rev. 1, Lima, 26 avril 2000.
- CEPAL – COMISIÓN ECONÓMICA PARA AMÉRICA LATINA, *El regionalismo abierto en América Latina y el Caribe. La integración económica al servicio de la transformación productiva con equidad*, Santiago du Chili, CEPAL, 1994.
- CEPAL – COMISIÓN ECONÓMICA PARA AMÉRICA LATINA, *Panorama de la inserción internacional de América Latina y el Caribe 2005-2006*, Santiago du Chili, CEPAL, 2006.
- DABÈNE Olivier, « L'intégration régionale dans les Amériques », *Études du CERI*, n° 45, 1998.
- GOLDSTEIN Andrea, QUENAN Carlos, "Regionalism and Development in Latin America. What Implications for sub-Saharan Africa?", *Second International Forum on African Perspectives*, Paris, OECD-ADB, 2002.
- GUERRIERI Paolo, FALAUTANO Isabella, "Global Regionalism: Trends and Perspectives", in GUERRIERI Paolo, SCHARER Hans-Eckart (ed.), *Global Governance, Regionalism, and the International Economy*, Baden-Baden, Nomos, 2000.
- MONCAYO JIMÉNEZ Edgar, *Las relaciones exteriores de la Comunidad Andina : entre la globalización y el regionalismo abierto*, Lima, Secretaría General de la CAN, 1999.
- OCAMPO José Antonio, « Pasado, presente y futuro de la integración regional », communication à la Conférence *INTAL : 35 años de compromiso con la integración regional*, Buenos-Aires, 27-28 novembre 2000
- QUENAN Carlos, « ¿ Qué pasa con la integración económica andina? », *Geoenseñanza*, Universidad de Los Andes, San Cristóbal (Venezuela), vol. 6, 2001/1.
- QUENAN Carlos, « Amérique latine : le régionalisme entre convergence et concurrence des projets », *Questions Internationales*, n° 14, mars-avril 2006.
- SECRETARÍA GENERAL DE LA COMUNIDAD ANDINA, *Hacia una política exterior común de Comunidad Andina*, Santafé de Bogotá, Ceja, 1999
- SECRETARÍA GENERAL DE LA COMUNIDAD ANDINA, *Comunidad Andina : avances y perspectivas*, CAN, Lima, 15 septembre 2006.
- SELA – SISTEMA ECONÓMICO LATINOAMERICA, *Evolución de la integración regional 2005-2006*, SP/Di n° 6-06, Caracas, 31 octobre 2006
- TAVARES Maria da Conceição et GOMES Gerson, « La CEPAL y la integración económica de América Latina », *Revista de la CEPAL*, número spécial, 1998.



## RÉSUMÉ/RESUMEN/ABSTRACT

Née à Carthagène (Colombie) le 26 mai 1969, la Communauté andine des Nations (CAN, ex-Pacte andin, actuellement constituée de quatre pays : la Bolivie, la Colombie, l'Équateur et le Pérou) est une union douanière imparfaite. Malgré la réactivation qui a caractérisé la CAN pendant les années 1990, l'intégration sous-régionale andine a été sans cesse freinée par les fragilités qui l'empêchèrent de progresser pendant presque quarante ans : faiblesse relative des pays « moteurs » du processus d'intégration, absence d'un consensus interne solide en faveur de l'intégration et instabilité politique récurrente des pays-membres. Après une longue histoire d'avancées, de reculs et de tentatives de redémarrage, le récent départ du Venezuela représente un nouveau coup dur pour l'intégration andine.

Nacida en Cartagena el 26 de mayo de 1969, la Comunidad Andina de Naciones (CAN, ex Pacto Andino, constituida actualmente por cuatro países : Bolivia, Colombia, Ecuador y Perú) es una unión aduanera imperfecta. A pesar de la reactivación que caracterizó a la CAN durante los años noventa, la integración subregional andina siguió siendo obstaculizada por las fragilidades que le impidieron progresar durante sus casi

cuatro décadas de existencia, principalmente la debilidad relativa de los países « motores » del proceso integracionista, la falta de un consenso interno sólido en favor de la integración y la recurrente inestabilidad política de los países miembros. Tras una larga historia de avances, retrocesos y tentativas de relanzamiento, la reciente salida de Venezuela constituye un nuevo golpe para la integración andina.

Born in Cartagena (Colombia) on the 26<sup>th</sup> of May, 1969, the Andean Community of Nations (CAN, former Andean Pact, currently made up of four countries: Bolivia, Colombia, Ecuador, and Peru) is an imperfect customs union. In spite of its reactivation in the 1990s, sub-regional Andean integration has since constantly been hampered by the very weaknesses which have plagued it for forty years: comparative weaknesses of countries seen as the driving force behind the integration process; lack of a strong domestic consensus in favour of integration; and the recurrent political instability of its members. After a long series of successive advances, retreats, and attempted kick-starting, the recent departure of Venezuela represents another setback for Andean integration.

### MOTS CLÉS

- Communauté andine des Nations
- Intégration régionale
- ZLEA
- ALBA

### PALABRAS CLAVES

- Comunidad andina de Naciones
- Integración regional
- ALCA
- ALBA

### KEYWORDS

- Andean Community of Nations
- Regional integration
- FTTA
- ALBA





# ÉTUDES



Lissell Quiroz-Pérez\*

# Les magistrats péruviens au XIX<sup>e</sup> siècle

**Des hommes de pouvoir au cœur  
de la transition politique (1808-1825)**

**A**u début du XIX<sup>e</sup> siècle, la vice-royauté du Pérou n'a plus la grandeur des temps passés, amputée qu'elle est de territoires autrefois sous son contrôle. La vice-royauté de Nouvelle-Grenade, celle de la Plata et la capitainerie du Chili sont devenues des ensembles autonomes depuis la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. En dépit de ces amputations, le Pérou n'apparaît pas comme un espace homogène : sur un territoire d'une superficie à peu près équivalente à celle d'aujourd'hui – près d'un million et demi de kilomètres carré – vit une population de 1,2 million de personnes. La capitale n'héberge qu'environ 60 000 habitants, tandis que la province de Cuzco est deux fois plus peuplée avec 174 000 habitants [Demélas et Saint-Geours, 1987]. Les Péruviens, dont les trois-quarts vivent dans les Andes, sont majoritairement des Indiens. Cependant, il n'existe aucune homogénéité. Seule certitude, les rênes de la vice-royauté sont aux mains de la minorité créole et métropolitaine, qui vit essentiellement à Lima et dans d'autres villes de province.

Cette aristocratie entretient des liens très étroits avec la métropole dont elle se sent globalement le bras armé en Amérique du Sud. Nostalgique de son aura passée et jalouse de la préséance conservée en dépit des réformes bourbonniennes, elle espère et revendique une place centrale dans la politique de la Couronne. Un certain nombre de commerçants créoles ont d'ailleurs très bien profité du sys-

\* Université Paris I-Panthéon-Sorbonne.

tème économique colonial et souhaitent sa pérennisation. Les prieurs et les consuls liméniens sont ainsi très favorables au renforcement des rapports avec la métropole et ne comprennent pas toujours les revendications des créoles des autres coins de l'Amérique du Sud.

Dans une large mesure, les Péruviens ont montré une certaine réticence aux mouvements révolutionnaires apparus dès 1808 en Amérique du Sud. Une forte proportion de la population est demeurée fidèle à la Couronne jusqu'à la fin des années 1810. La révolution est arrivée de l'extérieur et pas l'inverse dans le cas du Pérou. Le général San Martín proclame l'indépendance en juillet 1821 mais la guerre ne s'achève qu'en 1824 avec les batailles de Junín et surtout d'Ayacucho qui marquent la défaite des royalistes. Or, après la fin des révolutions, tout est à construire : le pays, l'État et la nation. Les frontières sont à définir alors que les Péruviens rêvent encore d'un grand État. Le Pérou apparaît alors comme un ensemble très éclaté et hétérogène. Cuzco semble avoir plus de liens économiques avec Buenos Aires qu'avec Lima. La question du régime politique révèle également l'incertitude de la situation. Entre 1821 et 1826, le Pérou connaît successivement un régime semi-monarchique instauré par San Martín, le gouvernement d'un Congrès tout puissant et la dictature de Bolívar.

Cette période apparaît ainsi bel et bien comme une phase de transition. Or les prémices du processus ne datent pas de 1821, il faut les chercher bien avant. De fait, une grande partie du XIX<sup>e</sup> siècle se présente comme un moment de profond bouillonnement dans le long processus de construction de l'État péruvien. En première ligne de cette séquence figurent les magistrats car ce sont des personnages dotés de pouvoirs considérables qu'il faut analyser. Exercer une judicature signifie alors faire partie d'un cercle restreint mais aussi puissant. En particulier parce que ces magistrats ne se trouvent pas cantonnés à rendre la justice, ils occupent très fréquemment d'autres postes d'importance dans les chambres, les ministères ou les administrations nationales et locales.

## **L'historiographie de la question**

L'étude des magistrats soulève des questions et des problématiques historiographiques. D'un côté, le sujet a traditionnellement été traité du point de vue de l'histoire sociale et souvent par des juristes eux-mêmes. Ainsi, par exemple, en France, Marcel Rousselet, ancien magistrat, a publié dès 1957 un travail sur ce sujet [Rousselet, 1957]. Du côté espagnol, les historiens du droit tels qu'Antonio Agúndez Fernández ou Antonio Alvarez de Morales n'ont pas fourni d'histoire des magistrats à proprement parler mais se sont plutôt intéressés au pouvoir judiciaire et aux institutions [Agúndez y Fernandez, 1974 ; Alvarez de Morales, 1989]. En ce qui concerne l'histoire de la justice péruvienne et des magistrats, elle n'a pas encore réussi à s'ancrer dans les problématiques des historiens. On compte certes quelques travaux mais qui restent des initiatives isolées. Certains,



comme Guillermo Lohmann Villena et José de La Puente Brunke, ont centré leur regard sur les ministres de la période coloniale, les *oidores* de l'Audience de Lima [Lohmann Villena, 1974 ; Puente Brunke, 1997]. Pour ce qui est de la période républicaine, seuls les travaux du juriste José Francisco Gálvez Montero traitent à proprement parler de la magistrature péruvienne mais d'un point de vue institutionnel uniquement [Gálvez Montero, 2004 et 1990].

Ces études, dont le contenu est essentiel à une première approche du sujet, restent marquées par des questionnements qui sont soit sociaux, soit dans la lignée de l'histoire classique du droit. Elles présentent des panoramas plutôt classiques de l'histoire de la magistrature, en décrivant les juges comme des membres d'un groupe relativement homogène. Quant aux historiens du droit, ils fixent leur attention sur les institutions judiciaires sans trop s'attarder sur les dynamiques ni sur la complexité de l'évolution politique. De plus, ces histoires de la magistrature sont très largement marquées par la césure que constitue la période de l'Indépendance : il y a un avant et un après-1821 comme si cette date engendrait subitement un changement majeur. Or rien n'est moins sûr. Au contraire, tout porte à croire que l'évolution est sinon lente du moins progressive. Seule la thèse de Gálvez Montero [Gálvez Montero, 1990] s'attarde sur la période charnière qui s'étend de la fin de la domination espagnole à 1825. L'auteur en question met en évidence la continuité qui existe entre la fin de l'époque coloniale et les premières années de la République. Il en vient à conclure que l'Alta Cámara de Justicia établie en 1822 se trouve dans la continuité de l'Audiencia de Lima tout en annonçant la naissance de la Cour suprême de Justice. La question est donc de savoir à quel moment se produit la rupture et quelles formes prend-elle.

Il n'existe par conséquent aucune étude retraçant l'histoire des magistrats péruviens prenant en compte les enjeux de leur position – centrale et stratégique – au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Or, c'est précisément là que réside l'intérêt de ce travail. Les hauts magistrats apparaissent comme des acteurs capitaux de la transition politique que vit le Pérou à cette époque. Avant 1821, ils se présentent comme l'incarnation de la puissance étatique car ils détiennent l'attribut du pouvoir régalien que constitue l'exercice de la justice. Ils sont, comme dans d'autres États européens, des juges tout-puissants qui représentent la « vraie puissance ordonnée de Dieu »<sup>1</sup>. Avec l'introduction des idées de la « modernité politique » et notamment celle de la séparation des pouvoirs, ces magistrats voient leur position bouleversée et leur fonction transformée. Dans ces conditions, il est particulièrement intéressant d'étudier comment se redéfinissent les rôles et comment s'organisent les nouveaux réseaux dans cet État en gestation. Force est de constater que, même si les années 1820 introduisent des mutations, il n'en demeure pas moins que le renouvellement du

1. Marie-France Renoux-Zagamé, « Le juge en son office », Les Chemins de la connaissance, *France-Culture*, 24 janvier 2005.

personnel politique répond encore à des logiques héritées de l'Ancien Régime. Le milieu judiciaire est exemplaire à cet égard. En effet, l'écrasante majorité des juges nouvellement nommés pour pourvoir les postes de la haute magistrature sont des hommes ayant occupé des fonctions sous l'administration espagnole. Et l'explication relève de l'évidence même : ils sont tous des juristes ou des avocats ayant reçu une formation poussée dans les universités et les tribunaux royaux.

Les magistrats des débuts de la période républicaine sont ainsi des hommes partageant un certain nombre de références intellectuelles et culturelles et qui intègrent les sphères du pouvoir. Au sortir de la période coloniale, ils sont tous des acteurs politiques de premier plan. Ils participent à leur façon – et elle n'est pas la moindre – à ce qu'on peut appeler la « construction de l'État » péruvien. Toute la question réside dans le fait de savoir comment ils ont infléchi les différentes orientations de la politique nationale. Plus largement, il s'agit de saisir l'articulation entre leur perception du politique et leur action concrète dans le processus de formation de l'État, avec leurs doutes, leurs réussites, mais aussi leurs échecs. Car ces hommes qui ont orienté le destin de leur pays n'étaient ni aventureux ni passésistes. On ne peut pas les accuser non plus d'être frappés d'immobilisme et de pur égoïsme. La plupart du temps, à leur manière et selon leurs convictions, leurs opinions et leurs croyances, ils ont cherché à guider et influencer la politique de leur pays dans un sens qu'ils estimaient être le meilleur ou le plus adapté.

L'originalité de tous ces personnages réside par ailleurs dans le fait d'appartenir aux cercles du pouvoir notamment parce qu'ils exercent successivement ou concomitamment des fonctions exécutives, législatives et judiciaires. En effet, le principe de séparation des pouvoirs érigé en dogme n'exclut pas le paradoxe et n'implique pas obligatoirement une spécialisation dans les fonctions administratives. Aussi, les hauts magistrats se retrouvent souvent tour à tour dans les ministères, les chambres législatives ainsi que dans les salles des tribunaux supérieurs. En étudiant leurs comportements politiques, nous pouvons mieux appréhender l'articulation des systèmes politiques du Pérou du XIX<sup>e</sup> siècle.

En dernier lieu, faire l'histoire de la magistrature nous mène également à nous interroger sur les rapports des juges et du reste de l'élite péruvienne. Les historiens du Pérou contemporain utilisent volontiers le terme d'oligarchie et insistent sur le caractère très réduit du groupe qui détient le pouvoir y compris jusqu'à une période très récente. Or ces études portent surtout sur l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XX<sup>e</sup>. On insiste surtout sur le vide créé par le départ de l'élite espagnole au début des années 1820. Certains, comme Heraclio Bonilla [Bonilla, 1974] ou Dennis L. Gilbert [Gilbert, 1982], considèrent que l'aristocratie péruvienne se renouvelle au moment du boom du « guano » grâce à l'arrivée de cette manne qui permet à un petit groupe de s'enrichir. Néanmoins, les différents travaux n'analysent ni les réseaux ni les logiques d'organisation de l'aristocratie. De plus, ils n'abordent que de manière sommaire le XIX<sup>e</sup> siècle.



Par conséquent, l'étude des hauts magistrats péruviens nous permet de poser d'importants jalons sur l'histoire de l'État mais aussi celle de la société et de la culture du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous présenterons ici quelques aspects de la question.

### Qui sont ces magistrats ?

Notre étude des magistrats péruviens s'étend entre les années 1808 et 1872. Cette périodisation permet d'appréhender l'évolution de la fonction et du rôle des juges dans les années de profonde transformation de la structure politico-administrative du Pérou. En effet, les événements de 1808 introduisent partout en Amérique hispanique une nouvelle façon d'entrevoir le pouvoir et la souveraineté politique. Au Pérou, il n'en va pas autrement, et les magistrats – membres des Audiencias au sens large – se trouvent à ce moment-là confrontés à ces bouleversements, partagés qu'ils sont entre l'obéissance et la soumission aux directives émanant de la Couronne et les conflits de pouvoir internes à la vice-royauté. La fin de la période coloniale introduit déjà les bases du changement de la perception du politique qui ne fera que s'affirmer de plus en plus au moment de l'Indépendance.

Pendant les premières décennies de la République, la vie politique péruvienne est très fortement marquée par le caudillisme. En 1872, pour la première fois dans l'histoire du Pérou, un président civil – Manuel Pardo Lavalle – parvient à la présidence de la République. Or cet homme est aussi le candidat de l'aristocratie qui, comme lui, s'est adaptée aux mutations politiques et est parvenue à rassembler autour d'elle le pouvoir. Manuel Pardo est un descendant direct d'une lignée de magistrats remontant au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est le petit-fils de Manuel Pardo Ribadeneira, régent de l'Audience de Cuzco et *oidor* (ministre) de celle de Lima à la fin de la période coloniale. Son père, Felipe Pardo y Aliaga, juge à la Cour supérieure et à la Cour suprême, était l'un des publicistes les plus reconnus de son époque. Ainsi, il est important de suivre le cheminement de ces hommes qui ont forgé le destin du pays à travers leurs logiques et leurs réseaux. Ces hommes de pouvoir et au cœur du pouvoir ont orienté le pays vers une voie originale qui n'est pas forcément incohérente. À leur manière, ils ont contribué à la construction d'un État péruvien.

Il ne s'agira dans cet article que de présenter les premières années de la transition où sont déjà présentes les problématiques qui accompagnent tout le XIX<sup>e</sup> siècle. Entre 1808 et 1825, en effet, le Pérou bascule dans une voie que beaucoup ne soupçonnaient point, entraînant des profonds bouleversements dans tous les domaines ; nous essaierons d'appréhender tous ces changements à travers la présentation des magistrats.

Qui sont ces hommes ? Il s'agit d'un milieu très étroit de personnalités qui ont participé du pouvoir politique. Si l'on s'en tient à l'acception contemporaine du

terme magistrat, il faudrait restreindre l'étude aux membres du personnel de l'ordre judiciaire ayant pour fonction de rendre la justice, c'est-à-dire les juges et les procureurs. Or, les contemporains ne font pas cette distinction – qui s'impose précisément à cette époque mais d'une façon lente et progressive. Aussi serait-il plus judicieux de prêter à ce terme une acception plus ample qui inclue la notion de service public, première dans la définition du mot. Cela nous permet d'ouvrir le champ d'étude aux activités autres que strictement judiciaires de ces magistrats. Ainsi défini, le groupe se compose de près de 150 personnes qui ont exercé des magistratures supérieures entre 1808 et 1870 dans les cours supérieures même si elles ne se sont pas spécialisées dans la carrière judiciaire.

Durant la première phase de la transition, où tous les repères se résultent ébranlés, la magistrature semble pendant un temps résister à l'ébranlement du régime. Or, très vite, elle est intégrée aux stratégies d'accession au pouvoir et elle oscille constamment entre soumission aux *caudillos* et velléité d'indépendance.

### **Des acteurs centraux de la transition politique du Pérou (début du XIX<sup>e</sup> siècle)**

Ces hommes apparaissent comme des acteurs capitaux car ils occupent une position charnière, au carrefour entre la haute administration, le pouvoir politique et la justice. Cela est particulièrement flagrant sous l'Ancien Régime. De fait, l'Audience est une cour supérieure, un tribunal qui exerce aussi des fonctions administratives. Ses ministres se considèrent comme les détenteurs de la justice déléguée du roi ; à ce titre, ils jugent mais ils prennent aussi des décisions importantes concernant l'administration locale dans le cadre du Real Acuerdo. Dans l'organisation hiérarchique de la société traditionnelle, ce sont les personnalités les plus éminentes après le vice-roi qui est d'ailleurs le président par excellence de toutes les Audiences. Ces magistrats ont par conséquent un pouvoir et une autorité considérables dans un monde qui ne connaît pas la séparation des pouvoirs.

Par ailleurs, ils tirent leur autorité et leur rôle prépondérant de la multiplicité de l'ancien droit. En effet, comme le souligne Jean-Louis Halpérin pour le cas français [Halpérin, 1992], les juristes tirent profit du caractère hermétique et quasi ésotérique du droit privé. En effet, ces derniers se révèlent comme les seuls à pouvoir pénétrer dans le monde complexe des lois et des coutumes, appelées *fueros* dans le monde ibérique.

Or, comme dans les autres espaces ibéro-américains, un très petit nombre de personnes contrôle le territoire très étendu de la vice-royauté du Pérou. À l'Audience de Lima, les Constitutions prévoient l'existence d'un régent, de huit *oidores*, de quatre juges de première instance et de deux procureurs. Mais il n'est point rare que les tribunaux accueillent du personnel surnuméraire qui peut faire croître le nombre jusqu'à une vingtaine de personnes mais guère plus. À l'Audience de Cuzco, le personnel est plus réduit : officiellement, un régent, trois *oidores* et un





procureur doivent composer le tribunal supérieur. Ainsi, une vingtaine de personnes se chargent de la justice supérieure de la vice-royauté.

Néanmoins cette situation est déjà en cours d'évolution à la période qui nous occupe. En effet, l'installation de la dynastie bourbonnienne au pouvoir s'accompagne de toute une série de réformes qui tendent à modifier le paysage politique des territoires hispano-américains. Cette tentative d'application des principes absolutistes dans l'espace américain a, comme le notent Mark A. Burkholder et Dewitt S. Chandler, pour but d'accentuer le contrôle de la Couronne sur les colonies américaines dans un but d'efficacité administrative [Burkholder et Chandler, 1984]. Pour les Audiencias, cela équivaut à perdre la relative autonomie que possédaient ces corporations et qui transparaissait dans la maîtrise qu'avait l'élite créole des sièges des magistratures. Ainsi, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, la quasi-totalité des ministres étaient des autochtones<sup>2</sup>. Les grandes familles locales avaient par ce biais réussi à intégrer la haute administration monarchique et à contrôler la vie politique locale. C'est précisément pour finir avec ces dérives que la Couronne impose de nouveaux hauts fonctionnaires, tous péninsulaires, avec interdiction de s'enraciner dans les terres américaines. Pour améliorer l'administration de justice tout en contenant la puissance liménienne, le Conseil du Roi décide d'ériger une Audience à Cuzco (1788).

Les mesures sont loin de plaire aux créoles qui rechignent à obéir aux dispositions bourbonniennes. La soumission aux ordonnances n'est d'ailleurs jamais complète puisqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, subsiste encore une part non négligeable de Péruviens au sein des Audiencias de Lima et de Cuzco<sup>3</sup>. Il n'en reste pas moins que la haute magistrature n'offre que peu de débouchés, alors que le nombre d'hommes de loi (*letrados*) connaît une forte augmentation. De sorte que la situation est particulièrement tendue au sein de l'élite créole qui entreprend différentes actions pour s'approprier ces chaises curules. Dès l'arrivée des nouveaux magistrats péninsulaires, fraîchement débarqués, l'aristocratie créole tente de les intégrer par le biais notamment des alliances matrimoniales. La Couronne voit cette dérive d'un très mauvais œil et restreint le droit des magistrats à prendre épouse et s'allier aux parentèles locales. Or ces mesures ne donnent pas les résultats escomptés : d'après les rapports des vice-rois envoyés à la Cour d'Espagne, la grande majorité des ministres apparaît complètement intégrée à l'élite péruvienne de Lima et de Cuzco<sup>4</sup>.

Cependant, la critique créole devient de plus en plus ouverte et puissante. Le Cabildo de Lima adresse des mémoires sur les ministres de l'Audience de Lima

2. Burkholder et Chandler relèvent que vers 1750, 51 ministres des 93 magistrats des Audiencias indiennes sont Américains. Sur ce total, les Péruviens représentent un quart, soit 13 personnes.

3. Ainsi sur 30 ministres de l'Audience de Lima répertoriés sur la période allant de 1808 à 1820, un tiers est d'origine péruvienne. À Cuzco, la proportion est encore plus élevée, puisque sur 14 personnes plus de la moitié est née au Pérou.

4. En 1808, le vice-roi note dans un courrier que tous les ministres ont soit des épouses péruviennes, soit des *haciendas* dont ils ont la gestion.

en insistant sur le caractère tyrannique de leur conduite. À Cuzco, lors de la révolution de 1814, les insurgés s'en prennent d'abord aux ministres de l'Audience et le président – Manuel Pardo – ne doit la vie qu'à l'intervention de l'archevêque. Derrière l'accusation de tyrannie, émerge le problème du manque de perspectives pour les *letrados* créoles. Ainsi, dès 1811, Mariano Alejo Alvarez, avocat de l'Audience de Charcas et futur magistrat de la Cour supérieure de Lima, rédige un discours sur « la préférence que doivent avoir les Américains dans les emplois d'Amérique ». Il devait adresser cet exposé lors de son incorporation au barreau de Lima mais le doyen lui interdit de le prononcer. Malgré cela, le discours est publié dès 1820 et son auteur tire une importante publicité qui lui vaut l'intégration au tribunal suprême créé en 1822.

La période de transition qui débute en 1821 ouvre de nouvelles perspectives à ces hommes de loi très instruits en quête de charges et de dignités. Cela tient à plusieurs phénomènes concomitants. D'un côté, on arrivait à ce moment-là à un tournant de la vie politique péruvienne : de fait, une forte proportion de ministres des Audiences – notamment à Lima – avait un âge très avancé et le renouvellement s'imposait. Par ailleurs, après la révolution, un certain nombre de Péninsulaires quittent le Pérou laissant des places vacantes. Finalement, et c'est certainement le fait le plus remarquable, les besoins de l'administration publique – et centrale – se font progressivement plus importants. Non pas, comme on l'a souvent dit, que l'administration républicaine devienne immédiatement pléthorique, mais parce qu'il faut suppléer à des instances qui étaient jusqu'alors établies en Espagne ou qui n'existaient pas encore. En réalité, les tribunaux existant avant 1821 gardent un personnel équivalant à celui qu'ils possédaient auparavant. La nouveauté en la matière est la création de nouvelles cours. La Cour suprême se substitue au Conseil suprême des Indes (1825). Les besoins en ce qui concerne l'administration judiciaire se font sentir également en province, ce qui conduit à l'érection de Cours supérieures dans d'autres capitales régionales, comme Trujillo ou Arequipa.

## **Les dynamiques politiques : modernité ou conservatisme au sein de la magistrature péruvienne**

Les magistrats de la transition se trouvent au cœur de la vie politique péruvienne. Ils exercent bien entendu, des fonctions judiciaires au sens strict et actuel du terme. Mais ces hommes ont aussi des mandats législatifs : ils ont pratiquement tous été députés ou sénateurs ; ils ont, pour un certain nombre d'entre eux, intégré des commissions parlementaires et rédigé les textes fondateurs de la jeune République péruvienne. Finalement, ils apparaissent aussi comme hauts fonctionnaires puisqu'ils occupent aussi des places dans les ministères ou la haute administration.

La justice étant traditionnellement une prérogative régaliennne, les magistrats disposent d'une arme d'une puissance remarquable. Or les facultés des magistrats étaient déjà en train d'être réformées au début du XIX<sup>e</sup> siècle. La



Constitution de Cadix (1812) introduit, même si ce n'est encore que partiellement, le principe de la séparation des pouvoirs. Il revient alors aux Cortes d'instaurer la loi<sup>5</sup>, alors que les tribunaux ne détiennent plus que « le pouvoir d'appliquer les lois dans les causes civiles et criminelles »<sup>6</sup>. Parallèlement, la Constitution interdit au roi et aux Cortes d'exercer la justice. Elle accorde également aux magistrats une sécurité en matière d'arbitraire. Mais force est de constater que cette législation n'est pas réellement appliquée au Pérou où les magistrats ont trop d'intérêts pécuniaires en jeu pour être tout à fait indépendants. C'est d'ailleurs ce que critique ouvertement l'*oidor* Manuel Lorenzo Vidaurre. Il note qu'à Cuzco, les ministres ne remplissent pas leur fonction première car ils sont très souvent absents<sup>7</sup>.

Néanmoins, dès les premières années de l'Indépendance, la question de la réorganisation de la justice se pose à nouveau. Même si nous avons vu que le principe de séparation des pouvoirs n'est pas une totale nouveauté, il reste le premier souci des hommes politiques de l'époque et les magistrats se trouvent mobilisés pour le mettre en application. Pourtant, la tâche se révèle particulièrement dure et cela pour plusieurs raisons. En premier lieu, parce que le principe de séparation des pouvoirs dont Montesquieu s'est fait le chantre accorde une place éminente au « pouvoir judiciaire ». N'oublions pas non plus que le droit n'est pas codifié et que de multiples juridictions s'imbriquent alors que la coutume occupe encore une place très importante. Ensuite, parce que, dans cette période de troubles et d'instabilité politique, les magistrats apparaissent comme l'incarnation de l'ordre et de l'équilibre.

Aussi, les premières années de l'Indépendance voient coexister plusieurs phénomènes. De nouvelles générations, comme nous l'avons vu, accèdent au premier rang de la vie politique, en quête de pouvoir. Profitant de l'agitation qui règne, ils ont tendance à vouloir s'imposer comme les seuls à même d'assurer le « bon gouvernement », ce que résume très bien Manuel Lorenzo Vidaurre, président de la Cour suprême, lors de l'installation de celle-ci en 1825 :

« Ici il n'y a rien de magnifique sinon la vertu. Mais, quelle magnificence ! Ici l'homme libre, le peuple souverain constitue des juges qui assurent leurs propriétés, défendent leurs vies, punissent les iniquités : ici, on ne respecte ni les classes, ni les dignités, ni les hiérarchies, ni les titres [...] : ici, c'est le sanctuaire où l'Être éternel reçoit des holocaustes quotidiens, que lui présentent des prêtres qu'il destina pour représenter sa justice sur Terre<sup>8</sup>. »

5. Titre III. Des Cortes, chap. VII. De la formation des lois et de la sanction royale.

6. Titre V. Des tribunaux et de l'administration de justice en matière civile et criminelle, chap. I. Des tribunaux.

7. D'après Vidaurre, sur 91 jours ouvrables, le régent s'est absenté 15 fois, et le doyen 41 jours.

8. Colección Documental de la Independencia del Perú (CDIP), tome I, Los Ideólogos, Plan del Perú y otros escritos.

Manuel Lorenzo Vidaurre incarne très bien la première catégorie des magistrats des premières années républicaines, à savoir ceux ayant exercé la haute magistrature sous l'Ancien Régime et qui renforcent leur pouvoir dans les premières années de la vie républicaine. Cet ancien *oidor* avait pris très tôt contact avec Bolivar qui le désigne pour fonder la Cour supérieure de Trujillo (1824) et pour la présidence de la Cour suprême (1825). Il intègre également deux commissions : l'une pour rédiger les statuts de l'Université de Trujillo fondée par Bolivar et l'autre pour établir le projet de la Société des Amants du Pays (*Amantes del País*). Vidaurre exerce aussi des fonctions législatives et exécutives en devenant la même année de 1827, ministre des Affaires étrangères, député de Lima et président du Congrès constitutionnel.

C'est la raison pour laquelle certains souhaitent et appellent de leurs vœux l'établissement d'une délimitation des pouvoirs. La grande peur est de voir apparaître un « gouvernement des juges », comme en témoignent les colonnes du journal *El Peruano* de décembre 1826. Pour l'un des journalistes de ce périodique, « l'influence du pouvoir judiciaire n'a pas de limites » et « elle est pour ainsi dire de tous les jours, de tous les instants ; et comme tout ce qui a de l'influence sur nous quotidiennement ne peut cesser de modifier très profondément nos coutumes, il s'ensuit que, parmi les pouvoirs publics, celui qui nous transforme en bien ou en mal est incontestablement, le pouvoir judiciaire »<sup>9</sup>. Ce que des journalistes comme lui reprochent aux magistrats de la période de l'Indépendance, c'est leur prise de pouvoir excessive. De fait, la rupture avec l'Ancien Régime s'est faite au Pérou de façon assez lente, et ce n'est qu'en 1824 que les patriotes réussissent à vaincre définitivement les royalistes. De plus, contrairement à la Révolution française, la réaction contre le « pouvoir des ministres » n'a pas été à l'ordre du jour dans un premier temps. Ce qui alimentait le débat politique dans les années 1820 a été plutôt la question du régime à adopter, et on a longtemps hésité entre monarchie et république. Dans ces conditions, le thème du pouvoir des juges est passé au second plan.

Avec la fin de la guerre, elle revient à l'ordre du jour. Les magistrats, les avocats expérimentés ou liés aux patriotes prennent les différents sièges curules. Cette situation est dénoncée par des journalistes et des juristes qui ont été exclus du jeu des chaises musicales mais aussi par des hommes qui veulent réformer le système judiciaire. En effet, les années 1820 sont marquées par la multiplication des commissions parlementaires en matière judiciaire et de codification. Mais, si une grande majorité souhaite le changement, on ne parvient pas à se mettre d'accord sur les modalités des transformations.

Un premier groupe, composé de hauts fonctionnaires coloniaux et de magistrats ayant suivi le cursus traditionnel, voit leur fonction comme l'héritière d'une majesté qu'ils sont seuls à détenir dans ces temps de troubles. Ils sentent incarner la souveraineté, non populaire ni nationale, mais celle de la sagesse. Pour eux, il

9. « Influencia del poder judicial », *El Peruano*, 3 décembre 1826.



est certes important de codifier, d'unifier le droit et de créer un droit national, mais ils se veulent et se sentent les seuls capables de s'y atteler à cette tâche. Un second groupe, constitué essentiellement de magistrats plus jeunes et ayant exercé la profession d'avocat dans la période coloniale, intègre les différentes commissions et réfléchit à une organisation différente de la justice. Pour eux, il s'agit de proposer une administration judiciaire plus efficace et moins hermétique, en harmonisant les différents droits et coutumes existant au Pérou. Ils semblent très liés au milieu parlementaire. Un dernier groupe de magistrats apparaît quant à lui comme plus radical dans la mesure où il réclame une participation nationale voire populaire dans l'érection d'une nouvelle justice. Plusieurs magistrats souhaitent en particulier que le pouvoir exécutif ne puisse pas s'immiscer dans l'élection des juges. Ainsi, il s'agit pour eux de préserver l'indépendance de la justice, mais en soumettant les juges à n'être des « bouches de la loi ». Ils souhaitent l'établissement de jurys populaires et l'abolition des *fueros*. Certains, comme Manuel Lorenzo Vidaurre, réclament l'instauration d'un jury populaire en matière pénale [Vidaurre, 1828]. D'autres, comme Francisco Xavier Mariátegui, proche des cercles de la maçonnerie, sont nettement anticléricaux et œuvrent la suppression pure et simple des *fueros* ecclésiastique et militaire.

La réforme du pouvoir judiciaire est mise sur pied pendant le premier gouvernement du général Agustín Gamarra. Néanmoins, elle n'est pas imposée directement par l'exécutif, elle semble l'affaire des magistrats de carrière et d'expérience qui tentent de se saisir du pouvoir et mettre de l'ordre au sein de la magistrature. Depuis sa création en 1822, le Tribunal suprême est l'objet de toutes les convoitises : en se substituant au Tribunal royal des Indes, il symbolise l'expression de la souveraineté nationale. Durant les premières années de vie républicaine marquées par les guerres et l'instabilité, les postes de la magistrature ont pu être un moyen de récompenser des patriotes en quête de reconnaissance. C'est le cas en particulier de Fernando López Aldana, avocat né en Colombie en 1784 et installé au Pérou depuis 1808. Il apparaît dès cette époque lié aux cercles libéraux de Lima et ses idées s'expriment dans le journal *El Satélite del Peruano* qu'il édite. L'édition de ce périodique lui vaut d'être emprisonné après que le vice-roi Abascal l'ait traité d'« incendiaire et subversif ». López Aldana entre en contact avec San Martín le quel, une fois installé à Lima, le nomme magistrat de la Haute Cour de Justice et l'intègre à l'Ordre du Soleil qu'il vient de créer. Le magistrat participe alors à la commission chargée par San Martín de préparer le projet de Constitution. L'instabilité persistante et le refus des Péruviens d'instaurer un régime de type monarchique conduisent le général San Martín à céder la place à Simón Bolívar. Là encore López Aldana parvient à s'intégrer aux cercles du pouvoir et se rapproche du Libertador qui le désigne à son tour juge de la Cour suprême nouvellement créée (1824).

Cette arrivée d'hommes nouveaux inquiète les magistrats de carrière et les parlementaires ayant déjà une longue expérience dans les sphères de l'administration.

La première phase de la riposte se déroule au Congrès avec l'annulation de la Constitution *vitalicia* établie par le gouvernement de Bolívar. Après le Protectorat de San Martín, puis l'omnipotence du Premier Congrès constituant puis la dictature de Bolívar, les Constituants veulent instaurer un nouveau régime, d'influence fédérale. La Constitution de 1828 instaure des juntas départementales, censées servir de protection contre l'irruption de caudillos. La Cour suprême, enjeu de pouvoir, ne peut échapper à la volonté des parlementaires de contrôler toutes les sphères de l'administration. Aussi la Constitution introduit-elle une réforme importante : d'un côté, elle assure la propriété et la protection des offices de judicature, mais modifie le mode de provision des charges. Désormais, il serait fait sur une base départementale. Pour les Cours supérieures, les juntas départementales seraient chargées d'établir des listes de trois éligibles, alors que dans le cas de la Cour suprême cette tâche reviendrait au Sénat. Par ce biais, seul le corps législatif aurait la faculté de désigner les hauts magistrats. De sorte que les nouveaux juges de la Cour suprême nommés par un décret du 20 août 1831 furent pour la plupart, ceux qui avaient intégré ces commissions parlementaires, à savoir Justo Figuerola, Nicolás de Aranibar, Manuel Alejo Alvarez, Evaristo Gómez Sánchez et Manuel Pérez de Tudela. À ces magistrats s'ajoutent deux anciens *oidores*, Manuel Lorenzo Vidaurre, de retour à Lima après quelques mois d'exil, et Santiago Corbalán.

Mais qui sont ces hommes qui introduisent cette première réforme du pouvoir judiciaire ? Force est de constater qu'elle n'est que le résultat d'une réaction d'hommes politiques dont l'expérience remonte à la période coloniale. En observant le tableau comparatif des magistrats qui se retrouvent au sommet de la hiérarchie judiciaire en 1831, on constate un certain nombre de points communs. D'abord, ce sont tous des gens de savoir ayant souvent obtenu le plus haut grade universitaire et qui ont derrière eux de nombreuses années d'exercice de diverses fonctions à responsabilité. Pratiquement tous ont intégré le Congrès en tant que députés ou sénateurs. Santiago Corbalán est le seul qui n'ait jamais été parlementaire : selon López Aldana, il doit sa nomination à sa parenté avec le sénateur Braulio Camporredondo. Quant aux magistrats évincés, ils présentent également des traits communs. Ils se sont fragilisés en se spécialisant dans la carrière judiciaire ; ils doivent leur poste à leurs relations avec le gouvernement de Bolívar, comme on l'a vu dans le cas de López Aldana. Ils semblent peu ou moins solidement intégrés aux milieux du pouvoir. Pour Felipe Santiago Estenós, l'âge – il n'a que 34 ans – apparaît comme son handicap majeur.

La réaction des magistrats congédiés ne se fait pas attendre. Trois jours après la publication du décret, Felipe Santiago Estenós, José María Galdiano, Fernando López Aldana et Manuel Vicente Villarán se réunissent et rédigent une protestation contre ce qu'ils qualifient « d'outrage à la majesté du pouvoir judiciaire ». Aussitôt après, Fernando López Aldana adresse une représenta-



tion au président Gamarra pour demander la restitution de son poste. Pour lui, la destitution est « une révolution obtenue par les voies de fait, par les six sénateurs intéressés dans le remplacement des cours, révolution faite par le biais des armes qu'ils avaient à leur portée à savoir le pouvoir de faire des lois dans leur propre bénéfice, alors qu'ils constituent eux-mêmes la majorité du Sénat »<sup>10</sup>. Et l'ancien magistrat analyse parfaitement toute la complexité de la situation politique de cette première décennie de vie républicaine : le principe de souveraineté populaire ne sert qu'à renforcer le pouvoir de certains, qui n'ont parfois même pas participé à l'effort patriote comme dans le cas de Santiago Corbalán. Ce Chilien avait en effet exercé la carrière de la magistrature depuis 1814 ; à Cuzco, il avait fait la connaissance de Manuel Lorenzo Vidaurre, *oidor* lui aussi. En 1831, ces relations ont dû être à l'origine de sa nomination comme le note López Aldana :

« Supercherie ridicule que celle de dorer le remplacement sous prétexte que les nouveaux juges sont des élus du peuple. [...] Car, si une personne comme M. Corbalán, aussi néophyte dans le Pérou indépendant que célèbre parmi les Espagnols, a réussi à être de ces élus, c'est parce qu'il a été proposé dans presque toutes les juntas départementales grâce à l'acharnement démesuré du sénateur, son beau-frère. Moi je suis connu au Pérou depuis 1811 comme un des patriotes les plus acharnés et j'ai des amis dans tous les départements, principalement dans ceux qui me virent prisonnier alors qu'il [Corbalán] faisait sa visite des prisons en tant qu'*oidor* [magistrat de l'Audience] ».

Paradoxalement, la première réforme du pouvoir judiciaire se solde par la victoire à l'aile conservatrice du Congrès et conforte le rétablissement de la réunion des pouvoirs.

## La culture politique et juridique des magistrats

On ne peut faire l'histoire des hauts magistrats sans s'interroger sur la culture dominante dans ce milieu et son évolution tout au long de la période. Car, à travers l'étude de la culture juridique, on aborde aussi des questionnements qui concernent toute l'élite péruvienne du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces hommes sont d'abord des gens de savoir, autrement dit des personnes qui maîtrisent un certain nombre d'outils conceptuels et intellectuels qui leur permettent d'appréhender le monde qui les entoure<sup>11</sup>. Aussi peut-on s'interroger sur la nature de ces savoirs qu'ils partagent avec les élites intellectuelles et qui connaissent de fortes évolutions tout au long de la période étudiée. En particulier, il apparaît indispensable de s'interroger sur la place du droit et les valeurs qu'il incarne pour la société du XIX<sup>e</sup> siècle. L'analyse de ces aspects de la culture permet de comprendre les différentes actions des hauts magistrats péruviens.

10. *Representación de Fernando López Aldana ante Agustín Gamarra, pidiéndole la restitución de su plaza de vocal de la Suprema*, Lima, 1831.

11. Cf. la définition donnée dans Verger, 1997.

LES ACTEURS DE LA PREMIÈRE « RÉFORME »  
DU POUVOIR JUDICIAIRE (1831)

<i>Magistrats</i>	<i>Lieu/date de naiss.</i>	<i>Université/ Grade</i>	<i>Age en 1831</i>	<i>Activités et fonctions exercées entre 1810 et 1821</i>	<i>Fonctions exercées entre 1821 et 1825</i>	<i>Fonctions exercées entre 1826 et 1831</i>
<b>Alvarez, Mariano Alejo</b>	Arequipa 1781	Chuquisaca (Bol.) / docteur	50	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ avocat</li> <li>▪ Plaidoyer sur la préférence des Américains aux postes en Amérique (1811)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ procureur de la Haute Cour de Justice</li> <li>▪ Commission d'élaboration du projet de Constitution</li> <li>▪ juge de la Cour supérieure de Lima</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ député de Lima</li> <li>▪ ministre du Gouvernement et des Affaires étrangères</li> </ul>
<b>Aranibar, Nicolás de</b>	Arequipa 1767	San Antonio (Cuzco)	64	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ procureur de l'Intendance d'Arequipa.</li> <li>▪ Élu député aux Cortes pour Arequipa (1812)</li> <li>▪ <i>Alcalde</i> de la municipalité provinciale</li> <li>▪ juge d'appel au tribunal du Consulat</li> <li>▪ juge de guerre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ député d'Arequipa au Premier Congrès constituant</li> <li>▪ président du Congrès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ doyen de l'Ordre des avocats</li> <li>▪ juge intérimaire de la Cour supérieure de Lima</li> <li>▪ sénateur d'Arequipa</li> </ul>
<b>Corbalán, Santiago</b>	Chili (?)	San Felipe (Santiago du Chili)		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ministre de l'Audience de Quito</li> <li>▪ ministre de l'Audience de Cuzco</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ magistrat de la Cour supérieure de Cuzco</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ magistrat de la Cour supérieure de Cuzco</li> </ul>
<b>Figuerola, Justo</b>	Trujillo 1771	San Marcos (Lima) / docteur	60	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ professeur de droit à San Marcos</li> <li>▪ notaire de l'Archevêché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ député de Trujillo</li> <li>▪ président du Congrès</li> <li>▪ Commission de préparation des codes civil et pénal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ juge de la Cour supérieure de Lima</li> <li>▪ député de Lambayeque</li> <li>▪ ministre d'État</li> </ul>
<b>Gómez Sánchez, Evaristo</b>	Arequipa 1766	San Marcos / docteur	65	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ avocat</li> <li>▪ syndic, cabildo d'Arequipa</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ avocat</li> <li>▪ fondateur Académie des Sciences d'Arequipa</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ député et sénateur d'Arequipa</li> </ul>





<b>Vidaurre, Manuel L. De</b>	Lima 1773	San Marcos / docteur	58	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ministre de l'Audience de Cuzco</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ président Cour supérieure de Trujillo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ministre d'État</li> <li>▪ député de Lima</li> </ul>
<b>Pérez de Tudela, Manuel</b>	Arica 1774	San Marcos / docteur	57	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ avocat, conseiller au tribunal du Protomédecin</li> <li>▪ Conseiller municipal du Cabildo de Lima</li> <li>▪ correspondant au Pérou du général San Martín</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ procureur de la Haute Cour de Justice</li> <li>▪ magistrat du tribunal de la censure de la presse</li> <li>▪ député d'Arequipa</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ député au Congrès de Panama</li> <li>▪ député d'Arica</li> <li>▪ juge intérimaire de la Cour suprême</li> </ul>

La culture juridique des premières années du XIX<sup>e</sup> siècle revêt des aspects traditionnels en ce qui concerne la formation et la manière de concevoir le droit. Pour mieux comprendre le mode de fonctionnement de ces hommes, il faut suivre leur parcours scolaire et universitaire. Les magistrats ayant exercé des fonctions éminentes entre 1808 et 1825 ont tous reçu une éducation juridique pendant la période coloniale, laquelle se distingue peu de celle des autres contrées hispaniques. Au Pérou comme ailleurs, le système d'enseignement repose, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, sur les écoles (*Colegios*). C'est dans ces établissements que l'on dispense les cours qui forment les élites ibériques. Ils sont tous associés à des universités. Le fonctionnement des écoles est complexe, l'exemple du Pérou peut nous permettre de comprendre mieux ces institutions qui sont au cœur de l'enseignement du droit. Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, il existait, comme en Espagne, deux *Colegios Mayores*, dont la fonction était d'accueillir et de former les étudiants issus des familles éminentes du Pérou. Les collèges de San Martín et de San Felipe se trouvaient à Lima. En dehors de ces établissements, on trouvait dans les villes importantes des séminaires qui formaient les futurs ecclésiastiques. Après l'expulsion des jésuites (1767), les *Colegios Mayores* disparaissent, alors qu'émergent, à leur place, de nouvelles institutions plus ouvertes aux tendances modernes de l'enseignement comme c'est le cas en Europe. Deux grands collèges voient leur fondation à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à savoir le *Convictorio* de San Carlos et le collège de San Fernando, consacré à l'enseignement des sciences. Le *Convictorio carolino* nous concerne au premier chef dans la mesure où une forte proportion des hauts magistrats nés ou formés au Pérou, fait ses études dans cet établissement dirigé pendant plus de trente ans, entre 1786 et 1817, par Toribio Rodríguez de Mendoza.

Ce dernier élabore un plan d'études très novateur comparable à ceux préparés pour d'autres centres éducatifs du monde ibérique. Dans ce plan, la partie consacrée au droit occupe la partie la plus étendue. Le recteur de San Carlos

porte l'étude du droit civil au centre de l'enseignement juridique. La réforme de Toribio de Mendoza consacre la prépondérance du droit naturel, enseigné à San Carlos, en s'appuyant sur le texte de Heineccius. Les générations de magistrats qui occupent des places importantes dans l'administration au moment de l'Indépendance possèdent tous, ce bagage commun en ce qui concerne la formation en droit. Le recteur de l'Université de San Marcos et magistrat de la Cour suprême, Juan Antonio Ribeyro, lui même ancien élève de San Carlos, souligne, dans un discours prononcé en 1870, la diffusion du droit naturel dans toute la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle grâce à l'enseignement du *Convictorio* :

« La philosophie n'avait pas encore rompu avec les traditions du passé, elle ne s'était pas totalement émancipée de l'esprit systématique qui prédomina dans les écoles jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'à San Carlos on connaissait déjà les principes de Locke et de Condillac, tandis que les doctrines de Grotius, Heineccius et Filangieri cheminaient en semant les germes des nouveaux principes » [Ribeyro, 1870].

Il semble qu'au Pérou comme dans d'autres contrées ibériques, le « jusnaturalisme » ait eu un large accueil favorisé par le travail effectué par les juristes-philosophes de l'école de Salamanque, *alma mater* de San Marcos de Lima. Comme le note Jean-Louis Halpérin pour le cas français, l'introduction des idées du droit naturel conduit à une véritable *nomophilie* [Halpérin, 1992], autrement dit une passion des lois, qui se manifeste au Pérou par la multiplication des commissions législatives et la profusion de textes de droit pendant cette période. On a vu précédemment que les magistrats participent en première ligne dans ces travaux. Par ailleurs, le jusnaturalisme conduit également à la valorisation des juristes et des magistrats, considérés comme les plus aptes à diriger le pays.

Quant à la méthode d'enseignement, elle demeure marquée par l'influence scolastique, même si on voit se profiler déjà certaines évolutions. Il s'agit pour les étudiants d'assister à des cours magistraux (*cátedras*) dispensés soit dans les écoles, soit à l'université. Traditionnellement, la *lectio* alternait avec des exercices pratiques où les étudiants prenaient la parole et discutaient les points étudiés (la *disputatio*). Or au Pérou, comme dans d'autres parties du monde ibérique, cet enseignement classique a subi des transformations. D'un côté, les leçons se sont muées en apprentissage de points de droit très précis et compilés dans des manuels. La dispute qui devait servir de contrepois en nuancant les lectures et permettant d'ouvrir à d'autres aspects de la question perd alors de son intérêt [Peset Reig et Peset Reig, 1974]. Les étudiants, mus par le désir d'acquérir un maximum de connaissances dans un minimum de temps, s'orientent vers la consultation et l'apprentissage de compilations et de résumés. Or, les disputes vouées à la disparition subsistent et se perpétuent grâce à leur association aux actes publics, très prisés par les corporations estudiantines. Aussi, d'exercice habituel, la dispute prend place dans les grandes cérémonies de cooptation que sont les dotations des grades, dont les universités se sont fait une spécialité.



Les examens pour l'obtention des titres et des diplômes sont ainsi devenus la grande affaire des universités. Certaines écoles et séminaires ont la possibilité d'organiser l'examen du baccalauréat pour leurs étudiants. Mais les futurs magistrats ont, dans leur grande majorité, préféré passer leur examen dans le cadre universitaire, et de préférence, à San Marcos, la plus prestigieuse des universités d'Amérique du Sud. L'examen pour l'obtention du premier grade universitaire, le baccalauréat, apparaît comme le plus simple mais aussi le plus important aussi car il octroie l'habilitation pour exercer le droit. Obtenir la licence se révèle bien plus difficile car, après avoir tiré au sort son sujet, le candidat doit s'enfermer pendant vingt-quatre heures pour préparer sa présentation qui est ensuite disputée par autant d'étudiants qui désirent participer à la dispute. Mais les magistrats que nous avons étudié ne se contentent pas seulement du baccalauréat ni même de la licence : ils sont très nombreux à avoir obtenu le doctorat. Ce dernier grade n'est en réalité qu'un signe de distinction, puisqu'il consiste en une cérémonie prestigieuse, mais extrêmement onéreuse. Il ne marque pas la fin des études mais plutôt la consécration de certains professeurs de droit ou des avocats qui aspirent aux magistratures supérieures.

Car l'obtention des grades n'assure pas l'entrée dans la magistrature. Et si tous les avocats ne deviennent pas magistrats, il n'en reste pas moins que la plupart des juges ont obtenu le titre d'avocat. Au sortir de l'université, que se soit avec un baccalauréat ou une licence de droit, il se trouve que les diplômés ignorent presque tout de la pratique du barreau : aussi, ils ne sont pas encore considérés comme avocats. Par conséquent, ceux qui se destinent à la carrière d'avocat commencent par un stage auprès des tribunaux, appelé « *práctica forense* ». Il s'effectue sous la direction d'un avocat et il dure entre quatre et deux ans. Pour le futur avocat, il s'agit de trouver le meilleur directeur – celui qui puisse lui ouvrir le plus de portes par ses relations –, tout en mettant à profit ce laps de temps pour dévoiler ses capacités professionnelles. C'est donc dans ce décor de prétoire que se dessine l'entrée dans la judicature ; c'est ici que les magistrats expérimentés dénichent des jeunes talentueux idoines pour la fonction judiciaire.

Jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, après les études juridiques et l'obtention d'au moins un grade, on devait passer un examen devant l'Audience la plus proche pour exercer la profession. Ainsi, une bonne part des *oidores* originaires de la Péninsule ibérique s'est inscrite dans les cours métropolitaines avant d'exercer les magistratures supérieures en Amérique. Pour le tiers des *oidores* péruviens ou américains, il leur a fallu passer devant les ministres de l'Audience de Lima principalement pour obtenir l'habilitation. Après l'Indépendance, c'est auprès des Cours supérieures de Justice que l'on effectue cette démarche.

En somme, les magistrats des années de la transition de l'Ancien Régime à la République apparaissent tous comme des hommes ayant une formation solide et

poussée. Ils ont cumulé les grades tout en restant liés au monde universitaire. Ils partagent une conception du droit largement empreinte des doctrines du droit naturel et la foi dans la vertu de la loi pour réformer la société. Ces magistrats appartiennent à un milieu restreint qui détient un pouvoir incontestable mais ils ne constituent pas pour autant un ensemble homogène. Ils s'intègrent en effet dans des réseaux qui ne sont pas forcément les mêmes, appartiennent à des groupes et des factions parfois opposés entre eux. Ils sont enfin des acteurs qui, malgré le fait de partager une culture commune, prennent des décisions inattendues qui infléchissent le cours des événements. Mais ce travail reste encore à faire.

Cette brève présentation de la magistrature péruvienne du début du XIX<sup>e</sup> siècle permet de saisir les enjeux de la question. Il s'agit de voir que les juges des cours supérieures, au Pérou comme dans d'autres régions d'Amérique latine ont pleinement participé à la transition politique, sans subir les transformations. Ces magistrats ont été des acteurs à part entière de la formation de l'État, d'autant plus importants au XIX<sup>e</sup> siècle que le cumul des fonctions à haute responsabilité est très fréquent pendant tout le siècle. Ce n'est que progressivement qu'une spécialisation des activités se dessine et que d'autres stratégies d'intégration apparaissent. La « désacralisation » de la magistrature [Chauvaud, 1999] au Pérou n'intervient ainsi qu'à partir des années 1870.



## BIBLIOGRAPHIE

- AGÚNDEZ Y FERNÁNDEZ Antonio, *Historia del poder judicial en España*, Madrid, Editora Nacional, 1974.
- ALVAREZ DE MORALES Antonio, *Historia del derecho y de las instituciones españolas*, Madrid, Editorial Revista de Derecho Privado, Editoriales de Derecho Reunidas, 1989.
- BONILLA Heraclio, *Guano y burguesía en el Perú*, Lima, Instituto de Estudios Peruanos, 1974.
- BURKHOLDER Mark A., CHANDLER Dewitt S., *De la impotencia a la autoridad : la Corona española y las Audiencias de América, 1687-1808*, México, FCE, 1984.
- CHAUVAUD Frédéric (dir.), *Le sanglot judiciaire. La désacralisation de la justice, VIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Grâne, Créaphis, 1999.
- DEMÉLAS Marie-Danielle et SAINT-GEOURS Yves, *La vie quotidienne en Amérique du Sud au temps de Bolívar*, Paris, Hachette, 1987.
- GALVEZ MONTERO Jose Francisco, *De la Real Audiencia a la Alta Cámara de Justicia*, tesis de Bachiller, Lima, Pontificia Universidad Católica del Perú, 1990.
- GALVEZ MONTERO Jose Francisco, *Los magistrados y la sociedad limeña en el siglo XIX (1821-1860)*, Lima, Publ. del Instituto Riva-Agüero, 2004.
- GILBERT Dennis, *La oligarquía peruana : historia de tres familias*, trad. esp., Lima, Editorial Horizonte, 1982.
- HALPÉRIN Jean-Louis, *L'impossible Code civil*, Paris, PUF, 1992.
- LOHMANN VILLENA Guillermo, *Los Ministros de la Audiencia de Lima en el reinado de los Borbones, 1700-1821. Esquema de un estudio sobre un núcleo dirigente*, Séville, Escuela de Estudios Hispano-Americanos de Sevilla, 1974.
- PESET REIG Mariano, PESET REIG José Luis, *La universidad española (siglos XVIII y XIX). Despotismo ilustrado y revolución liberal*, Madrid, Taurus, 1974.
- PUENTE BRUNKE José de la, « Los jueces en la vida limeña del siglo XVII », *Derecho social*, VIII, n° 12, 1997, p. 196-202.
- RIBEYRO Juan Antonio, *Anales universitarios*, Lima, 1870.
- ROUSSELET Marcel, *Histoire de la magistrature française des origines à nos jours*, Paris, Plon, 1957.
- VERGER Jacques, *Les gens de savoir en Europe à la fin du Moyen Age*, Paris, PUF, 1997.
- VIDAURRE Manuel Lorenzo, « Influencia del poder judicial », *El Peruano*, 3 décembre 1826.
- VIDAURRE Manuel Lorenzo, *Proyecto de un código penal, contiene una explicación prolija de la entidad de los delitos en general ... por ... Manuel Lorenzo Vidaurre...*, Lima, 1828.

## RÉSUMÉ/RESUMEN/ABSTRACT

Les magistrats jouent un rôle particulier dans l'histoire du Pérou, surtout au XIX<sup>e</sup> siècle. Comme leurs fonctions ne sont pas clairement déterminées, ils peuvent cumuler différents postes et charges, dans les assemblées et les ministères. Pour cette raison, de nombreux membres de la magistrature ont été des acteurs dotés d'un pouvoir étendu et ont façonné le destin du Pérou. L'étude de ces personnages permet de comprendre comment s'est déroulé le processus de construction de l'État dans ce pays. Cette étape ne commence d'ailleurs pas avec la proclamation de l'Indépendance dans la mesure où l'on peut observer les fondements du changement dans les années qui précèdent. C'est la première phase de ce processus, qui se produit entre 1808 et 1825, qu'analyse cet article.

Los magistrados desempeñan un papel especial en la historia del Perú, sobre todo en el siglo XIX. Como no existe aún una especialización de sus funciones, pueden acumular diferentes puestos y cargos, en las cámaras y los ministerios. En ese sentido, muchos miembros de la magistratura han sido actores con mucho

poder y han modelado el destino del Perú. El estudio de estos personajes permite comprender cómo se ha realizado el proceso de construcción del Estado en este país. Y esta etapa no empieza con la proclamación de independencia, los cimientos del cambio pueden observarse desde años antes. Por eso el presente artículo analiza la primera fase del proceso que se desarrolla entre 1808 y 1825.

Over the 19<sup>th</sup> Century magistrates played an active and specific role in the history of Peru. They could cumulate various duties and functions within chambers and cabinets as their duties were not yet specialized at the time. Thus, many members of the magistracy became powerful protagonists and carved out the future of Peru. Analyzing those political actors enables us to understand how the state gradually took shape in Peru. This process is not initiated by the proclamation of Independence: the premise of this change could be observed years before. Therefore, this article focuses on the first step of this process, which takes place between 1808 and 1825.

### MOTS CLÉS

- Magistrats
- Justice
- Pérou
- Histoire politique

### PALABRAS CLAVES

- Magistrados
- Justicia
- Perú
- Historia política

### KEYWORDS

- Magistrates
- Justice
- Peru
- Politic history

Nicolas Ellison\*

# Les enjeux locaux de la « reconstitution des peuples indiens » au Mexique

**Reconfiguration des rapports entre minorités  
et pouvoirs publics : le cas totonaque**

**A**u cours des dernières années en Amérique latine, par leurs luttes pour une réelle participation démocratique, les mouvements indiens ont remis en question de façon spectaculaire les semblants de « démocratisation » allant parfois jusqu'à obliger les gouvernants à se démettre de leur fonctions (en Équateur en janvier 2000, en Bolivie en octobre 2003). L'élection récente d'Evo Morales en Bolivie est certainement un des points culminants de ce processus de décolonisation des rapports politiques en Amérique latine depuis le début des années 1990.

Au Mexique, pays secoué en 1994 par le retentissant soulèvement zapatiste, où vit la plus grande population indienne en nombre absolu (de 13 à 15 millions d'ha-

\* Université d'Aberdeen / CERMA (UMR 8168) – EREA (UMR 7535). Ce texte est la version retravaillée d'un chapitre de la thèse soutenue par l'auteur en mars 2004, *Entre l'ombre des caféiers et la chaleur du maïs. Reproduction sociale, usages et représentations de l'environnement en pays totonaque (Mexique)*. Sous la forme de différentes versions antérieures couvrant une partie des points traités, il a fait l'objet d'une communication pour la journée d'étude « Entreprises politiques en chantier » organisée par l'Institut d'Études politiques de Toulouse, le 28 novembre 2003, et lors de l'atelier « Les tensions entre lien social et intérêts matériels dans les processus d'action collective », CIRAD, Montpellier, 14 juin 2004. Je remercie les participants à ces journées pour leurs commentaires.

bitants parlant 62 langues), mais qui ne représente toutefois qu'au plus 15 % de la population totale, l'enjeu pour le mouvement indien n'est pas la participation au gouvernement fédéral, mais l'obtention d'une figure juridique pour une autonomie des régions à majorité indienne. Le propos de cet article est de montrer, à partir d'une étude de cas, comment la référence au conflit du Chiapas et l'appropriation des discours sur les droits indigènes et le développement durable sont mobilisés par les organisations indiennes, l'Église et les partis politiques pour redéfinir la relation entre les minorités et les pouvoirs publics. En m'appuyant sur une étude de terrain<sup>1</sup> concernant le mouvement ethnico-écologique des Indiens totonaques de Huehuetla dans la Sierra de Puebla, je présenterai une analyse de l'ethnicité comme résultant d'une construction socio-politique afin de montrer comment ce registre dynamise la concurrence politique et l'obtention de ressources extérieures en faveur des communautés indiennes et permet à celles-ci de construire concrètement un espace d'autonomie relative.

La Sierra de Puebla se situe dans le nord de l'État de Puebla, au centre-est du Mexique, et concentre des populations indiennes nahuas, totonaques, tepehuas et otomi. Quant à la région de Huehuetla, au piémont de la sierra, il s'agit d'un « municipio »<sup>2</sup> à dominante totonaque (89 % de la population). Selon une configuration classique dans la région, les métis, qui contrôlent le commerce régional, habitent le bourg chef-lieu et la population totonaque vit dispersée dans une douzaine de villages et hameaux éparpillés sur les pentes des montagnes des alentours. Outre la culture du maïs, le paysage est dominé par la caféiculture en sous-bois pratiquée principalement par les paysans totonaques et l'élevage pratiqué par les métis.

Comme le suggère Nathan Wachtel [1992], deux niveaux d'analyse peuvent être distingués dans l'étude de l'ethnicité, celui de l'identité collective et celui de l'identité ethnique. À Huehuetla, l'identité collective se construit dans chaque village ou communauté totonaque autour d'une organisation des services religieux (système des charges, *litay* en totonaque), un cycle rituel dans lequel les calendriers festif et agricole sont étroitement liés et marqués de fêtes ostentatoires en l'honneur du saint patron (les *mayordomías*). La cohésion sociale se fonde sur le partage d'un cadre cosmologique qui oriente les rapports idéels et matériels des hommes

1. Enquête ethnographique et socio-économique effectuée sur dix-huit mois entre février 2000 et mars 2002, grâce à une allocation de recherche en rattachement au CERMA (EHES). Une visite supplémentaire a été effectuée en mai-juin 2003 grâce à la bourse « Aires culturelles » du ministère des Affaires étrangères.

2. Ce terme correspond à une traduction conventionnelle du terme espagnol *municipio* : si celui-ci s'apparente en gros, dans le système politico-administratif mexicain, à l'échelon de nos communes, l'étendue de certains *municipios* (parfois plus de 1 000 km<sup>2</sup>) et leur composition regroupant plusieurs villages sujets à un bourg ou même plusieurs bourgs à une ville évoquent plutôt nos cantons. Ces particularités incitent à préférer l'usage d'un terme spécifique à celui de « commune » ou « municipalité ». Les municipios de la Sierra de Puebla sont parmi les plus petits de l'État de Puebla, ce qui correspond à une caractéristique des anciennes régions indiennes et de leur fragmentation politico-administrative.





entre eux et des hommes avec la nature : la culture du maïs, même si elle n'alimente plus que partiellement les familles totonaques, y joue un rôle central. À tel point que les revenus extérieurs à l'agriculture financent celle-ci (60 % des ménages doivent louer des terres)<sup>3</sup>. Ces revenus non agricoles, qu'il s'agisse de salaires ou de subsides publics, représentent en effet près de 80 % des revenus monétaires des ménages paysans de la région. Les fêtes religieuses et le culte des saints occupent une place importante dans la reproduction et la restructuration des rapports sociaux dans les villages totonaques de Huehuetla comme fondements de l'identité collective de la population totonaque du municipe, c'est-à-dire de l'appartenance à la communauté politico-religieuse territoriale<sup>4</sup>. Le culte du saint patron du bourg chef-lieu de Huehuetla, auquel participe l'ensemble des villages sujets, cristallise cette notion d'une communauté territorialisée, appelée *chuchutsipi* (litt. « eau-montagne »)<sup>5</sup> en totonaque, continuité des *pueblos* indiens de l'époque coloniale [García Martínez, 1987, p. 73].

L'identité ethnique, par contre, relève du champ socio-économique et politique régional dans lequel s'inscrivent les relations entre la minorité métisse et la majorité totonaque<sup>6</sup>. Sa construction peut s'appuyer sur l'identité collective et mobiliser des référents cosmologiques – le rapport à la terre, au maïs, à la forêt<sup>7</sup> –, mais il s'agit d'abord d'une construction politique du rapport à la société dominante, que ce soit à l'encontre de ses représentants locaux (les métis) ou des pouvoirs publics. Pour les communautés indiennes, l'enjeu de l'ethnicité est la définition ou redéfinition du rapport au gouvernement afin de s'assurer un espace politique propre favorable à leur reproduction.

En effet, suite à la pluralisation du jeu politique et aux tentatives de réforme constitutionnelle concernant les droits des peuples indigènes en réponse aux mouvements revendicatifs, l'identité ethnique fait l'objet de « discours performatifs » [Bourdieu, 2001] divergents entre les mouvements indiens, les autorités locales et fédérales. Ces discours s'appuient sur différentes réappropriations des thématiques importées de la scène internationale concernant la reconnaissance des droits indigènes et le développement durable. La concurrence politique entre organisations indigènes, ONG et Église d'une part, partis politiques, autorités régionales et fédé-

3. Données issues de l'enquête de terrain.

4. En l'absence de terres communales – celles-ci ont été démantelées au début du XX<sup>e</sup> siècle –, l'affiliation territoriale passe par la participation aux systèmes des services communautaires (ou charges) : fêtes en l'honneur des saints (appelées *mayordomías*) et travaux communautaires notamment. À Huehuetla, l'ancienne hiérarchie politico-religieuse traditionnelle de la municipalité a été amputée de ses postes civiques, le pouvoir étant monopolisé par la minorité métisse depuis les années 1930-1940. Le gouvernement municipal y est donc exercé dans le cadre politico-administratif officiel, et ce n'est qu'au niveau des villages sujets que certains postes civiques coutumiers sont maintenus. Sur le rôle des services communautaires dans les municipalités indiennes contemporaines du Mexique, voir Dehouve [2003].

5. Ce qui correspond exactement à la traduction du nahuatl *altepetl* de l'époque aztèque.

6. Concernant les fondements relationnels des identités ethniques dans la région, voir Beaucage [1994].

7. Sur l'usage identitaire du paysage de caféiculture en sous-bois, voir Ellison [2004].

rales d'autre part, permet aux populations indiennes d'ouvrir de nouveaux espaces (relatifs) de participation et/ou d'« autonomie ».

## L'émergence des Indiens sur la scène politique

Le soulèvement en 1994 des paysans mayas du Chiapas sous la bannière du mouvement néozapatiste (Armée zapatiste de Libération nationale, *Ejército Zapatista de Liberación Nacional*, EZLN) constitue l'événement politique marquant du Mexique des années 1990. Ce coup d'éclat coïncidait avec la date de l'entrée en vigueur de l'Accord de Libre-Échange nord-américain (ALENA) en protestation contre les politiques néolibérales mises en œuvre depuis la crise de la dette de 1982 et arrivées à leur apogée sous le gouvernement de Salinas de Gortari. Face aux rêves de « modernité », l'insurrection révélait les limites du processus de « démocratisation » et rappelait à la classe dirigeante et à l'ensemble du pays l'existence des minorités ethniques, la discrimination dont elles sont l'objet et, de manière générale, la crise du Mexique rural. Le soulèvement du Chiapas catalysa l'éveil d'un mouvement indien national (réunissant plusieurs dizaines d'organisations au sein du Congrès national indigène), mais l'enlisement des négociations sur les « droits indigènes » et la militarisation continue du Chiapas favorisèrent la création de mouvements révolutionnaires armés radicaux dans d'autres régions rurales et indiennes, notamment dans les États du Oaxaca et du Guerrero<sup>8</sup>. En conséquence, l'attitude des autorités fédérales et régionales à l'égard du mouvement indien, considéré comme potentiellement rebelle, est au mieux méfiante, voire parfois ouvertement répressive.

En juillet 2000, Vicente Fox, candidat du parti conservateur (Parti Action nationale, PAN), est élu président du Mexique après une campagne menée sous le leitmotiv du « changement », mettant fin à soixante-dix ans d'un régime de monopartisme de fait. Toutefois, le nouveau gouvernement ne dispose que d'une majorité relative et doit composer avec les gouverneurs des États de la Fédération encore sous contrôle du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), l'ancien parti officiel ; il s'instaure alors un équilibre dans la continuité, le « changement » ne correspond pas aux espoirs suscités. La contestation s'amplifie d'autant plus que dans les campagnes, en l'absence d'un projet national, la politique fédérale en matière agricole est au mieux incohérente, voire franchement destructrice.

Dans la Sierra de Puebla, la reconfiguration politique nationale s'est exprimée au niveau local par une claire « indianisation » des élections. Dès la fin des années 1980, plusieurs municipes sont conquis par l'opposition (PRD ou PAN), renforcée par l'émergence de différentes organisations indiennes. Dans le municipe totonaque de Huehuetla, pour la première fois, une organisation indienne, l'Organisation indépendante totonaque (OIT) gagne les élections locales en 1989,

8. L'*Ejército Popular Revolucionario* (EPR) apparaît en 1996 d'abord dans le Guerrero, puis s'étend dans l'Oaxaca, et l'*Ejército Revolucionario del Pueblo Insurgente* (ERPI) surgit en 1998 suite à une scission de l'EPR.



donnant naissance à la première expérience de « gouvernement indien » de l'État de Puebla depuis l'ouverture au multipartisme.

Divers facteurs ont contribué à cette nouvelle donne politique que constitue la victoire de l'alliance entre un mouvement indien (soutenu par l'Église) et un parti politique d'opposition (Parti de la Révolution démocratique, PRD). Le rejet du monopole exercé par la minorité métisse sur le pouvoir politique et économique local au travers du parti officiel et l'insertion des paysans totonaques au développement national par le biais d'une caféiculture encadrée par l'État fédéral en sont les données principales. D'une part, la politique de développement des années 1970-1980 ouvre aux communautés paysannes indiennes un nouvel espace de participation économique et politique (par la création de coopératives de producteurs de café). Mais, d'autre part, en conséquence de ses aspects homogénéisants, l'intégration au développement national, accompagnée de l'extension du système d'éducation, accélère la crise d'identité au sein de la population totonaque. Ces deux aspects se trouvent aux fondements de la création de l'OIT à la fin des années 1980.

Ce processus politique, autant dans sa phase préparatoire (avec le travail de conscientisation au sein de communautés ecclésiales de base, de l'Institut national d'Alphabétisation (*Instituto Nacional para la Educación de los Adultos*, INEA) et des différents projets productifs) que dans la phase ultérieure du « gouvernement indigène », accentua l'opposition entre la population totonaque et les commerçants et éleveurs métis du chef-lieu, traduisant la confrontation politique dans un registre d'opposition entre groupes « ethniques » (Totonaques *versus* métis) autant que socio-économiques (paysans caféiculteurs *versus* commerçants – éleveurs de bétail).

Bien que le PRI réussit à récupérer le contrôle de ce municpe en 1998, la participation politique de la population indienne était devenue une donnée de fait dans toute la région. Au cours des élections municipales de novembre 2001, non seulement se présentaient désormais trois partis (le PRI, le PRD en alliance avec l'OIT et le PAN, récemment créé dans le municpe suite à l'élection présidentielle de juillet 2000), mais chacun des candidats était issu d'une communauté totonaque et s'identifiait publiquement comme tel, adressait ses discours de campagne d'abord aux communautés indiennes et directement en totonaque<sup>9</sup>.

Le PRI remporta à nouveau l'élection, mais son candidat se démarqua très vite de ses prédécesseurs métis qui, bien qu'issus du même parti, le traitèrent en rival à partir du moment où il manifesta une volonté de mener sa propre politique en s'appuyant d'abord sur le soutien des villages totonaques, montrant ainsi une relative indépendance par rapport aux familles métisses du chef-lieu. Ce clivage, principalement lié à l'affiliation à différents courants au sein du PRI, ne manquait cependant pas d'être interprété sur un registre ethnique.

9. Cependant, seul le candidat de l'OIT était paysan, portait l'habit traditionnel et n'avait pas suivi d'études ni fait une carrière professionnelle.

En 1989, l'expérience d'un « gouvernement indien » démocratiquement élu à Huehuetla s'inscrit dans le mouvement de montée des revendications politiques de la part des minorités indiennes dans l'ensemble du Mexique et de l'Amérique latine. Le soulèvement du Chiapas, expression de la frustration résultant de la répression de ce mouvement qui défendait la démocratisation et les droits collectifs dans cette région méridionale, va conférer un nouveau sens au projet totonaque : celui de la construction de l'autonomie indienne. Aux côtés de l'OIT se joignent de nouveaux militants proches de l'opposition (PRD) : ils sont issus des secteurs urbains de la ville de Puebla ayant participé au mouvement national de solidarité avec les revendications zapatistes, qui avaient forcé gouvernement et insurgés à s'asseoir autour de la table de négociation. Ainsi, à l'ethnisation du registre politique succéda sa radicalisation en référence au conflit armé qui éclata en 1994 dans l'État du Chiapas.

Du point de vue de l'analyse sociologique et politique, un rapprochement du cas des communautés totonaques avec la situation politique du Chiapas serait abusif. Par contre, les acteurs locaux, eux, font effectivement référence au conflit du Chiapas en permanence. Non pas que l'OIT se soit identifiée avec l'EZLN en tant qu'organisation armée, mais une partie importante de la population des villages totonaques s'est reconnue dans les communautés indiennes du Chiapas et dans leurs revendications avec lesquelles elle s'est solidarisée. Des représentants de l'OIT ont établi des échanges d'expérience avec des communautés mayas, « bases d'appui » du mouvement zapatiste à propos des projets éducatifs et de production agricole (tout en se prononçant toujours clairement contre la lutte armée et pour une solution pacifique et politique du conflit).

Dans les discours de l'OIT, les commerçants et éleveurs de bétail métis de la Sierra de Puebla, généralement ralliés au parti officiel, sont comparés aux « caciques », grands propriétaires métis du Chiapas<sup>10</sup>. Symétriquement, les dirigeants du PRI et la plupart des commerçants et des fonctionnaires (les instituteurs notamment) du chef-lieu ont vite vu dans l'OIT, les prêtres et les missionnaires « progressistes », des rebelles en puissance. C'est ainsi que, dans le contexte d'impact national provoqué par le soulèvement néozapatiste, sous prétexte de fausses accusations de trafic d'armes (contre l'organisation indienne, mais aussi contre les sœurs carmélites et contre les anthropologues étrangers), les partisans du PRI ont obtenu de la part du gouvernement régional l'installation permanente d'un détachement de la police de l'État et la réalisation de patrouilles occasionnelles de la part de l'armée fédérale.

Inversement, suite au soulèvement de l'EZLN, la sympathie d'une partie de l'opinion publique pour les revendications des minorités crée un phénomène médiatique d'amplification de tout mouvement indien. Les dirigeants de ces mouvements

10. Alors qu'il s'agit, ne serait-ce que du point de vue de la sociologie agraire, de deux situations bien différentes. La domination de la minorité métisse dans la Sierra de Puebla se fonde plus sur le contrôle du commerce que sur celui de la terre.



jouent de cette médiatisation qui renforce leur position dans les négociations avec les autorités régionales. C'est le cas de l'OIT qui, bien que subissant aujourd'hui un relatif déclin de sa base militante à Huehuetla même, continue à être considérée par les médias de la capitale régionale comme la grande organisation indienne de l'État de Puebla, illusion entretenue par son allié, le PRD, lui-même en perte de vitesse. Les éloges au mouvement totonaque de Huehuetla faits par le « sous-commandant » Marcos dans un communiqué de janvier 2003 ne font que renforcer cette tendance d'un discours performatif mobilisateur. Ainsi, la référence au Chiapas a fait à Huehuetla l'effet d'une caisse de résonance, donnant à la situation politique de cette municipalité une importance bien au-delà des enjeux locaux, tant pour le gouvernement de l'État de Puebla que pour l'opposition politique et les organisations civiles de défense des droits de l'homme ou de solidarité avec le mouvement indien national. En conséquence, le municipe attire autant divers soutiens non gouvernementaux pour des projets de l'OIT ou de l'Église que tout type de financements de projets officiels de développement ou d'assistance sociale : Huehuetla devient un enjeu régional du débat national sur l'autonomie indienne. À tel point qu'en mars 2000, le candidat du PRD à la présidence de la République, Cuauhtemoc Cardenas, effectue un meeting de campagne à Huehuetla.

### **Ethnicité et développement : Huehuetla, nouveau laboratoire régional du « développement » en milieu indien**

Pendant les années 1970-1980, les revendications des organisations rurales portaient essentiellement sur des questions agraires et éventuellement politiques [Beaucage, 1994]. Dans la Sierra de Puebla, la Tosepan Titataniske, une grande coopérative régionale de commercialisation de la production agricole (centrée sur le municipe nahua de Cuetzalan, mais intégrant des coopératives locales dans l'ensemble de la région, zone totonaque incluse), faisait figure de modèle du développement rural.

Toutefois, la restructuration du rôle de l'État dans l'économie nationale et le retrait progressif des soutiens à la production agricole amènent des changements importants dans le rapport entre les pouvoirs publics et les populations rurales. Depuis la consolidation des gouvernements post-révolutionnaires, celles-ci étaient traitées comme des populations paysannes (*campesinos*) à intégrer au développement national par le soutien à la production. Cela obligeait l'État de garantir les conditions minimales de la reproduction du secteur paysan, dont notamment l'accès à la terre et des politiques de régulation des prix agricoles. La création de l'Institut mexicain du Café (Instituto Mexicano del Café, INMECAFE) en fournit un bon exemple. Avec le retrait de l'État et conformément aux directives de la Banque mondiale, le paradigme du développement agricole est largement aban-

donné et, de productives, les populations rurales passent de plus en plus dans la catégorie de populations en extrême pauvreté à traiter sur le mode de l'assistance sociale [Lozada, 2002, p. 15-16].

Conformément à une tendance générale en Amérique latine au cours des années 1980-1990 dans le cadre des réformes néolibérales et des politiques de « lutte contre la pauvreté », les régions indiennes en tant que telles font l'objet d'un traitement particulier. Au Mexique, c'est notamment le cas à partir du gouvernement de Carlos Salinas de Gortari. Le registre ethnique étant redevenu légitime,

« tout se passe comme si, pour les paysans, les revendications agraires et politiques ayant en grande partie échoué, la demande de participation citoyenne s'était orientée vers ce nouveau champ de légitimité » et « le paysan s'efface devant l'Indien » [Hoffmann, 2002, p. 14]<sup>11</sup>. Dans cette nouvelle configuration politique et économique, c'est désormais Huehuetla qui fait figure de « vitrine » des politiques officielles dans la Sierra de Puebla.

Si la référence au conflit du Chiapas a l'effet amplificateur décrit ci-dessus, c'est que les revendications d'autonomie culturelle et politique et de justice sociale issues du mouvement zapatiste relèvent d'une problématique nationale : la redéfinition des relations entre les pouvoirs publics – le gouvernement fédéral et les gouvernements des États comme émanations de la société dominante métisse et urbaine – et les populations indiennes. L'ampleur de l'écho rencontré par ces revendications dans la plupart des régions rurales et indiennes du pays, d'une part, et le changement politique national en juillet 2000, d'autre part, ont amené les autorités fédérales à redéfinir leur politique à l'encontre des peuples indigènes. Le municipio de Huehuetla joue directement un rôle dans cette reformulation du rôle de l'Institut national indigéniste.

La trajectoire politique particulière du municipio de Huehuetla en a fait un des « laboratoires » de la reconversion de l'Institut national indigéniste (*Instituto Nacional Indigenista*, INI) en « Commission nationale pour le Développement des Peuples indigènes » (*Comisión Nacional para el Desarrollo de los Pueblos Indígenas*, CDI)<sup>12</sup>. En effet, la ligne d'action de cette nouvelle institution relevant du gouvernement fédéral s'inscrit dans le discours sur la « reconstitution des peuples indi-

11. À tel point que, pour une certaine anthropologie post-moderniste, le terme de paysan apparaît comme une pure construction des pouvoirs en place dans le but de contrôler les populations rurales. Sur cette approche, voir notamment l'ouvrage de Michael Kearney [1996]. Nous ne partageons que partiellement cette critique du discours réifiant le *campesinado* (la « paysannerie »), mais ces arguments ne sont pas l'objet de cet article.

12. La CDI a officiellement été lancée en mai 2003. La structure de l'INI étant considérée comme « désuète par rapport aux nécessités des peuples indigènes » et surtout comme trop coûteuse par le nouveau gouvernement fédéral, ses missions qui incluaient l'aide à la production et à l'éducation bilingue (par la gestion d'internats auprès des écoles bilingues) seront réduites à la défense et la promotion du patrimoine culturel des peuples indigènes.



gènes »<sup>13</sup> adopté par l'INI suite au conflit du Chiapas. Pour cela, l'institut indigéniste a choisi quatre de ses « centres coordinateurs »<sup>14</sup> dans toute la République mexicaine pour y mener des expériences pilotes. Celles-ci visent à redéfinir les politiques indigénistes fédérales et, semble-t-il, à canaliser les revendications d'autonomie politique des groupes indiens. Parmi ces quatre cas, celui de Huehuetla a été choisi en raison de l'expérience que représentent neuf ans de « gouvernement indigène »<sup>15</sup>. La volonté affichée par les autorités de l'INI est de redéfinir les rapports entre l'institution et les communautés indiennes en s'adaptant aux pratiques et à la volonté de celles-ci, au lieu de continuer à imposer des modes de fonctionnement qui leurs sont étrangers. Il s'agirait de « s'appuyer sur la voix du peuple » (*retomar la voz del pueblo*). Ainsi, selon l'INI, la « reconstitution des peuples indigènes », plus qu'à partir de territoires fragmentés (dans lesquels prévaut souvent une forte émigration), devrait se faire à partir d'une mise en valeur du patrimoine culturel. Dans le cas spécifique de Puebla, cette approche « patrimoniale » aux connotations substantialistes trouve son expression dans un projet d'« archéologie sociale », c'est-à-dire – selon les explications des autorités en question – d'une valorisation du patrimoine archéologique devant servir à réaffirmer l'identité locale<sup>16</sup>. L'intention est de développer à Huehuetla un projet d'archéologie participative, où la population des communautés serait activement associée à l'exploration, la gestion et l'exploitation touristique de son « patrimoine tangible (notamment archéologique) et intangible »<sup>17</sup>.

Au-delà des possibles dérives substantialistes – essayer de définir *la* culture totonaque – et des risques de « patrimonialisation folklorique » des cultures indigènes, le gouvernement fédéral inscrit son action dans la logique en vogue qui prévaut au sein des organisations internationales, notamment de l'UNESCO, à propos des « droits des peuples indigènes » et de « défense du patrimoine cultu-

13. Ce discours, s'appuyant sur celui des organisations internationales telles l'Organisation des Nations unies (ONU), l'Organisation internationale du Travail (OIT) ou l'Organisation des États américains (OEA), reprend les revendications des mouvements indiens en les vidant de leurs contenus les plus radicaux.
14. Les *Centros Coordinadores Indigenistas* sont les délégations locales de l'INI dans les régions à majorité indienne de chaque État.
15. Les autres « cas-pilotes » choisis par l'INI sont l'expérience d'unification régionale des municipalités zapotèques (État de l'Oaxaca), la reconstruction de la communauté de Nuevo San Juan Parangaricutiro (État du Michoacan), ainsi que l'expérience des Huicholes (État du Jalisco) en termes de mobilité géographique. Interview avec José Antonio Aguilar Sansebastian, délégué régional de l'INI à Puebla, mai 2003.
16. Ce discours de l'INI régional fait référence à ce que l'on appelle « l'archéologie sociale latino-américaine », mouvement inspiré de l'œuvre de l'archéologue péruvien Luis Lumbreras et qui, en résumé, serait à l'archéologie ce que l'« anthropologie appliquée » est à l'anthropologie, l'idée étant que les résultats de la recherche doivent servir à la consolidation des communautés villageoises actuelles.
17. L'ex-INI-CDI reprend cette définition de la loi organique d'une autre instance fédérale, l'Institut national d'Anthropologie et d'Histoire (*Instituto Nacional de Antropología e Historia*, INAH) dont la tâche est justement la préservation de ces patrimoines tangibles et intangibles. Ce qui augure de conflits des compétences à venir.

rel intangible ». Cette logique s'appuie sur un mélange d'essentialisme, de souci (sincère, disons-le) de reconnaissance politique du caractère pluriculturel des États actuels et de promotion plus ou moins commerciale de la « différence culturelle »<sup>18</sup> par un ethno-tourisme qui se cache souvent derrière l'étiquette d'un supposé « écotourisme ». L'INI a en effet impulsé la création d'un tel projet d'écotourisme pour la région de Huehuetla. Une infrastructure d'accueil, en construction en 2002-2003, est cogérée par le Fond régional issu du « programme national de solidarité » (qui dépend jusqu'en 2003 de l'INI) et par une société d'utilité sociale, l'organisation régionale de femmes totonaques Taputsama Talakxtumit<sup>19</sup>, qui réunit huit groupes impulsés par l'INI et issus de communautés totonaques de Huehuetla et de municipes voisins. Dans le cadre de ce projet régional, les employés de l'INI effectuent des « ateliers sur l'identité » (*talleres sobre identidad*), toujours dans cette perspective d'une « archéologie sociale » devant « servir à la communauté » afin de définir son identité. Mais, il s'agit aussi – et avant tout ? – de définir l'image qui sera « vendue » à l'extérieur, notamment pour attirer le tourisme.

La conception de l'institut indigéniste sur la « reconstitution des peuples indigènes » est limitée : la question de la territorialité en est volontairement exclue et l'« accompagnement » de la réaffirmation de l'identité collective se restreint à l'échelon local des municipes, c'est-à-dire aux divisions politico-administratives existantes. Enfin, du point de vue économique, la gestion du patrimoine culturel remplace l'aide à la production. Cette conception s'oppose à celle défendue par les organisations indiennes indépendantes telles que l'OIT.

Lors de ses périodes de gouvernement (1990-1999), l'OIT de Huehuetla rétablit certaines modalités de l'ancien système de gouvernement « traditionnel ». Par un décret municipal, le Conseil des Anciens est rétabli comme autorité maximale ; au niveau de chaque village, les juges de paix sont élus en assemblée (et non nommés par le *presidente municipal* du chef-lieu) et les travaux communautaires prennent une nouvelle dimension dans le cadre de chantiers d'envergures, dont l'objectif est d'apporter les services publics à chaque village.

Ainsi, en termes de « développement », le programme de l'OIT au gouvernement était centré autour de l'extension des réseaux de services de base (pistes carrossables, eau, électricité, écoles, cliniques rurales). En matière de développement agricole, le principal objectif était d'améliorer la commercialisation du café, devenue problématique après le démantèlement de l'Institut mexicain du Café (1989-1990). L'idéal poursuivi en la matière était d'arriver, à terme, à commercialiser la production locale en tant que café organique (ou « bio »), suivant l'exemple d'autres organisations indiennes soutenues par l'Église : *Indígenas de la Sierra*

18. Qui, elle, est « consommable », à la différence de l'altérité radicale.

19. « À la recherche de l'union ».





*Madre de Motozintla* (ISMAM) du Chiapas et *Unión de Cafeticultores Independientes de la Región del Istmo* (UCIRI) de Oaxaca, dont le café est commercialisé auprès de l'organisme européen de commerce équitable « Max Havelaar »<sup>20</sup>.

À Huehuetla, la vente du grain se faisant actuellement auprès de compagnies exportatrices au même prix que le café standard, l'OIT a cherché en vain de concrétiser un partenariat pour une certification et une commercialisation de café « biologique » dans le but de pouvoir exporter au prix correspondant. L'échec de cette première tentative, jusqu'à ce jour, semble en grande partie reposer sur une trop faible mobilisation d'une majorité des paysans totonaques eux-mêmes. Comme le souligne Pierre Beucage, l'option de la production de café « biologique » ne paraît pas d'emblée préférable aux producteurs [Beucage, 2000, p. 15].

Toutefois, en 2001-2002, des contacts étaient établis afin de formaliser un partenariat avec l'ISMAM, qui exporte aussi son café sous le label européen « Max Havelaar » : les promoteurs de l'organisation ne perdaient pas complètement espoir, d'autant plus que le gouvernement régional commençait à évoquer lui-même la possibilité d'aider les caféiculteurs à la production et commercialisation de café *orgánico* et que, dans la région, à Cuetzalan, une autre organisation indienne, la Tosepan Titataniske, réussissait justement à entrer dans le lent processus de certification, avec le soutien du gouvernement de l'État de Puebla.

En 2004, l'OIT, limitée au municipe de Huehuetla, connaît un déclin de sa base sociale locale, mais se renforce par la coordination régionale avec d'autres organisations. L'affaiblissement local de l'OIT est en partie lié à la crise économique due à la chute des prix du café (la commercialisation du café constituait son principal pilier sur le plan matériel), mais aussi à l'emprise grandissante du PRD qui a eu tendance à utiliser l'organisation comme une « réserve de votes », un forum pour revendiquer une implantation dans la région. Par ailleurs, l'OIT, jusque-là fortement soutenue par les prêtres, s'est distanciée de l'Église en même temps qu'elle se confondait de plus en plus avec le parti. En réaction, le clergé progressiste décida d'impulser l'union des organisations locales, en soi trop associées à la question du contrôle du pouvoir local (et donc aux partis figurant au registre officiel)<sup>21</sup>,

20. Max Havelaar est une fondation, hollandaise au départ, qui attribue le label de commerce équitable du même nom. La fondation a été créée pour dépasser les limites de la commercialisation par les circuits de boutiques alternatives, en réponse à une demande de l'UCIRI et d'un organisme de solidarité issue des Églises des Pays-Bas. La solution recherchée a été celle de l'accès aux circuits commerciaux des grandes surfaces. La fondation (dont plusieurs filiales existent maintenant en Europe) n'achète pas le café ; elle sert uniquement d'intermédiaire et de garant entre les producteurs et les torréfacteurs européens par l'attribution du label régi par une charte détaillée [Renard, 1999, p. 181-190].

21. Les candidatures indépendantes sont impossibles au Mexique, sauf dans l'État de l'Oaxaca. Pour les organisations indiennes regroupées dans le *Congreso Nacional Indígena*, cette dépendance envers les partis qui leur est ainsi imposée constitue une des principales entraves à l'autonomie des communautés indiennes.

dans un regroupement régional, l'« Unité indigène totonaque et nahua » (*Unión Totonaca-Náhuatl*, UNITONA)<sup>22</sup>.

La position de l'UNITONA concernant la « reconstitution des peuples indigènes » (selon l'expression devenue officielle) est celle de l'application des accords dits « de San Andrés » sur les droits et la culture indigènes (signés en 1995 entre le gouvernement mexicain, l'EZLN et des représentants de groupes indigènes de l'ensemble du pays). Une délégation de l'OIT s'était d'ailleurs rendue au Chiapas et participa aux dialogues de paix de San Andrés. Au cours de l'année 2002, avec le soutien d'une trentaine de paroisses de la Sierra de Puebla, l'UNITONA effectua une série de consultations et d'ateliers d'informations sur les accords de San Andrés et la reconnaissance constitutionnelle de l'autonomie des peuples indigènes<sup>23</sup>.

Or, l'expression de « nations indigènes » commence à percer dans le discours de ces organisations, révélant la réappropriation militante des contenus « ethnici-sants » du discours des organismes internationaux. En effet, l'UNITONA organisa avec le Congrès National Indigène une « rencontre des nations indiennes du Mexique » en octobre 2003. La rencontre était conçue par l'un de ses organisateurs totonaques comme « une rencontre entre les nations indiennes, tout comme au niveau international s'organisent des réunions entre les gouvernements des différents pays ». On reconnaît là l'influence du discours des organismes internationaux, qui véhicule ces catégories essentialistes de « nations autochtones » et aboutit en quelque sorte à une « ethnicisation » (dans le sens d'une saillance des discours identitaires) des mouvements issus des communautés indiennes – comme cela est déjà explicite en Amérique du Sud depuis le milieu des années 1980. L'intention d'organiser dans les communautés totonaques et nahuas des « ateliers sur l'identité » (tout comme le fait l'INI) entre dans cette logique.

Pourtant, l'UNITONA, en tant qu'union entre Nahuas et Totonaques, s'inscrit dans une logique d'autonomie politique régionale plus que dans celle d'une ethnicité exclusive, sans que cela n'écarte les éventuelles expressions millénaristes<sup>24</sup>. Concernant la mise en œuvre de l'autonomie, l'option retenue par cette organisation est de créer une confédération régionale de municipalités de la région (appelée « Totonacapan » selon le terme préhispanique, région « pluriethnique »

22. Cette union est constituée de l'OIT de Huehuetla, de l'Organisation indépendante indigène ahuacatèque (*Organización Indígena Independiente Ahucateca*), du municipio nahua et totonaque d'Ahuacatlan, de l'organisation *Esperanza de los Pobres* ou *Xtakahka'l'bitin limaxkanin* d'Ixtepec.

23. Suite à la mobilisation autour de la « marche » à travers le pays du commandement de l'EZLN en mars 2001 et l'audition de ses représentants au Congrès de l'Union, le Sénat promulgua une nouvelle réforme constitutionnelle sur les droits des peuples indigènes en avril 2001. Ce nouveau texte a été refusé par la plupart des mouvements en faveur de la reconnaissance des droits indigènes car il vide les accords de San Andrés de leur substance. Les ateliers de l'UNITONA pour la promotion d'une réforme inspirée des accords de San Andrés ont abouti en juin 2002 à l'organisation d'une manifestation de plusieurs centaines de Totonaques et de Nahuas dans la capitale de l'État de Puebla.

24. Certains conseillers de l'UNITONA, issus des ONG et de secteurs métis urbains solidaires de l'organisation parlent du « Retour au rêve du Totonacapan » en référence au territoire préhispanique.



par définition), qui représenterait une sorte de quatrième échelon territorial<sup>25</sup> et permettrait la participation directe des communautés indigènes (au travers de leurs organisations) dans les décisions du gouvernement fédéral et de l'État de Puebla concernant le développement régional.

Cette priorité donnée par les organisations indépendantes à la question de l'autonomie politique est conforme à la préoccupation de la population totonaque et nahua pour le contrôle du pouvoir politique – et à l'idée que ce n'est qu'au travers de ce contrôle que peuvent être formulés et mis en œuvre des projets économiques alternatifs. Mais, en dehors des cercles dirigeants, la question du contrôle du pouvoir politique local au travers des partis politiques semble bien plus immédiate et mobilisatrice pour la population indienne que celle de la construction d'une autonomie régionale sous la forme d'une association de municipalités indiennes.

Certes, le soutien du clergé local permet à l'UNITONA d'accéder aux réseaux de l'Église et de convoquer des représentants d'une trentaine de paroisses de toute la Sierra de Puebla afin d'élargir sa base de mobilisation. Toutefois, cette dépendance représente aussi une forte limitation du projet d'autonomie régionale, ne serait-ce que par la réification des divisions entre diocèses (de Puebla et de Papantla) et entre États (Puebla et Veracruz), qui ici se recoupent. En effet, il n'existe pour le moment aucune coordination des organisations indiennes de la Sierra de Puebla avec les organisations totonaques actives dans les terres basses veracruzaines<sup>26</sup>.

Quant aux autorités de l'État de Puebla, leur position sur les droits indigènes est plus que réservée et marquée d'une certaine tendance à l'instrumentalisation politique. Une attention particulière pour ce secteur, qui est devenu une partie active de l'électorat dans des régions qui étaient jusqu'alors des bastions de l'ancien parti officiel (ou des « réserves de votes »), s'est imposée aux institutions du gouvernement régional. La réponse des autorités régionales face aux revendications d'autonomie consiste essentiellement à déployer toute la panoplie de programmes publics d'assistance aux zones rurales marginalisées dans une logique qui, si elle n'est certes pas toujours directement clientéliste, développe du moins la dépendance de la population indigène envers les pouvoirs publics. En ce sens, la position du gouvernement

25. La Constitution mexicaine ne reconnaît que trois échelons politico-administratifs : la Nation (représentée par le gouvernement fédéral et le parlement), les États (représentés par les gouverneurs et les parlements régionaux) et les « municipes libres » (représentés par le « président municipal » et le conseil municipal, l'*ayuntamiento*).

26. Il existe pourtant des mouvements forts, notamment à Coyutla et dans les communautés autour d'El Tajín, mais le clergé ne semble guère y participer. Dans le premier cas, il s'agit d'un mouvement né suite à une fraude électorale et qui a donné lieu à l'occupation de la mairie et à la déposition du *presidente municipal*. Dans le second, il s'agit de différentes organisations de défense du patrimoine archéologique d'El Tajín, site considéré par les Totonagues comme leur berceau culturel, contre l'organisation annuelle – sous les auspices du gouvernement de l'État de Veracruz – d'un festival « culturel » au milieu des pyramides, mettant en péril ces ruines, et ceci à des fins purement lucratives.

régional de Puebla est entièrement conforme à la nouvelle réforme constitutionnelle attribuant aux « peuples indigènes » un statut de « sujets de l'attention publique », au lieu de leur attribuer le statut de « personnalité juridique » tel que le stipulent les accords de San Andrés et la proposition de réforme constitutionnelle qui s'en inspirent – soumise par le président Fox au vote du Parlement en avril 2001.

Depuis la reprise en main de la municipalité par le PRI à partir de 1999, le municipe de Huehuetla est devenu une espèce de « laboratoire » pour les politiques de développement rural de l'État de Puebla dans les municipes indiens. Il n'est pas un programme fédéral ou régional d'aide aux zones « marginalisées » qui n'ait été appliqué à Huehuetla<sup>27</sup>. La situation politique conflictuelle et le souci de discréditer le travail de la municipalité antérieure (dirigée par l'OIT en alliance avec le PRD) ont poussé les autorités régionales à accorder à ce municipe une importance politique disproportionnée par rapport à d'autres municipes, pourtant plus marginalisés, qui reçoivent bien moins d'attention<sup>28</sup>.

Ces programmes et les moyens financiers, humains et techniques qu'ils impliquent sont régis selon un plan de développement régional s'inspirant des lignes directrices du projet international du plan Puebla-Panama (PPP)<sup>29</sup>. Conformément à ce méga-projet d'inspiration néolibérale, le plan régional de l'État de Puebla est fondé sur l'extension des axes routiers, la promotion de certains projets agricoles accés sur la rentabilité commerciale (et, au passage, sur l'introduction de maïs hybrides ou génétiquement modifiés), tout en accompagnant la substitution des aides à la production paysanne par les programmes d'assistance sociale et l'installation de *maquiladoras*<sup>30</sup>. En ce sens, bien que la politique officielle propose des « projets productifs », ceux-ci sont le plus souvent régis par une logique de profit : il ne s'agit pas d'une politique de soutien à la production telle qu'elle a pu exister<sup>31</sup>. Un programme illustrant

27. La liste est longue : *Progresá, Ramo 33, Zonas Marginadas, Plan de Recuperación de la Sierra Norte de Puebla* (suite aux pluies d'octobre 1999), *Fondos Regionales de PRONASOL, PROCAMPO, Crédito a la Palabra* entre autres.

28. Comme on peut l'observer dans l'ensemble des municipalités voisines de Huehuetla, notamment à Jopala, à peine relié au réseau routier de la sierra par une piste au cours de l'année 2001.

29. Le plan Puebla Panama est un projet d'intégration commerciale de l'Amérique centrale du centre-sud du Mexique jusqu'au canal de Panama, comme son nom l'indique. Avant-coureur du projet néo-libéral de la Zone de Libre-Échange des Amériques (ZLEA), ce plan de « développement » rencontre une forte opposition, non seulement de la part des minorités indiennes qui craignent pour leur autonomie et pour les ressources naturelles dans leurs territoires, mais aussi de l'ensemble des petits producteurs agricoles et de larges secteurs urbains.

30. Usines financées par des capitaux étrangers dédouanés, ce qui leur permet de profiter de la main-d'œuvre peu qualifiée et bon marché. D'abord permise qu'en proximité de la frontière avec les États-Unis, l'implantation des *maquiladoras* est depuis peu autorisée à l'intérieur du pays (depuis la fin des années 1990). Dans la région de la Sierra Norte de Puebla, la ville de Teotihuacán est déjà le siège d'une dizaine de *maquiladoras*, et à Cuetzalan, à une heure et demie de Huehuetla, est installé un atelier de ce type produisant des habits.

31. De même, les subventions *Procampo*, distribuées aux petits producteurs de maïs, le sont au titre de la politique d'assistance et en fonction de la superficie, indépendamment des rendements. La même logique régit les « fonds d'urgence » pour la petite production de café, suite à la chute des cours en 2000-2001.



bien cette nouvelle tendance est le « Programme national pour l'éducation, l'alimentation et la santé » (appelé *Progresa* puis *Oportunidades*), dont le rôle, conformément à la théorie du dualisme fonctionnel, est de retenir une partie de la population rurale dans les campagnes tout en régulant les flux de main-d'œuvre migrant vers les villes, préservant le maintien de salaires aux plus bas (car une part importante de la reproduction de la force de travail est assurée par les unités domestiques paysannes et par l'État au travers des allocations). En effet, 60 % des ménages paysans de la région de Huehuetla dépendent d'un programme public à hauteur de 10 à 30 % de leurs revenus monétaires.

### La construction d'un espace d'autonomie relative

La dépendance réelle des ménages totonaques envers les allocations et subsides publics semble entrer en contradiction avec les revendications autour de l'autonomie indienne. Dans un certain sens, la contradiction n'est toutefois qu'apparente. La logique des communautés totonaques est celle de l'obtention des moyens nécessaires à la défense d'une autonomie relative, à la différence du projet d'autonomie des communautés zapatistes qui refusent toute aide gouvernementale.

Dans la région de Huehuetla, la concurrence pour l'obtention de ces ressources extérieures semble polariser l'arène politique locale et diviser les villages totonaques entre partisans du parti officiel (PRI) et militants de l'OIT alliés à l'Église et au parti d'opposition (PRD). Il convient pourtant de s'interroger sur les effets de ces divisions. La concurrence politique qu'elles manifestent contribue-t-elle seulement à affaiblir les institutions « traditionnelles » associées à la cohésion sociale et à l'identité collective – notamment les travaux communautaires – ou ne permet-elle pas aussi d'assurer et de défendre un espace de reproduction-recomposition des communautés totonaques, un espace d'autonomie relative dans leur relation à la société dominante ?

Les mouvements d'électeurs d'un parti à l'autre (et parfois de retour) au sein des villages totonaques révèlent que les allégeances politiques sont moins figées que ne le laisseraient penser les discours militants et l'ethnicisation du registre politique. Les « factions » apparentes, représentées par des noyaux d'activistes (comités des partis politiques, promoteurs de l'OIT, promoteurs de projets officiels), et la logique d'une appartenance exclusive qui leur est associée (« tu es avec nous ou contre nous ») peuvent être trompeuses quant à la réalité des allégeances politiques au sein de la majorité de la population totonaque. Comme l'avait déjà souligné Vallverdú [1998] à propos de l'alternance politique à Huehuetla, ces changements d'affiliation d'un parti à l'autre semblent relever d'un jeu de mise en concurrence des différents groupes politiques, selon la logique du plus offrant. Les conversations que nous avons menées avec différents acteurs de la campagne de 1998, mais aussi avec les « simples électeurs » des villages, tendent à confirmer l'interprétation de Vallverdú, qui explique le choix de l'alternance comme l'expression de la décep-

tion face à l'insuffisance des œuvres réalisées par l'alliance OIT-PRD et le rejet de l'influence trop grande des conseillers extérieurs (du PRD).

En effet, en 1998, alors que l'alliance OIT-PRD perdait les élections bien que l'équipe sortante de l'OIT ait investi 17 millions de pesos (170 000 euros) en travaux d'électrification, d'adduction d'eau potable, de constructions d'écoles, de cliniques et de chemin ruraux, un certain nombre de projets n'avaient pas été achevés, notamment à cause de l'obstruction exercée par les autorités de l'État de Puebla, comme ce fut le cas pour la construction de la route menant à Huehuetla<sup>32</sup>. Le candidat du PRI, un instituteur métis venu s'installer à Huehuetla, bien qu'il ne représentât en rien un défenseur de l'identité totonaque (ce qui fut le leitmotiv de campagne de l'OIT), pouvait donc apparaître comme un meilleur intermédiaire pour « ouvrir les robinets » du financement par les programmes officiels de l'État de Puebla. Après neuf ans de « gouvernement indien », consciente de sa nouvelle force politique, la population totonaque savait que, même si le parti au pouvoir changeait, elle devait désormais être prise en compte. Ce que confirme le déferlement de programmes officiels suite à l'alternance de 1998.

Certes, la concurrence politique est aussi l'expression des divisions internes aux communautés, qui recourent parfois des tensions générationnelles (jeunes promoteurs des projets de développement *vs.* anciens dirigeants issus de l'Institut d'Alphabétisation ou catéchistes) ou des différenciations socio-économiques entre différents groupes de familles<sup>33</sup>. Cependant, elle permet en même temps l'accès à des ressources devenues essentielles, non seulement pour la reproduction des unités domestiques paysannes, mais aussi pour le financement des fêtes communautaires (*mayordomias*) étroitement liées au calendrier agricole et à la cohésion sociale au sein des villages. Ainsi, sans affirmer qu'il s'agit là d'une espèce de calcul conscient, cette dynamique aboutit bien à un résultat collectif qui entretient la « production du social » tant que les divisions politiques restent subordonnées à l'agrément collectif autour du calendrier religieux et des systèmes d'entraide. La concurrence politique crée une surenchère en ressources extérieures, qui proviennent pour la plus grande partie des différentes institutions publiques, mais aussi d'organisations non gouvernementales ou de l'Église, et sont dirigées vers les communautés totonaques sous forme de programmes sociaux et de projets de développement durable ou de solidarité.

32. Si l'alliance OIT-PRD avait pu réaliser un certain nombre de travaux publics, c'était essentiellement grâce aux travaux collectifs gratuits et aux financements exclusivement fédéraux du Programme national de Solidarité (*Programa Nacional de Solidaridad*, PRONASOL) lancé par le président de Carlos Salinas de Gortari (1988-1994), pour contrer les effets politiques néfastes des options libérales prises par son gouvernement, notamment en matière de développement rural (fin de la réforme agraire, privatisations, ouverture des frontières aux importations non taxées...) en préparation à l'entrée en vigueur de l'ALENA

33. Sur ce point de la fragmentation interne et pour une comparaison avec différents cas de communautés indigènes productrices de café, notamment les Nahuas de Cuetzalan, proches voisins des Totonagues de Huehuetla, voir Beaucage [2000].



Certains de mes hôtes étaient tout à fait conscients de ce « jeu », telle cette mère de famille totonaque, qui se revendiquait ouvertement comme militante de l'OIT (alliée au PRD) et qui, face aux stratégies « d'achat de votes », un mois avant des élections législatives, me disait sur un ton amusé : « maintenant je suis priiste [en faveur du PRI] ; je vais recevoir ces tôles que le PRI distribue, c'est pour mon toit, et puis le 6 juillet je voterai pour le PRD »<sup>34</sup>.

Une partie importante de ces ressources extérieures est réorientée vers le financement des cycles festifs ainsi que des cycles agricoles, notamment pour la location de terrains afin de cultiver le maïs, aliment de base et grain sacré. Le culte des saints, fondement de l'identité locale de ces communautés totonaques, intègre les uns et les autres, cycles agricoles et festifs autour des étapes de semailles et de récoltes du maïs [Ellison, 2004, p. 42-44]. D'où l'importance des fêtes patronales et du financement des offrandes collectives d'aliments, de cierges décorés et de danses rituelles en l'honneur du saint patron.

Il convient enfin de souligner que ce « jeu de concurrence politique » ne se réduit pas à la mise en concurrence des partis politiques entre eux, ni seulement entre organisations plus ou moins indépendantes des partis, d'un côté, et gouvernements locaux et régionaux, de l'autre, mais aussi entre les différents échelons politiques (municipal, régional et fédéral) et enfin entre les pouvoirs politiques officiels et l'Église. Ce dernier aspect, celui d'une relation triadique entre les communautés, les pouvoirs politiques et l'Église (ou les Églises, dans d'autres régions), est particulièrement important, sans être nouveau pour autant. Depuis l'époque coloniale et tout au cours de l'histoire du Mexique indépendant, les communautés indiennes ont su jouer de la concurrence entre l'État et l'Église, entre pouvoirs séculiers et pouvoirs religieux, pour défendre leur propre espace, c'est-à-dire une certaine marge de manœuvre qui permet à la société dominée de maintenir des structures d'organisation particulières répondant à des préoccupations qui lui sont propres<sup>35</sup>. Le processus de Huehuetla relève aussi de cette recherche d'une « autonomie » relative, bricolée et en perpétuelle redéfinition : par l'appropriation des discours sur les droits indigènes et le développement durable, la population totonaque se donne les moyens de cette construction politique qui consiste en la défense d'un espace d'autonomie au quotidien, toute relative soit-elle.

34. Si l'ancien parti unique n'en a sans doute pas le monopole exclusif, ces pratiques clientélistes d'« achat de votes » avec des distributions d'outils, d'animaux, de fertilisants ou de matériaux de construction par détournement des programmes publics ont été dans la région (et en particulier à Huehuetla) une pratique caractéristique.

35. C'est ce que soulignent à juste titre García Valencia *et alii* [2003, p. 117-119] à propos du déplacement des cimetières du terre-plein de l'église vers l'extérieur des villages pendant la période libérale de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

## BIBLIOGRAPHIE

- BEAUCAGE Pierre, "The Opossum and the Coyote: Ethnic Identity and Ethnohistory in the Sierra Norte de Puebla", in CHANADY Amaryll (ed.), *Latin American Identity and Constructions of Difference*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1994.
- BEAUCAGE Pierre, « Fragmentation et recomposition des identités autochtones dans quatre communautés des régions caféicoles du Mexique », *Recherches amérindiennes au Mexique*, vol. 31 (1), 2000, p. 9-19.
- BOURDIEU Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001.
- DEHOUVE Danièle, *La géopolitique des Indiens du Mexique : du local au global*, Paris, CNRS Éditions, 2003.
- ELLISON Nicolas, « Une écologie symbolique totonaque, le municipe de Huehuetla (Mexique) », *Journal de la Société des Américanistes*, t. 90-2, 2004, p. 35-62.
- HOFFMANN Odile, « De paysans à Indiens, les représentations de la paysannerie latino-américaine, de 1970 à 2000 », *Caravelle. Cahiers du monde hispanique et luso-brésilien*, n° 79, 2002, p. 9-19.
- GARCÍA MARTÍNEZ Bernardo, *Los pueblos de la Sierra. El poder y el espacio entre los indios del norte de Puebla hasta 1700*, Mexico, DF, El Colegio de México, Centro de Estudios Históricos, 1987.
- GARCÍA VALENCIA Hugo (coord.), « Espacio sagrado y ritual en Veracruz », en BARABAS Alicia M. (coord.), *Diálogos con el territorio. Simbolizaciones sobre el espacio en las culturas indígenas de México*, Mexico, Instituto Nacional de Antropología e Historia, 2003, p. 101-160.
- KEARNEY Michael, *Reconceptualizing the peasantry. Anthropology in global perspective*, Boulder, Colo., Westview Press, 1996.
- LOZADA VÁZQUEZ Luz María, *El papel de Progresá en la reproducción de las unidades domésticas campesinas. Estudio de caso en una comunidad totonaca de Huehuetla, Puebla, Mexico*, UNAM-SEDESOL, 2002.
- RENARD Marie-Christine, *Los intersticios de la globalización. Un label (Max Havelaar) para los pequeños productores de café*, Mexico, Embajada Real de los Países Bajos, Indígenas de la Sierra Madre de Mototzintla (ISMAM), Coordinadora Estatal de Productores de Café de Oaxaca (CEPCO), Departamento de sociología rural, Universidad autónoma de Chapingo, PIDRCAFE, 1999.
- VALLVERDÚ Jaume, « Un voto vale más que mil palabras. Identidad étnica y cambio político en Huehuetla, Puebla », Sosona State University, <http://www.docfilm.com>, 1998.
- WACHTEL Nathan, « Note sur le problème des identités collectives dans les Andes méridionales », *L'Homme*, n° 122, 1992, p. 39-52.





## RÉSUMÉ/RESUMEN/ABSTRACT

Le propos de cet article est de montrer, à partir d'une étude de terrain (2000-2003) concernant le mouvement ethno-écologique des Indiens totonaques du Centre-Est du Mexique, comment la référence au conflit du Chiapas et l'appropriation des discours sur les droits indigènes et le développement durable sont mobilisées par les organisations indiennes, l'Église et les partis politiques pour redéfinir la relation entre les minorités et les pouvoirs publics. Loin de l'image de « communautés closes », la concurrence politique et la différenciation socio-économique contribuent ainsi paradoxalement à réactualiser les définitions de l'appartenance à la communauté territoriale et à défendre une autonomie relative de la population totonaque face aux différents pouvoirs extérieurs.

Este artículo se propone mostrar, a partir de un estudio de campo (2002-2003) sobre el movimiento étnico y ecológico de los Totonacas, en la zona centroeste de México, cómo las organizaciones indígenas, la Iglesia y los partidos políticos se valen de la referencia al conflicto de

Chiapas y de la apropiación de los discursos sobre los derechos indígenas y el desarrollo sostenible para replantear la relación entre minorías y poderes públicos. Lejos de una imagen de "comunidades cerradas", la competencia política y la diferenciación socioeconómica contribuyen así a actualizar las definiciones de pertenencia a la comunidad territorial y defender la autonomía relativa de la población totonaca frente a los distintos poderes exteriores.

This article – based on a field study (2000-2003) of the ethnic-ecological Totonac Indian movement of east-central Mexico – aims to demonstrate how the Chiapas conflict reference and the appropriation of indigenous rights and sustainable development discourses are made use of by Indian organizations, the Church and political parties in order to reassess minorities and their relationship to the authorities. Political competition and socio-economic discrepancies, far from being somehow "gated communities", thus paradoxically help to redefine territorial belonging and protect the Totonacs' restricted autonomy against outer powers.

### MOTS CLÉS

- Ethnicité
- Totonagues
- Mouvements indiens
- Programmes sociaux
- Zapatisme

### PALABRAS CLAVES

- Etnicidad
- Totonacas
- Movimientos indígenas
- Programas sociales
- Zapatismo

### KEYWORDS

- Ethnicity
- Totonacs
- Indian movements
- Social programs
- Zapatism



# **INFORMATION SCIENTIFIQUE**





**Danièle Dehouve, *Essai sur la royauté sacrée en République mexicaine*, Paris, CNRS Éditions, 2006, 147 p.**

Le titre est provocateur, mais il reflète bien la démarche qui sous-tend le livre ; il dit aussi l'ambition du propos de l'auteur. Tout commença il y a quelques années lorsque Danièle Dehouve fit l'incroyable découverte de la permanence de rites d'investiture d'origine préhispanique lors de la mise en place en place des autorités municipales dans la région du Guerrero qu'elle étudie depuis plus de trente ans. Avouons-le, la trouvaille était de nature à bouleverser notre manière de voir le rapport que certains groupes indigènes, en l'occurrence des Tlapanèques, entretiennent avec la politique dans le Mexique démocratique d'aujourd'hui. Mais ce n'est pas tout et il y a bien plus important encore.

De cette découverte, elle tira tout d'abord un film (*Les dangers du pouvoir*, éd. Tonaltepec, 54 mn, avec Richard Prost, 2004). Aujourd'hui, dans ce livre aussi ramassé qu'audacieux, elle rassemble des réflexions entre temps mûries à la lumière d'un comparatisme élargi à d'autres régions du Mexique et du Guatemala. Il ne s'agit rien de moins, en définitive, que de repenser le système des charges à partir de ces nouvelles observations empruntées tant à son expérience de terrain qu'au regard particulier qu'elle porte sur un certain nombre d'autres monographies. Tout part de la critique qu'elle adresse au système des charges

classique : le classement des fonctions en charges civiles et religieuses est arbitraire et ne correspond pas à la vision que les groupes indigènes ont de leurs propres pratiques. Elle propose donc d'abandonner les découpages abstraits en « strates » et en « rangs » que l'on a plaqués sur les sociétés indiennes, ainsi que les références théoriques (à Max Weber, à Louis Dumont...) qui les ont justifiés. Reformulant la question en de tout autres termes, elle propose de mettre à l'épreuve la théorie de la royauté sacrée initialement formulée par Hocquart pour les îles Fidji.

Cette démarche explique la construction du livre : le premier chapitre rassemble les critiques que l'on peut adresser aux descriptions classiques du système des charges, tandis que le second présente à grands traits les caractéristiques de la « royauté sacrée » et de ses variantes, telles qu'on a pu les recenser à travers le monde. Les deux chapitres suivants sont consacrés à l'histoire de cette institution au Mexique : l'auteur y présente successivement son interprétation de la royauté aztèque, qu'elle peut décrire comme une royauté sacrée, et ses avatars coloniaux tels qu'on peut les entrevoir à travers les rares évocations tant soit peu précises que les sources nous ont laissées des gouvernements indigènes à l'époque de la domination espagnole. Enfin, dans les deux derniers chapitres, l'auteur met en ordre les matériaux ethnographiques qu'elle a rassemblés et expose son interprétation. Au total, elle présente bel et bien un modèle alternatif à celui du système des charges, modèle qu'elle enracine dans le passé préhispanique et

qu'elle éclaire même à la lueur de l'ancien mythe de la naissance du soleil. C'est ainsi qu'elle nous montre comment « la royauté sacrée (perdure) en République mexicaine » ...

Dans l'organisation contemporaine de l'administration politique et religieuse des communautés, Danièle Dehouve discerne en effet une figure centrale, celle du *governador* qui tient lieu de roi sacré conjointement avec ses acolytes, et des groupes périphériques qui sont essentiellement des groupes de dévotion et sont reliés à lui à la manière d'un « chapelet de ganglions » (selon la terminologie employée par Hocquart). Il n'y a plus ici de charges stratifiées, mais des fonctions distribuées à partir d'un point central. Pénitence, purification, accomplissement des devoirs rituels constituent le lot commun des différents détenteurs de cette royauté sacrée ainsi répartie. Tous les responsables, à la différence de leurs acolytes, sont redevables, sur leur conduite personnelle, des heurs et des malheurs de la communauté toute entière.

La démonstration est séduisante et elle a parfois la clarté de l'évidence. À tel point qu'on en vient à se demander comment un tel dispositif put si longtemps passer inaperçu. L'auteur devance l'objection. Si la véritable nature du *governador* a jusqu'à présent échappé à l'attention des anthropologues, c'est, selon elle, qu'il a trop systématiquement et trop souvent sans examen été considéré comme le représentant de la modernité introduit depuis l'extérieur dans les communautés. C'est aussi qu'il est parfois, nous dit-elle, le maillon le plus affaibli de ce

dispositif parce que, plus que d'autres, il est en contact avec la modernité. Il faudra donc admettre que la royauté sacrée, toute entière organisée autour d'un personnage central, peut résister à son éclipse. Mais comment ?

Danièle Dehouve nous le dit, son livre est un essai. Nous ne pouvons donc lui demander d'apporter des réponses à toutes les questions ni de lever toutes les ambiguïtés. De fait, il en demeure, à l'instar de celle-ci qui pique la curiosité du lecteur : l'accent étant délibérément et résolument déplacé de la sociologie à l'anthropologie des rituels, rien n'est dit des processus de sélection qui déterminent le choix des dépositaires des différentes fonctions.

Un essai : oui, mais un bien bel essai, riches d'hypothèses nouvelles, séduisantes et de pistes de recherches à venir. Espérons que l'appel sera entendu et que nombreux seront les chercheurs qui lui emboîteront le pas.

Pierre Ragon

(Université de Rouen / CREDAL)

**« Brésil colonial. Économie de la traite et résistance servile », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, Paris, 61<sup>e</sup> année, n° 2, mars-avril 2006, p. 339-480.**

Le récent dossier consacré au Brésil colonial par la revue des *Annales* comprend un article de Luiz Felipe de Alencastro, intitulé « Le versant brésilien de l'Atlantique-Sud : 1550-1850 », une contribution de João José Reis sur « La révolte haoussa de Bahia en 1807 », une étude de Nathan Wachtel sur « Les diasporas marranes et empires



maritimes (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », ainsi qu'une série de 26 comptes-rendus rassemblés sous le titre « historiographie brésilienne ».

L'essai de synthèse de Luiz Felipe de Alencastro, présenté en ouverture du dossier, est un modèle du genre. À partir de ses recherches sur l'économie de la traite et la question du travail, l'auteur décline les différentes modalités du « système sud-atlantique », dont l'Amérique portugaise puis le Brésil constituent des pièces maîtresses entre 1500 et 1850. L'attention portée aux circuits marchands entre le Brésil et l'Afrique, l'étude des dimensions internationales de certains conflits comme la guerre de Trente Ans (1618-1648) au cours de laquelle des colons du Brésil vinrent défendre les intérêts de la couronne portugaise en Angola contre les Hollandais, l'analyse des stratégies transatlantiques des différents acteurs politiques (la couronne, les gouverneurs, l'empereur Pedro II), économiques (les négriers des différentes provinces brésiliennes, les colons portugais installés en Angola) et religieux (Rome, les jésuites) permettent de retracer l'histoire du Brésil sous un angle original. De fait, l'auteur n'hésite pas à bouleverser un certain nombre de postulats d'une historiographie qui pâtit, selon lui, d'avoir restreint l'histoire du Brésil colonial à celle du territoire colonial du Brésil.

Tout d'abord, la prise en compte de l'espace de l'Atlantique-Sud permet à l'auteur de mettre à jour l'importance du système de relations internationales, tant dans la constitution de l'Amérique portugaise – le commerce des noirs est la condition *sine qua non*

de la diversification des activités et de l'intégration économique du territoire brésilien au XVIII<sup>e</sup> siècle – que dans le développement de l'État-nation brésilien au début du XIX<sup>e</sup> siècle. La défense de la traite négrière par les empereurs brésiliens jusqu'en 1850, conforme aux intérêts des différents acteurs du système atlantique hors l'Angleterre, explique que les oligarchies régionales brésiliennes n'aient pas donné cours aux tentations séparatistes et que le pays ait maintenu, dans une large mesure, son intégrité territoriale. L'auteur précise : « c'est dans la sphère des relations internationales que se situait l'entrave la plus puissante au séparatisme de certaines régions brésilienne » : l'État brésilien était devenu le garant de l'esclavage ; il se présentait comme le mandataire privilégié des oligarchies régionales auprès des autres monarchies européennes afin de repousser les effets économiques redoutés de la politique abolitionniste des Anglais.

Luiz Felipe de Alencastro revisite ensuite l'histoire des cycles économiques brésiliens à partir de l'observation d'une parfaite coïncidence entre les fluctuations de l'économie brésilienne et la courbe d'importation des Africains. Chaque nouvelle période productive brésilienne correspond à une intensification de la traite : ainsi, entre 1701 et 1720, au démarrage de l'exploitation de l'or, la moyenne annuelle d'Africains débarqués en Amérique portugaise passe de 7 000 à près de 15 000 ; inversement, les années de crise ou d'essoufflement de la production coloniale marquent un reflux du commerce des

esclaves. L'auteur déduit de cette constatation qu'« il n'existe qu'un seul cycle économique pendant le Brésil moderne : le cycle multiséculaire de la traite des Noirs. Tous les autres – ceux du sucre, du tabac ; de l'or, du café ou du coton – dérivent directement de la longue durée négrière, qui perdura de 1550 à 1850 ». L'assertion est de taille : d'une part, la mise en cause des cycles brésiliens est effectuée au nom d'une perspective braudélienne, dont le lecteur des *Annales* apprécie l'audace quelque quinze ans après le « tournant critique » qui a marqué l'histoire de la revue ; d'autre part, elle induit une remise en cause de la périodisation traditionnelle de l'histoire du Brésil.

Ce dernier point constitue, sans aucun doute, la contribution la plus originale de l'auteur. Poursuivant l'hypothèse sud-atlantique, celui-ci voit dans l'année 1850 – soit dans l'abolition de la traite négrière – le véritable point de rupture de l'ordre colonial luso-brésilien. La rupture de 1850 résumerait ainsi celles de 1822 – l'indépendance formelle du pays – et de 1888 – l'abolition de l'esclavage qui procédait, logiquement de l'interdiction du commerce des Africains. La démonstration effectuée par l'auteur à partir de ses recherches sur le travail est convaincante à plus d'un titre : elle est étayée par d'importantes recherches statistiques et par une parfaite connaissance de l'historiographie (notamment anglo-saxonne, du Brésil). Par ailleurs, cet essai constitue une des rares tentatives de synthèse et de théorisation de l'histoire brésilienne offertes au lecteur français contemporain, sans pour autant

tomber dans les généralisations excessives que l'usage de l'expression « système sud-atlantique » pouvait laisser craindre tant il fait écho aux écrits de Paul Gilioli sur « l'Atlantique Noir »<sup>1</sup>. Si l'histoire de l'Amérique portugaise ne peut être pensée sans prendre en compte sa dimension Atlantique, elle ne peut pas non plus être réduite à une histoire unique de la diaspora africaine de part et d'autre de l'Équateur ; elle relève des spécificités de l'espace de l'Atlantique-Sud que l'auteur décrit avec brio.

L'article de João José Reis consacré à la révolte des esclaves haoussas de Bahia (1807) contraste avec le précédent tant par le sujet évoqué – à l'économie de la traite répondent les résistances serviles – que par la démarche épistémologique choisie. À la longue durée proposée par Luiz Felipe de Alencastro, l'auteur oppose une étude de cas. À partir d'une description photographique de la composition ethnique de la ville de Salvador en 1807, du système du *ganho* (système de travail servile urbain où l'esclave était obligé de remettre au maître une part fixée au préalable des gains de ses activités) et des différents statuts attribués aux esclaves, il mène une analyse détaillée de la révolte houssa et de la panique qu'elle causa parmi les élites bahianaises. Le complot ayant été déjoué à temps par les autorités de Salvador, l'histoire de la révolte haoussa est une histoire avortée. La rébellion n'a pas eu lieu, mais les interrogatoires des principaux conspirateurs faits prisonniers constituent autant de sources permettant de décrire le projet avec précision. Esclaves d'origine soudanaise et de confession musulmane,

1. Paul Gilroy, *L'Atlantique noir. Modernité et double conscience*, Paris, Kargo, 2003.





les Haoussas étaient arrivés depuis peu à Bahia. La conspiration fomentée par certains d'entre eux avait pour principaux objectifs de libérer les esclaves haoussas présents dans la région, de prendre possession de la ville de Salvador, d'y tuer les Blancs infidèles et de former un royaume, à l'intérieur des terres, quelque part entre Bahia et Pernambouc. La conjuration comportait une dimension religieuse et symbolique dont João José Reis présente plusieurs indices : ainsi, la présence d'amulettes appelées *mandingas* ou la cathédrale choisie pour prendre possession de la ville. L'auteur relève également la très grande capacité d'organisation des Haoussas qui se manifeste dans le domaine financier, dans la mise à profit de la liberté de circulation des affranchis afin de constituer un réseau au-delà de la ville même de Salvador, ainsi que dans les stratégies d'alliances avec les autres « nations »<sup>2</sup> esclaves formées par les Nagê, les Jeje et les Angolais.

Après cette description minutieuse de la conspiration, menée dans le cadre du système sud-atlantique décrit auparavant, João José Reis s'intéresse aux opérations de répression policière qui suivirent la découverte du complot. Il souligne l'inquiétude suscitée chez les élites par les communautés d'esclaves marrons, attestées dans la région depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, et décrypte les solidarités entre ces *quilombos* et les *senzalas* – les quartiers où résidaient les esclaves, caractéristiques des *engenhos*, les grandes exploitations sucrières

du Nordeste. À ce stade de l'analyse, l'auteur reprend à son compte l'hypothèse du « camp noir » de résistance formulée par l'historien Flávio Gomes dans son étude sur le Rio de Janeiro rural<sup>3</sup>. Il note cependant que l'existence de solidarités va de pair avec des tensions parmi les esclaves du Recôncavo, dont témoignent les dépositions des hommes faits prisonniers suite à la conspiration haoussa.

Au jeu complexe d'alliances et de trahisons mis à jour par la répression, les élites bahianaises opposèrent une vision simpliste du complot, dont les propos de l'*ouvidor* de Cachoeira, un village de la région, offrent un exemple éclairant : « Il n'y a pas de Noirs suspects d'être atteints par le venin du soulèvement ». Le climat de panique, alimenté par les rumeurs de soulèvement, est analysé par l'auteur à la lumière des enquêtes menées par les autorités dans le Recôncavo et des nombreuses accusations de sorcellerie auxquelles elles donnèrent lieu. À bien des égards, l'opération policière révéla que les esclaves et les affranchis, dont les pratiques sont mises à jour lors des interrogatoires, « avaient construits un monde à eux au cœur même de la société esclavagiste, où fleurissait des réseaux culturels, ethniques et économiques à travers lesquels ils pouvaient bénéficier d'une certaine autonomie et même d'un certain pouvoir ».

À travers les sources policières, judiciaires et politiques, João José Reis tente d'approcher les pratiques des esclaves et s'interroge sur « la parole des vaincus ».

2. Les « nations » sont des identités ethniques reconstituées dans le Nouveau Monde à partir des critères culturels (surtout linguistiques) rapportés d'Afrique.

3. Flávio dos Santos Gomes, *Histórias de quilombolas : Quilombos e comunidades de senzalas no Rio de Janeiro – século XIX*, São Paulo, Companhia das Letras, 2006.

Il y parvient de manière convaincante à propos des colporteurs noirs qui transportaient d'un endroit à un autre les surplus des agriculteurs libres et esclaves pour les vendre à la ville aux esclaves de *ganho*. L'intérêt principal de l'analyse réside cependant, de notre point de vue, dans la description de l'organisation des esclaves Haoussas et dans les réactions de panique suscitées tant par la prise en compte d'une certaine autonomie que dans le poids de représentations pesant sur les « Noirs suspects ».

Ce dossier des *Annales* est complété par une importante section de comptes-rendus séparés en deux ensembles : d'une part, une note de Nathan Wachtel sur l'œuvre de Jonathan Israel est présentée dans le corps du dossier<sup>4</sup> ; d'autre part, 26 ouvrages sont rassemblés dans une section intitulée « historiographie brésilienne ». Composite et inégal, l'ensemble contraste avec la cohésion d'un dossier particulièrement stimulant.

**Anaïs Fléchet**  
(Université de Paris I /  
CNRS-UMR IRICE)

**Marco Morel, *As Transformações dos Espaços Públicos: Imprensa, Atores Políticos e Sociabilidades na Cidade Imperial (1820-1840)*, São Paulo, Hucitec, 2005, 326 p.**

Résultat d'une thèse d'histoire soutenue à l'Université de Paris I, cet ouvrage s'attache à la naissance de l'opinion publique moderne dans le Brésil du XIX<sup>e</sup>

siècle et aux transformations de l'espace public dans le contexte de l'indépendance (1822), du premier Empire (1822-1831) et de la période des régences (1831-1840). Ces moments, souvent indiqués par l'historiographie comme des périodes d'instabilité politique et de bouleversements sociaux, constituent un vaste terrain sur lequel Marco Morel construit son analyse. Il cherche à comprendre qui étaient les acteurs impliqués dans cette dynamique de transformation, quelles étaient leurs principales influences et comment ce monde de rapports, de sociabilités et d'« opinions » était vécu dans la ville de Rio de Janeiro.

Il s'agit tout d'abord d'une étude riche et détaillée en ce qui concerne l'usage et l'analyse des sources. L'auteur utilise la presse périodique et les publications occasionnelles et partisans circulant à Rio de Janeiro, la correspondance diplomatique conservée au Quai d'Orsay, les dictionnaires de l'époque, des plans, des répertoires bibliographiques, divers manuscrits concernant les associations étudiées, ainsi que les catalogues des librairies de l'époque. Ces documents sont mobilisés afin de reconstituer l'atmosphère intellectuelle et l'activité associative, mais également la trajectoire des acteurs et les jeux d'influence entre les modèles. Par ailleurs, l'ouvrage est servi par le dialogue intellectuel établi avec différents historiens et politistes : Jürgen Habermas et Reinhardt Koselleck pour la théorisation d'espace public ; Roger Chartier et Pierre Bourdieu en ce qui concerne

<sup>4</sup> Notamment sur *Diasporas within a diaspora. Jews, crypto-Jews and the world maritime empires (1540-1740)*, Leyde, Brill, 2002.



l'histoire de la lecture et les catégories culturelles ; Maurice Agulhon pour la réflexion autour des associations et moyens de sociabilité ; Arlette Farge dans sa sensibilité pour entendre les voix des rues et analyser les espaces informels. Cependant, cette étude s'inspire avant tout de l'œuvre de François-Xavier-Guerra qui s'est attachée à comprendre le rôle du sujet politique et la construction de la modernité dans le cadre ibéro-américain. En cela, cet ouvrage apparaît comme l'une des recherches les plus importantes inspirées par Guerra sur l'espace brésilien.

Le livre est divisé en trois parties, elles-mêmes constituées de trois chapitres chacune. Dans la première partie, l'auteur trace un panorama des principaux ouvrages qui ont circulé au Brésil à l'époque, à partir du rôle du libraire-éditeur français, Pierre Plancher. Les révolutions du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles arrivaient au Brésil par les étagères sur lesquelles les publications françaises occupaient une place de choix. Toutefois, les livres entretenaient avec la société une relation dynamique : loin de se limiter à l'étude des idées, l'auteur passe ensuite à l'analyse des constructions des identités des groupes politiques de l'époque – *Moderados*, *Exaltados* et *Restauradores*. Chacun de ces groupes acquiert des représentations figurées, soit à partir de métaphores zoologiques, soit à partir d'autres termes illustratifs, dans les paroles de ses adversaires. La mise en valeur des termes et des mots permet que l'identité politique soit saisie dans ses caractéristiques particulières, mais aussi dans ses mouvements et nuances.

La composition d'une biographie collective, selon la méthode prosopographique inspirée de Christophe Charles, constitue le corps de la deuxième partie qui s'attache aux trajectoires des hommes de lettres, acteurs politiques et culturels dont Marco Morel étudie les rapports institutionnels et les rapports de pouvoir. Il démontre notamment comment le Portugal est remplacé dans son statut de métropole par la ville de Rio ou par la France. Dans le cadre de ces déplacements symboliques, une ancienne noblesse est aussi substituée par une noblesse culturelle (les hommes de lettres qui sont aussi les diplômés en médecine ou en droit, les intellectuels fonctionnaires et professionnels libéraux, etc.). La transformation de la sphère publique en sphère d'opinion publique moderne, en instrument capable de légitimer le pouvoir, est également au cœur de cette partie. Cette opinion devient autonome du pouvoir administratif, bien qu'elle garde encore un certain rapport de proximité avec le pouvoir central et officiel. Ces mutations ne veulent pourtant pas dire que la presse, objet privilégié de l'étude, restait une activité élitiste : au contraire, elle était aussi un lieu de conflit, de transformations intérieures, de rencontres de différentes origines, de diversité, de répression et de persécution comme le démontre l'étude du profil collectif de ses membres.

La troisième partie développe le concept de sociabilité selon deux différentes perspectives : les corporations constituées (sociabilités formelles) et la circulation des voix publiques (sociabilités informelles). L'auteur discute ainsi les manifestations populaires saisies par les

« manuscrits, cris et gestes », décryptant l'interaction entre le monde « des paroles » et le monde « des gens ». La construction de ce « monde animé », qui est aussi un trait caractéristique de l'ensemble de l'ouvrage, culmine dans l'analyse de la franc-maçonnerie – espace de sociabilité privilégié dans ce travail. Les franc-maçonneries, toujours traitées au pluriel, sont entendues dans la diversité de leur composition et comme un espace en interaction avec d'autres espaces. Dans ce sens, elles ont eu un rôle fondamental en tant qu'univers de sociabilité pour la transformation de la sphère publique, étant donné qu'elles étaient des espaces de discussion et formulation de nouvelles idées plus « libertaires et illuminées » (ceci explique la raison de son caractère secret) et où différentes couches sociales, se reconnaissant en tant que frères, avaient un statut égal. Marco Morel nous offre donc aussi l'une des principales études sur les franc-maçonneries brésiliennes, en prenant la mesure de leur rôle dans le passage de l'indépendance à la construction de l'État brésilien – qui est aussi le passage de la monarchie absolutiste coloniale à la monarchie constitutionnelle brésilienne.

Si ce travail n'est sans doute pas de lecture aisée pour ceux qui ne sont pas familiers de l'histoire contemporaine du Brésil, il contribue de manière décisive – tant par son contenu que par la méthodologie déployée – à alimenter la réflexion sur le XIX<sup>e</sup> siècle brésilien, les transformations de la sphère publique en Amérique latine et la construction de sociabilités nouvelles au siècle des Indépendances.

**Sílvia Capanema P. de Almeida**  
(Université Paris X / EHESS)

**Germán A. de la Reza,**  
***Congreso de Panamá de 1826***  
***y otros ensayos de integración***  
***latinoamericana en el siglo XIX.***  
***Estudio y fuentes***  
***documentales, México,***  
**Ediciones Eón, 2005, 286 p.**

Attendu, cet ouvrage pouvait l'être à plus d'un titre. C'est la première fois que se trouve regroupée une aussi belle unité documentaire autour du noyau thématique du Congrès Amphictyonique de Panama (1826) ; c'est aussi la première fois qu'un travail synthétique, mais néanmoins substantiel, portant sur la question de l'intégration hispano-américaine d'inspiration bolivarienne, s'appuie sur d'autres textes que les seuls écrits du *Libertador*. Qualifiant de « thème presque oublié » les tentatives d'union et de confédération des pays hispano-américains au XIX<sup>e</sup> siècle, Germán de la Reza (économiste mexicain, professeur à l'Université Autonome Métropolitaine – Azcapotzalco et professeur invité à l'IHEAL en 2005) offre au lecteur une étude qui s'attache à démontrer le rôle-clé des congrès d'alliance dans les linéaments d'une géopolitique de blocs en Amérique latine. Le volume s'articule en trois parties inégales en longueur : une étude, sous la forme d'une série de très courts articles (29 au total), une sélection bibliographique commentée et un corpus de documents. Une fois n'est pas coutume, prenons cette succession à rebours.

La section la plus copieuse, qui justifie à elle seule la publication du livre, est placée en troisième et dernière position



et compose un véritable recueil de textes dont la conservation est géographiquement éparpillée. La valeur de cette compilation tient au labeur de prospection et d'assemblage documentaire qu'elle suppose. Sont ici présentés *in extenso*, et classés par ordre chronologique, les essentiels de la trajectoire intégratrice hispano-américaine du XIX<sup>e</sup> siècle. La sélection tient compte des principales étapes du processus diplomatique ayant conduit les représentants de la Colombie, de l'Amérique centrale, du Mexique et du Pérou à se réunir à Panama, et propose les textes de quelques traités, accords et pactes émanant des principaux congrès résurgents. Circulaires, contre-propositions, protocoles, instructions aux ministres, propagande et initiatives diplomatiques, rapports, traités prévisionnels et finaux, accords, ententes provisionnelles et actes fondateurs, sont ainsi offerts au lecteur féru de relations internationales de l'Amérique indépendante.

La deuxième section consiste en un « Guide bibliographique ». On y retrouve une bibliographie d'ouvrages analytiques publiés au moment des congrès, une liste d'études parues tout au long du XX<sup>e</sup> siècle et les références des principales collections de documents existantes et celles des sources présentes au sein du corpus, toutes accompagnées de commentaires relatifs à leur contenu autant qu'à leur lieu de conservation. Cela dit, point de nouveauté pour l'historien abonné aux thématiques développées dans cet imprimé, surtout pas la légendaire *Colección de ensayos y documentos relativos a la Unión y Confederación de los pueblos*

*hispanoamericanos*, ouvrage collectif paru pour la première fois à Santiago du Chili en 1862, ni la livraison de l'*Archivo Diplomático Peruano* de 1930 consacrée au Congrès de Panama. Et encore moins les deux tomes de l'œuvre de José María Yépes, *Del Congreso de Panamá a la Conferencia de Caracas 1826-1954. El genio de Bolívar a través de la historia de las relaciones interamericanas*, qui s'appuie sur le postulat réfutable, et d'ailleurs judicieusement pointé du doigt par Germán de la Reza, d'une cognation entre Bolívar et le pan-américanisme. On en retient une vertu supplémentaire du livre présenté, qui est précisément d'extraire du travail contestable de Yépes les documents de référence concernant les congrès d'alliance célébrés depuis 1826, pour lesquels il constituait jusqu'alors l'une des principales sources.

Enfin, la première section constitue, malgré sa longueur modérée (45 pages), la force de ce travail. Elle s'ouvre sur une introduction aussi concise qu'efficace dans laquelle l'auteur rappelle brièvement les figures incontournables du mouvement unioniste du XIX<sup>e</sup> siècle, penseurs, héros de l'Indépendance et acteurs politiques, ainsi que les temps forts de la dynamique intégrationniste, relevant son itinéraire chaotique et régulièrement soumis à l'onde centrifuge et atomisante des agressions extérieures et des conflits frontaliers. Germán de la Reza passe en revue les missions préparatoires au Congrès de Panama, le positionnement de chacun des pays invités vis-à-vis de l'initiative de Bolívar, les principales étapes de la négociation du traité jusqu'à l'échec,

ainsi que les congrès inter-hispano-américains postérieurs. Sans toutefois mettre l'accent sur l'apport de ces alliances à la conception globalisante de la trajectoire du sous-continent, l'auteur prend soin de mettre en corrélation la dynamique lancée à Panama et les alliances résurgentes des cinquante années consécutives. C'est une heureuse audace qui permet de combler une béance qui s'était jusqu'alors maintenue dans l'historiographie. Mis à part quelques rares travaux scientifiques et les écrits émanant des témoins eux-mêmes, souvent ponctuels et chronologiquement très distants, aucune étude n'avait jusqu'à ce jour été consacrée aux traités d'alliance hispano-américains du XIX<sup>e</sup> siècle au regard de leur filiation bolivarienne. À tel point que se dégage de la lecture de la bibliographie existante une impression d'absence de connexité entre les deux thématiques, la plupart du temps travaillées en dissociation comme s'il s'agissait de deux objets autonomes. En laissant le soin aux acteurs de l'Indépendance et aux penseurs de l'unité et de l'union ou, plus sporadiquement, aux dirigeants nationaux, le soin de formuler le projet unioniste bolivarien, la communauté scientifique a généralement favorisé sa phagocytose jusqu'à sa réduction à quelques envolées lyriques. Il est, à cet égard, particulièrement stupéfiant de penser que cette étroite dépendance thématique n'a, jusqu'à présent, suscité aucune analyse approfondie, d'aucuns estimant sans doute que le thème de l'unionisme d'essence bolivarienne ne pouvait se référer qu'à un très rhétorique « mythe de l'unité »

sans projection tangible et dénué de toute envergure pragmatique. Même si ce livre n'échappe pas totalement à cette tradition lacunaire, puisque l'étendue de sa partie proprement analytique reste limitée, il a le mérite de fixer la signification et la portée du bolivarianisme initial, celles d'un hispano-américanisme de destin unioniste qu'il est bon de voir déconnecté de certaines interprétations simplistes, tendant à le présenter comme une vague utopie mal éteinte ou à l'analyser comme un ensemble de manifestations militaro-révolutionnaires teintées de vénération. On peut éventuellement regretter que le 2<sup>e</sup> Congrès de Lima de 1865 apparaisse comme un butoir pour « l'idéal hispano-américaniste » dont l'auteur constate un « épuisement », tout comme il parle de « déclin de l'unionisme » au lendemain de cette réunion. Car si les congrès du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle furent des congrès de juristes destinés à harmoniser certaines procédures juridiques autant que des programmes contre-hégémoniques visant à contrarier le projet étasunien d'une conférence panaméricaine avant 1890, les ressorts de leur existence étaient bien d'un autre ordre. Le regard inquiet de l'Amérique latine vers l'extérieur, qui anime de toute évidence ces entreprises fin de siècle, ne peut cependant pas justifier à lui seul l'existence ou l'absence de l'idéal d'union. La date de la publication à Paris du livre de José María Torres Caicedo, intitulé *Unión Latino-Americana* et dans lequel le diplomate colombien glorifie les initiatives de Bolívar et lance un plaidoyer pour une union latino-américaine, est bien 1865.



De même, affirmer que la guerre du Pacifique marque « la fin de l'hispano-américanisme en tant que mouvement d'union » est discutable : on préférera parler de « pause » dans les « pratiques » de l'intégration. Le sociologue uruguayen Arturo Ardao situe précisément la fin de ce qu'il nomme « le vieil américanisme » au terme de la décennie 1860, mais envisage sa transformation en « latino-américanisme » et non son achèvement. En conséquence, oublier que le mouvement d'union en Amérique latine existe avant tout en tant qu'élaboration conceptuelle dont les fondements sont historiques et culturels, c'est résumer le rapprochement sous-continentale à une simple nécessité stratégique, laquelle, loin d'être l'une des assises de l'unionisme, en est plutôt l'un des moteurs. C'est aussi jeter le voile sur l'amplitude du rayonnement de la pensée du Chilien Benjamín Vicuña Makenna (initiateur du mouvement de création des Sociétés d'Union Américaine, 1867), du Cubain José Martí (*Nuestra América*, 1891), de l'Uruguayen José Enrique Rodó (*Magna Patria*, 1915), de l'Argentin José Ingenieros (*Por la unión latinoamericana*, 1922) ou encore négliger la dimension unitaire des projets révolutionnaires du Péruvien José Carlos Mariátegui (*Siete ensayos de interpretación de la realidad peruana*, 1928) et du Nicaraguayen Augusto César Sandino (*Realización del sueño de Bolívar*, 1929). D'ailleurs, l'auteur lui-même ne pose-t-il pas comme objectif de son étude, qui, rappelons-le, porte sur des congrès et des traités, d'« éclairer les chemins de notre identité latino-américaine », et ne qualifie-t-il pas le

Congrès de Panama de « moment le plus cher de notre Amérique », plaçant ainsi l'alliance primitive sur le plan affectif (« entrañable » : cher, chéri, intime, viscéral) et concevant tout corps ou tout acte officiel comme un fait nécessairement porteur d'identité ? Quoi qu'il en soit, il fallait bien établir un bornage temporel, qui se justifie parfaitement pour peu que l'on parle de « procédé » et non de « mouvement ». Du reste, l'idée mouvante qu'est l'idée d'union n'existe-t-elle pas en filigrane du parcours collectif latino-américain, et ne profile-t-elle pas l'intégrationnisme économique de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, dont la consistance économiciste s'est cristallisée dans les schémas d'intégration tendant au libre-échange et à la constitution de marchés communs ? C'est ce que suggère pertinemment l'auteur lui-même, qui va jusqu'à jeter un pont entre les alliances du XIX<sup>e</sup> siècle, le MCCA (Marché Commun Centre-Américain, 1960) et la dernière initiative brésilienne en date, la CSN (Communauté Sud-américaine des Nations, 2004), qui aujourd'hui encore se réclame de Bolívar.

Malgré ces quelques remarques auxquelles on pourrait ajouter un bémol insignifiant concernant quelques rares erreurs d'impression (on déplore de lire, dès la deuxième page du volume, que la Conférence Américaine de Washington eut lieu en 1989 et non pas en 1889-1890, même si cette négligence est corrigée en fin de section, page 56), voilà un livre à la présentation didactique qui est également d'une grande maniabilité pédagogique, à tel point qu'il s'apparente à un véritable

manuel d'intégration hispano-américaine au XIX<sup>e</sup> siècle.

**Nathalie Blasco**  
(Université de Bordeaux III /  
Institut d'Études Ibériques)

**Enrique Fernandez Domingo,**  
***Le négoce français au Chili***  
**(1880-1919), Rennes,**  
**Presses universitaires**  
**de Rennes, 2006, 362 p.**

Avec ce livre, Enrique Fernandez – maître de conférences à l'Université de Paris VIII – ouvre de nouvelles pistes de recherche en histoire économique, notamment en intégrant les apports de l'histoire sociale et culturelle, mais aussi de l'histoire politique (étude des acteurs, etc.). À commencer par le titre de l'ouvrage : en adoptant le terme « négoce » qu'il préfère à celui de « commerce extérieur », l'auteur entend prendre en compte la dimension technique, humaine et culturelle, au-delà de l'aspect statistique et quantitatif habituellement mis en avant. Cet ouvrage se propose de contribuer à la compréhension de quelques-uns des problèmes liés à l'évolution et aux structures du négoce international français en général et du négoce français au Chili en particulier. Plus précisément, il porte sur la manière dont s'effectue le négoce français avec un pays qui se trouve en dehors des marchés traditionnels de son commerce extérieur – par exemple les colonies. La spécificité des relations économiques franco-chiliennes, si on les compare à celles de la France avec ses colonies, réside dans le fait qu'elles se développent dans le cadre d'un sys-

tème capitaliste en voie de transformation et qu'elles concernent deux pays indépendants. Au Chili – pays ouvert aux marchandises et capitaux occidentaux et premier producteur mondial de nitrate –, la France doit par conséquent faire face à une rude concurrence : l'étude du négoce français au Chili permet donc d'analyser les difficultés qu'éprouvent les structures du commerce extérieur français à s'adapter à un nouveau système et à en tirer parti. Autrement dit, l'analyse des échanges franco-chiliens offre la possibilité de mesurer les forces et les faiblesses de l'économie française.

La grande dépression des années 1880 et le début de celle des années 1930 cadrent chronologiquement la période étudiée, le début de la Première guerre mondiale constituant au cours de cette période une césure qui met en évidence les mutations que connaît l'économie mondiale avec le conflit européen. L'ouvrage est organisé en trois parties. La première analyse les structures du marché chilien et l'incorporation du pays dans le système économique mondial. L'auteur évoque également les changements qui se produisent dans les structures économiques et sociales chiliennes et leur influence sur la demande interne. Il démontre ainsi l'influence du contexte socio-économique chilien sur le négoce français, en présentant les avantages que possède la France au Chili et ce en quoi le marché chilien peut intéresser la France. Dans la deuxième partie, l'auteur essaie de comprendre les changements et continuités dans la pénétration commerciale française, la position de la France dans le





marché chilien par rapport aux autres puissances occidentales et l'évolution des structures du commerce français au Chili par rapport aux changements de l'économie française et du marché chilien. La dernière partie, enfin, traite de l'organisation du négoce français au Chili : on y voit notamment le rôle joué par toute une série d'acteurs et les stratégies qu'ils développent pour la réalisation des échanges commerciaux ; des interrogations suggestives ponctuent ce dernier temps du livre, concernant notamment le rôle de l'État dans le développement du négoce français au Chili.

Ces trois axes de recherche conduisent Enrique Fernandez à des conclusions intéressantes qui mériteraient d'être vérifiées par d'autres études de cas. Le commerce franco-chilien présente par exemple toutes les caractéristiques des échanges entre un pays industriel et un partenaire qui se trouve à la périphérie du système capitaliste mondial : importation vers la France de matières premières et exportation de produits manufacturés vers le marché chilien. Cependant, à travers l'analyse des chiffres dont l'auteur dispose et grâce à un travail exhaustif sur les sources, on constate que la période étudiée est marquée par un recul général du commerce français au Chili, du fait surtout de la pénétration d'autres puissances commerciales sur les marchés du sud de l'Amérique. Ces données peuvent toutefois être nuancées en ce qui concerne certains produits : la France continue ainsi de fournir un quart de produits de luxes achetés par le Chili malgré la forte concurrence. L'auteur retient trois

grandes raisons pour expliquer le recul des positions françaises au Chili : d'une part, les choix des négociants et industriels français qui préfèrent mener leurs affaires là où ils sont moins exposés à la concurrence et moins tenus à moderniser leurs pratiques, comme sur le marché intérieur ou colonial – et Fernandez montre ici l'incidence des acteurs sur l'histoire économique ; d'autre part, la responsabilité de l'État et les conséquences de ses choix en matière de politique commerciale ; enfin, les défaillances d'un système commercial donnant l'image d'une France sur la défensive face à l'activité commerciale agressive de ses concurrents.

Intégrant les apports d'autres courants historiographiques, cet ouvrage propose donc une approche enrichie et novatrice de l'histoire économique et commerciale entre Europe et Amérique latine. Le matériel considérable qu'il réunit (nombreux tableaux statistiques notamment) le rend également précieux pour de futures études. Nous avons seulement regretté certaines redondances dans un texte qui aurait beaucoup gagné en force d'argumentation s'il avait été plus concis. Par ailleurs, l'auteur, en s'efforçant de combler une lacune de l'historiographie française et malgré une bibliographie bien fournie, ne maîtrise pas aussi bien la production chilienne : on notera ainsi l'absence de références à l'un des spécialistes chiliens d'histoire économique ayant travaillé sur des questions semblables, Eduardo Cavieres.

**Rosario Rios**  
(Université de Paris I)

**Véronique Hébrard (dir.), *Sur les traces d'un mexicaniste français. Constitution et analyse du fonds François Chevalier*, Paris, Karthala, coll. « Pollens », 2005, 328 p.**

Cet ouvrage fécond est un témoignage important pour l'histoire du latino-américanisme français depuis les années 1940. Il s'inscrit dans la perspective qui faisait l'originalité de la revue *Histoire et sociétés de l'Amérique latine*, inspirée au départ par les interrogations de l'historien Jean Piel : comment les historiens s'insèrent-ils en Amérique latine, dans des sociétés qui sont leur « terrain » ? Alors qu'en France, plus encore qu'ailleurs en Europe, étudier l'histoire de leur pays est une activité qui va de soi pour un corps de chercheurs nombreux et établi depuis un bon siècle, travailler en historien pour un étranger qui vient se « dépayser » dans un pays latino-américain est tout autant un contact avec la société de ce pays qu'une plongée dans les archives de celui-ci, que le plus souvent on ne peut aborder sans complexités locales.

L'histoire pratiquée par François Chevalier est en symbiose avec d'autres disciplines et, avant tout, avec l'anthropologie. Il est donc logique que ce que l'on apprend sur cet historien nous renseigne sur à la fois sur les différentes sciences sociales qui naissent en ces temps-là qu'à propos d'institutions pluridisciplinaires françaises travaillant sur le monde hispanophone : Institut Français d'Amérique Latine (IFAL) de

Mexico, Institut Français d'Études Andines (IFEA) de Lima, Casa Velázquez de Madrid, etc. Rappelons au passage que, dans les recherches françaises en Amérique latine, les études historiques naissent dans une période où l'anthropologie puis la géographie se sont développées plus précocement (par le nombre des chercheurs concernés en tout cas) : même si l'école des *Annales* s'est intéressée précocement au sous-continent latino-américain, la corporation historique d'avant 1970, très fortement concentrée sur l'étude de la France et de ses racines de l'Antiquité classique, s'occupe peu des mondes exotiques.

Le livre est tiré d'une table ronde qui fut consacrée en 2002 au « fonds » François Chevalier, matière première imposante : une bibliothèque de plus de 4 000 titres imprimés, plus 38 dossiers d'archives personnelles, des films, des milliers de photos, sans compter les carnets de voyages, les cahiers de réception de Joséphe Chevalier et les heures d'entrevues variées menées avec l'historien autour de l'an 2000. Le tout est commenté par onze chercheurs, historiens surtout, mais aussi littéraires. Après l'ouvrage organisé par Javier Pérez Siller en 1998<sup>5</sup>, voici donc une biographie à nombreuses facettes. Avant tout, François Chevalier apparaît comme un disciple de Marc Bloch, qui, pour construire une histoire agraire du Mexique colonial, interroge les paysages et les lieux du Mexique en parcourant le pays et ses archives pendant 16 ans. Les carnets de voyage sont au départ une quête de l'Espagne – connue antérieure-

5. *Viajes y pasiones / Voyages et passions*, Mexico, IFAL / CEMCA / FCE, 1998.



ment – dans le Mexique, puis une quête du Mexique colonial dans le Mexique contemporain, le Mexique servant finalement à son tour de clé pour comprendre le monde andin. En second lieu Chevalier apparaît comme le bâtisseur d'une recherche pluridisciplinaire : à l'IFAL entre 1949 et 1962, la *Mesa redonda de historia social* attire certes des historiens avant tout, mais aussi des économistes, des anthropologues, des sociologues et des politologues. Parallèlement, la « sociabilité » du couple Chevalier fait se rencontrer l'intelligentsia mexicaine avec ses homologues français. Ne cherchons pas ici une vision formalisée de ce qu'étaient en ce temps les sciences sociales (ou l'histoire) dans les pays latino-américains, mais des matériaux bruts pour comprendre ces sciences sociales.

Restent deux interrogations pour de futures mises en perspective de l'œuvre de Chevalier. D'abord, sauf quelques lignes de Yves Saint-Geours, on n'aborde pas la genèse de l'ouvrage fondamental qu'est le volume intitulé *L'Amérique latine de l'Indépendance à nos jours*, paru en 1977 aux Presses Universitaires de France dans la collection « Nouvelle Clio ». Rappelons qu'en arrivant en France après seize ans passés au Mexique, l'auteur enseigne à Bordeaux (comme nous le rappelle Bernard Lavallé) pour la corporation littéraire des hispanistes : un archiviste, qui n'est pas passé par le sérail de l'agrégation d'histoire, ne trouve pas facilement place dans la corporation historique française en 1962. Au même moment, toutefois, se crée à l'Institut d'Études Politiques de Paris un Centre

d'Études et de Recherches Internationales (CERI) placé sous la houlette de Jean Meyriat, hispaniste de formation. Chevalier est le mentor des chercheurs latino-américanistes de ce centre (Pierre Gilhodes, Alain Rouquié, etc.) en même temps qu'il pilote l'IFEA : de quoi alimenter une réflexion sur l'Amérique latine très contemporaine, qui va se retrouver dans ce volume où l'histoire dialogue sans cesse avec le politique le plus actuel. Autre question : Chevalier a eu un rôle ininterrompu de gestionnaire de la recherche française sur le monde hispanophone de 1949 à 1979, que ce soit à Mexico, dans les Andes ou à Madrid. Qui nous dira ses options, ses hésitations, ses combats au quotidien et ses jugements sur les sociétés, au delà de son amour pour ces mondes dont peu de gens connaissent autant les clés ?

**Claude Bataillon**  
(professeur honoraire de l'Université  
de Toulouse-Le Mirail)

**Christine Chivallon.**

***La diaspora noire  
des Amériques.***

***Expériences et théories  
à partir de la Caraïbe, Paris,  
CNRS Éditions, 2004, 258 p.***

Cet ouvrage de l'anthropologue et géographe Christine Chivallon constitue un effort de synthèse théorique sur l'étude des populations noires des Amériques à partir du cas particulier de la Caraïbe. Pour ce faire, l'auteur se sert d'un concept très attractif, mais également discutable – et discuté par l'auteur : celui de « diaspora », pour désigner les descendants des Africains

déportés aux Amériques à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce concept, qui est accepté presque unanimement lorsqu'il s'agit des populations juives, arméniennes ou chinoises, présente des différences et divergences dans son usage pour les populations noires. Ainsi, l'auteur illustre comment il est représentatif du clivage entre les théories « modernes » et « postmodernes », ces dernières proposant de dépasser la pensée scientifique traditionnelle, catégorisante et binaire par une compréhension fluctuante – plutôt qu'essentielle – des identités. L'auteur nous rappelle également que ces clivages théoriques dépendent de contextes scientifiques différenciés : le concept de diaspora est mieux accueilli dans les espaces universitaires anglophones, alors qu'il est un quasi-tabou côté francophone – même si le postmodernisme doit beaucoup à la philosophie française de Foucault, de Derrida ou Deleuze.

L'ouvrage est organisé en trois grandes parties. La première décrit le contexte historique de la traite, proposée par l'auteur comme « l'événement fondateur » de la diaspora noire des Amériques. Christine Chivallon expose le processus de découverte et de colonisation des Amériques, les caractéristiques du trafic négrier, ainsi que l'univers des plantations esclavagistes, leurs origines économiques et leurs conséquences culturelles. La description est suivie d'une analyse des enjeux moraux de l'esclavage à l'époque, perçus au travers de la religion, de la philosophie et des sciences à partir desquelles s'est formée une idéologie dominante des rapports sociaux de nature raciale – voire raciste –, qui

aurait continué dans la période post-abolitionniste. Finalement, cette partie de l'ouvrage décrit ce que l'auteur définit comme la « deuxième strate » de la diaspora : celle-ci est formée par les migrations contemporaines vers l'Europe ou l'Amérique du Nord. Cette expérience migratoire, massive au cours du XX<sup>e</sup> siècle, présente néanmoins des situations contrastées selon l'origine des immigrants et les lieux d'arrivée. Selon l'auteur, la deuxième strate de la diaspora réactualiserait les rapports sociaux issus de la première strate, avec de nouvelles formes de racisme symbolisées par la ségrégation urbaine et l'augmentation des inégalités sociales.

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, l'auteur présente une synthèse des trois principales thèses sur l'étude des cultures afro-américaines, tout en rappelant qu'au-delà des clivages purement théoriques, l'adoption de telle ou telle interprétation par les chercheurs n'est pas exempte d'enjeux idéologiques autour de la qualification des cultures noires dans les Amériques. Ainsi, la controverse fondatrice des différentes théories a consisté à poser la question du caractère « africain » des peuples noirs du Nouveau Monde et sa signification en termes d'identité. À cet égard, une première thèse est celle de la « continuité » d'un héritage africain : il s'agit de proposer des échelles d'intensité des africanismes en indiquant la plus ou moins forte rétention de la culture africaine. La deuxième grande thèse est celle de la « créolisation », selon laquelle les sociétés des populations noires des Amériques résultent de changements culturels issus de la rencontre entre uni-



vers différents. L'auteur considère que ces deux thèses ne sont pas contradictoires, mais proposent des angles de vue différents : continuité et créolisation sont constitutives des cultures noires du Nouveau Monde. La troisième grande thèse est celle de « l'aliénation », selon laquelle l'institution esclavagiste crée des modes « d'improduction » culturelle et « d'asocialité » qui privent les esclaves de toute capacité de création ou de continuation culturelles.

Après cette synthèse, l'auteur suggère que, pour dépasser ce débat théorique, il est nécessaire de modifier le questionnement de la recherche. Plus que de déterminer si un élément est africain ou non, l'importance est de savoir si les populations aujourd'hui revendiquent ou non leur africanité : autrement dit, la question de l'origine est supplantée par celle du contenu. Pour démontrer cette thèse, l'ouvrage revient sur un objet empirique précis : l'institution familiale antillaise. Ainsi, cette deuxième partie finit par établir des parallèles entre les thèses sur les cultures afro-américaines et le développement de trois modèles théoriques sur le concept de diaspora. La « diaspora classique », définie par le triptyque identité-territoire-mémoire, correspondrait donc à la thèse de la continuité africaine ; la « diaspora hybride », reconnaissant l'hétérogénéité et la diversité, s'ajusterait à la thèse de la créolisation ; le modèle de la « non diaspora », qui résulte du non usage du terme (notamment dans les sciences sociales francophones), correspondrait à la thèse de l'aliénation.

Face à cette multiplicité de conceptualisations de la diaspora, l'auteur pose

qu'un tel concept présente néanmoins une certaine valeur heuristique permettant d'étudier les populations noires des Amériques comme une communauté liée par une expérience historique singulière, mais jamais réductible à la formulation d'un projet collectif central, en tant qu'élément fédérateur dans la construction communautaire. Ainsi, la compréhension de la diaspora noire des Amériques est présentée sous le concept de « communauté a-centrée », qui constitue l'objet de la dernière partie de l'ouvrage. Cette nouvelle conception est exemplifiée au travers de matériaux empiriques comme le panafricanisme et le nationalisme noir, entendus en tant que projets d'une unité durable fondée sur la ressource de la terre ancestrale : l'Afrique. Cependant, le nationalisme noir ne correspond pas à l'idée de diaspora comme communauté a-centrée, car il n'est pas une référence centrale pour l'ensemble du corps social noir des Amériques. L'auteur observe une pluralité d'idéologies et de projets, suggérée par l'hétérogénéité des messages religieux au sein des groupes nationalistes. Cette pluralité communautaire est décrite au travers d'exemples illustratifs comme ceux des Antillais à Bristol et à Brooklyn, alors que le contexte de constante création religieuse est lui analysé à la Jamaïque où le Rastafarisme peut être entendu comme une figure allégorique de la communauté a-centrée. À cet égard, le concept de diaspora gagnerait en précision s'il parvenait à se dégager des habitudes langagières qui mêlent des minorités dominantes et des minorités dominées. Pour les populations noires des Amériques, ce

concept incite à reconnaître la définition raciale des rapports sociaux issue de l'expérience commune de la traite. La communauté a-centrée exprimerait ainsi le résultat de cette dynamique quand aucun récit ne parvient à se constituer en métarécit. Cependant, il nous reste l'impression que c'est justement ce concept de diaspora qui est proposé à l'heure actuelle comme un métarécit pour désigner les populations noires des Amériques, notion qui peut avoir aussi une valeur heuristique pour l'étude des populations noires de l'Amérique latine.

**Oscar A. Quintero Ramírez**  
(Université Rennes II / IRD)

**Javier Santiso, *Amérique latine. Révolutionnaire, libérale, pragmatique*, Paris, Autrement, 2005, 157 p.**

Dans cet essai d'économiste, Javier Santiso présente d'emblée l'Amérique latine plongée dans une phase de transitions, en rupture avec les travers passés d'autoritarisme politique ou de radicalisme monétariste. On assiste à l'avènement d'un monde simple, nécessairement mondialisé, où le continent latino-américain est – pour l'instant – divisé en deux : d'un côté les pays pratiquant une économie politique du possible, de l'autre ceux qui, de fait, sont victimes de « passades » ou d'écarts au modèle de la démocratie libérale. Le présumé de ce livre, en filigrane dans le texte, est celui d'une économie mondiale nécessairement libérale afin d'être bénéfique et d'un politique qui s'efface toujours plus, gardant pour seules mis-

sions celles qui consistent à rassurer les marchés, raisonner la fiscalité et stabiliser des conjonctures parfois fluctuantes. Détachées du politique, les institutions ont pour rôle de garantir la pérennité du fonctionnement économique et démocratique du pays, au-delà des alternances électorales. Pour l'essentiel, l'auteur attribue la légitimité à ce modèle qui « semble aller de soi » aux politiques économiquement efficaces de certains pays (Chili, Brésil ou Mexique), ainsi qu'à divers sondages soulignant l'aspiration massive des latino-américains à la démocratie libérale.

Javier Santiso insère sa pensée dans le temps long de l'histoire des idées (chapitre 1) : selon lui, le XVI<sup>e</sup> siècle correspond à une révolution intellectuelle où le temps et la conception téléologique du monde supplantent le règne de l'espace ; c'est dans ce terreau idéologique que le couple révolution/État, baigné de futurisme, a pris racine. Il brosse ensuite un portrait politique et économique de l'Amérique latine (chapitres 2 et 3) où la stabilité institutionnelle devient une vertu supérieure de la maturité citoyenne. Statistiquement, les épisodes de longue croissance soutenue n'ayant pas été précédés de réformes radicales, il va de soi qu'un certain conservatisme s'avère adéquat ; *a fortiori* lorsque l'accélération des marchés, la mondialisation des échanges et l'importance de la confiance des acteurs obligent au pragmatisme économique de la démocratie libérale, seul régime raisonnable. Dans ce cadre, quel meilleur exemple que celui du Chili pour une économie politique consensuelle, qui plonge ses origines pragmatiques au début de la



décennie 1980 et résiste à l'épreuve de la transition politique, gardant le même cap et dépassant même les discours des différents partis politiques portés au pouvoir par les élections démocratiques (chapitre 4) ? De même, « Lula light » fait office de *global trader* dont l'amnésie idéologique et le charisme pragmatique d'ancien syndicaliste sont présentés comme exemplaires (chapitre 5). Le Mexique, enfin, permet d'exposer les limites de « l'économie politique du possible », lorsque la faible maturité démocratique de la population empêche de porter à l'Assemblée nationale une majorité suffisante pour voter les réformes pragmatiques, à partir de 2003 notamment (chapitre 6). Encart plus théorique, le chapitre 7 est consacré à la formalisation du modèle « d'économie politique du possible » à rationalité limitée dont la constitution remonte aux années 1990 : l'auteur y voit une rupture avec les restructurations brutales du passé, le messianisme utopique et l'insertion de certaines économies nationales aux temps du premier monde. C'est l'ajustement temporel au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle, le présent fait de nécessité économique, de pragmatisme et d'efficacité brute. Le couple démocratie / marché a progressivement effacé le couple révolution / État. Les « crises d'adolescence » de certains États qui ne se résolvent pas à devenir adultes et les écarts au modèle qu'incarnent le

Venezuela et l'Argentine font l'objet du dernier chapitre et sont allègrement assimilés aux années Banzer, Menem et Fujimori – dans un manichéisme typologique bien commode. Ces passages sont également l'occasion d'assimiler – en l'espace de deux lignes – le Mexique du PRI et l'Espagne de Franco... Kirchner, Chávez – Morales aujourd'hui aussi – sont les produits hérités d'une histoire passée dont il ne faut qu'attendre la disparition. Une attente qui semble paraître bien longue à l'auteur lorsqu'il note que la vente de l'entreprise pétrolière d'État vénézuélienne (PDVsa) représenterait l'équivalent de deux PIB vénézuéliens ou près de dix fois la dette extérieure du pays – soit plus de 200 milliards de dollars.

Avec force omissions opportunes, l'essai que propose Javier Santiso a pour objectif d'identifier en Amérique latine un modèle émergent « d'économie politique du possible », modèle au sein duquel le volet social brille par son absence et où les indicateurs en la matière manquent cruellement. Pragmatisme, efficacité économique, démocratie libérale, rationalité limitée et rejet de l'idéologie marqueraient l'empreinte de ce nouveau modèle... qui n'en procède pas moins, lui aussi, de l'idéologie.

**Julien Rebotier**  
(Université de Paris III –  
IHEAL / CREDAL)







# LES AUTEURS

**Anne-Laure AMILHAT SZARY** est agrégée de géographie et maître de conférences à l'Université de Grenoble I (Institut de Géographie alpine). Après une thèse sur les recompositions territoriales ayant accompagné la transition démocratique au Chili (1999), elle travaille sur les dynamiques frontalières dans les Andes centrales et le renouvellement de l'analyse géopolitique en Amérique latine. Elle a notamment édité un numéro spécial de la revue *Geopolitics* sur « Les frontières d'Amérique latine » (vol. 12/1, à paraître en 2007) et dirigé un numéro de la *Revue de Géographie Alpine* intitulé « Traverser et utiliser la frontière, Andes-Alpes » (n° 3, 2003).

**Nicolas ELLISON** est diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Grenoble et docteur en anthropologie (2004). Membre du Centre de Recherches sur les Mondes Américains (UMR 8168 – MASCIP0, Mondes américains. Sociétés, Circulations, Pouvoirs. xv<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles) et de l'Équipe de Recherche en Ethnologie Amérindienne (UMR 7535 – Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie Comparative), il est actuellement chercheur en post-doctorat FYSEN à l'Université d'Aberdeen et chargé de cours à l'Université Pablo Olavide de Séville.

**Renée FREGOSI** est maître de conférences en science politique (habilitée à diriger des recherches) à l'Institut des Hautes Études de l'Amérique latine (Université Paris III – Sorbonne Nouvelle) et membre du CREDAL. Parmi ses nombreux travaux, elle a notamment dirigé *Armées et pouvoirs en Amérique latine* (Paris, IHEAL Éditions, 2004) et un dossier des Cahiers des Amériques latines consacré à « Élections et démocratie » (n° 46, 2004/2). Elle a récemment publié *Altérité et mondialisation. La voie latino-américaine* (Paris, Ellipses, 2006).

**Georges LOMNÉ** est agrégé et docteur en histoire. Ancien pensionnaire de l'Institut Français d'Études Andines à Quito et à Bogotá, il est actuellement maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Marne-la-Vallée, où il dirige le Master de Science politique, et chargé de cours à l'Institut des Hautes Études de l'Amérique latine. Il a notamment co-dirigé *L'Amérique Latine et les modèles européens* (avec A. Lempérière, F. Martinez et D. Rolland, Paris, L'Harmattan, 1998) et *Mitos políticos en las sociedades andinas : orígenes, invenciones, ficciones* (avec G. Carrera Damas, C. Leal Curiel et F. Martinez, Caracas, Equinoccio / IFEA / Université de Marne-la-Vallée, 2006).

**Ana Cecilia OJEDA AVELLANEDA** est docteur en Études ibériques et latino-américaines de l'Université Paris III – Sorbonne Nouvelle et enseigne à l'Université Industrielle de Santander (Bucaramanga, Colombie) depuis 1995. Elle dirige un groupe de recherche sur la littérature colombienne au xix<sup>e</sup> siècle (dont font également partie les co-auteurs de l'article, Serafín Martínez G. et Idania Ortiz M.) et a notamment publié *El mito bolivariano en la literatura latinoamericana* (Bucaramanga, UIS, 2002) et *La palabra desplazada, poemario* (Bucaramanga,

SIC, 2005). Elle est également co-auteur de *Mi Delirio sobre el Chimborazo, el texto en la cultura*, ed. UIS, Bucaramanga, UIS, 2005). Elle a été professeur invité à l'Institut des Hautes Études de l'Amérique latine en 2005-2006.

**Martti PÄRSSINEN**, historien et anthropologue, est directeur de l'Ibero-American Center de l'Université d'Helsinki (Finlande) et vice-président du Consejo Europeo de Investigaciones Sociales de América Latina (CEISAL). Parmi de nombreux séjours d'enseignement et de recherche à l'étranger, il a été professeur invité à l'Institut des Hautes Études de l'Amérique latine en 2001. Il a notamment publié *Tawantinsuyu. El estado inca y su organización política* (Lima, Editorial Instituto Frances de Estudios Andinos / Fondo Editorial de la Pontificia Universidad Católica del Perú, 2003) et, avec Ari Siiriäinen, *Los Andes Orientales y Amazonía Occidental. Ensayos entre la historia y la arqueología de Bolivia, Brasil y Perú* (La Paz, Universidad Mayor de San Andrés, Colegio Nacional de Historiadores de Bolivia & Producciones CIMA, 2003).

**Carlos QUENAN** est maître de conférences en économie à l'Institut des Hautes Études de l'Amérique latine (Université Paris III – Sorbonne Nouvelle) et responsable pédagogique du Master professionnel « Relations Amérique latine – Europe ». Il a récemment publié « Argentina's Structural Crisis », dans B. Coriat, P. Petit and G. Schemeder, *The Hardship of Nations: exploring the path of modern capitalism*, Cheltenham, Edward Elgar, 2006 ; « L'économie brésilienne à la veille des élections de 2006 », dans D. van Eeuwen (comp.), *Le nouveau Brésil de Lula*, Paris, Éditions de L'Aube, 2006 ; « Amérique latine : le régionalisme entre convergence et concurrence des projets », *Questions Internationales*, n° 14, mars-avril 2006.

**Lissell QUIROZ-PÉREZ** est agrégée d'histoire, professeur d'histoire-géographie au lycée international Honoré de Balzac (Paris) et chargée de cours à l'Université de Paris I en histoire contemporaine. Membre de l'UMR 8168 – MASCIPO (Mondes américains. Sociétés, Circulations, Pouvoirs. xv<sup>e</sup>-xxi<sup>e</sup> siècles), elle prépare une thèse de doctorat en histoire sur *La magistrature péruvienne au XIX<sup>e</sup> siècle : des hommes de pouvoir au cœur de la transition politique (1808-1872)*, sous la direction d'Annick Lempérière (Université de Paris I).



INSTITUT DES AMÉRIQUES

# *Être indien dans les Amériques*

sous la direction de  
Christian Gros et Marie-Claude Strigler

Préface de Philippe Descola  
*du Collège de France*



Éditions de l'Institut des Amériques

études  
de la documentation française

édition 2006

# Amérique latine

Les

sous la direction de  
**Polymnia Zagefka**

INSTITUT DES HAUTES ETUDES  
**INEAL**  
DE L'AMÉRIQUE LATINE  
UNIVERSITÉ PARIS III  
SORBONNE NOUVELLE

OBSERVATOIRE DES CHANGEMENTS EN AMÉRIQUE LATINE

La **documentation** Française





**CAHIERS  
DES AMÉRIQUES  
LATINES**

Brésil / Brésils

**48  
49**



Achévé d'imprimer : Le Clavier  
Dépôt légal n° 7001  
Janvier 2007